

Bilan et évolution de l'alternance dans l'interindustrie

Rapport

Décembre 2024

**Cette étude a été
réalisée avec l'appui de :**



SOMMAIRE

- 01. Contexte de l'étude et méthodologie**
- 02. Les effectifs totaux et les nouveaux alternants**
- 03. Le profil des alternants**
- 04. Le profil des entreprises accueillant des alternants**
- 05. Les certifications visées par les alternants**
- 06. Les organismes de formation formant en alternance**
- 07. Les résultats de l'alternance**

01

Contexte de l'étude et méthodologie

Contexte de l'étude et méthodologie

Les objectifs de l'étude de l'Observatoire

Dans le cadre de ses missions, OPCO 2i finance l'apprentissage et la professionnalisation dans les entreprises de son périmètre. À ce titre, il collecte et stocke une multitude de données sur ce sujet, aujourd'hui essentiellement exploitées dans une approche administrative et financière, nécessaire au pilotage de son activité.

Dans ce contexte, l'Observatoire Compétences Industries a été mobilisé afin de réaliser une étude visant à analyser et valoriser ces données, dans l'optique de :

- piloter la politique alternance au niveau de leurs branches respectives et de l'interindustrie ;
- adapter les services d'OPCO 2i à destination des entreprises.

Cette étude illustre la volonté des représentants des branches professionnelles de mutualiser leurs travaux d'observation prospective des métiers et des qualifications. Ceux-ci constituant pour eux un outil d'aide à la décision permettant d'orienter leurs politiques emploi-formation.



OBJECTIFS

- Déployer une méthode innovante d'analyse des données de l'alternance d'OPCO 2i
- Réaliser une analyse exhaustive et comparable de l'alternance dans l'ensemble des branches professionnelles (recours, évolutions, publics, pratiques...)
- Identifier les tendances et les enjeux sous-jacents aux évolutions de l'alternance dans l'interindustrie

Contexte de l'étude et méthodologie

Liste des données présentées dans le rapport

	COMMENT ?
COMBIEN ?	<ul style="list-style-type: none">• Déclinaison des indicateurs par type de contrat d'alternance
QUI ?	<ul style="list-style-type: none">• Effectifs totaux et nombre de nouveaux alternants dans l'interindustrie en 2022• Évolution des effectifs totaux et du nombre de nouveaux alternants entre 2020 et 2022• Part des alternants parmi les salariés <p>Profils des alternants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Répartition par âge• Répartition par genre• Répartition géographique• Niveau de diplômes à l'entrée• Répartition par taille d'établissement• Part des alternants en situation de handicap <p>Profil des établissements :</p> <ul style="list-style-type: none">• Évolution du nombre d'établissements ayant recours à l'alternance• Part des établissements ayant recours à l'alternance dans l'interindustrie sur l'ensemble des établissements• Nombre moyen d'alternants par établissement• Répartition des établissements par taille• Répartition géographique <p>Profil des organismes de formation mobilisés</p> <ul style="list-style-type: none">• Nombre d'organismes de formation mobilisés• Top 20 des organismes de formation mobilisés (en nombre d'alternants)• Répartition géographique
QUOI ?	<ul style="list-style-type: none">• Répartition des certifications par niveau• Répartition des certifications par type de fonction visé• Répartition des certifications cœur d'activité/non-cœur d'activité• Top 15 des certifications les plus visées par dispositif et top 3 des certifications visées par branche
POUR QUELS RÉSULTATS ?	<ul style="list-style-type: none">• Part des contrats rompus avant leur terme• L'insertion des certifications visées par les alternants

En gras, les indicateurs construits sur la base d'un recodage de modalités afin d'établir une typologie. Des notes méthodologiques en amont des sous-parties concernées explicitent la méthodologie mobilisée pour cela.



Contexte de l'étude et méthodologie

Les sources de données mobilisées dans le cadre du projet

Les données relatives à l'alternance dans l'interindustrie	<p>Ces données nous permettront d'analyser directement l'alternance (recours, caractéristiques...) dans l'interindustrie.</p> <p><u>Sources :</u> Ces données sont produites par l'OPCO à travers la collecte des CERFA n° 10103*09 (pour l'apprentissage) et n° 12434*03 (pour le contrat de professionnalisation).</p>
Les données socio-économiques de l'emploi dans l'interindustrie	<p>Ces données nous permettront d'analyser le poids et les caractéristiques de l'alternance au regard de la structure de l'emploi et des entreprises dans l'interindustrie</p> <p><u>Sources :</u> Données produites par l'Observatoire Compétences Industries (issues de la DSN pour la partie emploi et du fichier adhérent pour la partie entreprise).</p>
Les données relatives à l'insertion des apprentis	<p>Ces données nous permettront d'analyser le taux de réussite aux examens et le devenir des apprentis des années précédentes sur les diplômes relevant de l'éducation nationale et du ministère du Travail (jusqu'au BTS).</p> <p><u>Sources :</u> Ces données sont issues de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) et du dispositif InserJeunes Apprentissage mené par le ministère de l'Éducation nationale. Les données les plus récentes portent sur l'année 2021.</p> <p><u>Note :</u> la maille de ces données est le diplôme et l'académie des organismes de formation. Elles ne sont pas spécifiques à l'interindustrie.</p>
Les données relatives à l'alternance tous secteurs confondus	<p>Ces données nous permettront de mettre en regard la dynamique de l'alternance dans l'interindustrie avec celle tous secteurs confondus. Elles nous apporteront également des points de comparaison sur certains indicateurs (genre et âge des nouveaux alternants, répartition des nouveaux alternants par taille d'entreprise). Ces données sont présentées tous dispositifs confondus, en apprentissage uniquement et en contrat de professionnalisation uniquement.</p> <p><u>Sources :</u> Ces données sont issues du Système d'information sur l'apprentissage (SIA) et du Système d'information sur les contrats de professionnalisation de la Dares.</p>

Date des données :

Les données sur l'alternance relatives à l'alternance dans l'interindustrie présentées dans le document sont issues d'une extraction réalisée au 1^{er} semestre 2024. Elles peuvent donc présenter des écarts avec des données présentées précédemment du fait d'enregistrements tardifs de certains contrats d'alternance.

Périmètre :

Le périmètre des données s'étend sur 2020, 2021, 2022 et 2023 sur l'ensemble des branches de l'interindustrie. S'il existe 29 branches professionnelles dans l'interindustrie, seules 28 apparaissent (les données relatives aux branches professionnelles Chaux et Carrières et matériaux ayant été rassemblées).



Contexte de l'étude et méthodologie

Arbitrages et précisions méthodologiques

- **Deux types d'analyse relatives aux alternants** sont réalisées :
 - Les analyses relatives aux nouveaux alternants : elles se fondent sur les données dites « **flux** » qui comptabilisent les **nouveaux alternants** enregistrés sur une année donnée
 - Les analyses relatives aux effectifs totaux en alternance : elles se fondent sur les données dites « **stock** » qui comptabilisent les **effectifs totaux en alternance** au 31/12 de l'année mentionnée
- **La majorité des analyses réalisées portent sur les nouveaux alternants (données flux)**. Les analyses relatives à la part des alternants parmi l'ensemble des salariés et à la part des établissements de l'interindustrie ayant recours à l'alternance portent en revanche sur les effectifs totaux en alternance (données stock) afin de raisonner à isopérimètre (nombre de salariés et d'établissements au 31/12).
- Les données sur l'alternance sont issues de deux saisies manuelles successives (remplissage du CERFA puis saisie informatique d'OPCO 2i) pouvant entraîner des coquilles de différentes formes. **Diverses opérations de nettoyage et de recodification ont donc été réalisées** (cf. page suivante). Dans les cas où certaines données n'ont pu être consolidées ou requalifiées, les calculs et analyses ont été réalisés en neutralisant ces données. Cela peut entraîner certains écarts entre les données traitées (répartition, évolution...) et les données brutes affichées.
- Plusieurs analyses ont nécessité **un travail de reclassification et de catégorisation des certifications** :
 - Pour le niveau des nouveaux alternants à l'entrée en formation (cf. Partie 4, point D)
 - Pour les niveaux de certification visés par les nouveaux alternants (cf. Partie 7, point A)
 - Pour le type de fonction visée en fonction du code NSF de la certification visée par les nouveaux alternants (cf. Partie 7, point B)
 - Pour le caractère cœur d'activité ou non cœur d'activité des certifications visées par les nouveaux alternants (cf. Partie 7, point C)
- Pour **l'analyse des entreprises/établissements** ayant recours à l'alternance, seule **l'analyse à la maille établissement a été retenue**. Celle-ci permet en effet d'être plus représentatif de la réalité du maillage territorial de l'alternance (exclue les sièges sociaux et une surreprésentation des alternants et des établissements en Île-de-France). Les données présentées se fondent donc sur le numéro SIRET des établissements.
- Pour l'analyse des catégories d'organismes de formation, une typologie a été construite prenant en compte la structure de tutelle de l'organisme de formation (cf. Partie 6, point C).
- Pour **l'analyse des organismes de formation**, seule **l'analyse à la maille entreprise a été retenue**. Celle-ci permet d'identifier les grands groupes de formation et de mesurer leur poids réel dans l'alternance dans l'interindustrie. Les données présentées se fondent donc sur le numéro SIREN des organismes de formation.
- Les analyses relatives **aux taux de rupture** parmi les contrats d'alternance sont réalisées par année de signature des contrats. Ils sont calculés indépendamment de la « durée réalisée » des contrats (cf. Partie 8, point A).
- Les analyses relatives à **l'insertion des alternants** se fondent sur les diplômes indépendamment du secteur des alternants. Elles ne sont donc pas spécifiques à l'interindustrie (cf. Partie 8, point B)
- **Lorsque le nombre de contrats est inférieur à 30 sur une année donnée**, les traitements relatifs aux évolutions et aux répartitions n'ont pas été réalisés compte tenu du risque de voir apparaître des valeurs non significatives. Les branches concernées par un nombre de contrats inférieur à 30 sur une année donnée n'apparaissent alors pas dans les graphiques réalisés, **les données sont alors nommées NS – « non significatives »**. Le seuil de 30 permet à la fois de réaliser les traitements sur l'ensemble des contrats d'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation confondus) pour toutes les branches et d'éviter l'apparition de valeurs non significatives lorsque le nombre de contrats est limité.

Avertissement méthodologique (1/2)

Une méthode de dénombrement du stock de contrats en alternance qui va évoluer

- À partir de 2024, la comptabilisation des stocks en fin de mois des contrats en alternance au sein d'entreprises du périmètre OPCO 2i est renouvelée.
- Afin d'être en cohérence avec les publications de la Dares, elle tient dorénavant compte des annulations et des ruptures intervenues sur la période.
- Ce changement va s'accompagner d'une rénovation des traitements statistiques appliqués à ces données. Les séries portant sur l'évolution du stock de contrats en alternance au sein d'entreprises du périmètre OPCO 2i seront ainsi révisées suivant cette nouvelle méthodologie de dénombrement à compter des prochaines publications.

Avertissement méthodologique (2/2)

Un périmètre d'analyse correspondant à l'activité d'OPCO 2i

- Les données portant sur l'ensemble du périmètre OPCO 2i intègrent à la fois celles sur les entreprises des 29 branches professionnelles concernées et celles des entreprises sans convention collective dont OPCO 2i est l'opérateur de compétences.
 - Il faut donc distinguer les totaux « Total 29 branches professionnelles » et « Total périmètre OPCO 2i », ce dernier incluant les données des entreprises sans convention collective.
- Dans ce rapport, les données des entreprises de la branche professionnelle Chaux sont regroupées avec celles des entreprises de la branche professionnelle Carrières & Matériaux.

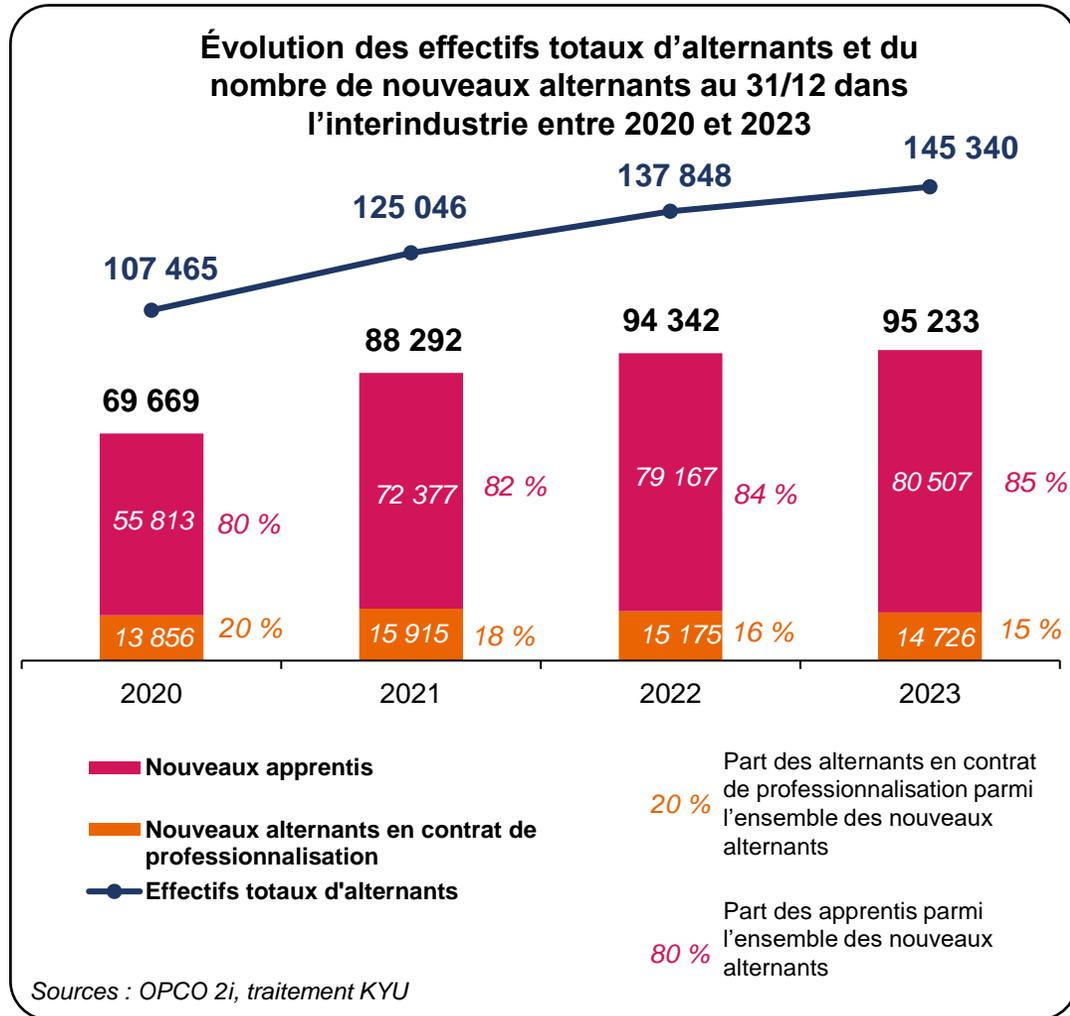
02

Les effectifs totaux et les nouveaux alternants

02

A. Les effectifs d'alternants dans l'interindustrie

B. Les nouveaux alternants dans l'interindustrie



Une croissance qui ralentit

- Entre 2020 et 2023, les effectifs totaux d'alternants ont augmenté de +35 % dans l'interindustrie, contre +49 % tous secteurs confondus (source : DARES, 2023).
- Le nombre de nouveaux alternants a augmenté de +37 % sur cette période (+50 % tous secteurs confondus).
- Cette croissance ralentit d'année en année : elle est passée de +27 % entre 2020 et 2021 à +1 % entre 2022 et 2023.
- Le nombre de nouveaux apprentis a augmenté de +44 % entre 2020 et 2023 (+61 % tous secteurs confondus, source : DARES) et porte largement la dynamique globale.
- Le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation a quant à lui augmenté de +6 % (+3 % tous secteurs confondus). Ce maintien s'explique par une hausse conséquente entre 2020 et 2021 (+15 %), malgré une baisse progressive depuis.
- La tendance « d'absorption » d'une partie des contrats de professionnalisation par les contrats d'apprentissage se confirme (avec une récupération progressive de 5 points en 3 ans). Ce phénomène connaît également un ralentissement.



CLÉS DE LECTURE

- Au 31/12/2023, l'interindustrie comptait au total 145 340 alternants
- Sur l'année 2023, l'interindustrie a enregistré 95 233 nouveaux alternants dont 80 507 contrats d'apprentissage
- En 2023, les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation ont représenté 15 % des nouveaux alternants sur l'année

Une croissance qui ralentit, mais moins dans trois branches

Si l'évolution du nombre de nouveaux alternants sur la dernière année est modeste (+1 %), elle est bien plus marquée dans trois branches : Panneaux à base de bois (+21 %), Industries céramiques (+18 %) et Couture parisienne (+16 %).

Pour certaines branches, le ralentissement (voire le recul) du nombre de nouveaux alternants peut s'expliquer par une dynamique très forte sur les années précédentes, dynamique qui s'est avérée être difficile à maintenir sur la durée. C'est le cas par exemple dans les branches Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie (taux de croissance annuel moyen de +46 % entre 2020 et 2022, +3 % en 2023), Habillement (+38 % de croissance annuelle moyenne entre 2020 et 2022, + 4 % en 2023) et Maroquinerie (+34 % ; -2 %). La branche Couture parisienne se distingue par un maintien de sa croissance à un niveau élevé (+44 % ; +16 %).

Sur la dernière année, quelques branches connaissent une dynamique de recul plus marquée que d'autres : Fabrication mécanique du verre (-19 %), Jeux, jouets et puériculture (-19 %) et Textile (-11 %).

Un recul presque généralisé des contrats de professionnalisation

Si la dynamique globale est portée par les contrats d'apprentissage, en général légèrement plus élevée que la croissance tous dispositifs confondus, la branche Industries céramiques se distingue par une dynamique inverse : sa croissance est de +4 % en apprentissage (contre +2 % en moyenne) mais de +81 % en contrat de professionnalisation (contre -3 % en moyenne).

3 autres branches se distinguent par une dynamique élevée du nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation sur la dernière année : Habillement (+31 %), Carrières et matériaux (+14 %) et Services d'efficacité énergétique (+5 %).

A l'inverse, le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation recule fortement dans les branches Fabrication mécanique du verre (-40 %), MCCIPP* (-39 %), Tuiles et briques (-33 %), Fabrication de l'ameublement (-28 %) et Textile (-24 %).

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

Des alternants qui représentent de 3 à 9 % des effectifs des branches

Les effectifs totaux d'alternants représentent de 3 à 9 % des effectifs salariés, en fonction des branches.

Les branches dans lesquelles les effectifs totaux d'alternants représentent la plus forte part de l'emploi salarié sont les branches Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie (8,7 % ; +4,2 points depuis 2020), Fabrication de l'ameublement (8,5 % ; +1,7 point), Habillement (8,2 % ; +4,2 points), Couture parisienne (8 % ; +4,6 points) et Maroquinerie (7,9 % ; +2,8 points).

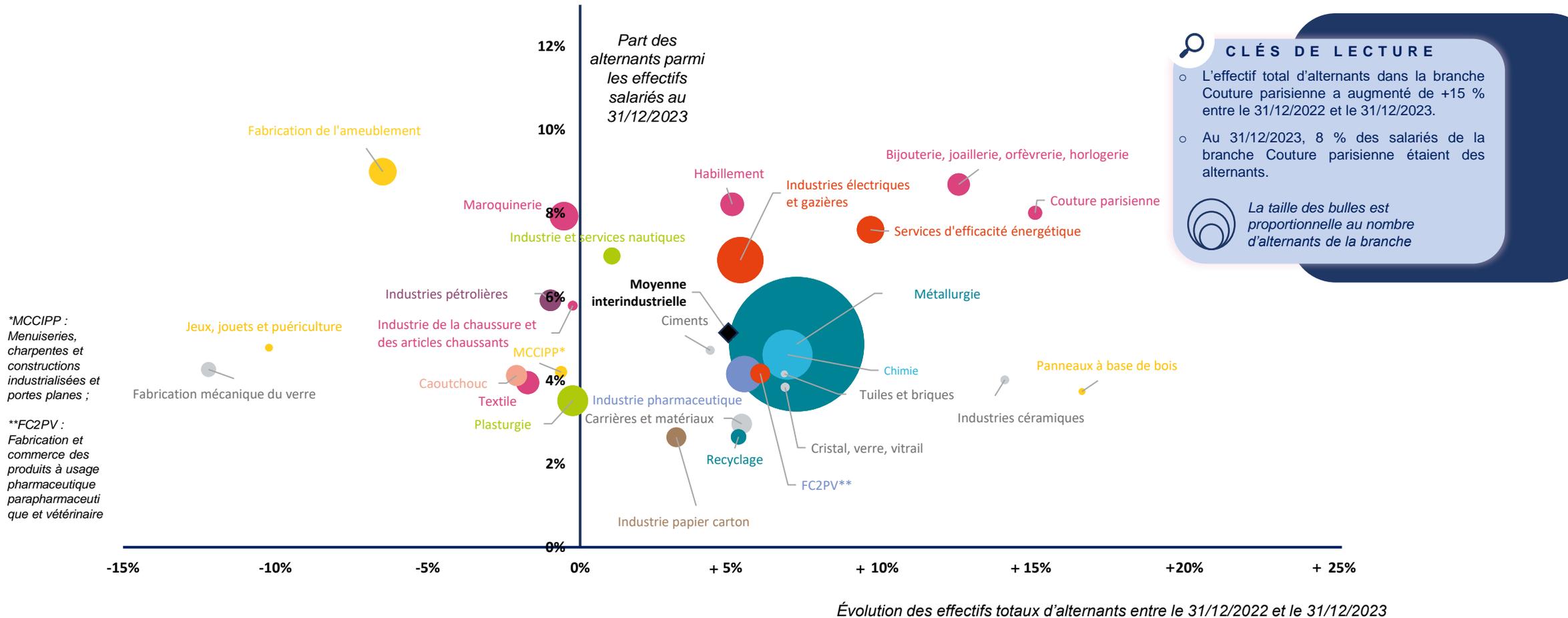
A l'inverse, cette part est moindre dans les branches Industrie papier carton (2,6 % ; +0,5 point), Recyclage (2,6 % ; +0,8 point) et Carrières et matériaux (3 % ; +0,6 points).

Alors que les alternants en contrat de professionnalisation ne représentent que 0,5 % des effectifs salariés, cette part est très élevée dans trois branches : Maroquinerie (4,1 % ; +1,3 point), Habillement (2,6 % ; +1,3 point) et Industries pétrolières (2,2 % ; -0,5 point).

Les effectifs totaux d'alternants dans l'interindustrie

Positionnement des branches professionnelles selon l'évolution de leurs effectifs totaux d'alternants entre 2022 et 2023 et la part des effectifs totaux d'alternants parmi leurs effectifs salariés en 2023

Sources: OPCO 2i, Observatoire Compétences Industries, traitement KYU



Les effectifs totaux d'alternants dans l'interindustrie

Evolution et part des effectifs totaux d'alternants parmi les effectifs salariés des branches professionnelles en 2023

*MCCIPP :
Menuiseries,
charpentes et
constructions
industrialisées et
portes planes

**FC2PV :
Fabrication et
commerce des
produits à usage
pharmaceutique
parapharmaceuti
que et vétérinaire

Les effectifs des
établissements
sans convention
collective ne sont
pas affichés. Ils
sont cependant
comptabilisés
dans le total
général.

Branche professionnelle	Effectif total d'alternants au 31/12/2023	Effectif total d'alternants au 31/12/2022	Évolution de l'effectif total d'alternants 2020-2023	Evolution de l'effectif total d'alternants 2022-2023	Part de l'effectif total d'alternants sur l'emploi salarié de la branche (31/12/2023)	Répartition des effectifs en alternance par branche (31/12/2023)
Fabrication de l'ameublement	3 307	3 536	31%	-6%	9 %	2 %
MCCIPP*	636	640	27%	-1%	4 %	0 %
Panneaux à base de bois	198	170	48%	16%	4 %	0 %
Jeux, jouets et puériculture	255	284	54%	-10%	5 %	0 %
Caoutchouc	1 924	1 965	21%	-2%	4 %	1 %
Chimie	10 859	10 167	39%	7%	5 %	7 %
Industries électriques et gazières	9 388	8 919	23%	5%	7 %	6 %
Services d'efficacité énergétique	3 287	3 001	54%	10%	8 %	2 %
Textile	2 341	2 382	52%	-2%	4 %	2 %
Habillement	2 419	2 304	121%	5%	8 %	2 %
Maroquinerie	3 568	3 587	96%	-1%	8 %	2 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	414	415	66%	0%	6 %	0 %
Couture parisienne	862	750	164%	15%	8 %	1 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	2 199	1 956	143%	12%	9 %	2 %
Carrières et matériaux	1 807	1 716	30%	5%	3 %	1 %
Industries céramiques	327	287	69%	14%	4 %	0 %
Ciments	342	328	26%	4%	5 %	0 %
Tuiles et briques	207	194	44%	7%	4 %	0 %
Fabrication mécanique du verre	972	1 107	36%	-12%	4 %	1 %
Cristal, verre et vitrail	349	327	47%	7%	4 %	0 %
Métallurgie	79 816	74 521	33%	7%	5 %	55 %
Recyclage	1 032	981	65%	5%	3 %	1 %
Industrie papier carton	1 699	1 647	26%	3%	3 %	1 %
Industries pétrolières	2 035	2 055	10%	-1%	6 %	1 %
Industrie pharmaceutique	5 808	5 511	26%	5%	4 %	4 %
FC2PV**	1 684	1 590	44%	6%	4 %	1 %
Plasturgie	4 126	4 136	20%	0%	4 %	3 %
Industrie et services nautiques	1 259	1 246	52%	1%	7 %	1 %
Total périmètre OPCO 2i	145 340	137 848	+34%	+5%	5 %	100 %

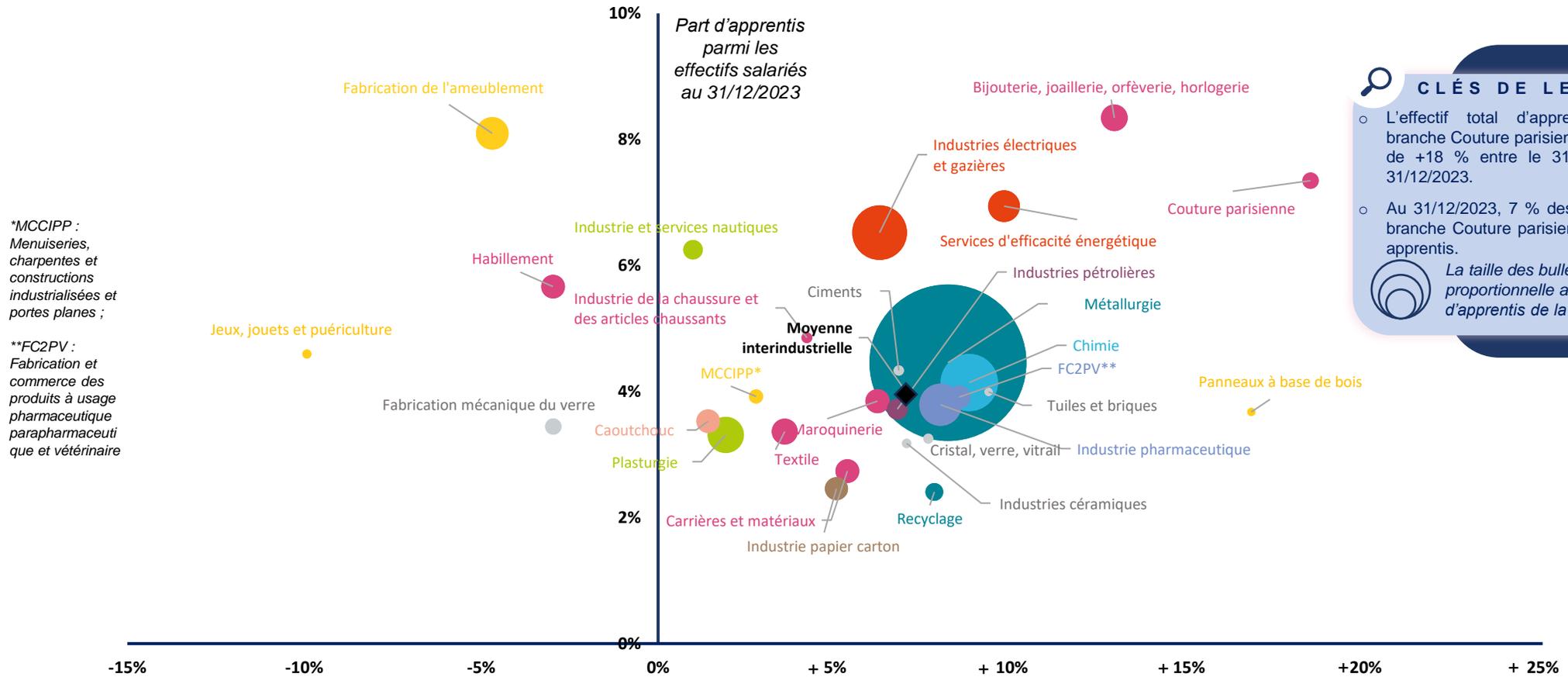
Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries, d'après INSEE et URSSAF



Les effectifs totaux d'alternants dans l'interindustrie

Positionnement des branches professionnelles selon l'évolution de leurs effectifs totaux d'apprentis entre 2022 et 2023 et la part des effectifs totaux d'apprentis parmi leurs effectifs salariés en 2023

Source : OPCO 2i, traitement KYU



CLÉS DE LECTURE

- L'effectif total d'apprentis dans la branche Couture parisienne a augmenté de +18 % entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023.
- Au 31/12/2023, 7 % des salariés de la branche Couture parisienne étaient des apprentis.

La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'apprentis de la branche

*MCCIPP : Menuiseries, charpentés et constructions industrialisées et portes planes ;

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Évolution des effectifs totaux en apprentissage entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023



Les effectifs totaux d'alternants dans l'interindustrie

CAPP

Evolution et part des effectifs totaux d'apprentis parmi les effectifs salariés des branches professionnelles en 2023

*MCCIPP :
Menuiseries,
charpentes et
constructions
industrialisées et
portes planes

**FC2PV :
Fabrication et
commerce des
produits à usage
pharmaceutique
parapharmaceuti
que et vétérinaire

Branche professionnelle	Effectif total d'apprentis au 31/12/2022	Effectif total d'apprentis au 31/12/2023	Évolution de l'effectif total d'apprentis 2020-2023	Evolution de l'effectif total d'apprentis 2022-2023	Part de l'effectif total d'apprentis sur l'emploi salarié de la branche (31/12/2023)	Répartition des effectifs en apprentissage par branche (31/12/2023)
Fabrication de l'ameublement	3 152	3 307	+37%	-5%	8 %	2 %
MCCIPP*	594	578	+39%	+3%	4 %	0 %
Panneaux à base de bois	195	167	+61%	+17%	4 %	0 %
Jeux, jouets et puériculture	245	272	+75%	-10%	5 %	0 %
Caoutchouc	1 650	1 627	+36%	+1%	4 %	1 %
Chimie	9 748	8 960	+67%	+9%	4 %	7 %
Industries électriques et gazières	8 895	8 371	+26%	+6%	7 %	7 %
Services d'efficacité énergétique	2 998	2 731	+56%	+10%	7 %	2 %
Textile	1 997	1 928	+71%	+4%	3 %	2 %
Habillement	1 667	1 718	+129%	-3%	6 %	1 %
Maroquinerie	1 730	1 629	+110%	+6%	4 %	1 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	347	333	+116%	+4%	5 %	0 %
Couture parisienne	790	667	+207%	+18%	7 %	1 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	2 110	1 869	+151%	+13%	8 %	2 %
Carrières et matériaux	1 674	1 589	+52%	+5%	3 %	1 %
Industries céramiques	259	242	+75%	+7%	3 %	0 %
Ciments	314	294	+54%	+7%	4 %	0 %
Tuiles et briques	199	182	+72%	+9%	4 %	0 %
Fabrication mécanique du verre	786	810	+42%	-3%	3 %	1 %
Cristal, verre et vitrail	296	275	+64%	+8%	3 %	0 %
Métallurgie	73 094	67 560	+40%	+8%	4 %	56 %
Recyclage	939	871	+85%	+8%	2 %	1 %
Industrie papier carton	1 584	1 508	+39%	+5%	2 %	1 %
Industries pétrolières	1 279	1 198	+39%	+7%	4 %	1 %
Industrie pharmaceutique	5 304	4 912	+47%	+8%	4 %	4 %
FC2PV**	1 582	1 458	+73%	+9%	4 %	1 %
Plasturgie	3 891	3 818	+34%	+2%	3 %	3 %
Industrie et services nautiques	1 127	1 116	+50%	+1%	6 %	1 %
Total périmètre OPCO 2i	130 566	121 994	+45%	+7%	4 %	100 %

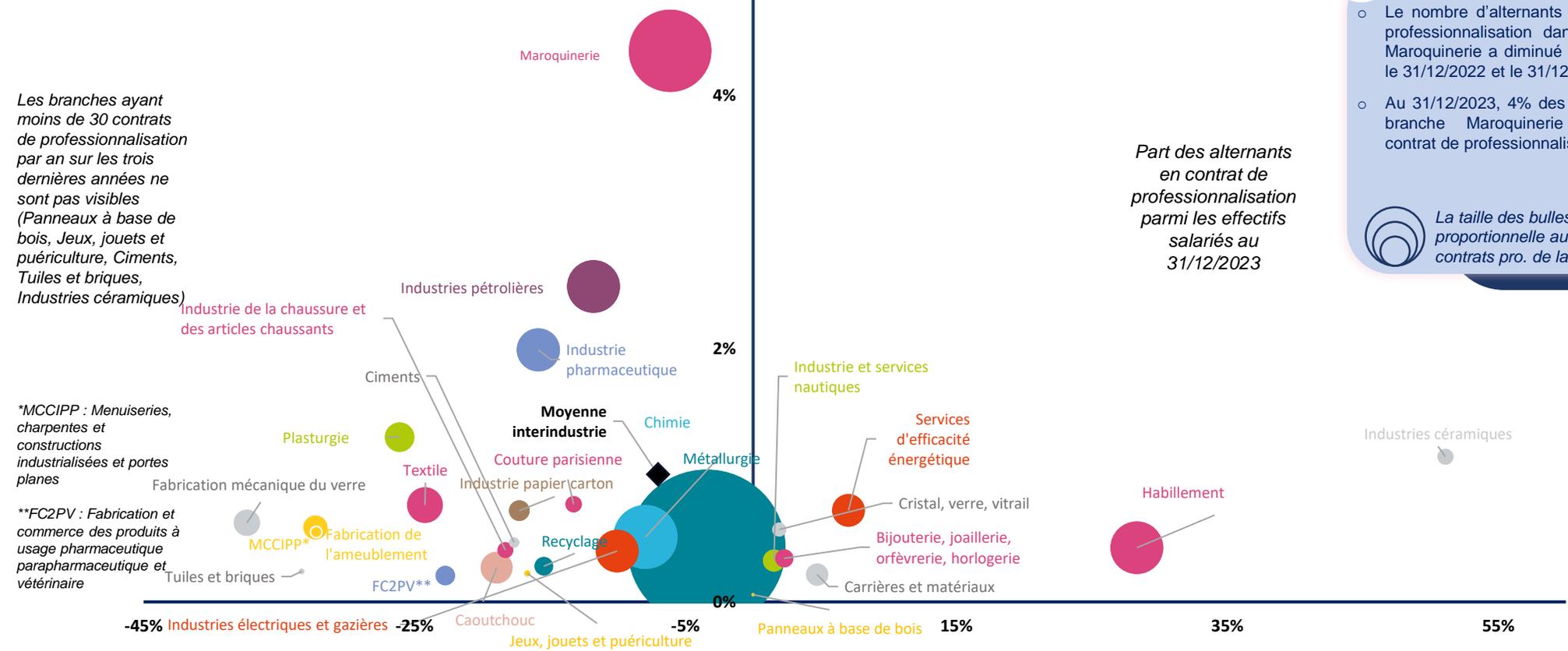
Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries, d'après INSEE et URSSAF



Les effectifs totaux d'alternants dans l'interindustrie

Positionnement des branches professionnelles selon l'évolution de leurs effectifs totaux d'alternants en contrat de professionnalisation entre 2022 et 2023 et la part des effectifs totaux d'alternants en contrat de professionnalisation parmi leurs effectifs salariés en 2023

Source : OPCO 2i, traitement KYU



CLÉS DE LECTURE

- Le nombre d'alternants en contrat de professionnalisation dans la branche Maroquinerie a diminué de -5 % entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023.
- Au 31/12/2023, 4% des salariés de la branche Maroquinerie étaient en contrat de professionnalisation.

La taille des bulles est proportionnelle au nombre de contrats pro. de la branche

Les branches ayant moins de 30 contrats de professionnalisation par an sur les trois dernières années ne sont pas visibles (Panneaux à base de bois, Jeux, jouets et puériculture, Ciments, Tuiles et briques, Industries céramiques)

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Part des alternants en contrat de professionnalisation parmi les effectifs salariés au 31/12/2023

Évolution des effectifs totaux d'alternants en contrat de professionnalisation entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023



Les effectifs totaux d'alternants dans l'interindustrie

Evolution et part des effectifs totaux d'alternants en contrat de professionnalisation parmi les effectifs salariés des branches professionnelles en 2023

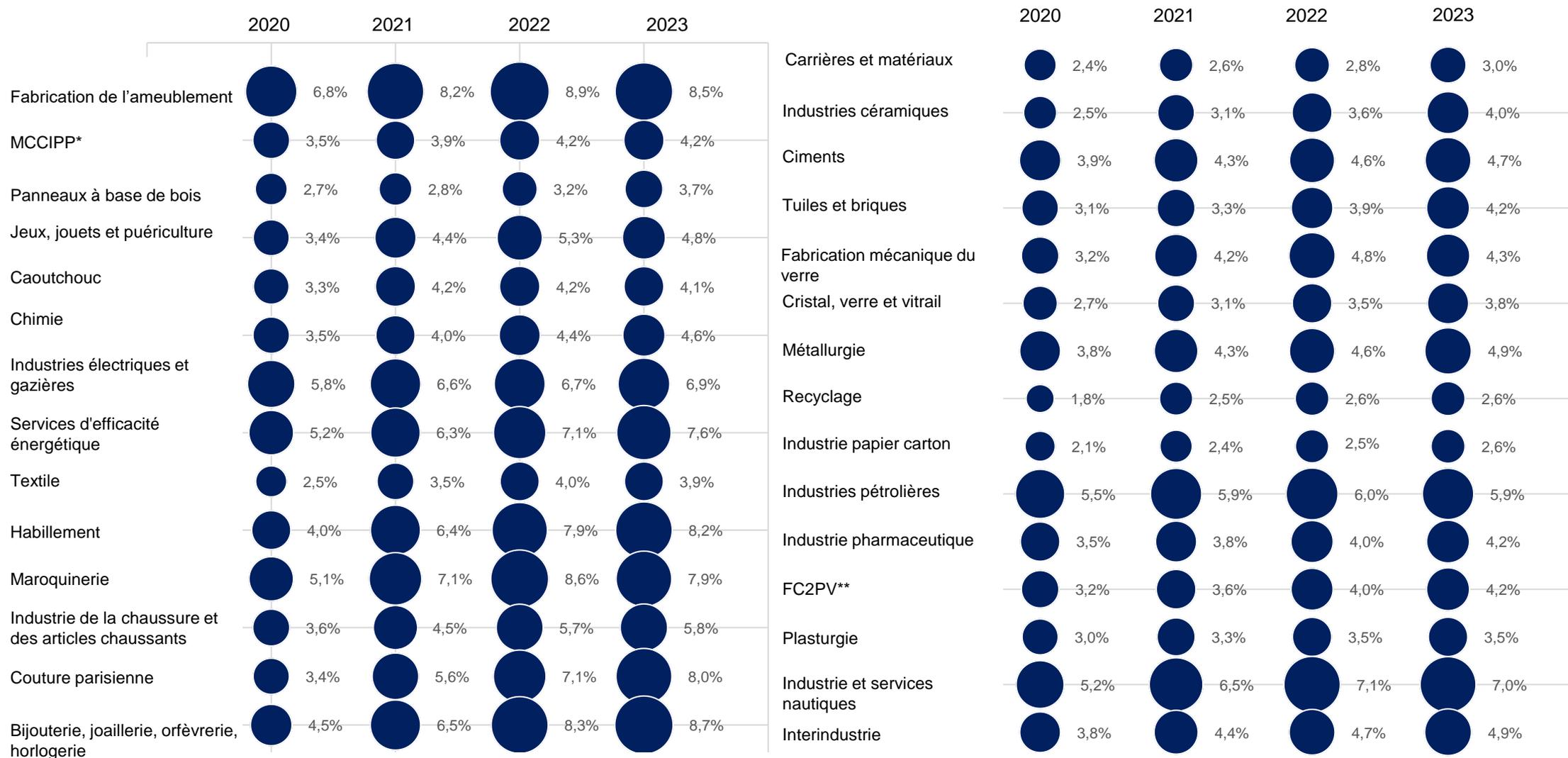
Branche professionnelle	Effectif total d'alternants en contrat de professionnalisation au 31/12/2022	Effectif total d'alternants en contrat de professionnalisation au 31/12/2023	Évolution de l'effectif total d'alternants en contrat de professionnalisation 2020-2023	Evolution de l'effectif total d'alternants en contrat de professionnalisation 2022-2023	Part de l'effectif total d'alternants en contrat de professionnalisation sur l'emploi salarié de la branche (31/12/2023)	Répartition des effectifs en contrat de professionnalisation par branche (31/12/2023)
<i>*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes</i>	Fabrication de l'ameublement	229	155	-31%	-32%	1 %
	MCCIPP*	62	42	-44%	-32%	0 %
	Panneaux à base de bois	3	3	-77%	0%	0 %
	Jeux, jouets et puériculture	12	10	-62%	-17%	0 %
	Caoutchouc	338	274	-27%	-19%	1 %
	Chimie	1 207	1 111	-43%	-8%	1 %
<i>**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire</i>	Industries électriques et gazières	548	493	-14%	-10%	0 %
	Services d'efficacité énergétique	270	289	+33%	+7%	1 %
	Textile	454	344	-9%	-24%	1 %
	Habillement	586	752	+104%	+28%	2 %
	Maroquinerie	1 958	1 838	+83%	-6%	4 %
<i>Lorsque l'évolution porte sur des effectifs de moins de 30, le taux d'évolution est indiqué comme « Non significatif » (« NS »)</i>	Industrie de la chaussure et des articles chaussants	82	67	-24%	-18%	1 %
	Couture parisienne	83	72	+4%	-13%	1 %
	Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	87	89	+41%	+2%	0 %
	Carrières et matériaux	127	133	-54%	+5%	0 %
	Industries céramiques	45	68	+51%	+51%	1 %
	Ciments	34	28	-59%	-18%	0 %
	Tuiles et briques	12	8	-71%	-33%	0 %
	Fabrication mécanique du verre	297	186	+15%	-37%	1 %
	Cristal, verre et vitrail	52	53	-9%	+2%	1 %
	Métallurgie	6 961	6 722	-13%	-3%	0 %
	Récyclage	110	93	-21%	-15%	0 %
	Industrie papier carton	139	115	-44%	-17%	0 %
	Industries pétrolières	857	756	-18%	-12%	2 %
	Industrie pharmaceutique	599	504	-49%	-16%	0 %
	FC2PV**	132	102	-59%	-23%	0 %
	Plasturgie	318	235	-56%	-26%	0 %
	Industrie et services nautiques	130	132	+71%	+2%	1 %
	Total périmètre OPCO 2i	15 854	14 774	-14%	-7%	1 %
						100%

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries, d'après INSEE et URSSAF



La part d'alternants parmi les salariés

Part de l'effectif total d'alternants sur l'emploi salarié de la branche par an



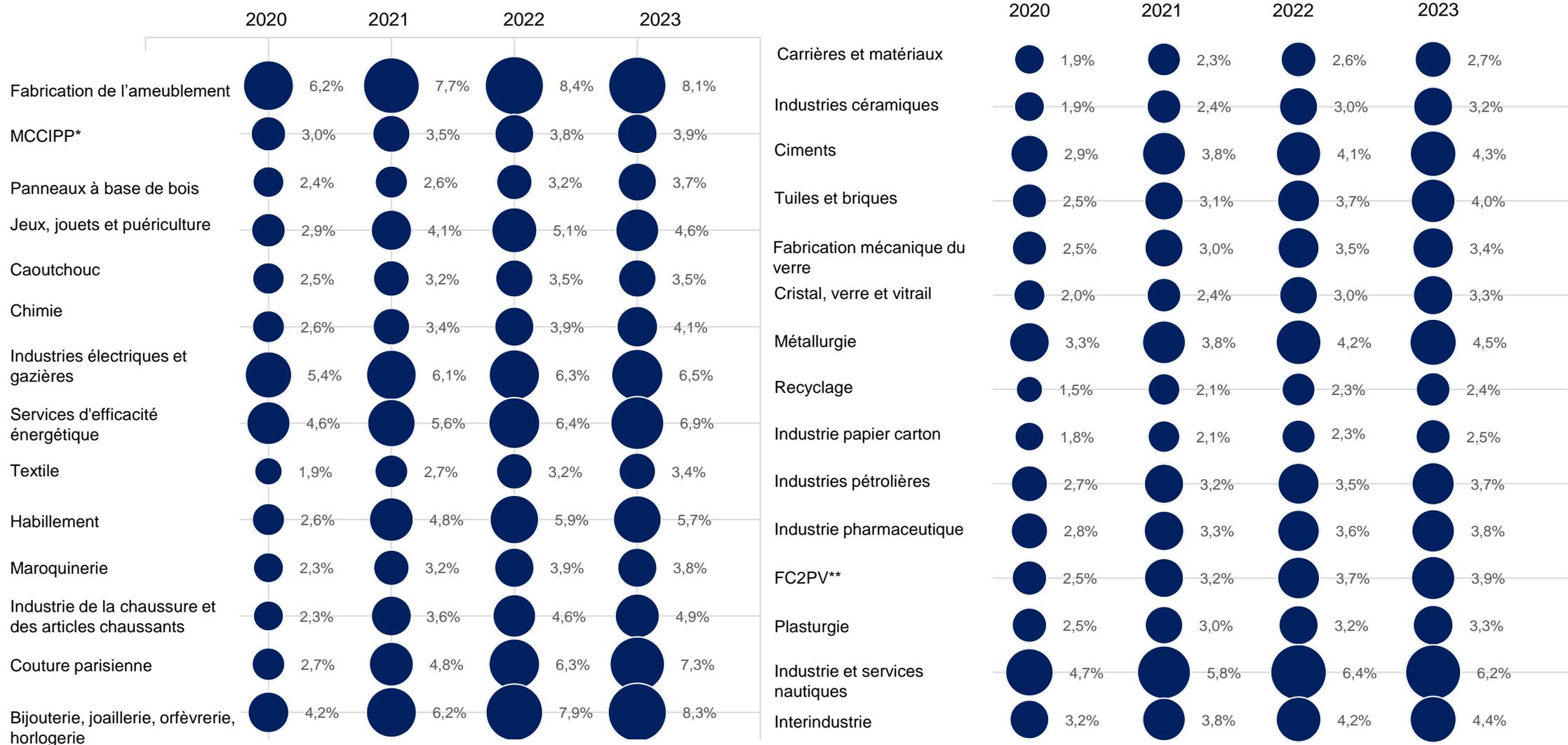
*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



La part d'alternants parmi les salariés

Part de l'effectif total d'apprentis sur l'emploi salarié de la branche par an



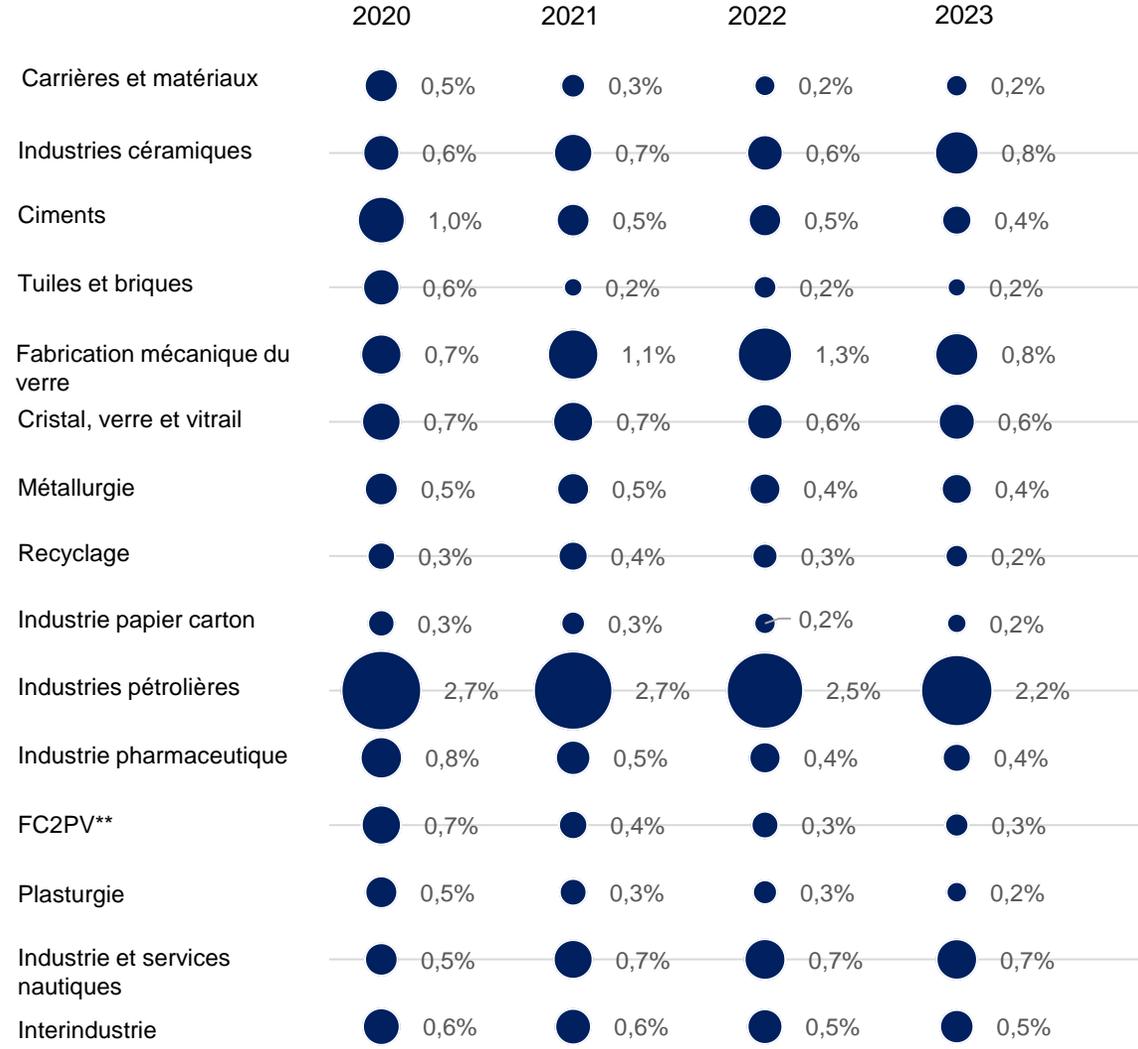
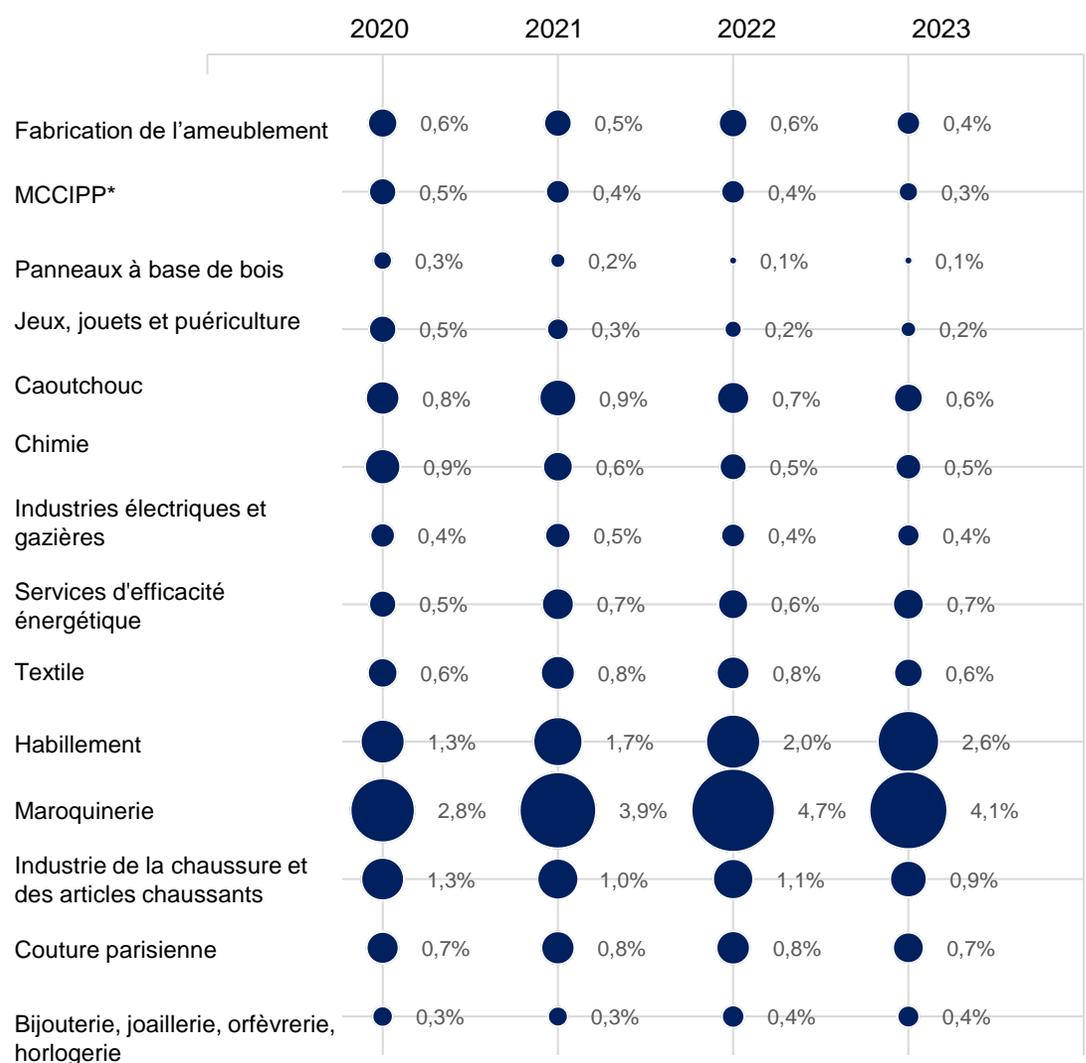
*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



La part d'alternants parmi les salariés

Part de l'effectif total d'alternants en contrat de professionnalisation sur l'emploi salarié de la branche par an



*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



02

A. Les effectifs d'alternants dans l'interindustrie

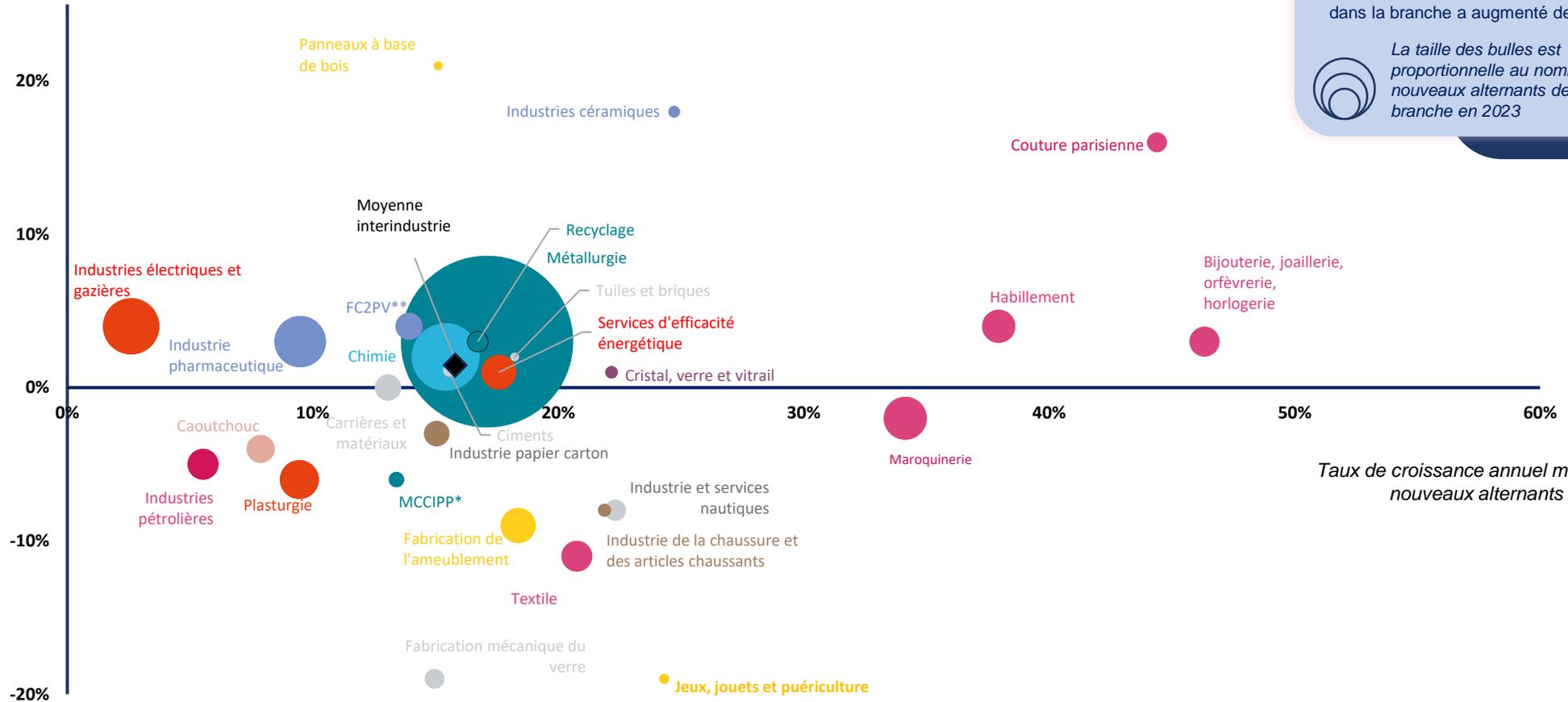
**B. Les nouveaux alternants
dans l'interindustrie**

Les nouveaux alternants dans l'interindustrie

Les nouveaux alternants dans l'interindustrie Dynamique de l'évolution 2022-2023 par rapport à l'évolution 2020-2022

Sources: OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Evolution des nouveaux alternants entre 2022 et 2023



CLÉS DE LECTURE

- Le taux de croissance annuel moyen du nombre de nouveaux alternants dans la branche Couture parisienne a été de +44% entre 2020 et 2022. Entre 2022 et 2023, le nombre de nouveaux alternants dans la branche a augmenté de +16%.

La taille des bulles est proportionnelle au nombre de nouveaux alternants de la branche en 2023

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes ;

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Taux de croissance annuel moyen du nombre de nouveaux alternants 2020-2022



Les nouveaux alternants dans l'interindustrie

Les nouveaux alternants dans l'interindustrie – Dynamique de l'évolution 2022-2023 par rapport à l'évolution 2020-2022

**MCCIPP :
Menuiseries,
charpentes et
constructions
industrialisées et
portes planes*

***FC2PV :
Fabrication et
commerce des
produits à usage
pharmaceutique
parapharmaceuti
que et vétérinaire*

*Les nouveaux
alternants des
établissements
sans convention
collective ne sont
pas affichés. Ils
sont cependant
comptabilisés
dans le total
général.*

Branche professionnelle	Nombre de nouveaux alternants en 2023	Répartition des nouveaux alternants par branche en 2023	Evolution du nombre de nouveaux alternants 2022-2023	Taux de croissance annuel moyen du nombre de nouveaux alternants 2020-2022
Fabrication de l'ameublement	2 080	2%	-9%	+18%
MCCIPP*	400	0%	-6%	+13%
Panneaux à base de bois	128	0%	+21%	+15%
Jeux, jouets et puériculture	166	0%	-19%	+24%
Caoutchouc	1 334	1%	-4%	+8%
Chimie	7 778	8%	+2%	+15%
Industries électriques et gazières	5 405	6%	+4%	+3%
Services d'efficacité énergétique	2 056	2%	+1%	+18%
Textile	1 611	2%	-11%	+21%
Habillement	1 868	2%	+4%	+38%
Maroquinerie	3 144	3%	-2%	+34%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	283	0%	-8%	+22%
Couture parisienne	656	1%	+16%	+44%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	1 515	2%	+3%	+46%
Carrières et matériaux	1 172	1%	0%	+13%
Industries céramiques	232	0%	+18%	+25%
Ciments	217	0%	+1%	+16%
Tuiles et briques	125	0%	+2%	+18%
Fabrication mécanique du verre	651	1%	-19%	+15%
Cristal, verre et vitrail	266	0%	+1%	+22%
Métallurgie	50 265	53%	+3%	+17%
Recyclage	722	1%	+3%	+17%
Industrie papier carton	1 094	1%	-3%	+15%
Industries pétrolières	1 619	2%	-5%	+6%
Industrie pharmaceutique	4 500	5%	+3%	+9%
FC2PV**	1 239	1%	+4%	+14%
Plasturgie	2 578	3%	-6%	+9%
Industrie et services nautiques	759	1%	-8%	+22%
Total général	95 233	100%	+1%	+16%

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

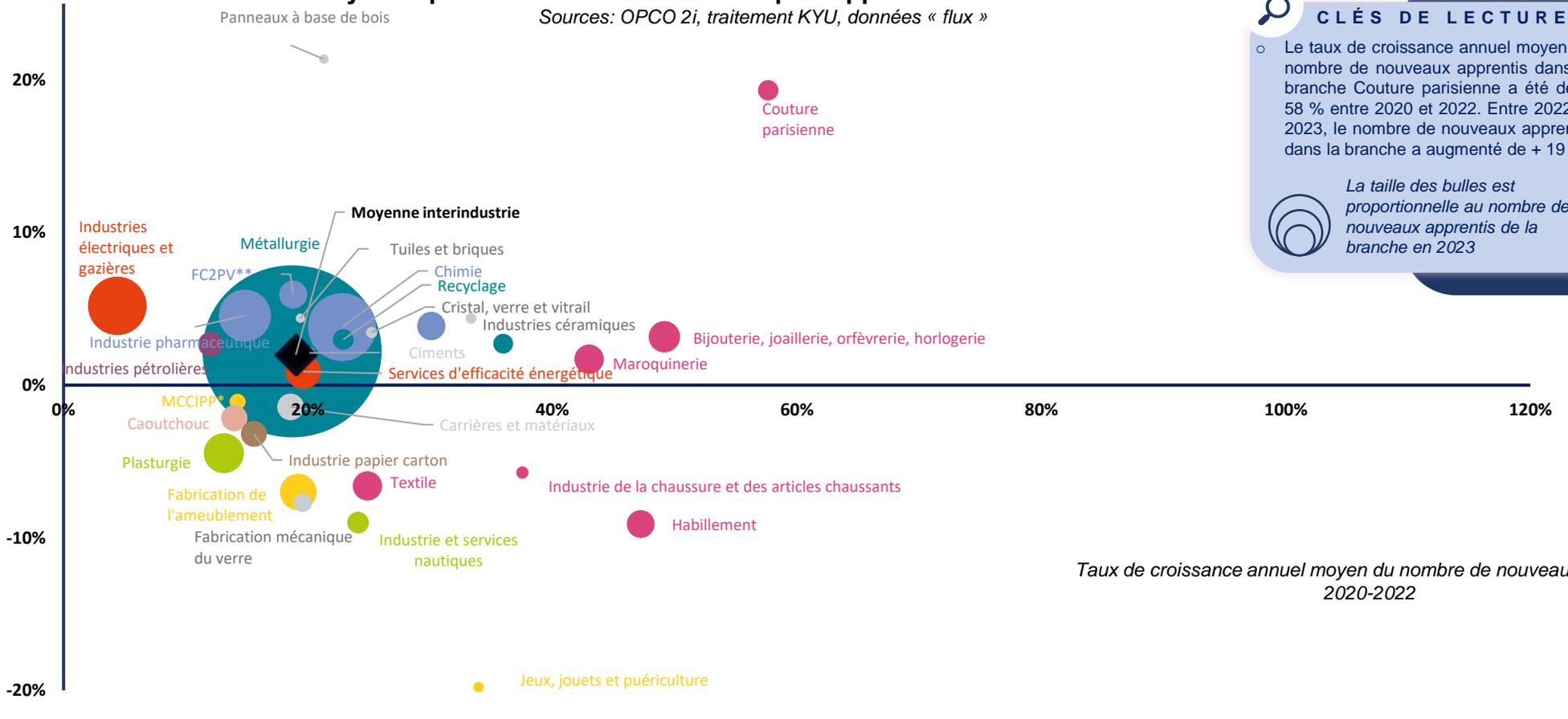


Les nouveaux alternants dans l'interindustrie

Evolution des nouveaux apprentis entre 2022 et 2023

Les nouveaux apprentis dans l'interindustrie Dynamique de l'évolution 2022-2023 par rapport à l'évolution 2020-2022

Sources: OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



CLÉS DE LECTURE

- Le taux de croissance annuel moyen du nombre de nouveaux apprentis dans la branche Couture parisienne a été de + 58 % entre 2020 et 2022. Entre 2022 et 2023, le nombre de nouveaux apprentis dans la branche a augmenté de + 19 %.

La taille des bulles est proportionnelle au nombre de nouveaux apprentis de la branche en 2023

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes ;
 **FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Taux de croissance annuel moyen du nombre de nouveaux apprentis 2020-2022



Les nouveaux alternants dans l'interindustrie

Les nouveaux apprentis dans l'interindustrie – Dynamique de l'évolution 2022-2023 par rapport à l'évolution 2020-2022

**MCCIIP :
Menuiseries,
charpentes et
constructions
industrialisées et
portes planes*

***FC2PV :
Fabrication et
commerce des
produits à usage
pharmaceutique
parapharmaceuti
que et vétérinaire*

*Les nouveaux
alternants des
établissements
sans convention
collective ne sont
pas affichés. Ils
sont cependant
comptabilisés
dans le total
général.*

Branche professionnelle	Nombre de nouveaux apprentis en 2023	Répartition des nouveaux apprentis par branche en 2023	Evolution du nombre de nouveaux apprentis 2022-2023	Taux de croissance annuel moyen du nombre de nouveaux apprentis 2020-2022
Fabrication de l'ameublement	1940	2%	-7%	19%
MCCIIP*	364	0%	-1%	14%
Panneaux à base de bois	125	0%	+21%	21%
Jeux, jouets et puériculture	154	0%	-20%	34%
Caoutchouc	995	1%	-2%	14%
Chimie	6811	8%	+4%	23%
Industries électriques et gazières	5039	6%	+5%	4%
Services d'efficacité énergétique	1810	2%	1%	20%
Textile	1245	2%	-7%	25%
Habillement	1119	1%	-9%	47%
Maroquinerie	1254	2%	+2%	43%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	214	0%	-6%	38%
Couture parisienne	599	1%	+19%	58%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	1430	2%	+3%	49%
Carrières et matériaux	1038	1%	-1%	19%
Industries céramiques	167	0%	+4%	33%
Ciments	193	0%	+2%	20%
Tuiles et briques	119	0%	+4%	19%
Fabrication mécanique du verre	479	1%	-8%	20%
Cristal, verre et vitrail	180	0%	+3%	25%
Métallurgie	43381	54%	+3%	19%
Recyclage	619	1%	+3%	23%
Industrie papier carton	971	1%	-3%	16%
Industries pétrolières	880	1%	+3%	12%
Industrie pharmaceutique	3967	5%	+5%	15%
FC2PV**	1142	1%	+6%	19%
Plasturgie	2336	3%	-4%	13%
Industrie et services nautiques	667	1%	-9%	24%
Total général	80 507	100%	+2%	19%

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Les nouveaux alternants dans l'interindustrie

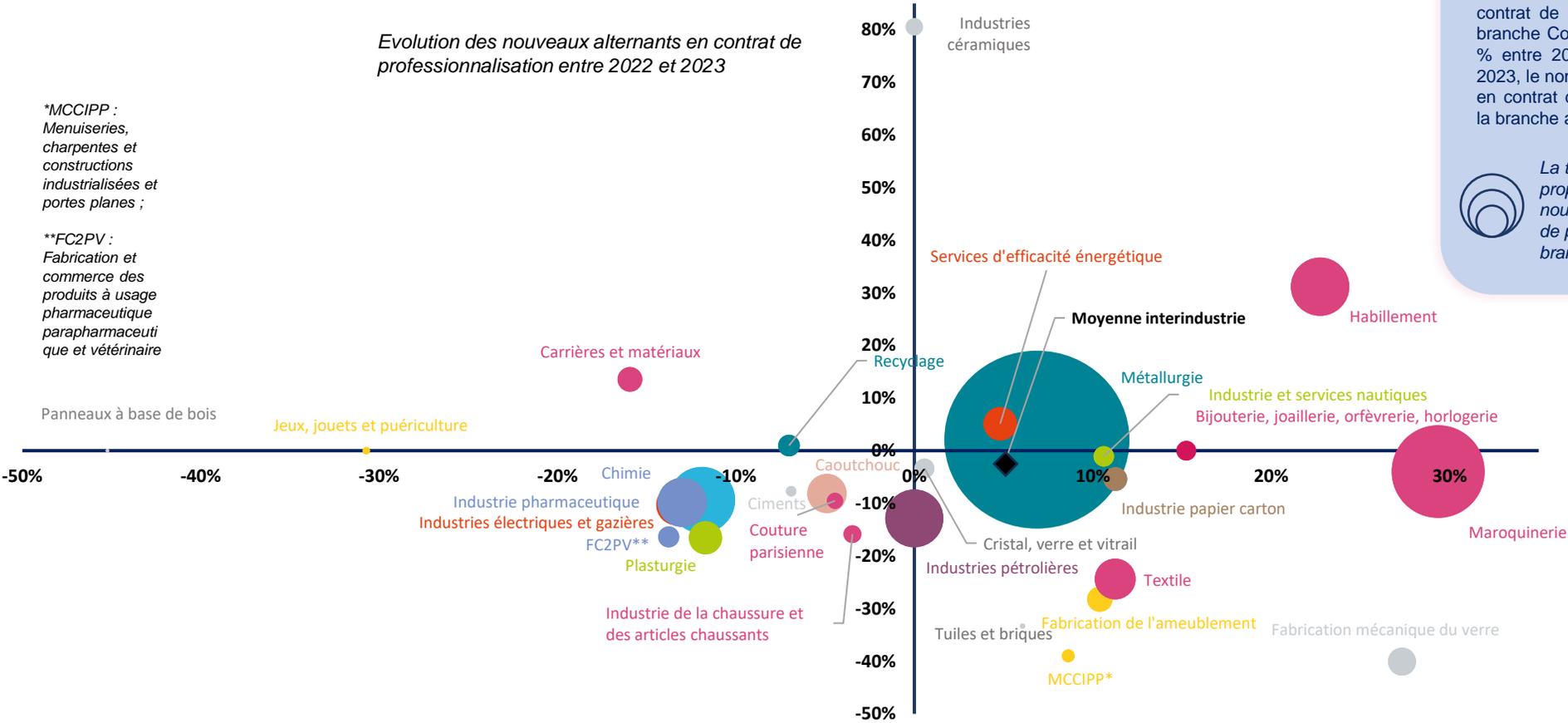
Les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation dans l'interindustrie Dynamique de l'évolution 2022-2023 par rapport à l'évolution 2020-2022

Sources: OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

CLÉS DE LECTURE

- Le taux de croissance annuel moyen du nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation dans la branche Couture parisienne a été de -4 % entre 2020 et 2022. Entre 2022 et 2023, le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation dans la branche a diminué de -4 %.

La taille des bulles est proportionnelle au nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation de la branche en 2023



*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes ;
**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Taux de croissance annuel moyen du nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation entre 2020 et 2022



Les nouveaux alternants dans l'interindustrie

Les nouveaux alternants dans l'interindustrie – Dynamique de l'évolution 2022-2023 par rapport à l'évolution 2020-2022

Branche professionnelle	Nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation en 2023	Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par branche en 2023	Evolution du nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation 2022-2023	Taux de croissance annuel moyen du nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation 2020-2022
Fabrication de l'ameublement	140	1%	-28%	10%
MCCIPP*	36	0%	-39%	9%
Panneaux à base de bois	3	0%	0%	-45%
Jeux, jouets et puériculture	12	0%	0%	-31%
Caoutchouc	339	2%	-8%	-5%
Chimie	967	7%	-9%	-12%
Industries électriques et gazières	366	2%	-10%	-13%
Services d'efficacité énergétique	246	2%	+5%	5%
Textile	366	2%	-24%	11%
Habillement	749	5%	+31%	23%
Maroquinerie	1890	13%	-4%	29%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	69	0%	-16%	-3%
Couture parisienne	57	0%	-10%	-4%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	85	1%	0%	15%
Carrières et matériaux	134	1%	+14%	-16%
Industries céramiques	65	0%	+81%	0%
Ciments	24	0%	-8%	-7%
Tuiles et briques	6	0%	-33%	6%
Fabrication mécanique du verre	172	1%	-40%	+27%
Cristal, verre et vitrail	86	1%	-3%	+1%
Métallurgie	6884	47%	+2%	8%
Recyclage	103	1%	+1%	-7%
Industrie papier carton	123	1%	-5%	11%
Industries pétrolières	739	5%	-13%	0%
Industrie pharmaceutique	533	4%	-10%	-13%
FC2PV**	97	1%	-16%	-14%
Plasturgie	242	2%	-17%	-12%
Industrie et services nautiques	92	1%	-1%	11%
Total général	14 726	100%	-3%	5%

*MCCIPP :
Menuiseries,
charpentes et
constructions
industrialisées et
portes planes

**FC2PV :
Fabrication et
commerce des
produits à usage
pharmaceutique
parapharmaceuti
que et vétérinaire

Les nouveaux
alternants des
établissements
sans convention
collective ne sont
pas affichés. Ils
sont cependant
comptabilisés
dans le total
général.

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



03

Le profil des alternants

03

A. L'âge des nouveaux alternants

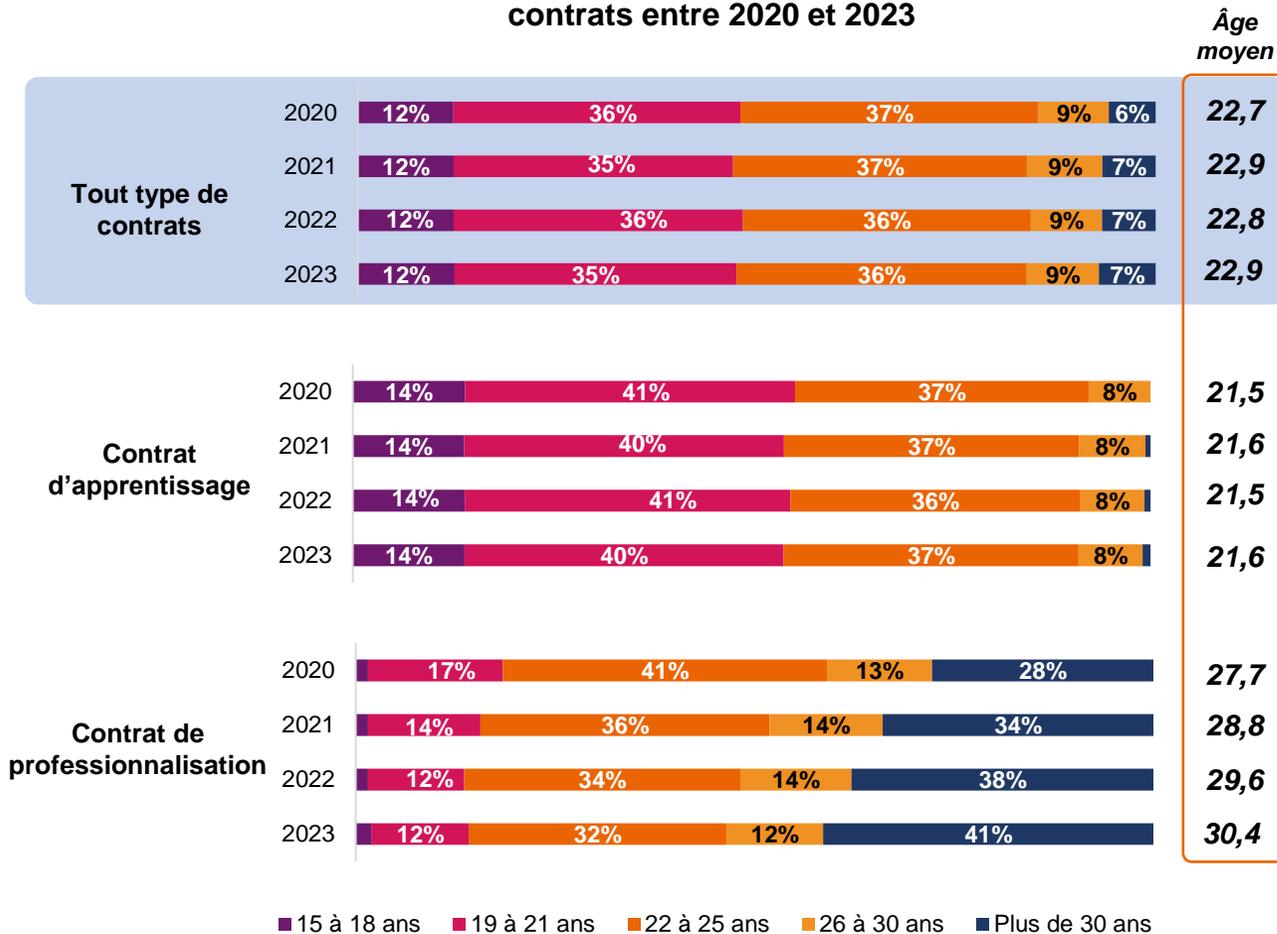
B. Le genre des nouveaux alternants

C. La géographie des nouveaux alternants

D. Le niveau des nouveaux alternants à l'entrée en formation

E. Le handicap parmi les nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants par âge et type de contrats entre 2020 et 2023



Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

De nouveaux alternants plus âgés en moyenne dans l'interindustrie

- Alors que 30 % des nouveaux apprentis ont moins de 19 ans tous secteurs confondus (source : Dares, 2023), ils ne sont que 14 % dans l'interindustrie. Par ailleurs, 37 % des nouveaux apprentis ont entre 22 et 25 ans dans l'interindustrie contre seulement 25 % des nouveaux apprentis tous secteurs confondus.
- Selon la Dares 22 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation ont moins de 22 ans tous secteurs confondus en 2022, et 14 % dans l'interindustrie.

Un léger vieillissement des nouveaux alternants portés par les contrats de professionnalisation

- L'âge moyen des nouveaux alternants de l'interindustrie a légèrement augmenté puisqu'il est passé de 22,7 ans à 22,9 ans en 3 ans.
- Cette dynamique est portée par le vieillissement des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation dont l'âge moyen a augmenté de près de 3 ans entre 2020 et 2023. Cette évolution est similaire à celle observée tous secteurs confondus puisque la part des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation de 30 ans et plus a augmenté de +13 points entre 2020 et 2022 (+10 points dans l'interindustrie).
- À l'inverse, l'âge moyen des nouveaux apprentis demeure stable à 21,6 ans dans l'interindustrie, une évolution similaire à celle observable tous secteurs confondus.

Des structures d'âge qui varient, plutôt autour de 22-25 ans

- En 2023, 35 % des nouveaux alternants ont entre 19 et 21 ans, et 36 % ont entre 22 et 25 ans. Ces proportions peuvent cependant varier assez fortement d'une branche à l'autre.
- Certaines **branches recrutent des nouveaux alternants en moyenne plus âgés**, notamment celles ayant davantage recours aux contrats de professionnalisation. Ainsi, la part des nouveaux alternants de plus de 30 ans est particulièrement élevée au sein des branches Maroquinerie (34 %), Habillement (25 %) et dans une moindre mesure les branches Industrie de la chaussure et des articles chaussants (17 %), Cristal, verre et vitrail (15 %), Industries céramiques (14 %) et Textile (14 %).
- Les nouveaux alternants de 18 ans ou moins (12 % du total dans l'interindustrie) sont surreprésentés dans les branches MCCIPP* et Industrie et services nautiques (31 % chacune), Fabrication de l'ameublement (29 %), Carrières et matériaux (25 %) et Panneaux à base de bois (20 %).
- La répartition par âge est plutôt corrélée aux niveaux visés dans chaque branche professionnelle. Ainsi, la part des 15-18 ans est particulièrement élevée dans des branches qui ont massivement recours à l'alternance sur des CAP et Bac professionnels (niveaux 3 et 4) alors que les branches avec les parts de 22-25 ans les plus élevées mobilisent plutôt l'alternance sur du niveau 7 : Industrie pharmaceutique et Industries pétrolières (57 % chacune), Chimie (51 %), FC2PV (49 %) – à l'exception notable des branches Couture parisienne (62 % de 22 à 25 ans).

Des profils de nouveaux apprentis similaires d'une branche à l'autre

La structure par âge des nouveaux apprentis par branche est similaire à celle des nouveaux alternants – avec une plus forte proportion sur les premières classes d'âge – à l'exception des branches qui mobilisent fortement les contrats de professionnalisation, pour qui les évolutions sont plus notables.

Dans la branche Maroquinerie, la part des 22 à 25 ans passe ainsi à 46 % des nouveaux apprentis (+18 points par rapport aux nouveaux alternants).

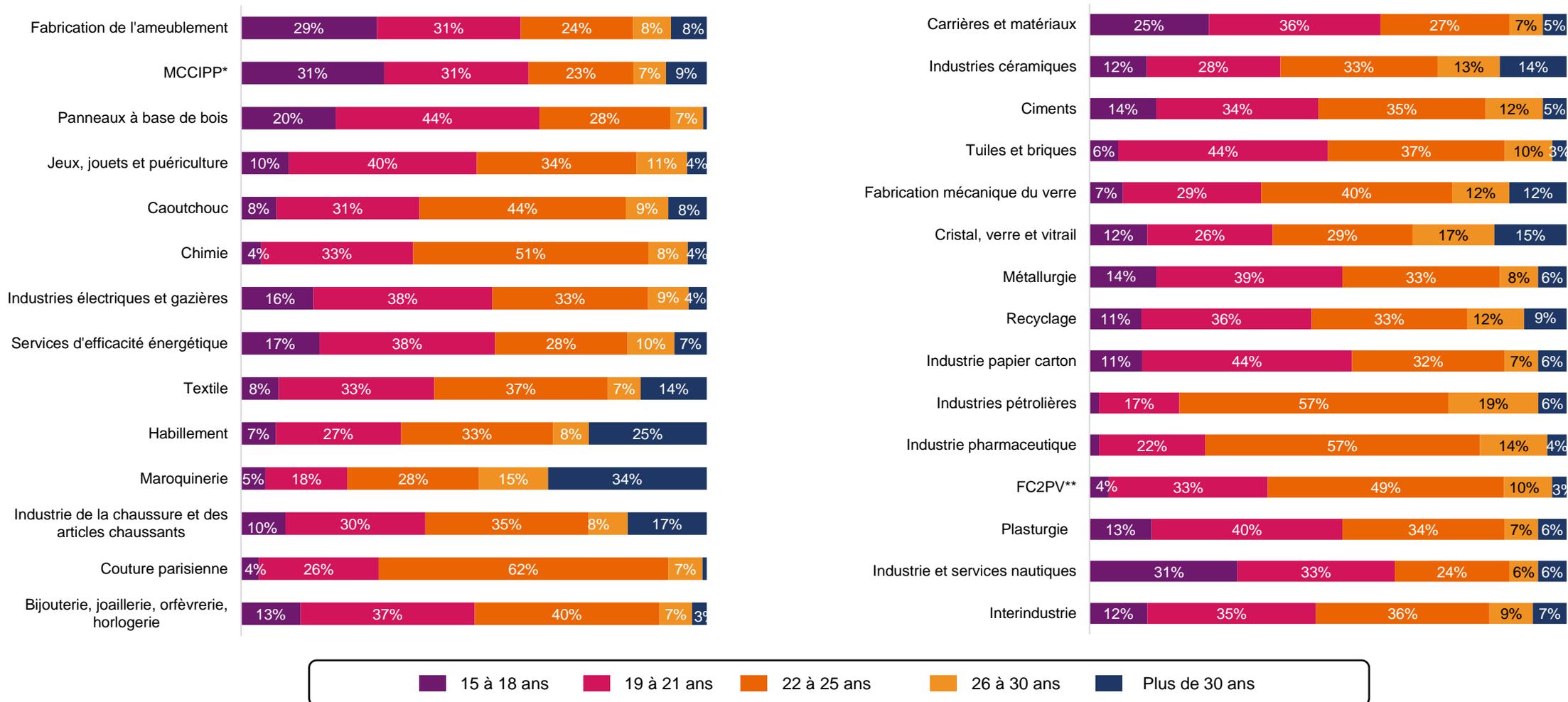
Un vieillissement généralisé des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation

Alors que l'âge moyen des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation était de 27,7 ans en 2020, il est de 30,4 ans en 2023.

- Alors que 41 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation avaient plus de 30 ans dans l'interindustrie, cette proportion n'est que de 9 % dans la branche Couture parisienne et de 12 % dans la branche Industries pétrolières.
- Ces proportions s'expliquent par un recours fort aux contrats de professionnalisation sur des formations non éligibles à l'apprentissage. La mobilisation du contrat de professionnalisation se fait ainsi indépendamment de l'âge des alternants.
- En dehors de cette exception, la part des plus de 30 ans est comprise entre 29 % (branche Chimie) et 64 % (Industrie de la chaussure et des articles chaussants).

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

Répartition des nouveaux alternants de l'année 2023 par branche et par tranche d'âge



*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

L'âge des nouveaux alternants

L'âge des nouveaux alternants par branche en 2023

Branche professionnelle	15 à 18 ans		19 à 21 ans		22 à 25 ans		26 à 30 ans		Plus de 30 ans	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	607	29%	642	31%	501	24%	170	8%	160	8%
MCCIPP*	123	31%	124	31%	90	23%	28	7%	35	9%
Panneaux à base de bois	26	20%	56	44%	36	28%	9	7%	1	1%
Jeux, jouets et puériculture	17	10%	67	40%	57	34%	18	11%	7	4%
Caoutchouc	101	8%	410	31%	591	44%	122	9%	110	8%
Chimie	336	4%	2 538	33%	3 929	51%	657	8%	318	4%
Industries électriques et gazières	839	16%	2 078	38%	1 808	33%	469	9%	211	4%
Services d'efficacité énergétique	346	17%	775	38%	585	28%	207	10%	143	7%
Textile	130	8%	538	33%	601	37%	113	7%	229	14%
Habillement	140	7%	502	27%	610	33%	143	8%	473	25%
Maroquinerie	165	5%	554	18%	888	28%	465	15%	1 072	34%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	27	10%	85	30%	99	35%	24	8%	48	17%
Couture parisienne	25	4%	169	26%	408	62%	48	7%	6	1%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	194	13%	566	37%	601	40%	106	7%	48	3%
Carrières et matériaux	287	25%	426	36%	314	27%	81	7%	54	5%
Industries céramiques	28	12%	65	28%	77	33%	30	13%	32	14%
Ciments	31	14%	73	34%	75	35%	27	12%	11	5%
Tuiles et Briques	8	6%	55	44%	46	37%	12	10%	4	3%
Fabrication mécanique du verre	44	7%	186	29%	261	40%	81	12%	79	12%
Cristal, verre et vitrail	33	12%	69	26%	77	29%	46	17%	41	15%
Métallurgie	7 260	14%	19 439	39%	16 544	33%	3 986	8%	3 036	6%
Recyclage	80	11%	258	36%	235	33%	87	12%	62	9%
Industrie papier carton	116	11%	482	44%	352	32%	77	7%	67	6%
Industries pétrolières	29	2%	270	17%	920	57%	305	19%	95	6%
Industrie pharmaceutique	111	2%	1 003	22%	2 557	57%	633	14%	196	4%
FC2PV**	54	4%	412	33%	602	49%	129	10%	42	3%
Plasturgie	328	13%	1 034	40%	872	34%	193	7%	151	6%
Industrie et services nautiques	237	31%	254	33%	180	24%	42	6%	46	6%
Total général	11 808	12%	33 701	35%	34 500	36%	8 404	9%	6 820	7%

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux » ; *MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes ; **FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



L'âge des nouveaux alternants

Evolution et répartition des nouveaux alternants par branche et par tranche d'âge entre 2022 et 2023

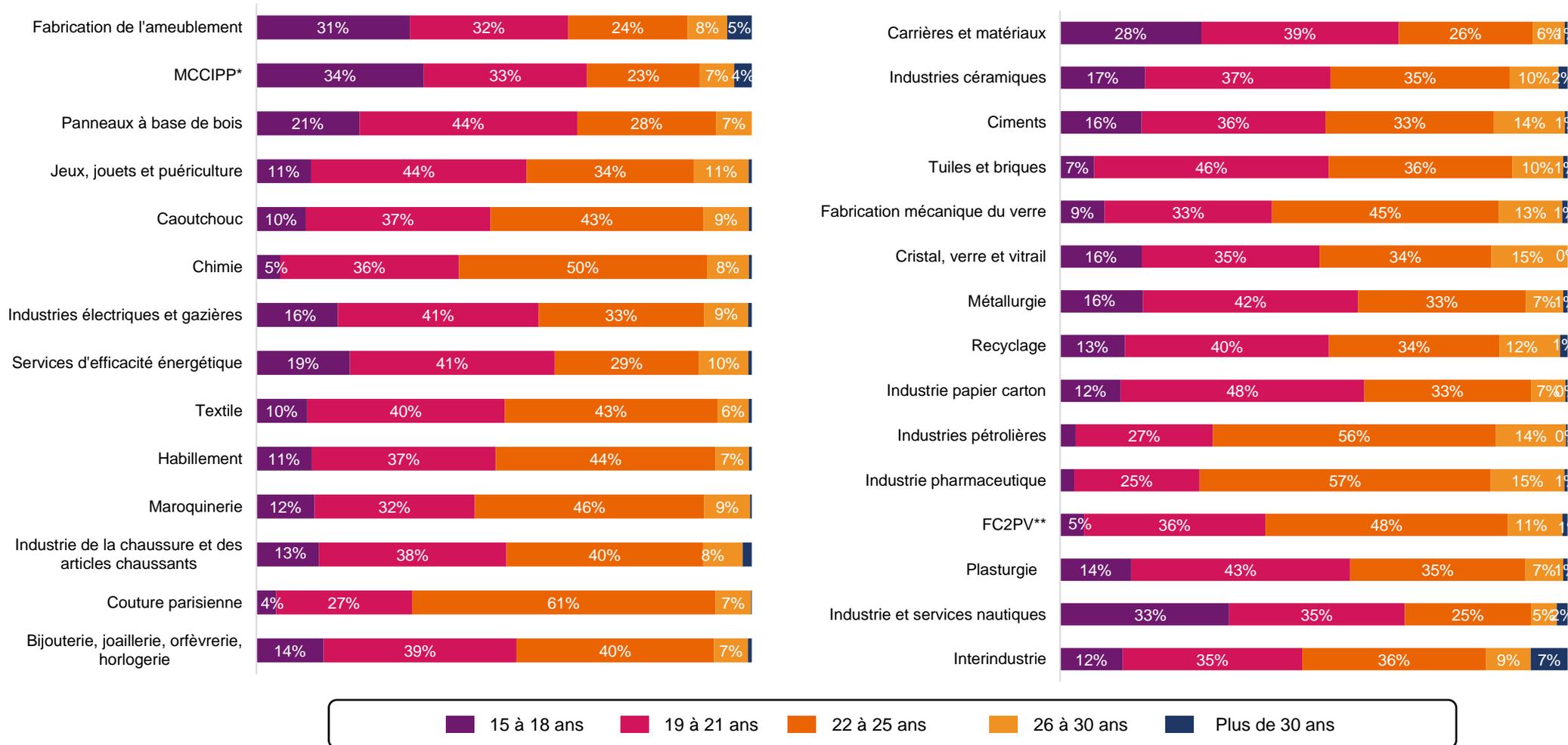
Branche professionnelle	15 à 18 ans		19 à 21 ans		22 à 25 ans		26 à 30 ans		Plus de 30 ans	
	Part en 2022	Part en 2023	Part en 2022	Part en 2023						
Fabrication de l'ameublement	26%	29 %	33%	31 %	24%	24 %	10%	8 %	7%	8 %
MCCIPP*	25%	30 %	35%	31 %	23%	23 %	8%	7 %	9%	9 %
Panneaux à base de bois	17%	21 %	43%	44 %	30%	29 %	9%	6 %	2%	1 %
Jeux, jouets et puériculture	8%	10 %	36%	40 %	44%	35 %	8%	11 %	3%	4 %
Caoutchouc	7%	8 %	33%	31 %	43%	44 %	10%	9 %	7%	8 %
Chimie	4%	4 %	34%	33 %	49%	51 %	9%	8 %	4%	4 %
Industries électriques et gazières	15%	16 %	38%	38 %	33%	33 %	9%	9 %	4%	4 %
Services d'efficacité énergétique	16%	17 %	41%	38 %	29%	29 %	9%	10 %	6%	7 %
Textile	9%	8 %	31%	33 %	36%	37 %	10%	7 %	14%	14 %
Habillement	7%	7 %	32%	27 %	35%	32 %	8%	8 %	18%	26 %
Maroquinerie	5%	5 %	17%	18 %	27%	28 %	15%	15 %	35%	34 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	9%	10 %	30%	30 %	35%	35 %	9%	8 %	17%	17 %
Couture parisienne	3%	4 %	25%	26 %	63%	62 %	8%	7 %	1%	1 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	12%	13 %	37%	37 %	41%	40 %	7%	7 %	3%	3 %
Carrières et matériaux	24%	25 %	37%	36 %	26%	27 %	9%	7 %	4%	5 %
Industries céramiques	9%	11 %	34%	29 %	33%	33 %	15%	13 %	9%	14 %
Ciments	14%	14 %	33%	34 %	38%	34 %	12%	12 %	3%	5 %
Tuiles et Briques	15%	7 %	40%	45 %	36%	35 %	7%	10 %	3%	3 %
Fabrication mécanique du verre	6%	7 %	31%	29 %	37%	40 %	11%	12 %	14%	12 %
Cristal, verre et vitrail	14%	13 %	27%	26 %	33%	29 %	11%	17 %	15%	16 %
Métallurgie	15%	14 %	40%	39 %	33%	33 %	8%	8 %	5%	6 %
Recyclage	11%	11 %	34%	36 %	35%	33 %	11%	12 %	9%	9 %
Industrie papier carton	13%	10 %	42%	44 %	31%	32 %	8%	7 %	6%	6 %
Industries pétrolières	1%	2 %	13%	16 %	58%	57 %	21%	19 %	6%	6 %
Industrie pharmaceutique	2%	2 %	23%	22 %	58%	57 %	14%	14 %	3%	4 %
FC2PV**	4%	4 %	29%	33 %	54%	49 %	10%	10 %	3%	3 %
Plasturgie	13%	13 %	42%	40 %	32%	34 %	9%	7 %	5%	6 %
Industrie et services nautiques	35%	31 %	35%	33 %	21%	24 %	5%	6 %	4%	6 %
Total général	12%	12 %	36%	35 %	36%	36 %	9%	9 %	7%	7 %

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux » ; *MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes ; **FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



L'âge des nouveaux alternants

Répartition des nouveaux apprentis de l'année 2023 par branche et par tranche d'âge



*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



L'âge des nouveaux alternants

CAPP

L'âge des nouveaux apprentis par branche en 2023

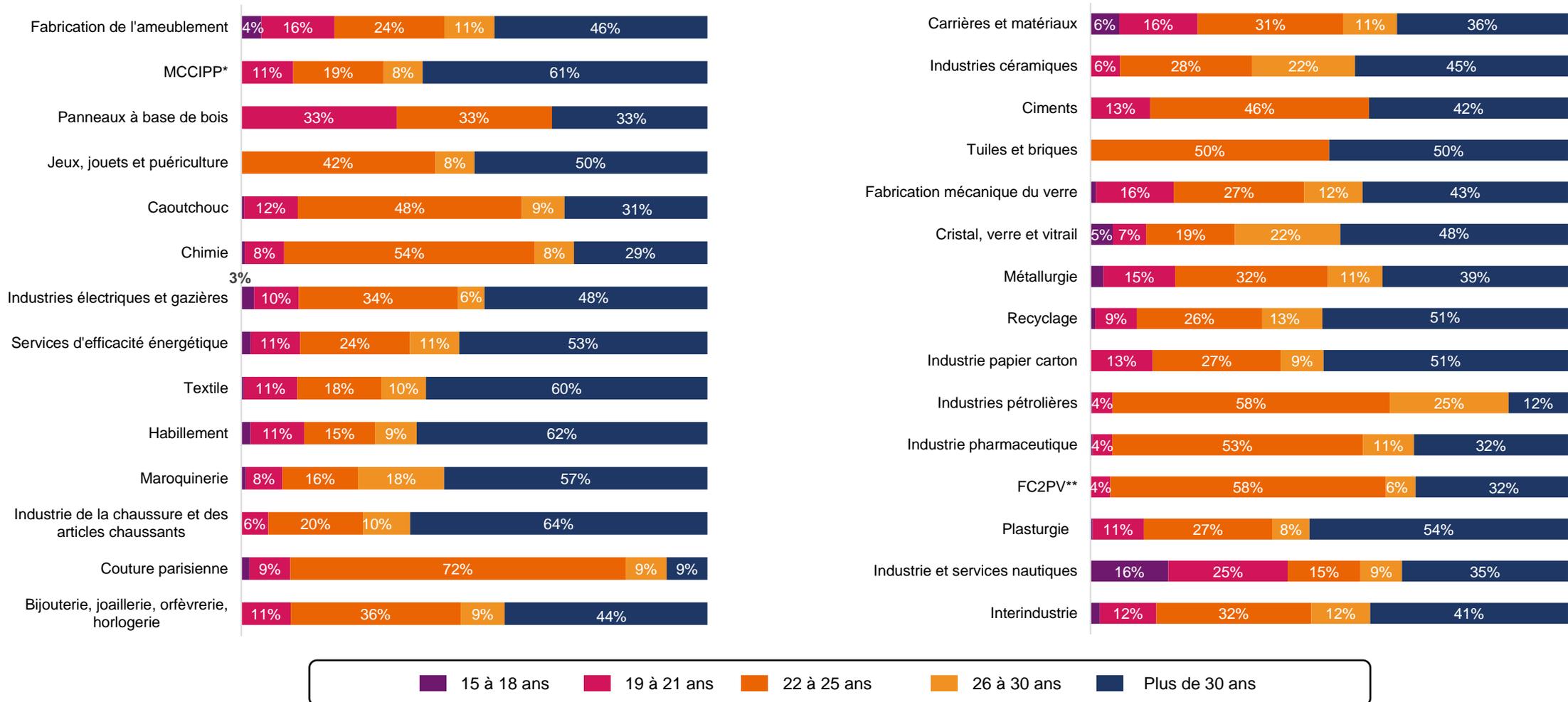
Branche professionnelle	15 à 18 ans		19 à 21 ans		22 à 25 ans		26 à 30 ans		Plus de 30 ans	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	601	31%	620	32%	468	24%	155	8%	96	5%
MCCIPP*	123	34%	120	33%	83	23%	25	7%	13	4%
Panneaux à base de bois	26	21%	55	44%	35	28%	9	7%		0%
Jeux, jouets et puériculture	17	11%	67	44%	52	34%	17	11%	1	1%
Caoutchouc	99	10%	371	37%	428	43%	91	9%	6	1%
Chimie	329	5%	2 456	36%	3 409	50%	576	8%	41	1%
Industries électriques et gazières	829	16%	2 043	41%	1 683	33%	448	9%	36	1%
Services d'efficacité énergétique	341	19%	749	41%	527	29%	181	10%	12	1%
Textile	128	10%	496	40%	535	43%	78	6%	8	1%
Habillement	125	11%	416	37%	496	44%	76	7%	6	1%
Maroquinerie	147	12%	406	32%	581	46%	116	9%	4	0%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	27	13%	81	38%	85	40%	17	8%	4	2%
Couture parisienne	24	4%	164	27%	367	61%	43	7%	1	0%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	194	14%	557	39%	570	40%	98	7%	11	1%
Carrières et matériaux	289	28%	404	39%	273	26%	66	6%	6	1%
Industries céramiques	28	17%	61	37%	59	35%	16	10%	3	2%
Ciments	31	16%	70	36%	64	33%	27	14%	1	1%
Tuiles et Briques	8	7%	55	46%	43	36%	12	10%	1	1%
Fabrication mécanique du verre	42	9%	158	33%	214	45%	60	13%	5	1%
Cristal, verre et vitrail	29	16%	63	35%	61	34%	27	15%		0%
Métallurgie	7 075	16%	18 405	42%	14 342	33%	3 200	7%	359	1%
Recyclage	79	13%	249	40%	208	34%	74	12%	9	1%
Industrie papier carton	116	12%	466	48%	319	33%	66	7%	4	0%
Industries pétrolières	27	3%	238	27%	491	56%	121	14%	3	0%
Industrie pharmaceutique	109	3%	981	25%	2 277	57%	576	15%	24	1%
FC2PV**	54	5%	408	36%	546	48%	123	11%	11	1%
Plasturgie	327	14%	1 008	43%	807	35%	174	7%	20	1%
Industrie et services nautiques	222	33%	231	35%	166	25%	34	5%	14	2%
Total général	11 522	14%	31 961	40%	29 719	37%	6 592	8%	713	1%

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux » ; *MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes ; **FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



L'âge des nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation de l'année 2023 par branche et par tranche d'âge



*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



L'âge des nouveaux alternants

L'âge des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par branche en 2023

Branche professionnelle	15 à 18 ans		19 à 21 ans		22 à 25 ans		26 à 30 ans		Plus de 30 ans	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	6	4%	22	16%	33	24%	15	11%	64	46%
MCCIPP*		0%	4	11%	7	19%	3	8%	22	61%
Panneaux à base de bois		NS	1	NS	1	NS		NS	1	NS
Jeux, jouets et puériculture		NS		NS	5	NS	1	NS	6	NS
Caoutchouc	2	1%	39	12%	163	48%	31	9%	104	31%
Chimie	7	1%	82	8%	520	54%	81	8%	277	29%
Industries électriques et gazières	10	3%	35	10%	125	34%	21	6%	175	48%
Services d'efficacité énergétique	5	2%	26	11%	58	24%	26	11%	131	53%
Textile	2	1%	42	11%	66	18%	35	10%	221	60%
Habillement	15	2%	86	11%	114	15%	67	9%	467	62%
Maroquinerie	18	1%	148	8%	307	16%	349	18%	1 068	57%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants		0%	4	6%	14	20%	7	10%	44	64%
Couture parisienne	1	2%	5	9%	41	72%	5	9%	5	9%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie		0%	9	11%	31	36%	8	9%	37	44%
Carrières et matériaux	8	6%	22	16%	41	31%	15	11%	48	36%
Industries céramiques		0%	4	6%	18	28%	14	22%	29	45%
Ciments		0%	3	13%	11	46%		0%	10	42%
Tuiles et Briques		NS		NS	3	NS		NS	3	NS
Fabrication mécanique du verre	2	1%	28	16%	47	27%	21	12%	74	43%
Cristal, verre et vitrail	4	5%	6	7%	16	19%	19	22%	41	48%
Métallurgie	185	3%	1 034	15%	2 202	32%	786	11%	2 677	39%
Recyclage	1	1%	9	9%	27	26%	13	13%	53	51%
Industrie papier carton		0%	16	13%	33	27%	11	9%	63	51%
Industries pétrolières	2	0%	32	4%	429	58%	184	25%	92	12%
Industrie pharmaceutique	2	0%	22	4%	280	53%	57	11%	172	32%
FC2PV**		0%	4	4%	56	58%	6	6%	31	32%
Plasturgie	1	0%	26	11%	65	27%	19	8%	131	54%
Industrie et services nautiques	15	16%	23	25%	14	15%	8	9%	32	35%
Total général	286	2%	1 740	12%	4 781	32%	1 812	12%	6 107	41%

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux » ; *MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes ; **FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



03

A. L'âge des nouveaux alternants

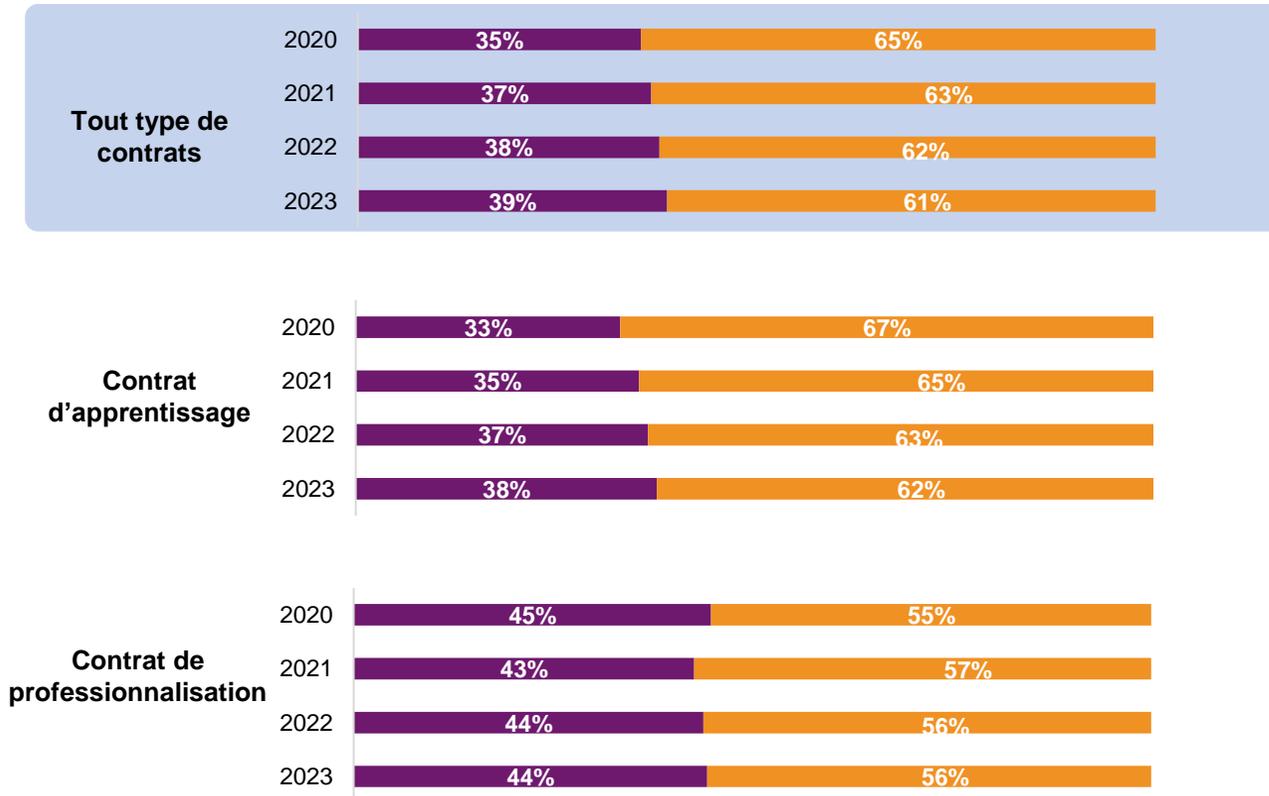
B. Le genre des nouveaux alternants

C. La géographie des nouveaux alternants

D. Le niveau des nouveaux alternants à l'entrée en formation

E. Le handicap parmi les nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants par genre et type de contrats entre 2020 et 2023



Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Femmes Hommes

Une part croissante des femmes

- 39 % des nouveaux alternants sont des femmes en 2023.
- Cette proportion est de 38 % en contrat d'apprentissage et 44 % en contrat de professionnalisation.
- Cette part est en hausse (+4 points en 4 ans) mais inférieure à la moyenne tous secteurs confondus (source : Dares, 2023).
- Cette croissance est de +5 points parmi les nouveaux apprentis. A contrario, cette part est plus élevée parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation (44 %) mais stagnante.

Une part de femmes très hétérogène, allant de 19 à 83 %

- Certaines branches sont particulièrement féminisées : Habillement (83 % des nouveaux alternants sont des femmes), Maroquinerie et Couture parisienne (79 % chacune), Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie (72 %) et Industrie de la chaussure et des articles chaussants (67 %).
- A l'inverse, la part des femmes est très mesurée dans les branches MCCIPP* (19 %), Services d'efficacité énergétique (21 %), Industrie et services nautiques (26 %), Métallurgie et Carrières et matériaux (28 % chacune).
- Entre 2022 et 2023, la part de femmes parmi les nouveaux alternants a augmenté de +1 point. Cette hausse est cependant très notable dans les branches Panneaux à base de bois et Tuiles et Briques (+8 points chacune), qui sont des branches plutôt masculines aux effectifs assez faibles. Ce constat s'applique également dans une moindre mesure à la branche Industrie et services nautiques (+3 points).
- La branche Couture, parisienne, déjà largement féminine, a vu la proportion de femmes parmi ses nouveaux alternants augmenter de +4 points.
- A contrario, les branches MCCIPP et Ciments voient leurs proportions de femmes perdre 3 points.

En apprentissage, une féminisation un peu plus marquée

- Les constats en apprentissage sont similaires à ceux tous dispositifs confondus. On constate cependant des féminisations plus marquées dans les branches concernées. La part des femmes a ainsi augmenté de +11 points dans la branche Tuiles et briques et +9 points dans la branche Panneaux à base de bois.

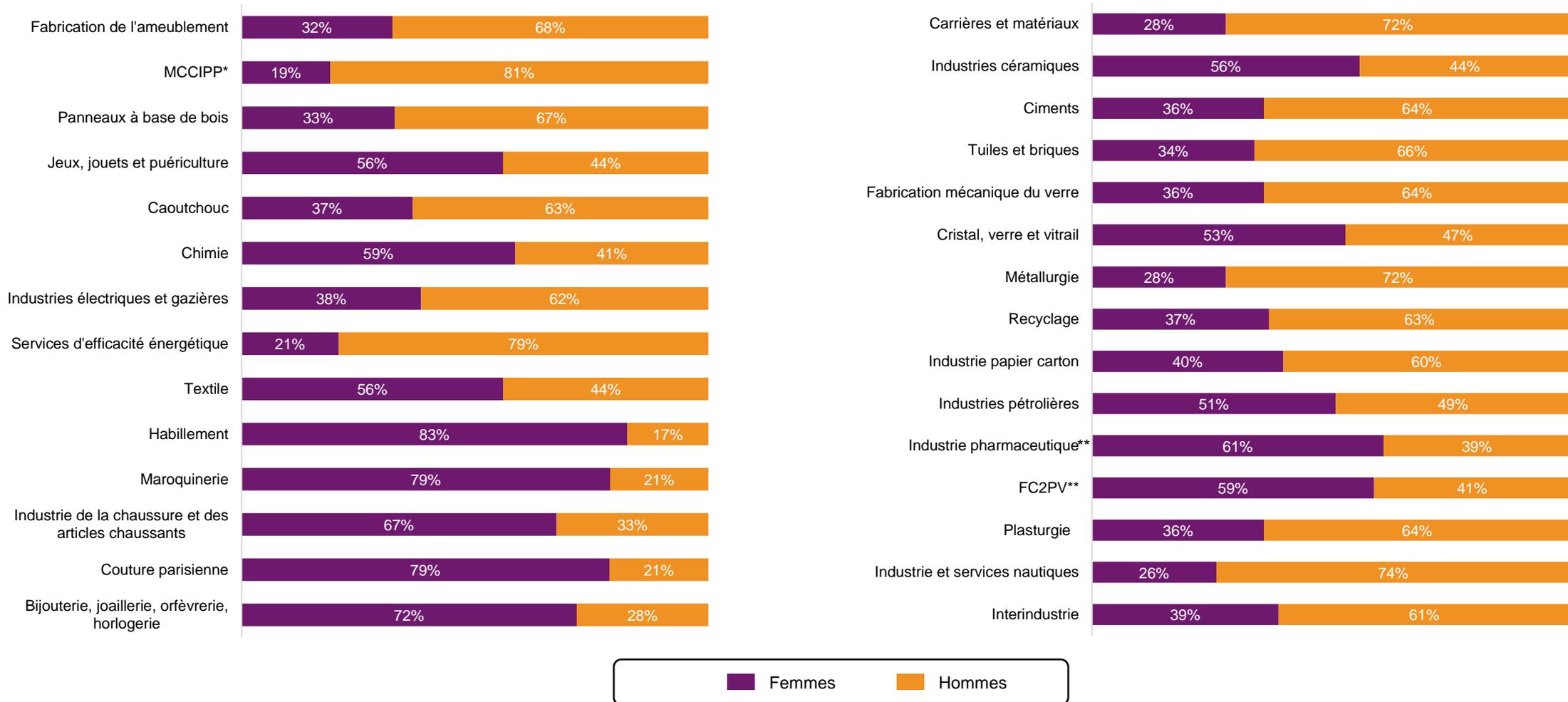
En contrat de professionnalisation, une part des femmes presque toujours plus élevée qu'en apprentissage

- La part des femmes parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation monte jusqu'à 89 % pour la branche Habillement et 84 % pour la branche Maroquinerie.
- Deux branches se distinguent par une proportion de femmes parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation largement plus élevée que tous dispositifs confondus : Industries céramiques (77 %, +21 points par rapport à tous dispositifs confondus) et Cristal, verre et vitrail (63 %, +10 points).
- Trois branches voient leur part de femmes en contrat de professionnalisation significativement inférieure à tous dispositifs confondus : la branche Caoutchouc (26 %, 11 points de moins par rapport à tous dispositifs confondus), Recyclage (30 %, -7 points) et Chimie (52 %, -7 points).

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

Le genre des nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants de l'année 2023 par branche et par genre



*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes
 **FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Femmes Hommes



Le genre des nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants par genre et par branche professionnelle en 2023

Branche professionnelle	Nouveaux alternants par genre en 2023		Répartition des nouveaux alternants par genre en 2023		Evolution de la part des femmes 2022-2023 (en points de pourcentage)
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Fabrication de l'ameublement	672	1 408	32%	68%	0
MCCIPP*	76	324	19%	81%	- 4
Panneaux à base de bois	42	86	33%	67%	+ 8
Jeux, jouets et puériculture	93	73	56%	44%	0
Caoutchouc	489	845	37%	63%	+ 1
Chimie	4 562	3 216	59%	41%	+ 2
Industries électriques et gazières	2 079	3 326	38%	62%	0
Services d'efficacité énergétique	428	1 628	21%	79%	0
Textile	903	708	56%	44%	- 1
Habillement	1 544	324	83%	17%	+ 2
Maroquinerie	2 482	662	79%	21%	+ 2
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	191	92	67%	33%	+ 2
Couture parisienne	517	139	79%	21%	+ 4
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	1 088	427	72%	28%	+ 2
Carrières et matériaux	327	845	28%	72%	+ 2
Industries céramiques	130	102	56%	44%	+ 2
Ciments	79	138	36%	64%	- 4
Tuiles et Briques	43	82	34%	66%	+ 8
Fabrication mécanique du verre	232	419	36%	64%	+ 1
Cristal, verre et vitrail	140	126	53%	47%	- 2
Métallurgie	14 068	36 197	28%	72%	+ 1
Recyclage	269	453	37%	63%	- 3
Industrie papier carton	433	661	40%	60%	+ 2
Industries pétrolières	820	799	51%	49%	+ 2
Industrie pharmaceutique	2 746	1 754	61%	39%	+ 1
FC2PV**	734	505	59%	41%	- 1
Plasturgie	927	1 651	36%	64%	+ 2
Industrie et services nautiques	196	563	26%	74%	+ 3
Total général	36 920	58 313	39%	61%	+ 1

*MCCIPP :
Menuiseries,
charpentes et
constructions
industrialisées et
portes planes

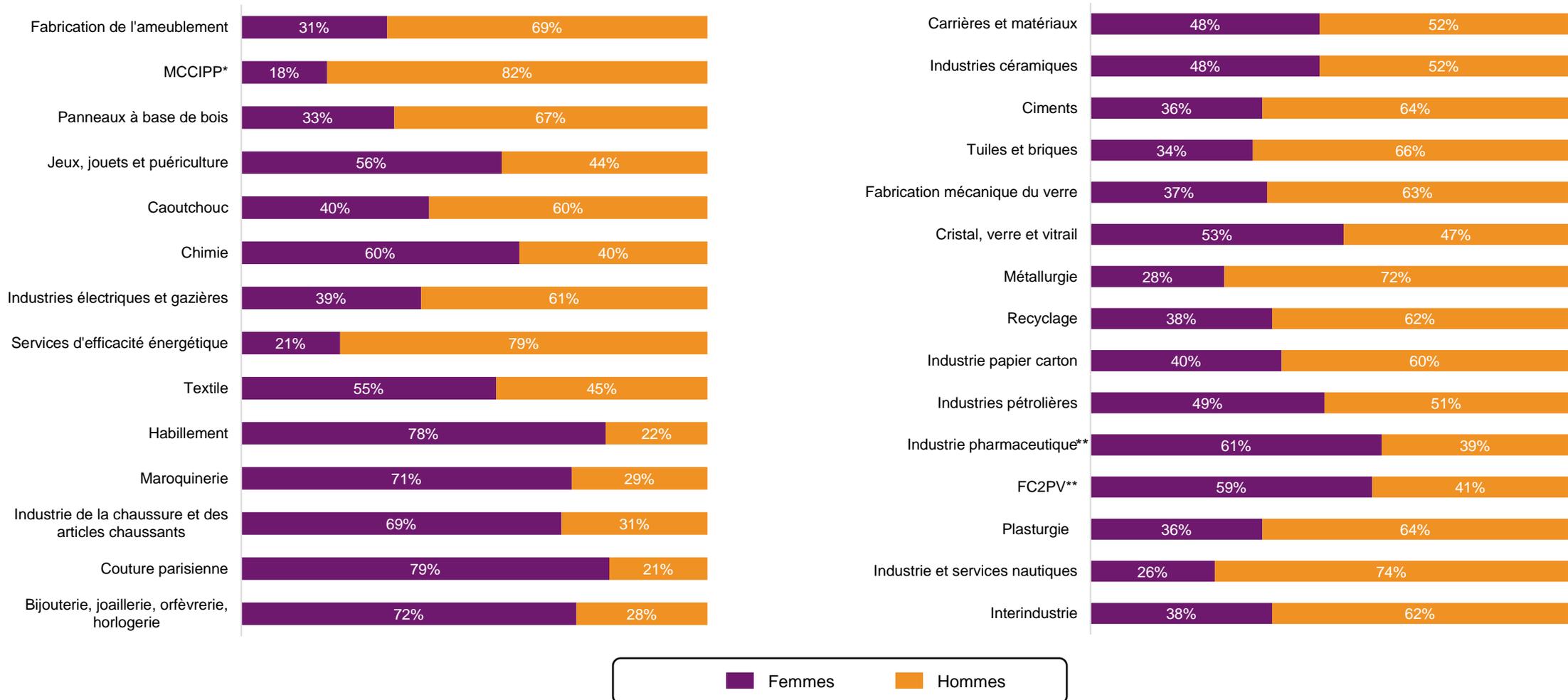
**FC2PV :
Fabrication et
commerce des
produits à usage
pharmaceutique
parapharmaceuti
que et vétérinaire

Source : OPCO 2I, traitement KYU, données « flux »



Le genre des nouveaux alternants

Répartition des nouveaux apprentis de l'année 2023 par branche et par genre



*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Le genre des nouveaux alternants

Répartition des nouveaux apprentis par genre et par branche professionnelle en 2023

Branche professionnelle	Nouveaux alternants par genre en 2023		Répartition des nouveaux alternants par genre en 2023		Evolution de la part des femmes 2022-2023 (en points de pourcentage)
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Fabrication de l'ameublement	607	1 333	31%	69%	0
MCCIPP*	67	297	18%	82%	- 4
Panneaux à base de bois	41	84	33%	67%	+ 9
Jeux, jouets et puériculture	86	68	56%	44%	+1
Caoutchouc	401	594	40%	60%	+1
Chimie	4 063	2 748	60%	40%	+ 2
Industries électriques et gazières	1 942	3 097	39%	61%	0
Services d'efficacité énergétique	384	1 426	21%	79%	0
Textile	681	564	55%	45%	0
Habillement	875	244	78%	22%	+ 1
Maroquinerie	889	365	71%	29%	+ 2
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	147	67	69%	31%	+ 4
Couture parisienne	473	126	79%	21%	+ 3
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	1 028	402	72%	28%	+ 1
Carrières et matériaux	296	742	29%	71%	+ 3
Industries céramiques	80	87	48%	52%	0
Ciments	69	124	36%	64%	- 4
Tuiles et Briques	41	78	34%	66%	+ 11
Fabrication mécanique du verre	178	301	37%	63%	0
Cristal, verre et vitrail	86	94	48%	52%	- 4
Métallurgie	12 230	31 151	28%	72%	+ 1
Recyclage	238	381	38%	62%	- 3
Industrie papier carton	388	583	40%	60%	+ 2
Industries pétrolières	435	445	49%	51%	+ 3
Industrie pharmaceutique	2 415	1 552	61%	39%	+ 1
FC2PV**	674	468	59%	41%	- 1
Plasturgie	835	1 501	36%	64%	+ 2
Industrie et services nautiques	172	495	26%	74%	+ 2
Total général	30 396	50 111	38%	62%	+ 1

*MCCIPP :
Menuiseries,
charpentes et
constructions
industrialisées et
portes planes

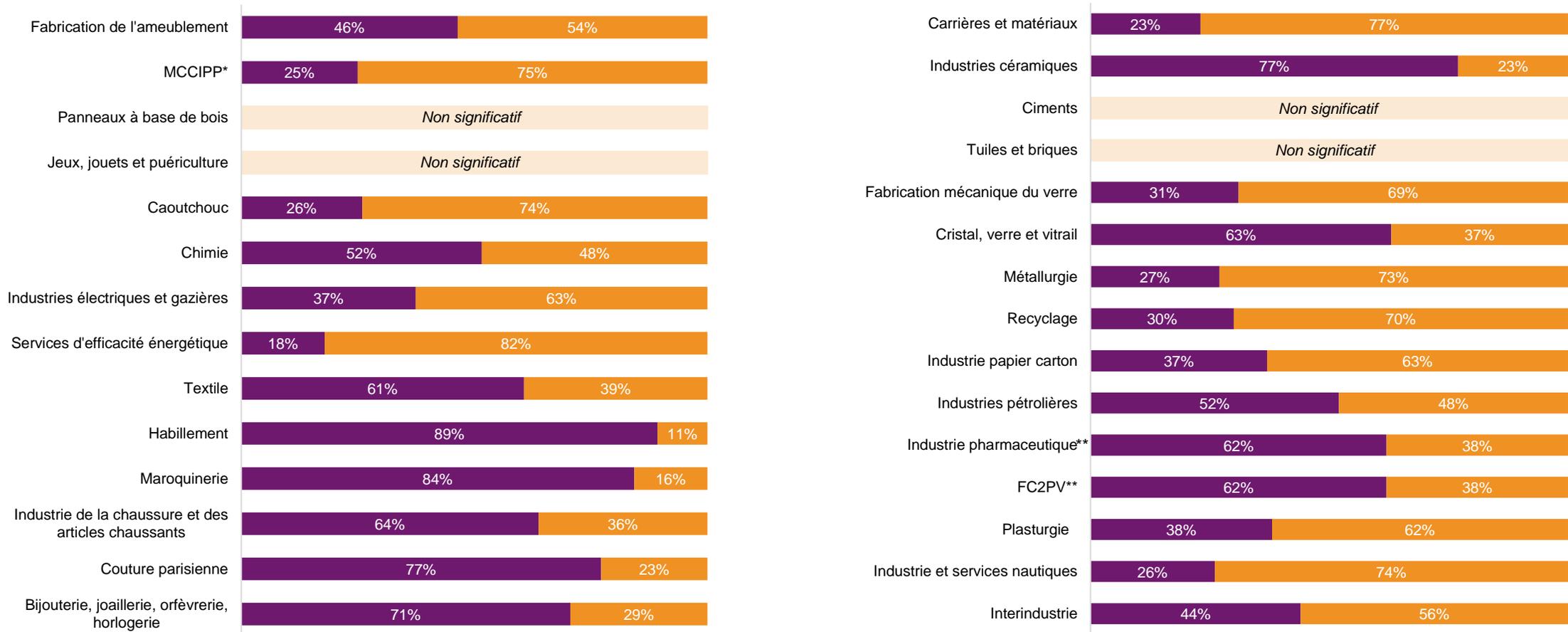
**FC2PV :
Fabrication et
commerce des
produits à usage
pharmaceutique
parapharmaceuti
que et vétérinaire

Source : OPCO 2I, traitement KYU, données « flux »



Le genre des nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation de l'année 2023 par branche et par genre



Lorsque le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation d'une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS – « non significative »



*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Le genre des nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par genre et par branche professionnelle en 2023

Branche professionnelle	Nouveaux alternants par genre en 2023		Répartition des nouveaux alternants par genre en 2023		Evolution de la part des femmes 2022-2023 (en points de pourcentage)
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Fabrication de l'ameublement	65	75	46%	54%	+13
MCCIPP*	9	27	25%	75%	- 2
Panneaux à base de bois	1	2	NS	NS	NS
Jeux, jouets et puériculture	7	5	NS	NS	NS
Caoutchouc	88	251	26%	74%	0
Chimie	499	468	52%	48%	+ 2
Industries électriques et gazières	137	229	37%	63%	+ 2
Services d'efficacité énergétique	44	202	18%	82%	+ 1
Textile	222	144	61%	39%	- 3
Habillement	669	80	89%	11%	+ 1
Maroquinerie	1 593	297	84%	16%	+ 1
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	44	25	64%	36%	- 5
Couture parisienne	44	13	77%	23%	+ 7
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	60	25	71%	29%	+ 4
Carrières et matériaux	31	103	23%	77%	- 7
Industries céramiques	50	15	77%	23%	- 1
Ciments	10	14	42%	58%	+ 3
Tuiles et Briques	2	4	NS	NS	NS
Fabrication mécanique du verre	54	118	31%	69%	0
Cristal, verre et vitrail	54	32	63%	37%	+ 1
Métallurgie	1 838	5 046	27%	73%	0
Recyclage	31	72	30%	70%	+ 2
Industrie papier carton	45	78	37%	63%	0
Industries pétrolières	385	354	52%	48%	0
Industrie pharmaceutique	331	202	62%	38%	+ 2
FC2PV**	60	37	62%	38%	+6
Plasturgie	92	150	38%	62%	+ 4
Industrie et services nautiques	24	68	26%	74%	+ 10
Total général	6 524	8 202	44%	56%	0

*MCCIPP :
Menuiseries,
charpentes et
constructions
industrialisées et
portes planes

**FC2PV :
Fabrication et
commerce des
produits à usage
pharmaceutique
parapharmaceuti
que et vétérinaire

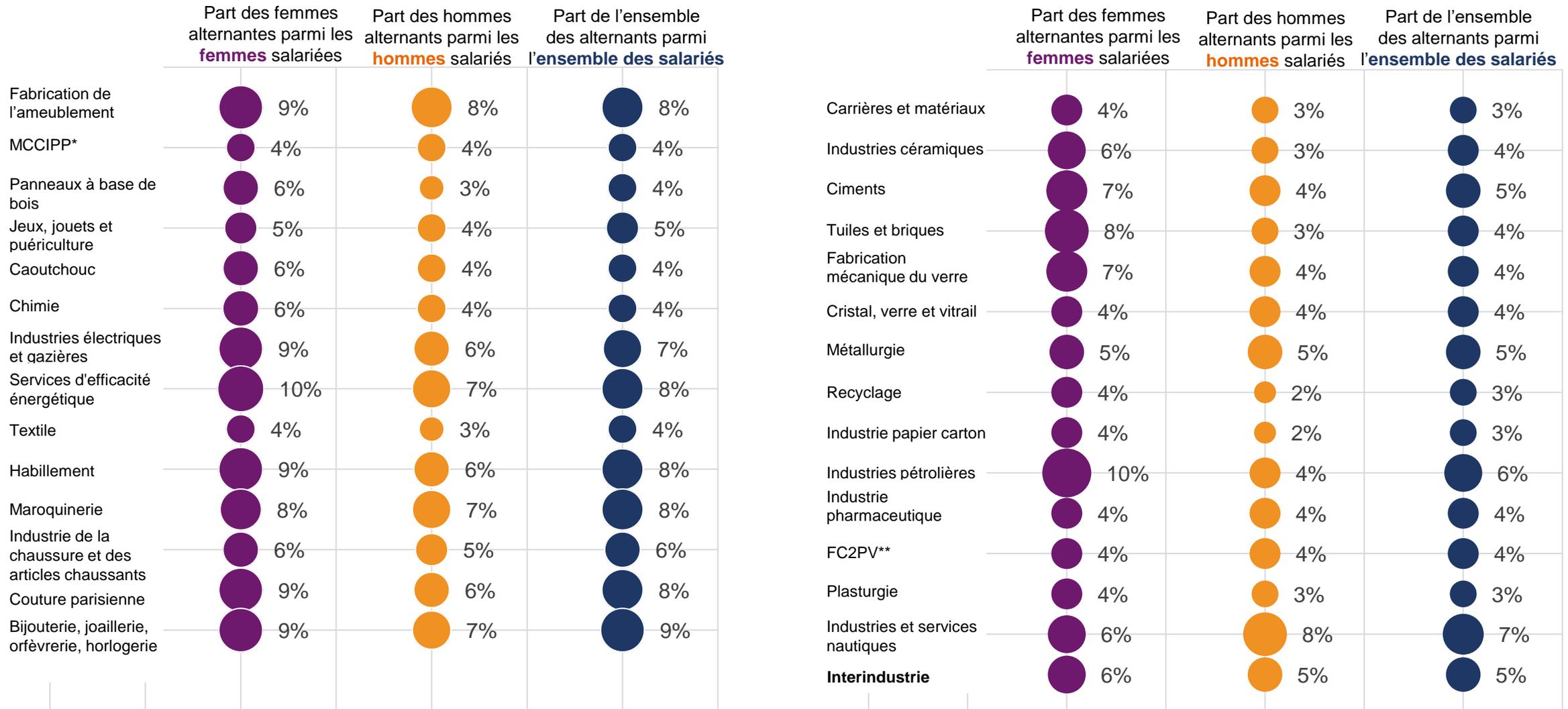
Source : OPCO 2I, traitement KYU, données « flux »



Le sexe des alternants

Part des femmes/hommes alternant(e)s parmi les femmes/hommes salarié(e)s au 31/12/2023

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock »



*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

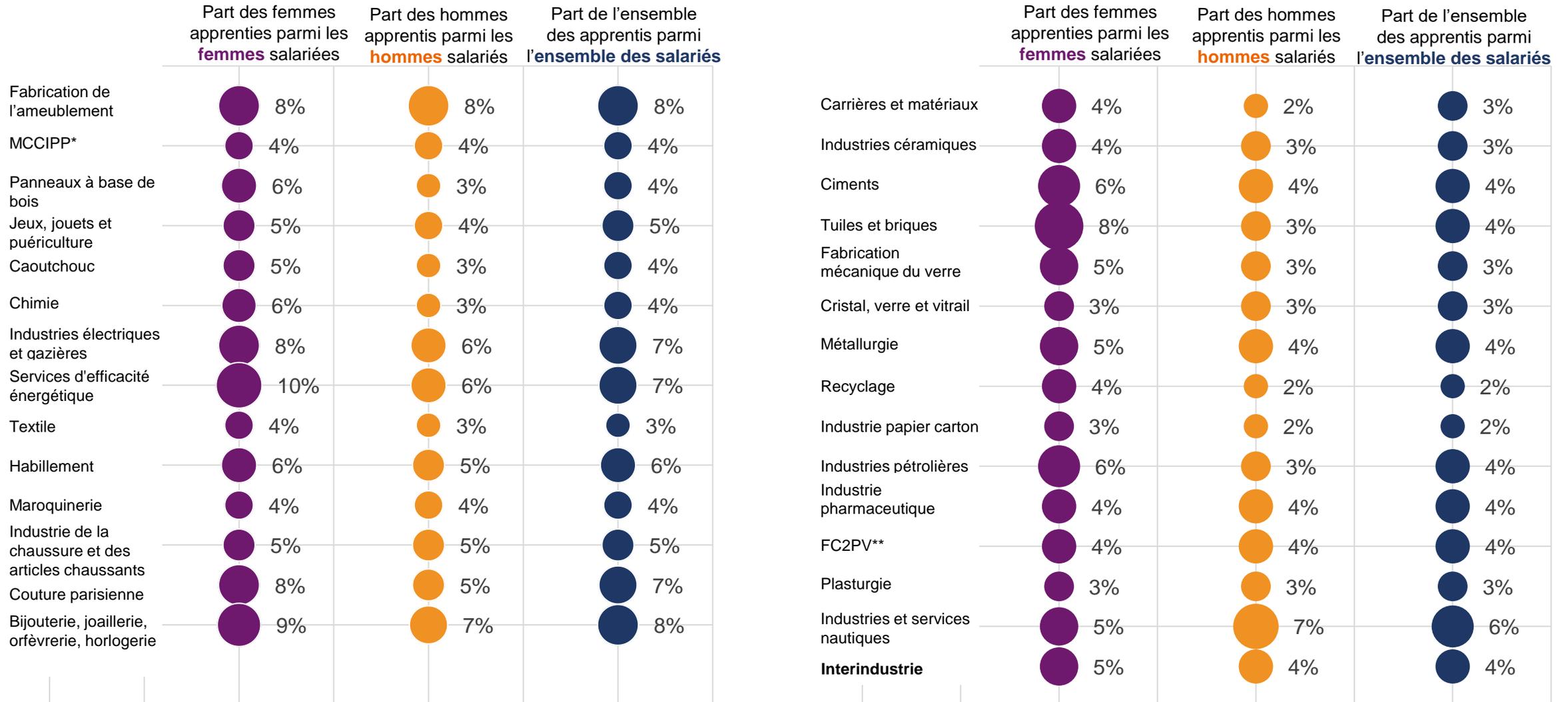
**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Le sexe des alternants

Part des femmes/hommes apprenti(e)s parmi les femmes/hommes salarié(e)s au 31/12/2023

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock »



*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

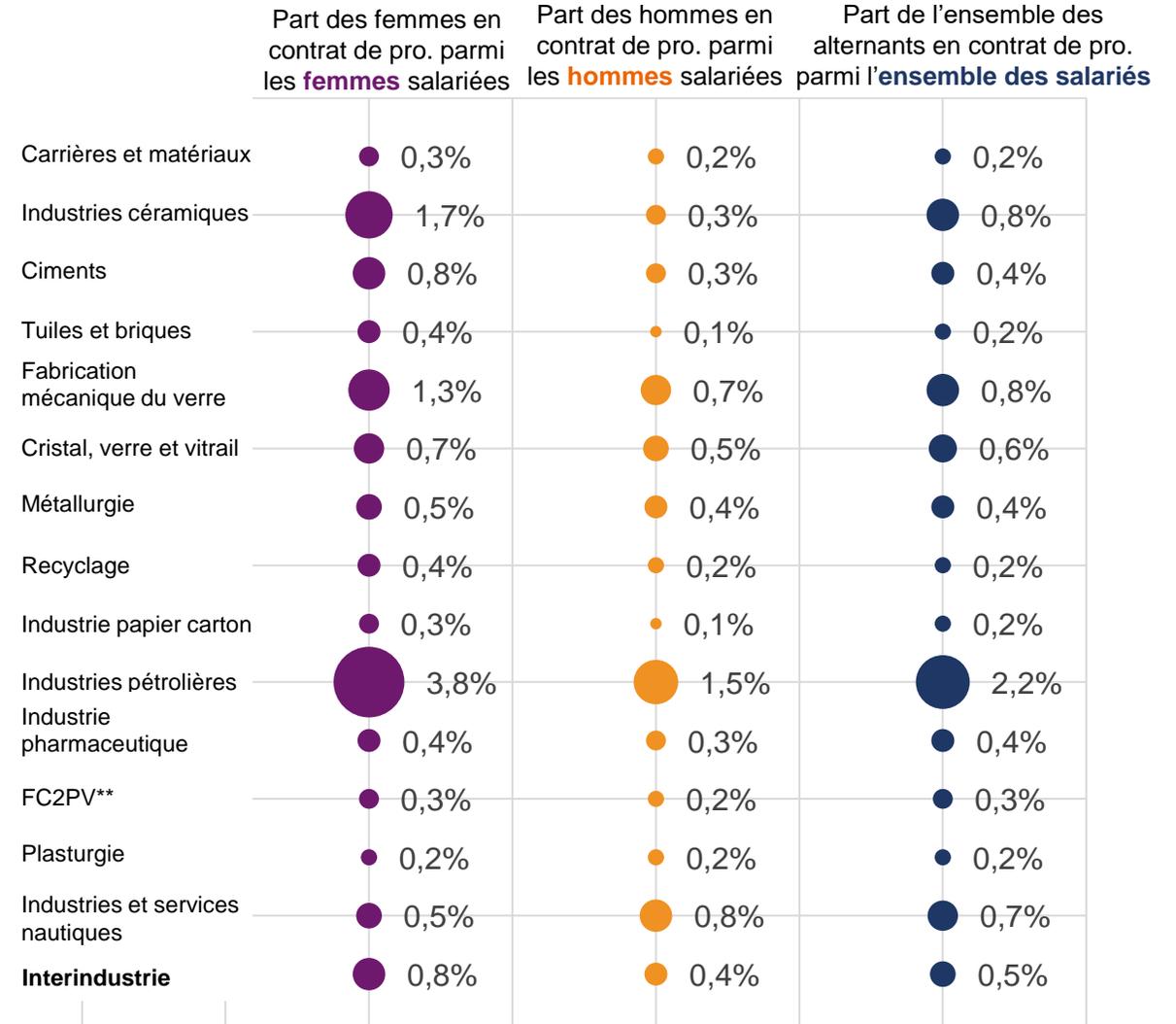
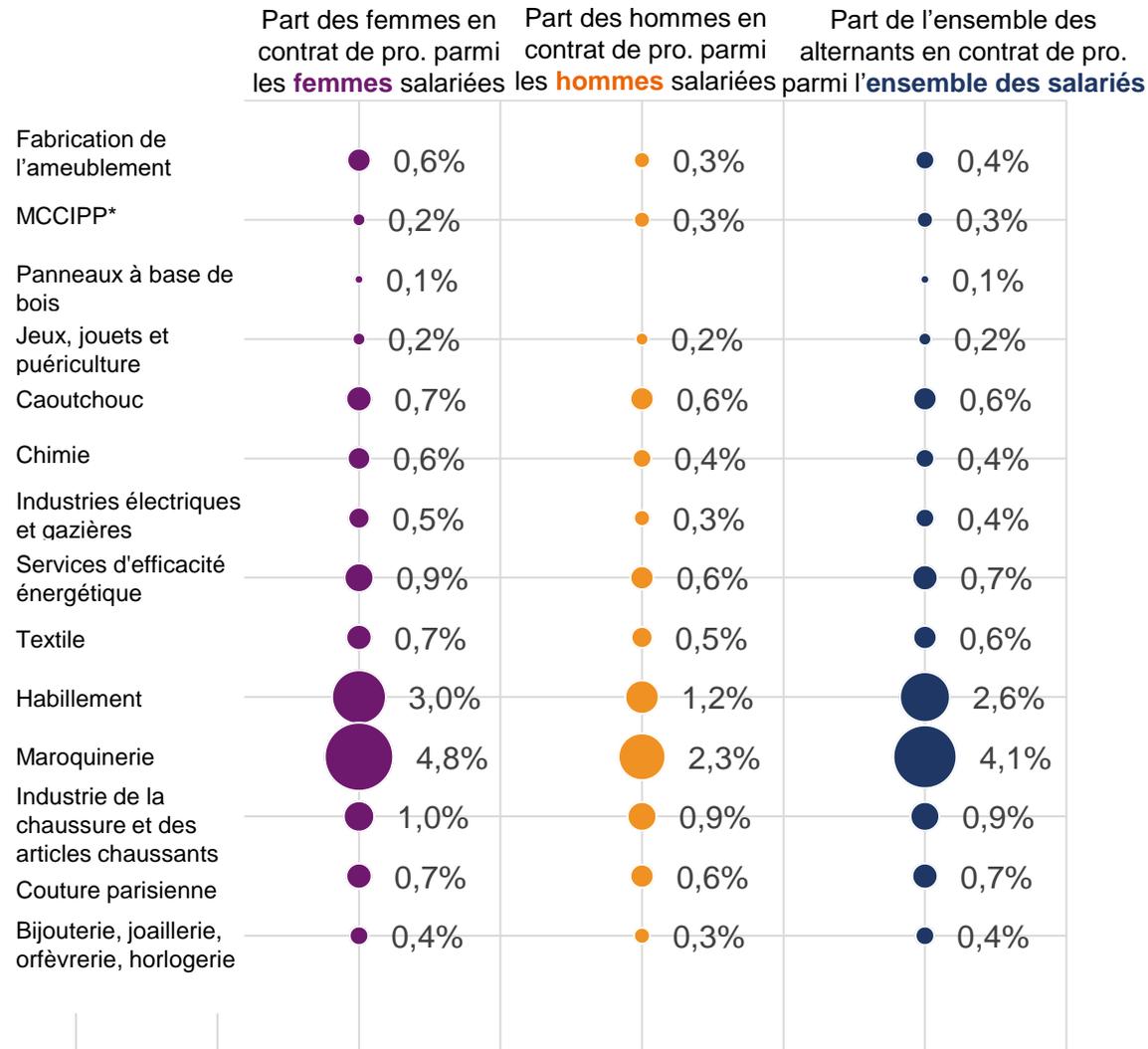
**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Le sexe des alternants

Part des femmes/hommes alternant(e)s en contrat de professionnalisation parmi les femmes/hommes salarié(e)s au 31/12/2023

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock »



*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



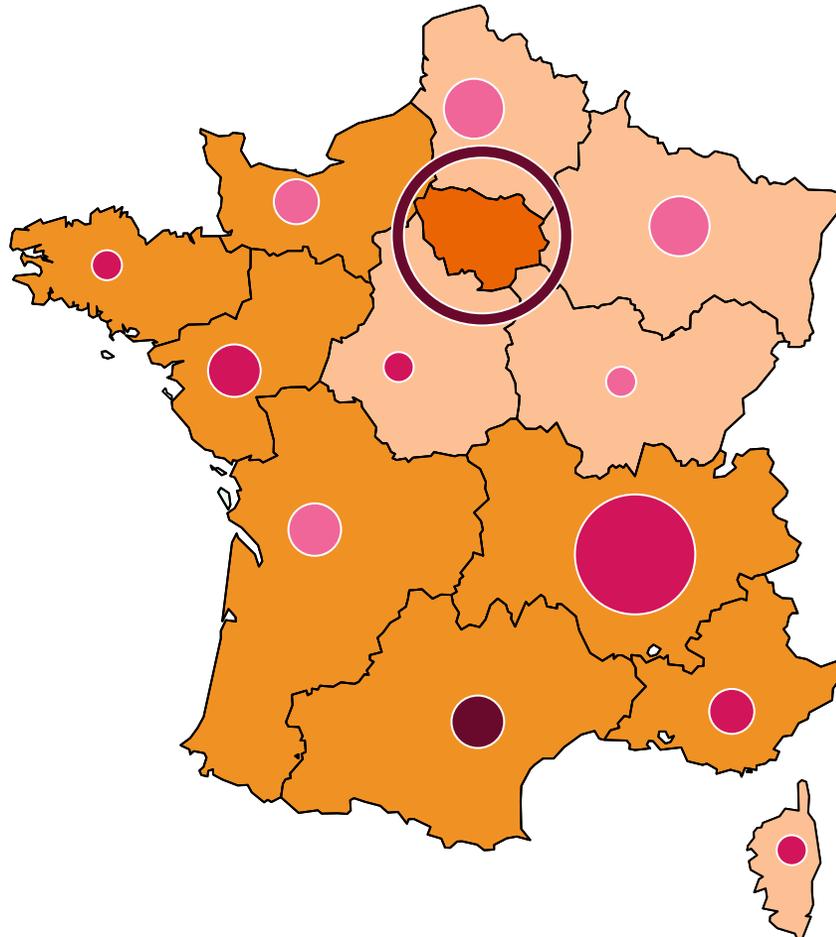
03

- A. L'âge des nouveaux alternants
- B. Le genre des nouveaux alternants
- C. La géographie des nouveaux alternants**
- D. Le handicap parmi les nouveaux alternants

La géographie des nouveaux alternants

Répartition et évolution des effectifs totaux d'alternants par région dans l'interindustrie, et de la part des contrats d'alternance dans l'emploi salarié au 31/12/2023

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF



Croissance au niveau national entre 2022 et 2023
+5 %
Part de l'alternance dans l'emploi salarié national Interindustrielle
5,0 %

Évolution des effectifs totaux en alternance entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023

- Entre -10 et 0 %
- Entre 1 % et +4 %
- +5 à +9 %
- +10 % et plus

Part de l'alternance dans l'emploi salarié Interindustrielle régional

- Inférieure de 0,5 point ou plus à la moyenne nationale
- Similaire à la moyenne nationale
- Supérieure de 0,5 point ou plus à la moyenne nationale

Lecture :

- Entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023, les effectifs d'alternants dans l'interindustrie en Bretagne ont augmenté de +5 %.
- La part des alternants dans l'emploi salarié de l'interindustrie en Bretagne est proche de la moyenne nationale.

La géographie des effectifs totaux en alternance dans l'interindustrie en 2023

Région	Effectifs totaux en alternance au 31/12/2020	Effectifs totaux en alternance au 31/12/2021	Effectifs totaux en alternance au 31/12/2022	Effectifs totaux en alternance en 31/12/2023	Evol. des effectifs totaux en alternance 2020-2021	Evol. des effectifs totaux en alternance 2021-2022	Evol. des effectifs totaux en alternance 2022-2023	Evol. des effectifs totaux en alternance 2020 - 2023	Part régionale des effectifs totaux en alternance au 31/12/2023	Part des effectifs totaux en alternance dans l'emploi salarié Interindustriel au 31/12/2023
Île-de-France	25 552	29 382	32 134	35 299	15 %	9 %	10 %	38 %	24 %	5,7 %
Centre-Val de Loire	4 275	4 826	5 264	5 623	13 %	9 %	7 %	32 %	4 %	4,4 %
Bourgogne-Franche-Comté	4 602	5 334	5 794	6 032	16 %	9 %	4 %	31 %	4 %	4,3 %
Normandie	6 231	7 214	7 785	8 063	16 %	8 %	4 %	29 %	6 %	5,0 %
Hauts-de-France	8 215	9 611	10 511	10 977	17 %	9 %	4 %	34 %	8 %	4,5 %
Grand Est	9 354	10 598	11 477	11 771	13 %	8 %	3 %	26 %	8 %	4,5 %
Pays de la Loire	6 924	8 176	9 183	9 800	18 %	12 %	7 %	42 %	7 %	4,7 %
Bretagne	3 772	4 488	4 903	5 145	19 %	9 %	5 %	36 %	4 %	4,8 %
Nouvelle-Aquitaine	7 599	8 904	9 570	9 957	17 %	7 %	4 %	31 %	7 %	4,9 %
Occitanie	6 654	8 002	9 512	10 656	20 %	19 %	12 %	60 %	7 %	5,3 %
Auvergne-Rhône-Alpes	17 286	20 077	22 224	23 798	16 %	11 %	7 %	38 %	16 %	5,0 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 702	6 876	7 636	8 023	21 %	11 %	5 %	41 %	6 %	5,2 %
Corse	137	143	150	157	4 %	5 %	5 %	15 %	0 %	NS
Total général	107 465	125 046	137 848	145 340	16 %	10 %	5 %	35 %	100 %	5,0 %

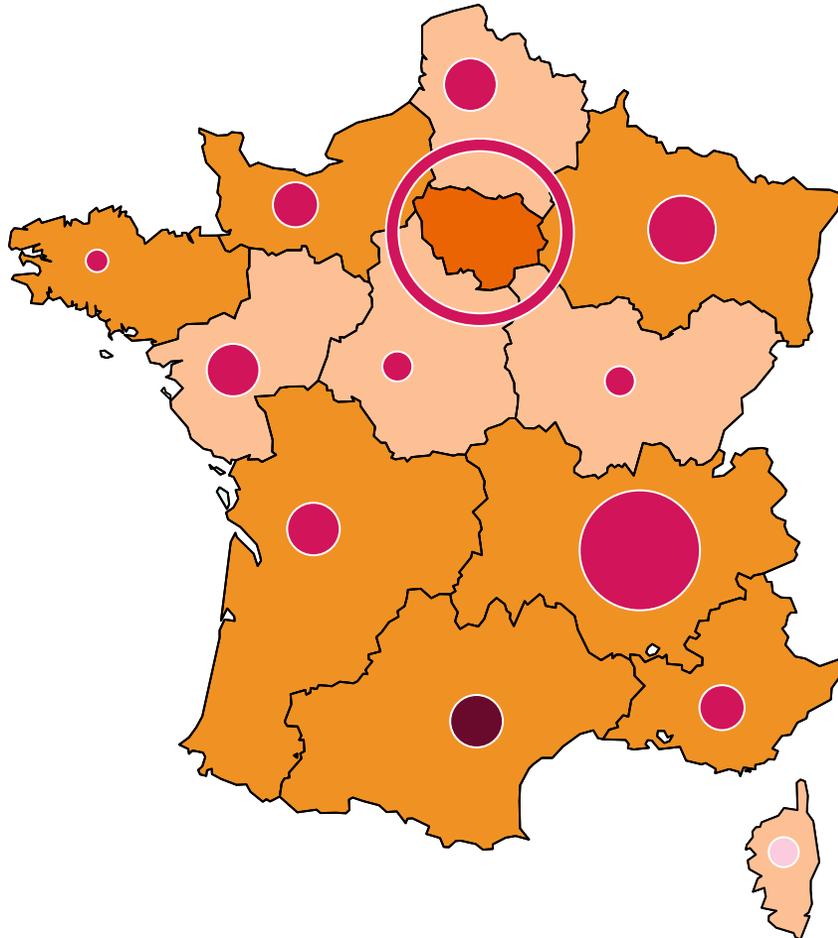
Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF

Note : la somme des effectifs totaux en alternance par région est inférieure à la somme des effectifs totaux au niveau national. Cela provient du fait que des alternants sont embauchés dans des établissements localisés dans les DOM dont les contrats sont gérés en direct par OPCO 2i (hors convention Akto).

La géographie des nouveaux alternants

Répartition et évolution des effectifs totaux d'apprentis par région dans l'interindustrie, et de la part des contrats d'apprentissage dans l'emploi salarié

Source : OPCO 2i, traitement KYU, « données stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF



Croissance au niveau national
+7 %
Part de l'apprentissage dans l'emploi salarié national Interindustrielle
4,5 %

Évolution des effectifs totaux en alternance entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023

- Entre -10 et 0 %
- Entre 1 % et +4 %
- +5 à +9 %
- +10 % et plus

Part de l'apprentissage dans l'emploi salarié Interindustrielle régionale

- Inférieure de 0,5 point ou plus à la moyenne nationale
- Similaire à la moyenne nationale
- Supérieure de 0,5 point ou plus à la moyenne nationale

Lecture :

- Entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023, les effectifs d'apprentis dans l'interindustrie en Bretagne ont augmenté de +6 %.
- La part des apprentis dans l'emploi salarié de l'interindustrie en Bretagne est proche de la moyenne nationale

La géographie des effectifs totaux en apprentissage dans l'interindustrie en 2023

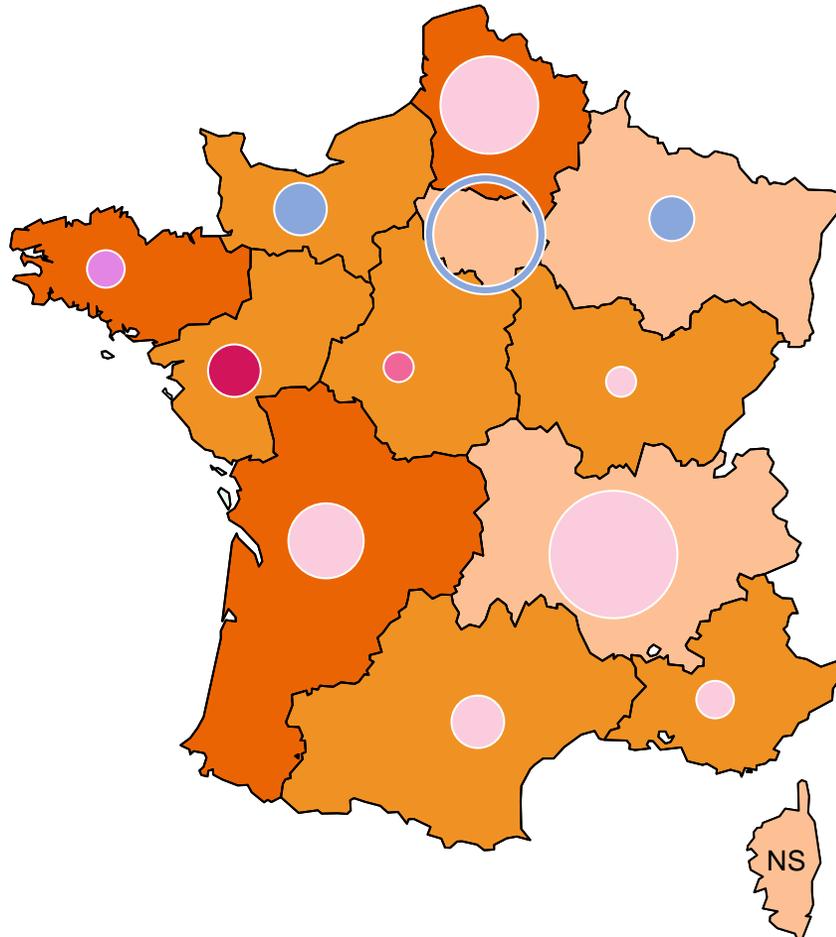
Région	Effectifs totaux en apprentissage au 31/12/2020	Effectifs totaux en apprentissage au 31/12/2021	Effectifs totaux en apprentissage au 31/12/2022	Effectifs totaux en apprentissage au 31/12/2023	Evol. des effectifs totaux en apprentissage 2020-2021	Evol. des effectifs totaux en apprentissage 2021-2022	Evol. des effectifs totaux en apprentissage 2022-2023	Evol. des effectifs totaux en apprentissage 2020-2023	Part régionale des effectifs totaux en apprentissage au 31/12/2023	Part des effectifs totaux en apprentissage dans l'emploi salarié Interindustrielle au 31/12/2023
Île-de-France	23 012	27 727	31 122	33 113	20 %	12 %	6 %	44 %	25 %	5,4 %
Centre-Val de Loire	3 713	4 266	4 670	5 023	15 %	9 %	8 %	35 %	4 %	3,9 %
Bourgogne-Franche-Comté	3 818	4 602	5 096	5 336	21 %	11 %	5 %	40 %	4 %	3,8 %
Normandie	5 178	6 067	6 703	7 113	17 %	10 %	6 %	37 %	5 %	4,4 %
Hauts-de-France	6 266	7 558	8 507	9 167	21 %	13 %	8 %	46 %	7 %	3,8 %
Grand Est	8 225	9 487	10 456	10 986	15 %	10 %	5 %	34 %	8 %	4,2 %
Pays de la Loire	5 764	7 027	8 009	8 524	22 %	14 %	6 %	48 %	7 %	4,0 %
Bretagne	2 988	3 685	4 187	4 424	23 %	14 %	6 %	48 %	3 %	4,2 %
Nouvelle-Aquitaine	6 241	7 481	8 079	8 474	20 %	8 %	5 %	36 %	6 %	4,2 %
Occitanie	5 619	7 085	8 449	9 613	26 %	19 %	14 %	71 %	7 %	4,8 %
Auvergne-Rhône-Alpes	14 310	17 422	19 628	21 271	22 %	13 %	8 %	49 %	16 %	4,4 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 941	6 116	6 897	7 347	24 %	13 %	7 %	49 %	6 %	4,8 %
Corse	130	133	142	138	2 %	7 %	-3 %	6 %	0 %	NS
Total général	90 338	108 695	121 994	130 566	20 %	12 %	7 %	45 %	100 %	4,5 %

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF

La géographie des nouveaux alternants

Répartition et évolution des effectifs totaux d'alternants en contrat de professionnalisation par région dans l'interindustrie, et de la part des contrats de professionnalisation dans l'emploi salarié

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF



Croissance au niveau national
-7 %

Part des contrats pro. dans l'emploi salarié national Interindustrielle
0,5 %

Évolution des effectifs totaux en contrat de professionnalisation entre le 31/12/2020 et le 31/12/2023

- Moins de -10 %
- Entre -10 et 0 %
- Entre 1 % et +4 %
- +5 à +9 %

Part des contrats de professionnalisation dans l'emploi salarié Interindustrielle régional*

- Moins de 0,5 % de l'emploi salarié Interindustrielle régional
- 0,5 % à 0,6 % de l'emploi salarié Interindustrielle régional
- Plus de 0,6 % de l'emploi salarié Interindustrielle régional

Lecture :

- Entre le 31/12/2022 et le 31/12/2023, les effectifs d'alternants en contrat de professionnalisation dans l'interindustrie en Bretagne ont augmenté de 1 %.
- La part des alternants en contrat de professionnalisation dans l'emploi salarié de l'interindustrie en Bretagne est supérieure à la moyenne nationale.
- En Corse, le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation est inférieur à 30 par an, l'évolution est indiquée NS - « non significative ».

Compte tenu de la part modeste et très homogène que représentent les alternants en contrat de professionnalisation dans l'emploi salarié des différentes régions, la part des contrats de professionnalisation dans l'emploi salarié Interindustrielle régional est mesurée avec une autre méthodologie que pour l'ensemble des alternants et pour les apprentis.



La géographie des nouveaux alternants

La géographie des effectifs totaux en contrat de professionnalisation dans l'interindustrie en 2023

Région	Effectifs totaux en contrat pro. au 31/12/2020	Effectifs totaux en contrat pro. au 31/12/2021	Effectifs totaux en contrat pro. au 31/12/2022	Effectifs totaux en contrat pro. au 31/12/2023	Evol. des effectifs totaux en contrat pro. 2020-2021	Evol. des effectifs totaux en contrat pro. 2021-2022	Evol. des effectifs totaux en contrat pro. 2022-2023	Evol. des effectifs totaux en contrat pro. 2020-2023	Part régionale des effectifs totaux en contrat pro. au 31/12/2022	Part des effectifs totaux en contrat pro. dans l'emploi salarié Interindustrie Ile au 31/12/2023
Île-de-France	3 566	3 026	2 664	2 186	-15 %	-12 %	-18 %	-39 %	14 %	0,4 %
Centre-Val de Loire	562	560	594	600	0 %	6 %	1 %	7 %	4 %	0,5 %
Bourgogne-Franche-Comté	784	732	698	696	-7 %	-5 %	0 %	-11 %	5 %	0,5 %
Normandie	1 053	1 147	1 082	950	9 %	-6 %	-12 %	-10 %	6 %	0,6 %
Hauts-de-France	1 949	2 053	2 004	1 810	5 %	-2 %	-10 %	-7 %	12 %	0,7 %
Grand Est	1 129	1 111	1 021	785	-2 %	-8 %	-23 %	-30 %	5 %	0,3 %
Pays de la Loire	1 160	1 149	1 174	1 276	-1 %	2 %	9 %	10%	9 %	0,6 %
Bretagne	784	803	716	721	2 %	-11 %	1 %	-8 %	5 %	0,7 %
Nouvelle-Aquitaine	1 358	1 423	1 491	1 483	5 %	5 %	-1 %	9 %	10 %	0,7 %
Occitanie	1 035	917	1 063	1 043	-11 %	16 %	-2 %	1 %	7 %	0,5 %
Auvergne-Rhône-Alpes	2 976	2 655	2 596	2 527	-11 %	-2 %	-3 %	-15 %	17 %	0,5 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	761	760	739	676	0 %	-3 %	-9 %	-11 %	5 %	0,4 %
Corse	7	10	8	19	NS	NS	NS	NS	0 %	NS %
Total général	17 127	16 351	15 854	14 774	-5 %	-3 %	-7 %	-14%	100 %	0,5 %

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF
 Lorsque le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation pour une région est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significative ».

La géographie des nouveaux alternants

Part des effectifs totaux en alternance dans l'emploi salarié par région et par branche en 2023

Branche professionnelle	Île-de-France	Centre-Val de Loire	Bourgogne-Franche-Comté	Normandie	Hauts-de-France	Grand Est	Pays de la Loire	Bretagne	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Auvergne-Rhône-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Moyenne branche interrégion
Fabrication de l'ameublement	2 %	1 %	1 %	2 %	1 %	0 %	1 %	2 %	1 %	2 %	1 %	2 %	8 %
MCCIPP*	3 %	2 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	4 %
Panneaux à base de bois	12 %	3 %	2 %	2 %	2 %	1 %	1 %	0 %	1 %	7 %	5 %	-	4 %
Jeux, jouets et puériculture	4 %	0 %	1 %	7 %	2 %	3 %	4 %	5 %	1 %	4 %	3 %	3 %	5 %
Caoutchouc	3 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	7 %	0 %	3 %	4 %
Chimie	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	0 %	0 %	4 %
Industries électriques et gazières	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	7 %
Services d'efficacité énergétique	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	2 %	2 %	2 %	2 %	1 %	1 %	8 %
Textile	2 %	1 %	1 %	2 %	0 %	1 %	1 %	2 %	2 %	1 %	1 %	3 %	4 %
Habillement	1 %	1 %	2 %	2 %	1 %	2 %	1 %	2 %	1 %	2 %	2 %	3 %	8 %
Maroquinerie	2 %	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	3 %	1 %	2 %	1 %	3 %	8 %
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	5 %	2 %	0 %	5 %	6 %	2 %	1 %	7 %	2 %	4 %	2 %	3 %	6 %
Couture parisienne	1 %	3 %	-	12 %	6 %	32 %	43 %	8 %	11 %	32 %	8 %	9 %	8 %
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	1 %	1 %	1 %	5 %	1 %	2 %	3 %	4 %	3 %	3 %	2 %	4 %	9 %
Carrières et matériaux	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	3 %
Industries céramiques	3 %	1 %	1 %	3 %	1 %	1 %	4 %	2 %	2 %	1 %	2 %	1 %	4 %
Ciments	2 %	2 %	7 %	4 %	2 %	3 %	2 %	13 %	2 %	3 %	2 %	2 %	5 %
Tuiles et briques	5 %	1 %	1 %	6 %	1 %	2 %	1 %	-	0 %	2 %	3 %	5 %	4 %
Fabrication mécanique du verre	2 %	1 %	1 %	1 %	0 %	1 %	20 %	24 %	1 %	2 %	1 %	2 %	4 %
Cristal, verre et vitrail	4 %	0 %	2 %	0 %	1 %	1 %	3 %	1 %	0 %	7 %	4 %	1 %	4 %
Métallurgie	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	5 %
Recyclage	2 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	3 %
Industrie papier carton	1 %	0 %	1 %	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	3 %
Industries pétrolières	1 %	2 %	2 %	0 %	3 %	3 %	1 %	8 %	1 %	3 %	1 %	0 %	6 %
Industrie pharmaceutique	0 %	0 %	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	0 %	0 %	1 %	4 %
FC2PV**	1 %	2 %	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	4 %
Plasturgie	2 %	1 %	0 %	0 %	0 %	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %	0 %	1 %	3 %
Industrie et services nautiques	13 %	4 %	3 %	3 %	14 %	10 %	1 %	1 %	1 %	2 %	7 %	1 %	7 %
Total général	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	5 %

 Part inférieure de plus de 1 point à la moyenne interrégionale
 Part comprise entre -1 et +1 point par rapport à la moyenne interrégionale
 Part supérieure de plus de 1 point à la moyenne interrégionale

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock », Observatoire Compétences Industries d'après INSEE et URSSAF
 Lecture : en Île-de-France, les effectifs totaux en alternance dans la branche Fabrication de l'ameublement représente 13 % des effectifs salariés de la région la branche en 2022.

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

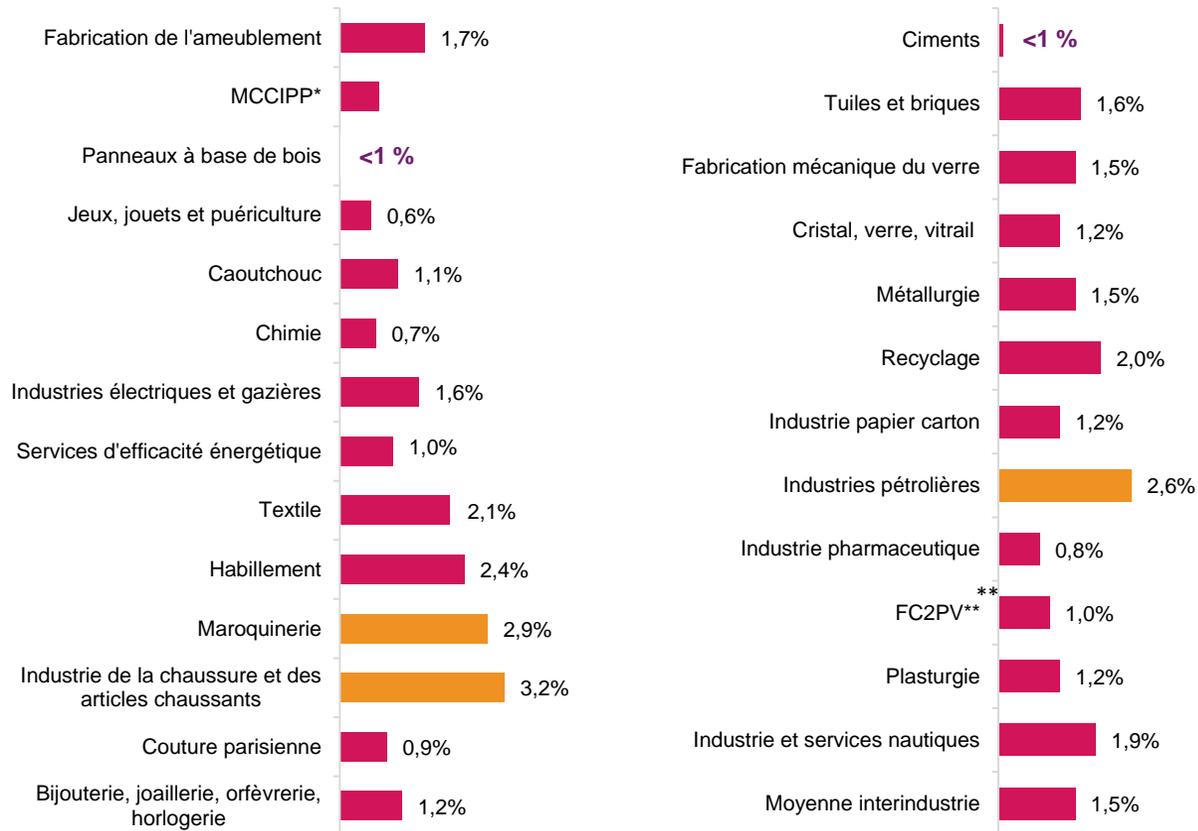
**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



03

- A. L'âge des nouveaux alternants
- B. Le genre des nouveaux alternants
- C. La géographie des nouveaux alternants
- D. Le handicap parmi les nouveaux alternants**

Part des nouveaux alternants en situation de handicap par branche professionnelle en 2023



1,5% des nouveaux alternants sont en situation de handicap dans l'interindustrie

- La part des personnes en situation de handicap a légèrement diminué parmi les nouveaux alternants dans l'interindustrie puisqu'elle est passée de 1,6 % à 1,5 % entre 2022 et 2023. Tous secteurs confondus, ce taux est très proche puisqu'il est de 1,5 % (source : Dares, 2023).

Légende

<1 % 1 % et 2 % 3 % ou plus

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

MCCI : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Le handicap parmi les nouveaux alternants

Part des nouveaux alternants en situation de handicap par année et par branche professionnelle entre 2020 et 2023

Branche professionnelle	2020	2021	2022	2023
Fabrication de l'ameublement	1,0%	1,5%	2,4%	1,7%
MCCIPP*	0,7%	1,0%	2,6%	0,8%
Panneaux à base de bois	0,0%	1,1%	0,0%	0,0%
Jeux, jouets et puériculture	1,6%	1,1%	0,0%	0,6%
Caoutchouc	0,8%	0,8%	1,7%	1,1%
Chimie	0,8%	1,1%	1,0%	0,7%
Industries électriques et gazières	1,8%	5,1%	5,0%	1,6%
Services d'efficacité énergétique	0,8%	1,1%	1,2%	1,0%
Textile	0,7%	1,5%	0,9%	2,1%
Habillement	1,7%	2,3%	1,8%	2,4%
Maroquinerie	2,7%	2,1%	2,3%	2,9%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	1,0%	1,9%	1,6%	3,2%
Couture parisienne	1,2%	0,8%	0,9%	0,9%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	0,6%	0,5%	1,0%	1,2%
Carrières et matériaux	1,0%	1,8%	1,6%	1,0%
Industries céramiques	2,4%	2,9%	3,1%	2,6%
Ciments	1,3%	2,8%	0,0%	0,5%
Tuiles et Briques	0,0%	0,0%	2,5%	1,6%
Fabrication mécanique du verre	1,5%	1,2%	0,8%	1,5%
Cristal, verre et vitrail	0,6%	2,0%	0,5%	1,2%
Métallurgie	1,0%	1,4%	1,4%	1,5%
Recyclage	1,2%	2,2%	2,6%	2,0%
Industrie papier carton	0,8%	1,3%	1,3%	1,2%
Industries pétrolières	2,7%	2,8%	2,8%	2,6%
Industrie pharmaceutique	0,8%	0,8%	0,9%	0,8%
FC2PV**	0,7%	0,9%	1,4%	1,0%
Plasturgie	0,6%	1,6%	1,4%	1,2%
Industrie et services nautiques	0,9%	1,3%	1,1%	1,9%
Moyenne interindustrie	1,1 %	1,6 %	1,6 %	1,5%

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



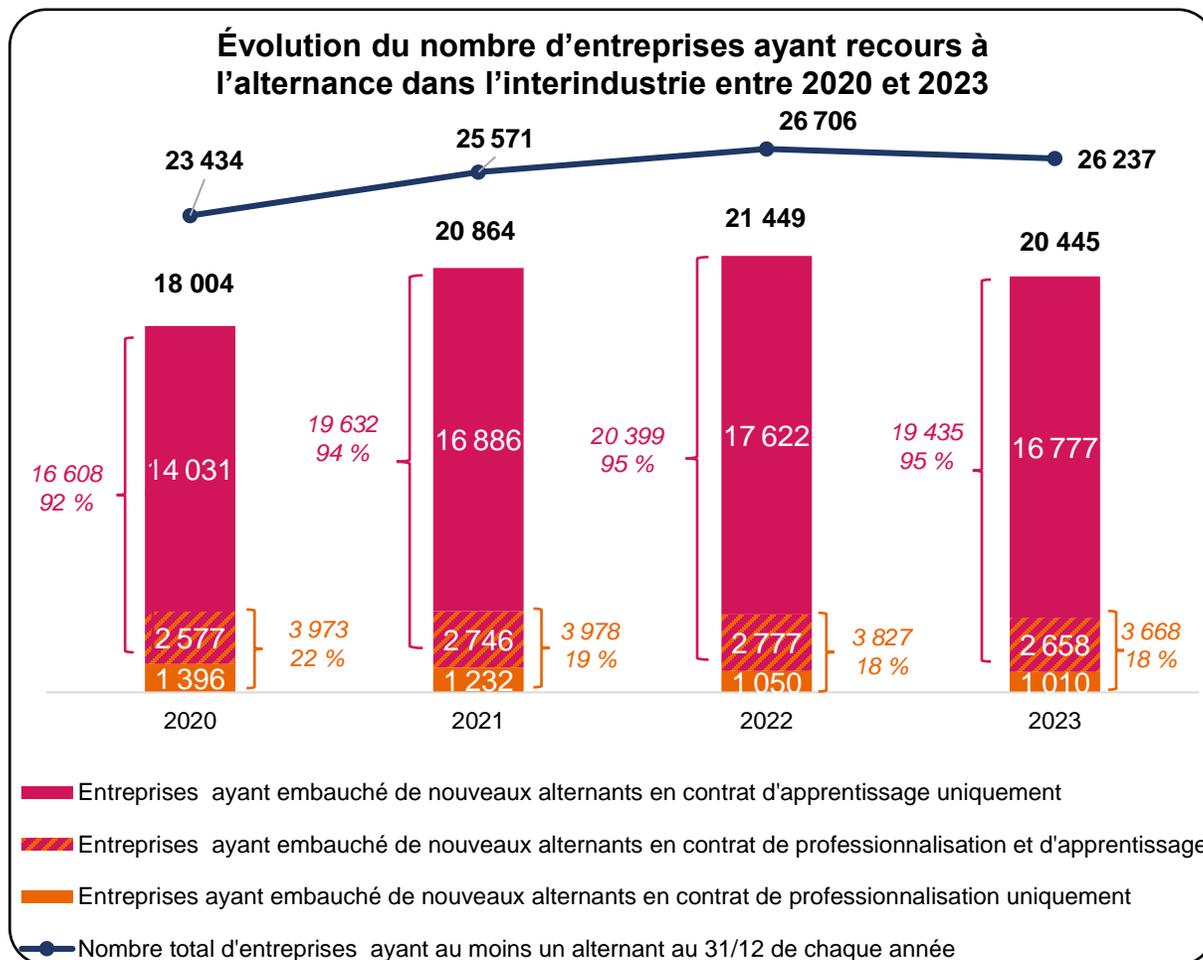
04

Le profil des entreprises accueillant des alternants

04

A. Dénombrement des entreprises ayant recours à l'alternance

B. La taille des entreprises ayant recours à l'alternance



Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux » et « stock »

Une augmentation du recours à l'alternance sur la période, qui masque un léger recul récent

- En 2023, **29 % des entreprises de l'interindustrie avaient au moins un alternant**. 23 % avaient recruté au moins un nouvel alternant sur l'année. Entre 2020 et 2023, le **nombre total d'entreprises ayant embauché de nouveaux alternants dans l'interindustrie a augmenté de +14 %**.
- Sur la dernière année, ces volumes sont cependant en baisse (-2 % en stock, 5 % en flux).
- Cette **dynamique est portée par l'apprentissage**. En effet, le nombre d'entreprises ayant embauché de nouveaux alternants uniquement en contrat d'apprentissage a augmenté de +17 % entre 2020 et 2023. Ainsi en 2023, **22 % des entreprises de l'interindustrie ont recruté au moins un nouvel apprenti**.
- À l'inverse, le nombre d'entreprises ayant embauché de nouveaux alternants uniquement en contrat de professionnalisation a quant à lui baissé de -8 %. **4 % des entreprises ont recruté un nouvel alternant en contrat de professionnalisation en 2023**.



CLÉS DE LECTURE

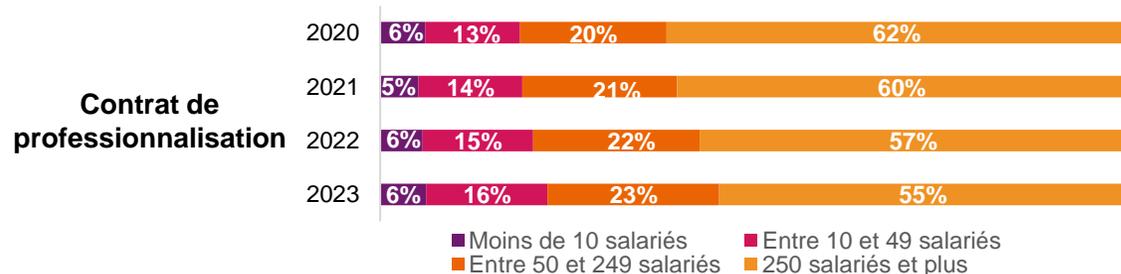
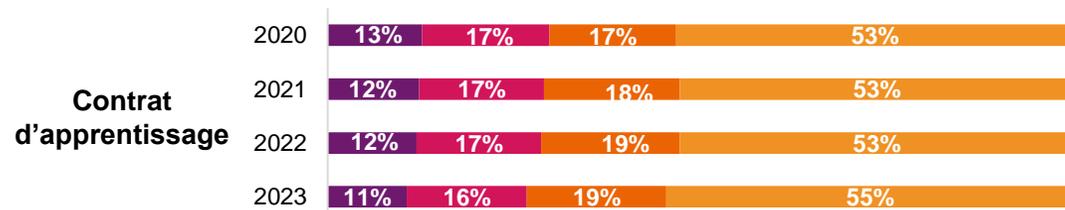
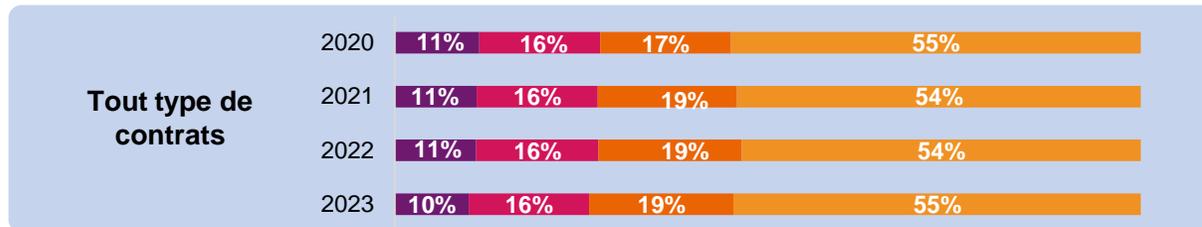
- Au 31/12/2023, 26 237 entreprises avaient au moins un alternant parmi leurs salariés dans l'interindustrie.
- En 2023, 20 445 entreprises de l'interindustrie ont embauché au moins un nouvel alternant.
- En 2023, 2 658 entreprises de l'interindustrie ont embauché au moins un apprenti et un nouvel alternant en contrat de professionnalisation.

04

A. Dénombrement des entreprises ayant recours à l'alternance

B. La taille des entreprises ayant recours à l'alternance

Répartition des nouveaux alternants selon la taille de leurs entreprises et le dispositif entre 2020 et 2023



Plus de la moitié des nouveaux alternants sont dans des entreprises de plus de 250 salariés

- Plus de la moitié des nouveaux alternants effectuent leur alternance au sein d'une entreprise de plus de 250 salariés.
- La répartition des nouveaux alternants par taille d'entreprise est plutôt stable, avec une légère hausse de la part des entreprises de 50 à 249 salariés.

Un recours aux contrats de professionnalisation qui se développe dans les PME

- La part des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation dans les entreprises de 250 salariés et plus était plus élevée que tous dispositifs confondus en 2020 (62 % contre 55 %).
- Elle est cependant en recul, alors que les entreprises de 10 à 49 salariés et celles de 50 à 249 salariés gagnent +3 points chacune.

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Des entreprises de tailles très différentes pour les nouveaux apprentis en fonction de leur branche professionnelle

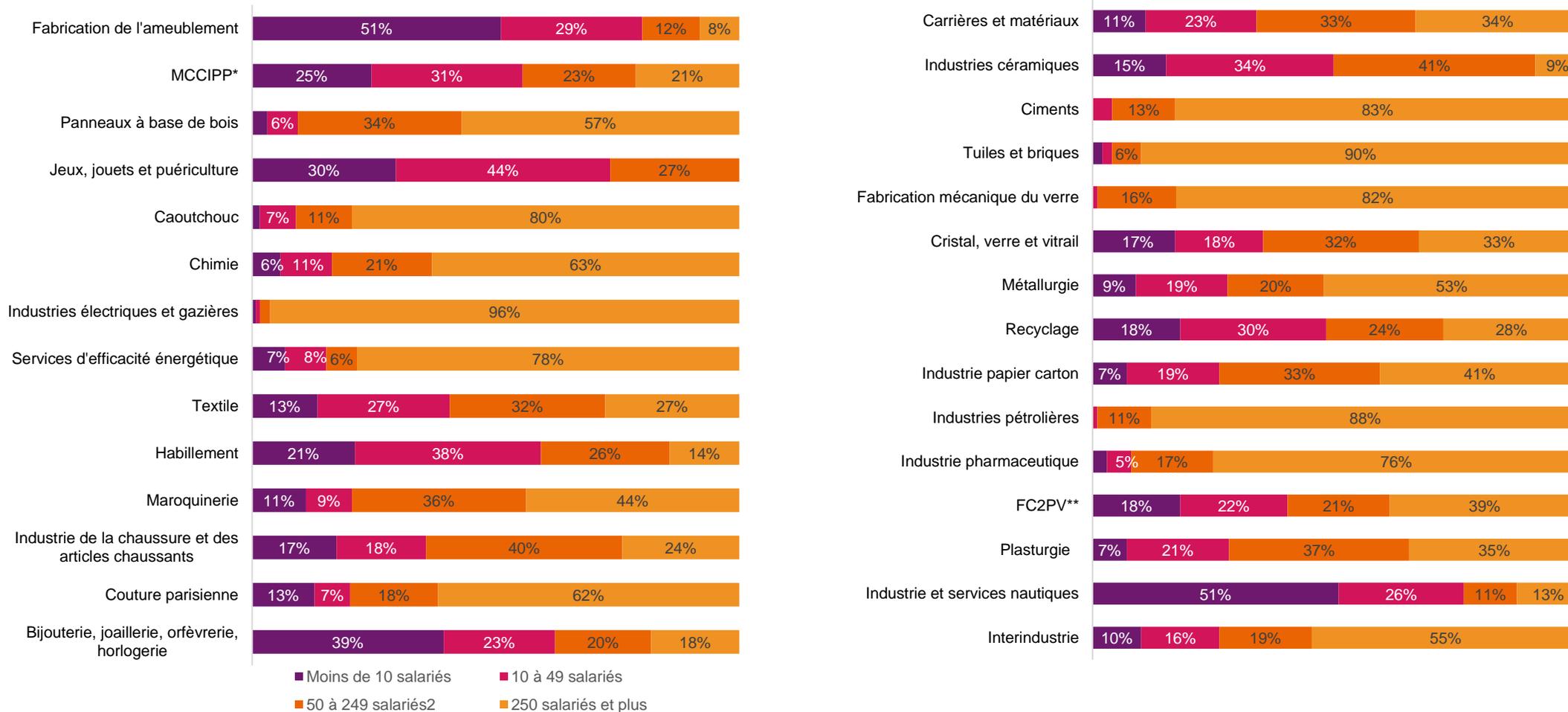
- Dans deux branches, plus de la moitié des nouveaux alternants sont dans des TPE de moins de 10 salariés : Fabrication de l'ameublement et Industrie et services nautiques (51 % chacun). Les branches Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie (39 %), Jeux, jouets et puériculture (30 %) et MCCIPP* ont également une forte part de leurs nouveaux alternants dans des entreprises de cette taille.
- A l'inverse, dans certaines branches, l'alternance (à l'instar de l'emploi en général) est largement concentrée dans les entreprises de plus de 250 salariés : Industries électriques et gazières (96 %), Tuiles et briques (90 %), Industries pétrolières (88 %), Ciments (83 %), Fabrication mécanique du verre (82 %).
- Entre les deux, on retrouve des branches avec leurs effectifs de nouveaux alternants plutôt concentrés dans des PME de 20 à 49 salariés ou de 50 à 249 : Industrie de la chaussure et des articles chaussants ; Industries céramiques ; Cristal, verre et vitrai ; Recyclage ou Industrie papier carton.

Des alternants en contrat de professionnalisation davantage présents dans les entreprises de taille importante

- Le recours aux contrats de professionnalisation est moindre dans les TPE. Dans la branche Fabrication de l'ameublement, 53 % des nouveaux apprentis sont dans des TPE de moins de 10 salariés, contre seulement 28 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation.
- Ce constat est similaire dans la branche Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie (41 % de nouveaux apprentis dans les TPE de moins de 10 salariés, contre 13 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation).
- Dans certaines branches, le poids des entreprises de plus de 250 salariés est significativement plus important parmi les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation que les apprentis : Industrie de la chaussure et des articles chaussants (24 points de plus) Carrières et matériaux (+9 points), Chimie (+8 points), FC2PV** (+6 points) et Métallurgie (+5 points).
- A l'inverse, alors que 56 % des nouveaux apprentis sont dans des entreprises de plus de 250 salariés, cette part est de 35 % en contrat de professionnalisation. Ce constat se retrouve dans la branche Habillement et Textile (20 % contre 6 %) et Textile (30 % contre 19 %).

La taille des entreprises des nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants de l'année 2023 par branche et par taille d'entreprise



*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Le taille des entreprises des nouveaux alternants

La taille des entreprises des nouveaux alternants par branche en 2023

Branche professionnelle	Moins de 10 salariés		Entre 10 et 49 salariés		Entre 50 et 249 salariés		250 salariés et plus	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	1 063	51%	602	29%	246	12%	169	8%
MCCIPP*	98	25%	124	31%	93	23%	85	21%
Panneaux à base de bois	4	3%	8	6%	43	34%	73	57%
Jeux, jouets et puériculture	49	30%	73	44%	44	27%		
Caoutchouc	21	2%	99	7%	153	11%	1 061	80%
Chimie	455	6%	818	11%	1 599	21%	4 906	63%
Industries électriques et gazières	39	1%	49	1%	113	2%	5 204	96%
Services d'efficacité énergétique	139	7%	174	8%	130	6%	1 613	78%
Textile	216	13%	437	27%	515	32%	443	27%
Habillement	394	21%	713	38%	493	26%	268	14%
Maroquinerie	347	11%	297	9%	1 123	36%	1 377	44%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	49	17%	52	18%	114	40%	68	24%
Couture parisienne	84	13%	48	7%	118	18%	406	62%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	596	39%	346	23%	299	20%	274	18%
Carrières et matériaux	133	11%	264	23%	382	33%	393	34%
Industries céramiques	35	15%	80	34%	96	41%	21	9%
Ciments			8	4%	28	13%	181	83%
Tuiles et Briques	2	2%	2	2%	8	6%	113	90%
Fabrication mécanique du verre	2	0%	9	1%	104	16%	536	82%
Cristal, verre et vitrail	44	17%	49	18%	86	32%	87	33%
Métallurgie	4 362	9%	9 323	19%	9 815	20%	26 765	53%
Recyclage	131	18%	220	30%	172	24%	199	28%
Industrie papier carton	76	7%	204	19%	363	33%	451	41%
Industries pétrolières	6	0%	10	1%	178	11%	1 425	88%
Industrie pharmaceutique	113	3%	219	5%	748	17%	3 420	76%
FC2PV**	217	18%	274	22%	260	21%	488	39%
Plasturgie	178	7%	542	21%	954	37%	904	35%
Industrie et services nautiques	385	51%	194	26%	85	11%	95	13%
Total général	9 430	10%	15 371	16%	18 441	19%	51 991	55%

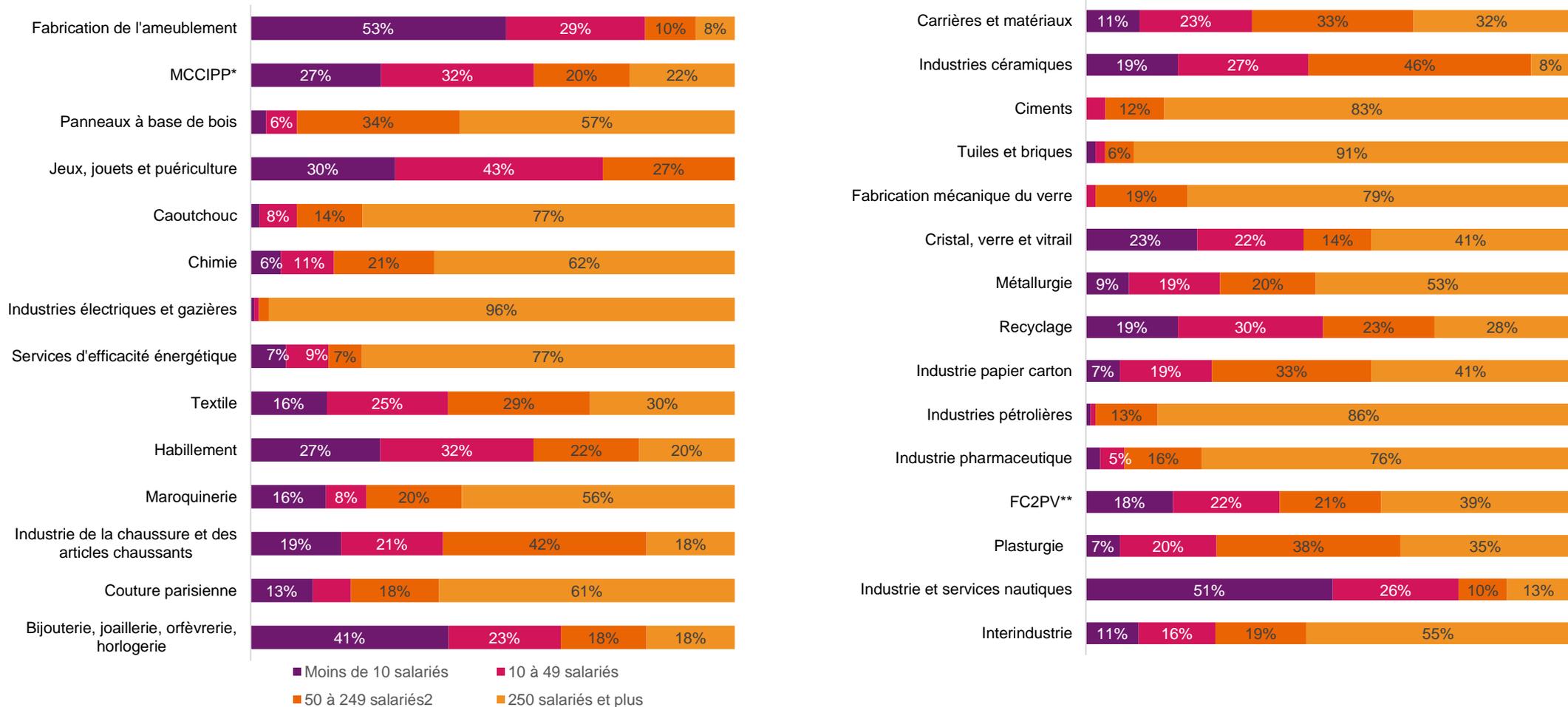
*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Le taille des entreprises des nouveaux alternants

Répartition des nouveaux apprentis de l'année 2023 par branche et par taille d'entreprise



*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



La taille des établissements des nouveaux alternants

La taille des entreprises des nouveaux apprentis par branche en 2023

Branche professionnelle	Moins de 10 salariés		Entre 10 et 49 salariés		Entre 50 et 249 salariés		250 salariés et plus	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	1 024	53%	557	29%	203	10%	156	8%
MCCIPP*	98	27%	115	32%	72	20%	79	22%
Panneaux à base de bois	4	3%	8	6%	42	34%	71	57%
Jeux, jouets et puériculture	46	30%	66	43%	42	27%		
Caoutchouc	18	2%	77	8%	135	14%	765	77%
Chimie	424	6%	748	11%	1 411	21%	4 228	62%
Industries électriques et gazières	38	1%	48	1%	102	2%	4 851	96%
Services d'efficacité énergétique	132	7%	159	9%	125	7%	1 394	77%
Textile	196	16%	312	25%	365	29%	372	30%
Habillement	300	27%	354	32%	244	22%	221	20%
Maroquinerie	195	16%	105	8%	247	20%	707	56%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	40	19%	45	21%	90	42%	39	18%
Couture parisienne	77	13%	47	8%	109	18%	366	61%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	585	41%	331	23%	253	18%	261	18%
Carrières et matériaux	119	11%	238	23%	346	33%	335	32%
Industries céramiques	31	19%	45	27%	77	46%	14	8%
Ciments			8	4%	24	12%	161	83%
Tuiles et Briques	2	2%	2	2%	7	6%	108	91%
Fabrication mécanique du verre	2	0%	8	2%	92	19%	377	79%
Cristal, verre et vitrail	41	23%	39	22%	26	14%	74	41%
Métallurgie	3 959	9%	8 081	19%	8 561	20%	22 780	53%
Recyclage	120	19%	185	30%	143	23%	171	28%
Industrie papier carton	71	7%	180	19%	319	33%	401	41%
Industries pétrolières	5	1%	7	1%	115	13%	753	86%
Industrie pharmaceutique	106	3%	201	5%	654	16%	3 006	76%
FC2PV**	205	18%	249	22%	244	21%	444	39%
Plasturgie	164	7%	461	20%	883	38%	828	35%
Industrie et services nautiques	338	51%	174	26%	65	10%	90	13%
Total général	8 522	11%	12 974	16%	15 057	19%	43 954	55%

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

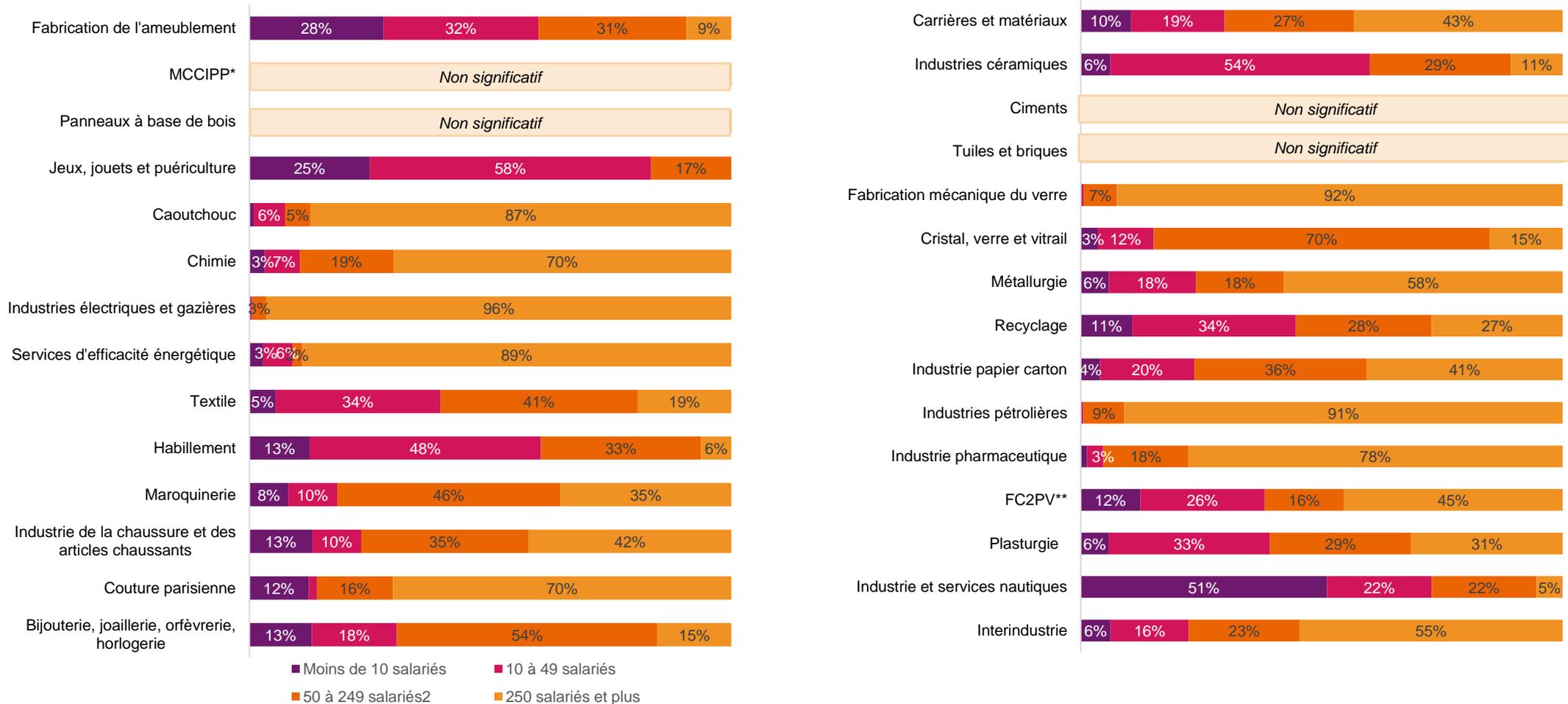
Note : la somme de l'ensemble des nouveaux apprentis par taille d'établissement est inférieur au nombre réel de nouveaux apprentis. Cela est dû à la neutralisation du champ « non renseigné » parmi les tailles d'établissement.

Source : OPCO 2I, traitement KYU, données « flux »



Le taille des entreprises des nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation de l'année 2023 par branche et par taille d'entreprise



*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Le taille des entreprises des nouveaux alternants

La taille des entreprises des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par branche en 2023

Branche professionnelle	Moins de 10 salariés		Entre 10 et 49 salariés		Entre 50 et 249 salariés		250 salariés et plus	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	39	28%	45	32%	43	31%	13	9%
MCCIPP*			9	25%	21	58%	6	17%
Panneaux à base de bois		NS		NS	1	NS	2	NS
Jeux, jouets et puériculture	3	NS	7	NS	2	NS		NS
Caoutchouc	3	1%	22	6%	18	5%	296	87%
Chimie	31	3%	70	7%	188	19%	678	70%
Industries électriques et gazières	1	0%	1	0%	11	3%	353	96%
Services d'efficacité énergétique	7	3%	15	6%	5	2%	219	89%
Textile	20	5%	125	34%	150	41%	71	19%
Habillement	94	13%	359	48%	249	33%	47	6%
Maroquinerie	152	8%	192	10%	876	46%	670	35%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	9	13%	7	10%	24	35%	29	42%
Couture parisienne	7	12%	1	2%	9	16%	40	70%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	11	13%	15	18%	46	54%	13	15%
Carrières et matériaux	14	10%	26	19%	36	27%	58	43%
Industries céramiques	4	6%	35	54%	19	29%	7	11%
Ciments				NS	4	NS	20	NS
Tuiles et Briques					1	NS	5	NS
Fabrication mécanique du verre			1	1%	12	7%	159	92%
Cristal, verre et vitrail	3	3%	10	12%	60	70%	13	15%
Métallurgie	403	6%	1 242	18%	1 254	18%	3 985	58%
Recyclage	11	11%	35	34%	29	28%	28	27%
Industrie papier carton	5	4%	24	20%	44	36%	50	41%
Industries pétrolières	1	0%	3	0%	63	9%	672	91%
Industrie pharmaceutique	7	1%	18	3%	94	18%	414	78%
FC2PV**	12	12%	25	26%	16	16%	44	45%
Plasturgie	14	6%	81	33%	71	29%	76	31%
Industrie et services nautiques	47	51%	20	22%	20	22%	5	5%
Total général	908	6%	2 397	16%	3 384	23%	8 037	55%

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Note : la somme de l'ensemble des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par taille d'établissement est inférieure au nombre réel de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation . Cela est dû à la neutralisation du champ « non renseigné » parmi les tailles d'établissement.

Source : OPCO 2I, traitement KYU, données « flux »

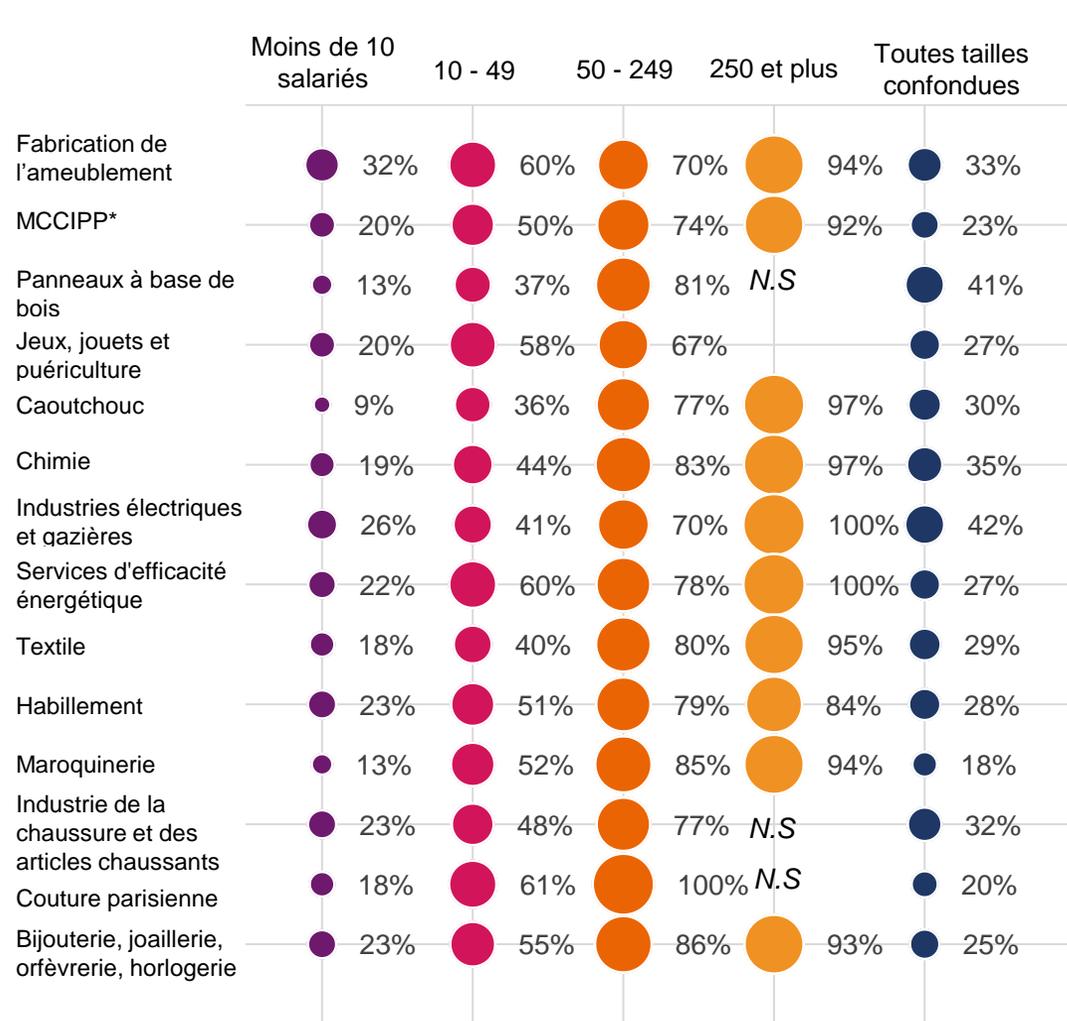
Lorsque le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significative ».



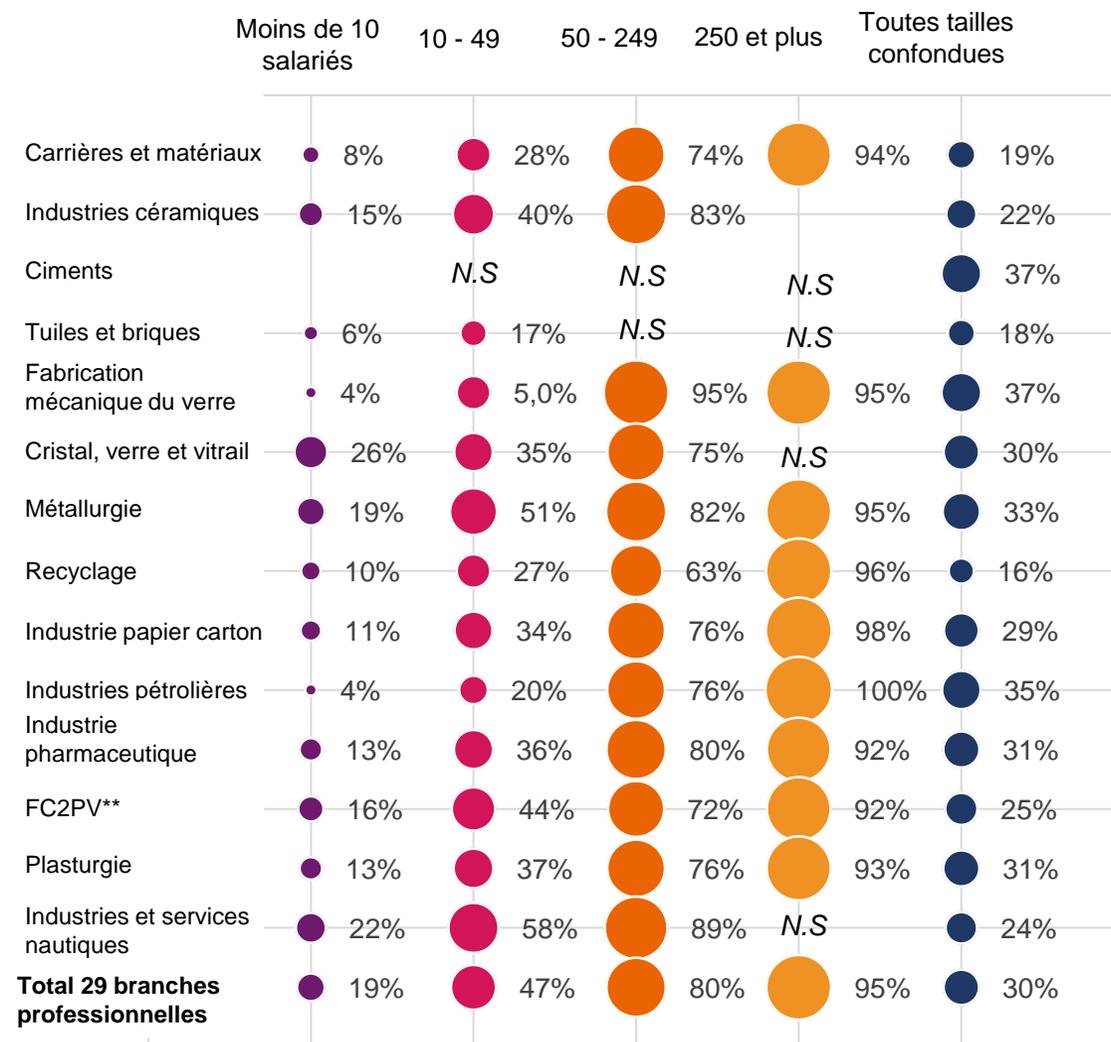
La taille des entreprises des alternants

Taux de recours à l'alternance par branche et par taille d'entreprise au 31/12/2023

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock »



N.S : résultat non significatif, cette tranche de taille regroupe moins de 15 entreprises de la branche



*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

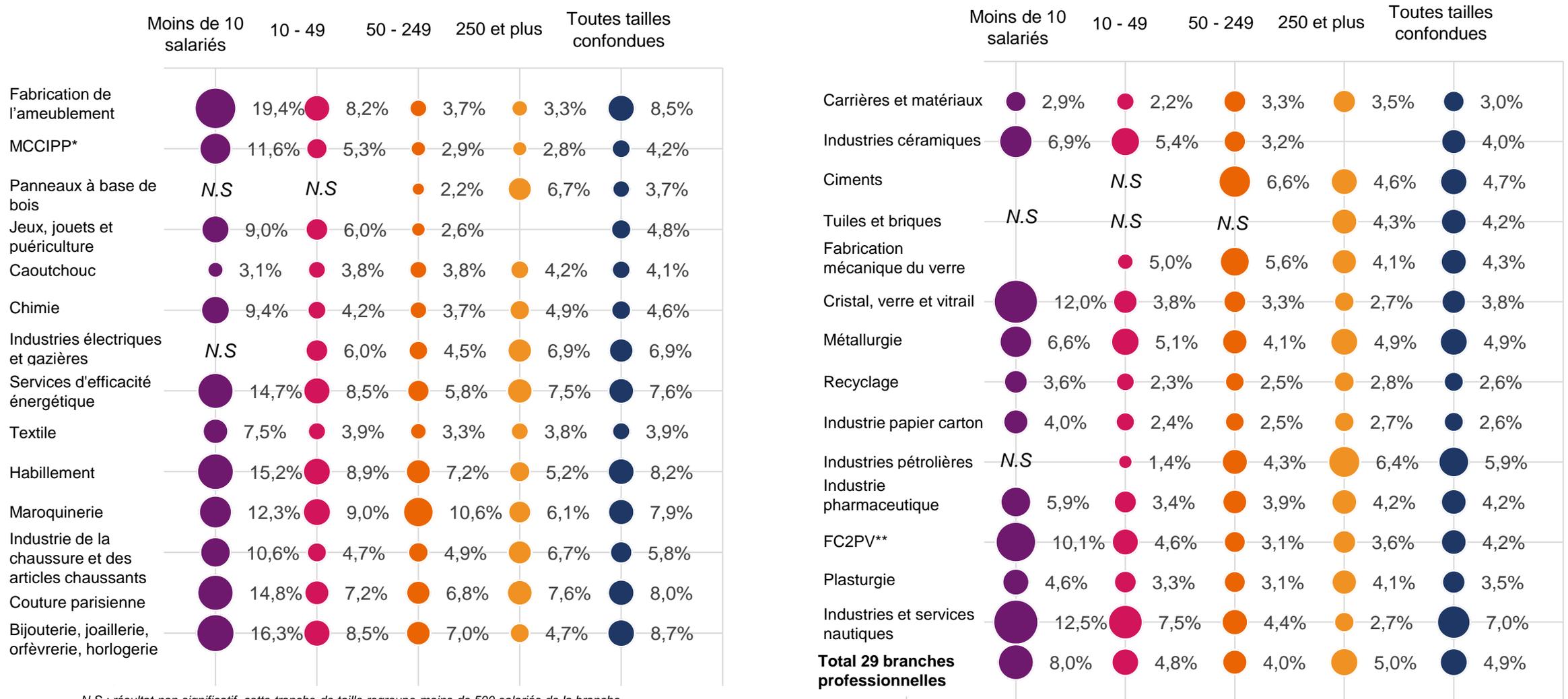
**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



La taille des entreprises des alternants

Part des alternants parmi les salariés par branche et par taille d'entreprise au 31/12/2023

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « stock »



N.S : résultat non significatif, cette tranche de taille regroupe moins de 500 salariés de la branche

*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



05

**Les certifications visées
par les alternants**

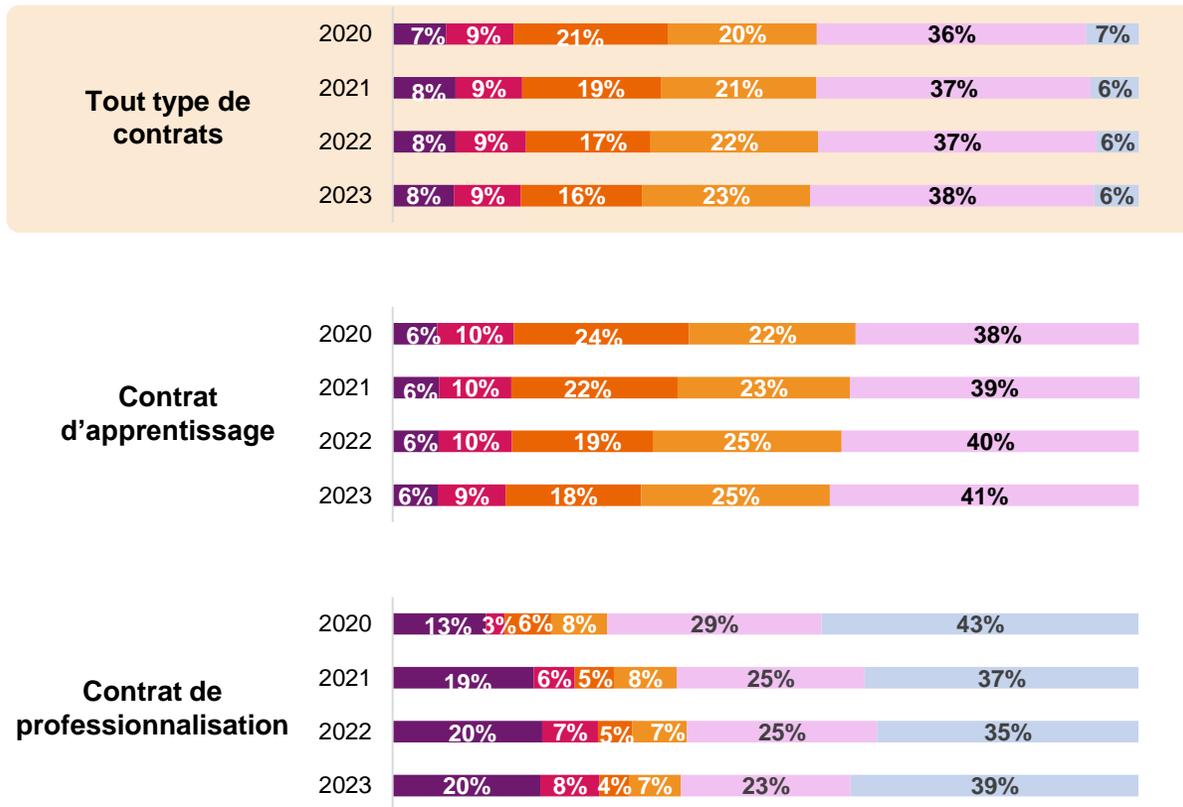
05

A. Le niveau des certifications visées par les nouveaux alternants

- B. Les types d'activités visées en alternance dans l'interindustrie
- C. Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants
- D. Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants
- E. Analyse croisée

Le niveau des certifications visées par les nouveaux alternants

Évolution de la répartition des nouveaux alternants selon le dispositif et le niveau de certification visé entre 2020 et 2023



Par rapport à la moyenne, une plus grande part de nouveaux alternants visant un diplôme du supérieur

- 77 % des nouveaux alternants entrés en 2023 dans l'interindustrie visent un diplôme du supérieur, dont la moitié (38 %) un bac+5.
- La répartition des nouveaux alternants par niveau visé est très stable entre 2022 et 2023. **Par rapport à 2020, les parts des nouveaux alternants visant un bac+3 ou un bac+5 sont en hausse** (de respectivement +4 et +3 points), au détriment du bac+2 (-4 points).
- Par rapport à la moyenne tous secteurs confondus, la part de nouveaux entrants préparant un diplôme du supérieur est plus élevée de près de 20 points (Dares 2023). **La préparation d'un diplôme de niveau 3 est particulièrement sous-représentée par rapport à la moyenne** (8 % des nouveaux alternants dans l'interindustrie contre 20 % en moyenne).

Une hausse du niveau en apprentissage, un recul des formations sans niveau en contrat de professionnalisation

- Entre 2020 et 2023, les parts des nouveaux apprentis visant un diplôme de niveau 6 ou de niveau 7 ont augmenté de 3, au détriment de la préparation d'un diplôme de niveau 5 (-6 points). La part des nouveaux apprentis sur les premiers niveaux de qualification est stable.
- Plus du tiers des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation suivent des formations ne visant pas un niveau particulier (CQP sans niveau, qualification reconnue dans une Convention Collective Nationale). Les formations de niveau 3 sont surreprésentées dans les formations suivies par les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation.

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Légende



Trois catégories de branches selon les niveaux de certification visés par leurs alternants

La quasi-totalité des branches a une majorité de leurs nouveaux alternants entrants en 2023 qui visent une certification du supérieur. On peut cependant distinguer trois catégories de branches en fonction de cette caractéristique :

- **Dans certaines branches, les nouveaux alternants visent largement des certifications du supérieur, notamment de niveau 7.** C'est le cas par exemple de l'Industrie pharmaceutique (95 % sur du supérieur, dont 67 % sur du niveau 7), de la branche FC2PV* (94 % ; 51 %), de la branche Chimie (83 % ; 54 %) ; des branches Tuiles et briques (97 % ; 35 %) et Couture parisienne (92 % ; 58 %).
- **A l'opposé, d'autres branches mobilisent davantage l'alternance sur les premiers niveaux de qualification,** à l'instar des branches Fabrication de l'ameublement (64 % sur des certifications des niveaux 3 et 4), MCCIPP** (46 %), Industrie et services nautiques (40 %) et Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie (40 %).
- Enfin, **certaines branches mobilisent de manière conséquente l'alternance sur des formations sans niveau de qualification** (CQP sans niveau, qualification reconnue dans une Convention Collective Nationale). Ainsi, les nouveaux alternants se retrouvent particulièrement dans ces types de formation dans les branches Maroquinerie (43 % de nouveaux alternants ne visant pas de niveau spécifique), Industries pétrolières (35 %) et Habillement (36%).

*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

**MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

L'apprentissage est largement axé sur le supérieur, voire sur le niveau 7

En apprentissage, la surreprésentation des nouveaux alternants visant une certification du supérieur est exacerbée :

- Huit branches ont plus de la moitié de leurs nouveaux apprentis visant une certification de niveau 7 en 2023. C'est notamment le cas des branches Industries pétrolières (67 %), Industrie pharmaceutique (67 %), Couture parisienne (60 %) et Caoutchouc (51 %).
- 4 branches ont au moins 40 % de leurs nouveaux apprentis sur des formations de niveaux 3 ou 4 : Fabrication de l'ameublement (66 %), et les branches MCCIPP** (46 %), Industrie et services nautiques (45 %) et Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie (41 %).
- Dans d'autres branches, les apprentis visent des certifications du supérieur, mais réparties entre les niveaux bac+2 à bac+5 : c'est le cas dans les branches Industrie papier carton, Tuiles et briques ; Habillement ; Plasturgie et Recyclage.

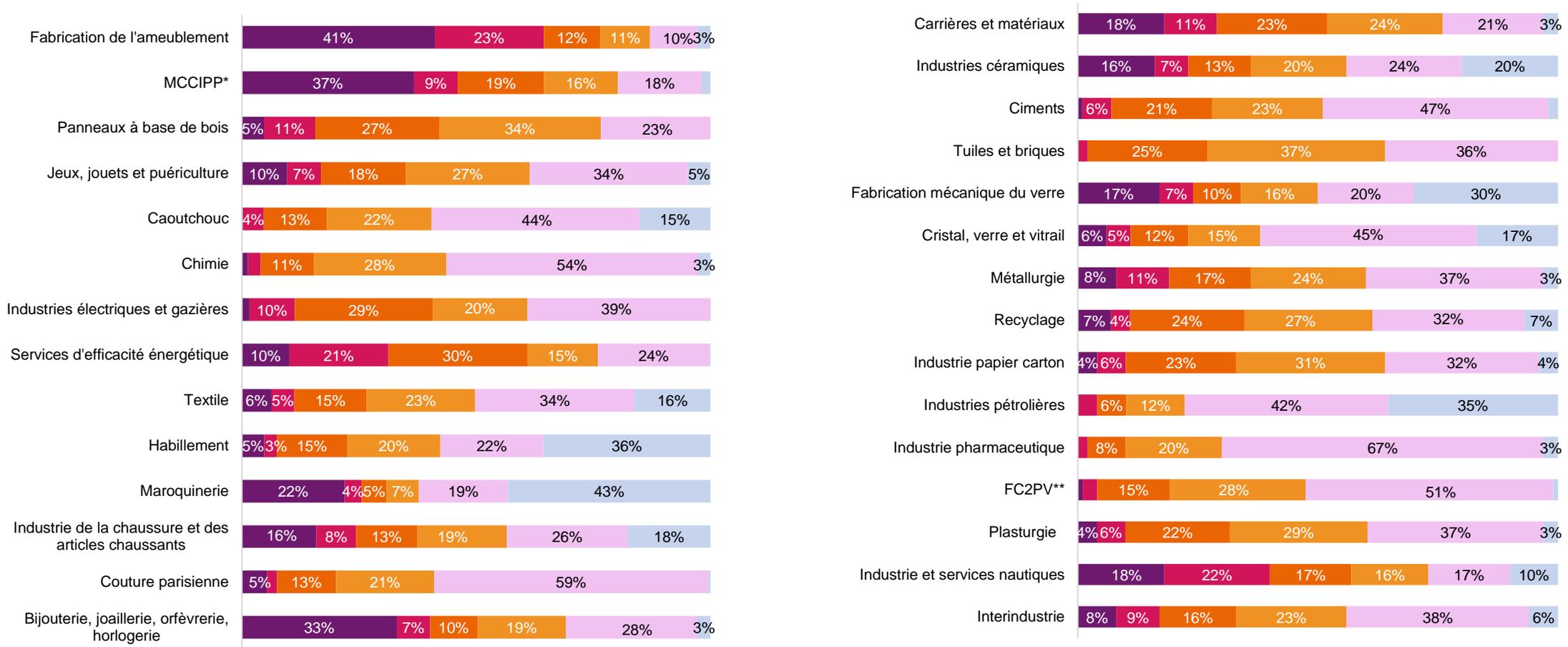
Une majorité de contrats de professionnalisation « sans niveau » ou de niveau 7

62 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation en 2023 visent un niveau 7 ou ne visent pas de niveau spécifique.

- Les branches avec une majorité de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation visant une certification de niveau 7 sont les mêmes que tous dispositifs confondus (Industrie pharmaceutique, FC2PV*, Couture parisienne, Chimie).
- Dans certaines branches, les contrats de professionnalisation sont largement dédiés aux formations sans niveau de qualification. C'est particulièrement le cas pour les branches Fabrication mécanique du verre (93 %), Habillement (89 %), Textile (73 %) et Industries pétrolières (78 %).

Le niveau des certifications visées par les nouveaux alternants

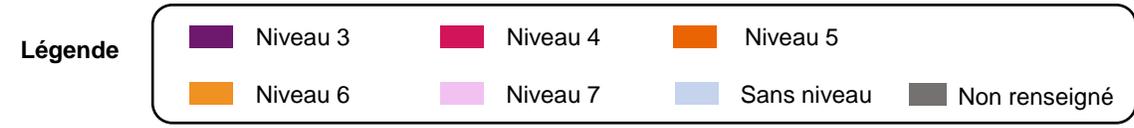
Niveau des certifications visées par les nouveaux alternants par branche en 2023



*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Le niveau des certifications visées par les nouveaux alternants

Niveau des certifications visées par les nouveaux alternants par branche en 2023

Branche professionnelle	3		4		5		6		7		Sans niveau	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	856	41%	484	23%	251	12%	221	11%	209	10%	59	3%
MCCIPP*	147	37%	37	9%	74	19%	63	16%	71	18%	8	2%
Panneaux à base de bois	6	5%	14	11%	34	27%	44	34%	30	23%	0	0%
Jeux, jouets et puériculture	16	10%	12	7%	30	18%	44	27%	56	34%	8	5%
Caoutchouc	3	0%	59	4%	179	13%	299	22%	592	44%	202	15%
Chimie	101	1%	207	3%	886	11%	2195	28%	4183	54%	206	3%
Industries électriques et gazières	89	2%	520	10%	1592	29%	1090	20%	2112	39%	2	0%
Services d'efficacité énergétique	209	10%	433	21%	610	30%	310	15%	489	24%	5	0%
Textile	102	6%	78	5%	249	15%	373	23%	549	34%	260	16%
Habillement	89	5%	50	3%	281	15%	371	20%	411	22%	666	36%
Maroquinerie	689	22%	115	4%	168	5%	215	7%	598	19%	1359	43%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	45	16%	24	8%	37	13%	54	19%	73	26%	50	18%
Couture parisienne	35	5%	14	2%	83	13%	137	21%	384	59%	3	0%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	501	33%	107	7%	154	10%	285	19%	426	28%	42	3%
Carrières et matériaux	211	18%	134	11%	269	23%	277	24%	244	21%	37	3%
Industries céramiques	37	16%	16	7%	31	13%	47	20%	55	24%	46	20%
Ciments	2	1%	13	6%	46	21%	50	23%	102	47%	4	2%
Tuiles et briques		0%	3	2%	31	25%	46	37%	45	36%	0	0%
Fabrication mécanique du verre	45	17%	18	7%	27	10%	42	16%	54	20%	80	30%
Cristal, verre et vitrail	39	6%	30	5%	80	12%	97	15%	293	45%	112	17%
Métallurgie	4215	8%	5552	11%	8399	17%	11938	24%	18596	37%	1565	3%
Recyclage	50	7%	28	4%	172	24%	192	27%	233	32%	47	7%
Industrie papier carton	40	4%	63	6%	256	23%	342	31%	353	32%	39	4%
Industries pétrolières	3	0%	63	4%	96	6%	199	12%	685	42%	573	35%
Industrie pharmaceutique	13	0%	84	2%	370	8%	894	20%	3006	67%	133	3%
FC2PV**	10	1%	35	3%	190	15%	352	28%	637	51%	15	1%
Plasturgie	97	4%	156	6%	565	22%	743	29%	950	37%	67	3%
Industrie et services nautiques	136	18%	168	22%	130	17%	120	16%	132	17%	73	10%
Total général	7 821	8 %	8 544	9 %	15 457	16 %	21 463	23 %	36 267	38 %	5 680	6 %

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

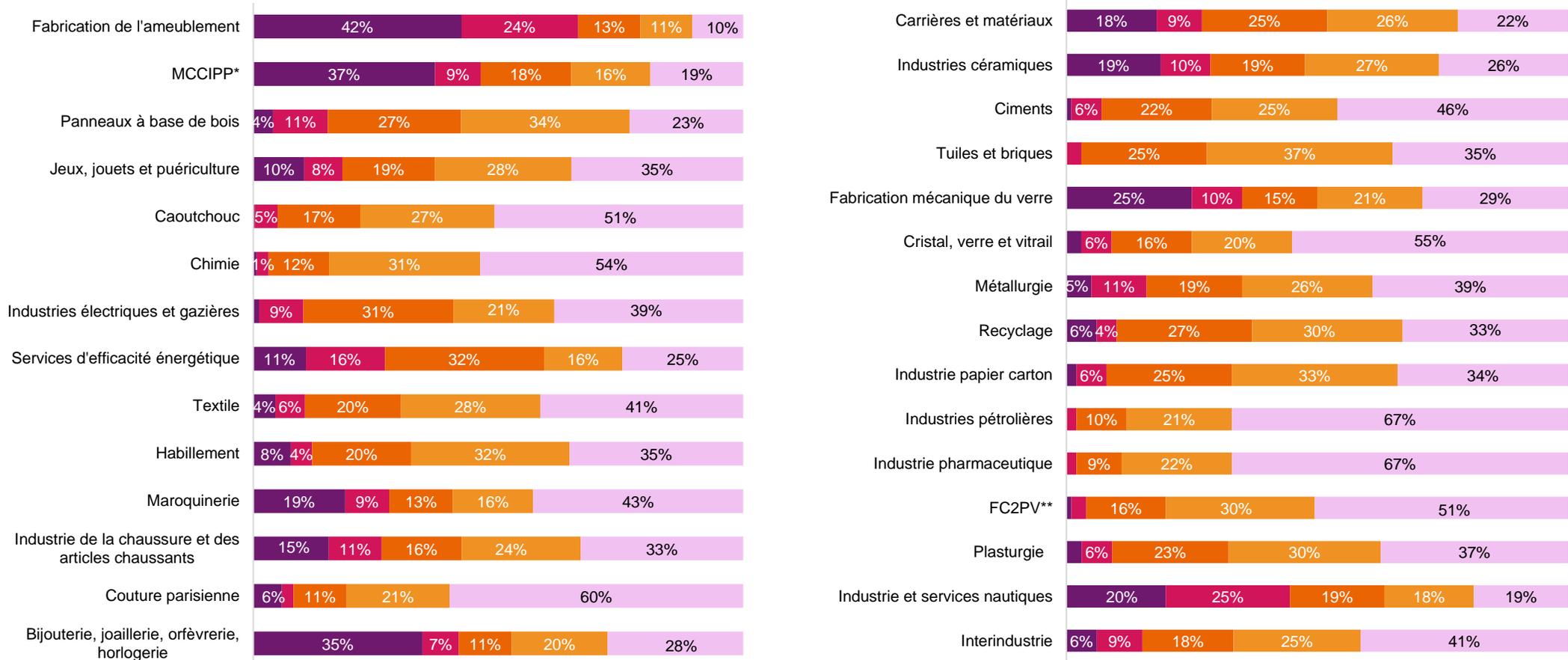
**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Le niveau des certifications visées par les nouveaux alternants

Niveau des certifications visées par les nouveaux apprentis par branche en 2023



*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Légende



Le niveau des certifications visées par les nouveaux alternants

Niveau des certifications visées par les nouveaux apprentis par branche en 2023

Branche professionnelle	3		4		5		6		7	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	824	42%	462	24%	246	13%	206	11%	202	10%
MCCIPP*	135	37%	34	9%	67	18%	59	16%	69	19%
Panneaux à base de bois	5	4%	14	11%	34	27%	43	34%	29	23%
Jeux, jouets et puériculture	16	10%	12	8%	29	19%	43	28%	54	35%
Caoutchouc	3	0%	46	5%	168	17%	273	27%	505	51%
Chimie	46	1%	165	2%	840	12%	2102	31%	3658	54%
Industries électriques et gazières	58	1%	456	9%	1543	31%	1039	21%	1943	39%
Services d'efficacité énergétique	194	11%	292	16%	588	32%	290	16%	446	25%
Textile	56	4%	75	6%	244	20%	354	28%	516	41%
Habillement	86	8%	48	4%	227	20%	361	32%	397	35%
Maroquinerie	235	19%	113	9%	163	13%	205	16%	538	43%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	33	15%	23	11%	35	16%	52	24%	71	33%
Couture parisienne	35	6%	14	2%	65	11%	126	21%	359	60%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	494	35%	106	7%	154	11%	280	20%	396	28%
Carrières et matériaux	190	18%	94	9%	255	25%	271	26%	228	22%
Industries céramiques	31	19%	16	10%	31	19%	45	27%	44	26%
Ciments	2	1%	12	6%	42	22%	49	25%	88	46%
Tuiles et briques		0%	3	3%	30	25%	44	37%	42	35%
Fabrication mécanique du verre	45	25%	18	10%	27	15%	38	21%	52	29%
Cristal, verre et vitrail	16	3%	28	6%	76	16%	94	20%	265	55%
Métallurgie	2058	5%	4861	11%	8119	19%	11355	26%	16988	39%
Recyclage	37	6%	25	4%	167	27%	183	30%	207	33%
Industrie papier carton	16	2%	58	6%	246	25%	320	33%	331	34%
Industries pétrolières	1	0%	17	2%	88	10%	186	21%	588	67%
Industrie pharmaceutique	7	0%	75	2%	348	9%	863	22%	2674	67%
FC2PV**	8	1%	32	3%	183	16%	338	30%	581	51%
Plasturgie	65	3%	141	6%	548	23%	710	30%	872	37%
Industrie et services nautiques	131	20%	165	25%	128	19%	117	18%	126	19%
Total général	4 860	6 %	7 431	9 %	14 857	18 %	20 462	25 %	32 897	41 %

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

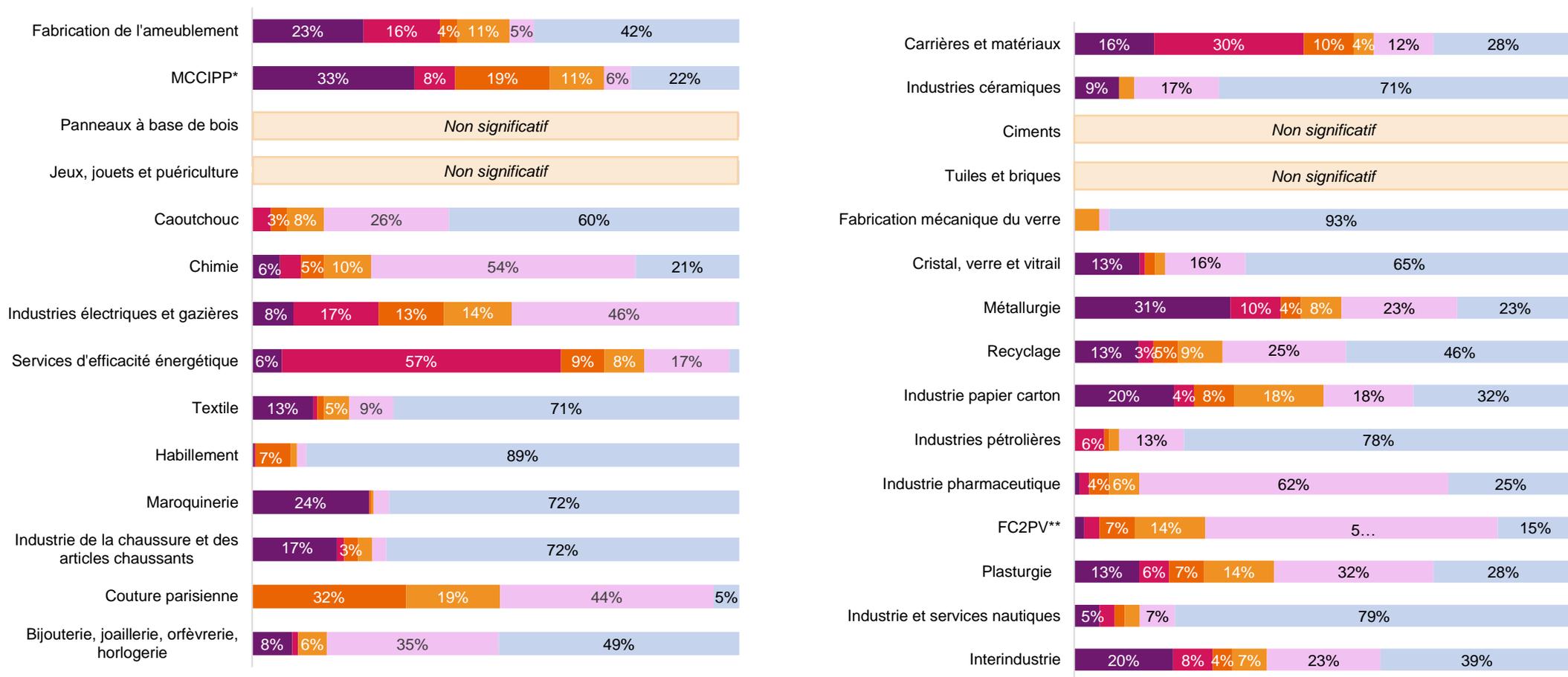
**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Le niveau des certifications visées par les nouveaux alternants

Niveau des certifications visées par les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par branche en 2023



*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lorsque la répartition porte sur des effectifs de moins de 30, la répartition est indiquée comme « Non significative » (« NS »)

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Le niveau des certifications visées par les nouveaux alternants

Niveau des certifications visées par les nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par branche en 2023

Branche professionnelle	3		4		5		6		7		Sans niveau	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	32	23%	22	16%	5	4%	15	11%	7	5%	59	42%
MCCIIP*	12	33%	3	8%	7	19%	4	11%	2	6%	8	22%
Panneaux à base de bois	1	33%		0%		0%	1	33%	1	33%	0	0%
Jeux, jouets et puériculture	0	0%		0%	1	8%	1	8%	2	17%	8	67%
Caoutchouc	0	0%	13	4%	11	3%	26	8%	87	26%	202	60%
Chimie	55	6%	42	4%	46	5%	93	10%	525	54%	206	21%
Industries électriques et gazières	31	8%	64	17%	49	13%	51	14%	169	46%	2	1%
Services d'efficacité énergétique	15	6%	141	57%	22	9%	20	8%	43	17%	5	2%
Textile	46	13%	3	1%	5	1%	19	5%	33	9%	260	71%
Habillement	3	0%	2	0%	54	7%	10	1%	14	2%	666	89%
Maroquinerie	454	24%	2	0%	5	0%	10	1%	60	3%	1359	72%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	12	17%	1	1%	2	3%	2	3%	2	3%	50	72%
Couture parisienne	0	0%		0%	18	32%	11	19%	25	44%	3	5%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	7	8%	1	1%		0%	5	6%	30	35%	42	49%
Carrières et matériaux	21	16%	40	30%	14	10%	6	4%	16	12%	37	28%
Industries céramiques	6	9%		0%		0%	2	3%	11	17%	46	71%
Ciments	0	0%	1	4%	4	17%	1	4%	14	58%	4	17%
Tuiles et briques	0	0%		0%	1	17%	2	33%	3	50%	0	0%
Fabrication mécanique du verre	0	0%	2	0%		0%	4	5%	2	2%	80	93%
Cristal, verre et vitrail	23	13%		1%	4	2%	3	2%	28	16%	112	65%
Métallurgie	2157	31%	691	10%	280	4%	583	8%	1608	23%	1565	23%
Recyclage	13	13%	3	3%	5	5%	9	9%	26	25%	47	46%
Industrie papier carton	24	20%	5	4%	10	8%	22	18%	22	18%	39	32%
Industries pétrolières	2	0%	46	6%	8	1%	13	2%	97	13%	573	78%
Industrie pharmaceutique	6	1%	9	2%	22	4%	31	6%	332	62%	133	25%
FC2PV**	2	2%	3	3%	7	7%	14	14%	56	58%	15	15%
Plasturgie	32	13%	15	6%	17	7%	33	14%	78	32%	67	28%
Industrie et services nautiques	5	5%	3	3%	2	2%	3	3%	6	7%	73	79%
Total général	2 961	20 %	1 113	8 %	600	4 %	1 001	7 %	3 370	23 %	5 680	39 %

*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lorsque la répartition porte sur des effectifs de moins de 30, la répartition est indiquée comme « Non significative » (« NS »)

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



05

- A. Le niveau des certifications visées par les nouveaux alternants
- B. Les types d'activités visées par les nouveaux alternants**
- C. Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants
- D. Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants
- E. Analyse croisée

Les types d'activités visées par les nouveaux alternants

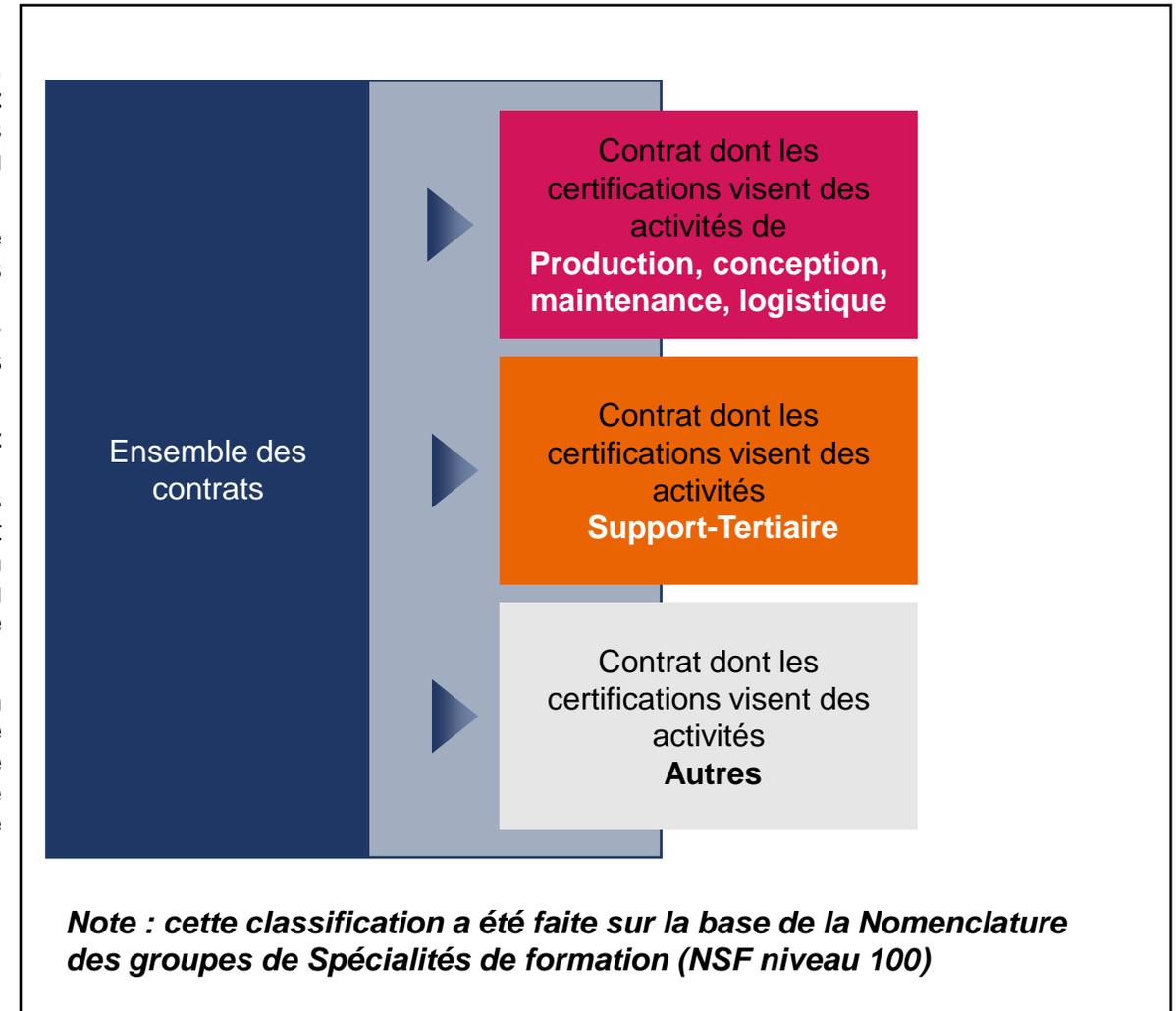
Méthodologie

L'analyse des spécialités de formation les plus suivies a permis la création d'une classification ad hoc en trois grandes catégories de spécialités de formation :

- **Les formations des spécialités « Production, conception, maintenance, logistique » portent sur des activités très axées sur l'industrie, et dont l'interindustrie constitue le principal débouché :** « Technologies industrielles fondamentales », « Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité » ou « Structures métalliques ».
- **Les formations des spécialités « Support-Tertiaire » forment à des activités que l'on peut retrouver dans des établissements de tous secteurs :** « Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion », « Commerce, vente », « Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données » ou encore « Comptabilité, gestion ». **Il s'agit principalement des fonctions administratives, informatiques et commerciales des entreprises.**
- **Les formations des spécialités « Autres » mènent a priori à des activités et métiers que l'on retrouve à la marge dans l'interindustrie :** « Agro-alimentaire, alimentation, cuisine », « Psychologie », « Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle ». La présence de ces spécialités de formation est plutôt marginale, et peut s'expliquer par l'internalisation d'un service de restauration collective, par l'obligation de disposer d'un service de prévention et de santé au travail au-delà d'un certain nombre de salariés, ou encore par la mise en place d'une chaîne de vidéos pour le service communication d'une entreprise.

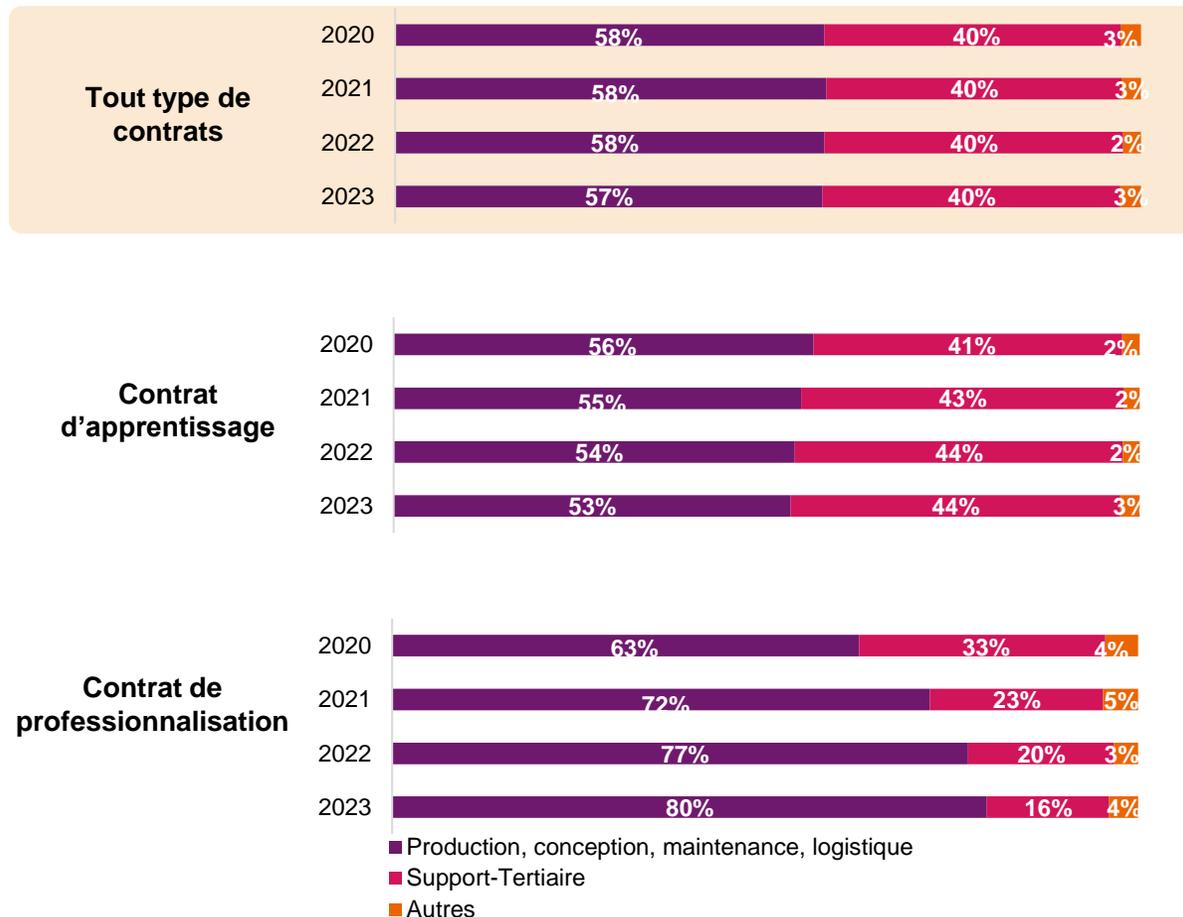
Afin de construire cette typologie, le cabinet KYU a soumis une première proposition de classification, basée sur une analyse qualitative de la liste des spécialités de formation. Ce premier tri a été complété par une analyse quantitative de la présence des différentes spécialités afin de procéder à certains arbitrages. Cette liste a été soumise à OPCO 2i pour relecture. Les analyses qui suivent sont issues de cette version actualisée.

Les types de contrats en fonction des certifications



Les types d'activités visées par les nouveaux alternants

Évolution de la répartition des nouveaux alternants selon le type d'activité visé entre 2020 et 2023



Une stabilité de la répartition des certifications par type d'activité

- 57 % des alternants ayant signé un contrat en 2023 dans l'interindustrie visent une certification de type « Production, conception, maintenance, logistique ». 40 % visent une certification de type « Support-Tertiaire » et une faible part (3 %) suit une formation de spécialités « Autres ».
- Ces chiffres sont stables entre 2020 et 2023.

Un relatif phénomène de bascule du type d'activité « Support-Tertiaire » vers l'apprentissage

- La répartition des types d'activité des apprentis est similaire à celle des alternants tous dispositifs confondus. Les spécialités du type d'activité « Support-tertiaire » sont surreprésentées (+4 points).
- On constate une évolution notable des certifications « Support-Tertiaire » en apprentissage (+3 points en 3 ans, au dépend des certifications « Production, conception, maintenance, logistique » (-3 points).
- 8 alternants en contrat de professionnalisation sur 10 visent des spécialités de « Production, conception, maintenance, logistique », soit 23 points de plus que les alternants tous dispositifs confondus. Ces contrats sont notamment mobilisés pour obtenir des CQP, visant principalement les métiers de la production et de la maintenance.
- Cette proportion a augmenté de +17 points entre la période 2020-2023. Cela s'explique par la croissance des contrats sur ces activités (+35 %, contre 6 % toutes spécialités confondues) et par un recul des certifications « Support-Tertiaire » (-47 %).
- On constate notamment un phénomène de transfert des contrats de professionnalisation vers l'apprentissage sur des spécialités « Support-tertiaire » comme « Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion » ou « Commerce, vente ».
- Ce phénomène, déjà constaté en 2022, s'est prolongé sur la dernière année.

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Une majorité d'alternants sur des certifications « Production, conception, maintenance, logistique » dans la majorité des branches

Le type d'activité « **Production, conception, maintenance, logistique** », représente plus de 50 % des formations suivies en alternance dans 19 branches professionnelles. D'une branche à l'autre, cette proportion fluctue entre 23 % pour la branche « Jeux, jouets et puériculture » et 82 % pour la branche « Fabrication de l'ameublement ».

- Certaines branches se caractérisent par un important recours à l'alternance sur des certifications du type d'activité « **Production, conception, maintenance, logistique** », supérieure à la moyenne (56 %). C'est notamment le cas des branches Fabrication de l'ameublement (82%), MCCIPP* (80 %), Maroquinerie (78 %), Services d'efficacité énergétique (75 %) et Cristal, verre et vitrail (74 %).
- A contrario, les formations du type d'activité « **Support-Tertiaire** » (40 % des contrats d'alternance signés dans l'interindustrie en 2023) sont davantage mobilisées dans les branches **Jeux, jouets et puériculture (74 %)**, **Couture parisienne (72 %)**, **Recyclage (60 %)**, **Industries pétrolières (57 %)**, et **FC2PV** (54 %)**.
- Quelques branches se caractérisent également par un recours plus élevé aux certifications « **Autres** » (3 % en moyenne) : les branches **Industries pétrolières (13 %)**, **Industrie et services nautiques (7 %)**, **FC2PV** (6 %)**, **Chimie (6 %)**, et **Industrie pharmaceutique (5 %)**. Ces proportions s'expliquent par des activités axées sur des productions et services très spécifiques dans ces branches.

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

L'apprentissage est davantage tourné sur les formations « Support-Tertiaire » pour la majorité des branches

En apprentissage, environ la moitié des branches mobilisent davantage l'alternance sur des certifications « **Support-Tertiaire** » que sur des certifications « **Production, conception, maintenance, logistique** ».

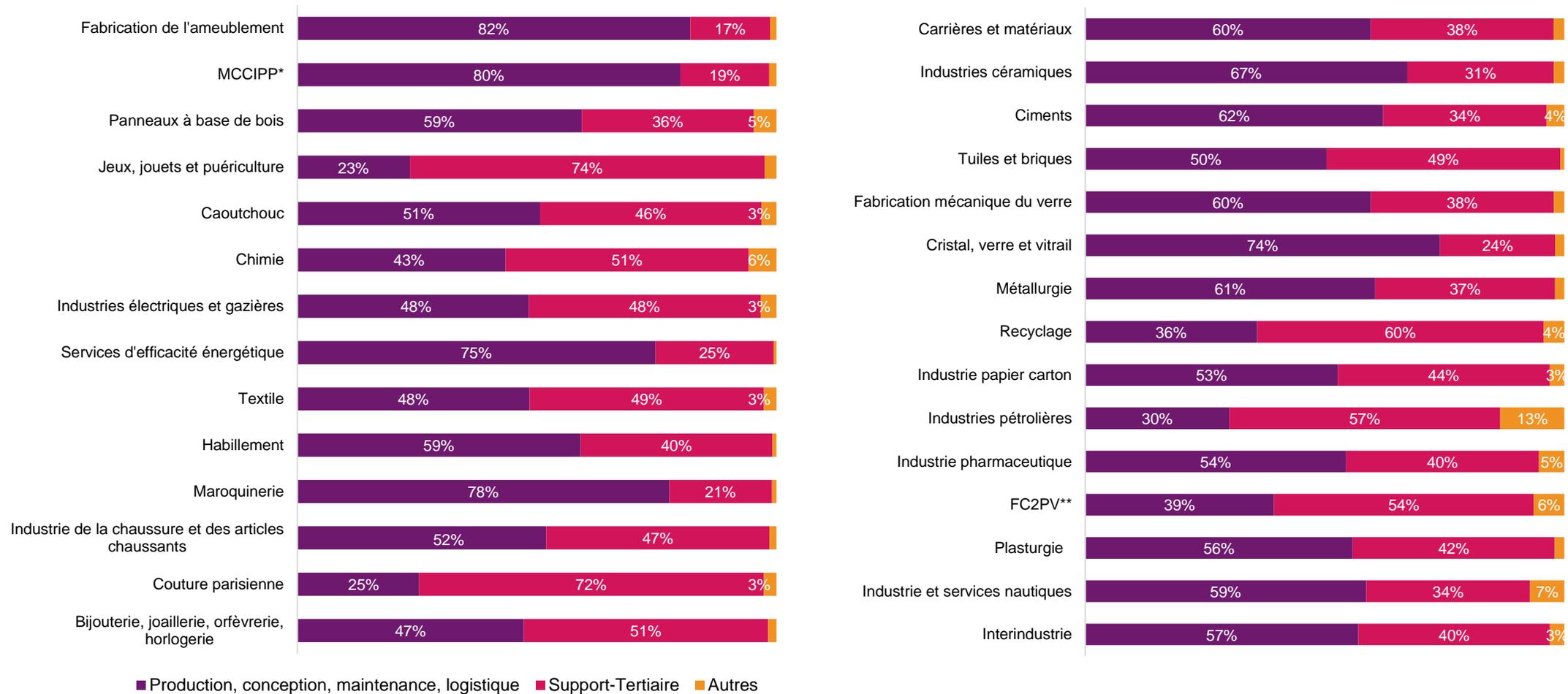
- Les branches mobilisant majoritairement l'apprentissage sur le type d'activité « **Production, conception, maintenance, logistique** » sont les branches Fabrication de l'ameublement (82 %), MCCIPP* (80 %), Services d'efficacité énergétique (73 %), Cristal, verre et vitrail (64 %), et Ciments (60 %).
- À l'inverse, cette proportion est bien plus faible en apprentissage que tous dispositifs confondus pour les branches Maroquinerie (46 % ; -32 points sur ces spécialités par rapport aux alternants de la branche tous dispositifs confondus), Habillement (36 % ; -23 points), et Industrie de la chaussure et des articles chaussants (40 % ; -12 points)
- Les spécialités « **Support-Tertiaire** », c'est également le cas en apprentissage pour les branches **Jeux, jouets, puériculture, Couture parisienne, Recyclage, Industries pétrolières et FC2PV****.

8 nouveaux alternants sur 10 en contrat de visent une certification des spécialités « **Production, conception, maintenance, logistique** »

- **C'est le cas de la quasi-totalité des alternants en contrat de professionnalisation dans les branches Maroquinerie (98 %), Fabrication mécanique du verre (95 %), Habillement (93 %), Industrie de la chaussure et des articles chaussants et Cristal, verre et vitrail (90 % chacune).**
- **Seule la branche Industries pétrolières a une part de nouveaux alternants visant des certifications « Support-tertiaire » supérieure à celle sur des certifications « Production, conception, maintenance, logistique ».** Cette proportion est également élevée dans les branches **Industries électriques et gazières ; FC2PV** et Couture parisienne (37 % chacune).**

Les types d'activités visées par les nouveaux alternants

Types d'activité visées par les nouveaux alternants dans l'interindustrie, par branche, 2023



*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Les types d'activités visées par les nouveaux alternants

Types d'activité visées par les nouveaux alternants dans l'interindustrie, par branche, 2023

Branche professionnelle	Production, conception, maintenance, logistique		Support-Tertiaire		Autres	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	1 706	82%	346	17%	27	1%
MCCIPP*	320	80%	74	19%	6	2%
Panneaux à base de bois	76	59%	46	36%	6	5%
Jeux, jouets et puériculture	39	23%	123	74%	4	2%
Caoutchouc	676	51%	617	46%	41	3%
Chimie	3 380	43%	3 948	51%	447	6%
Industries électriques et gazières	2 607	48%	2 613	48%	178	3%
Services d'efficacité énergétique	1 538	75%	506	25%	12	1%
Textile	780	48%	787	49%	42	3%
Habillement	1 104	59%	748	40%	15	1%
Maroquinerie	2 439	78%	673	21%	29	1%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	147	52%	132	47%	4	1%
Couture parisienne	166	25%	472	72%	17	3%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	712	47%	768	51%	26	2%
Carrières et matériaux	699	60%	447	38%	26	2%
Industries céramiques	156	67%	71	31%	5	2%
Ciments	135	62%	74	34%	8	4%
Tuiles et briques	63	50%	61	49%	1	1%
Fabrication mécanique du verre	388	60%	249	38%	14	2%
Cristal, verre et vitrail	197	74%	64	24%	5	2%
Métallurgie	30 420	61%	18 847	37%	968	2%
Recyclage	259	36%	432	60%	31	4%
Industrie papier carton	576	53%	484	44%	33	3%
Industries pétrolières	487	30%	916	57%	216	13%
Industrie pharmaceutique	2 450	54%	1 812	40%	237	5%
FC2PV**	488	39%	672	54%	79	6%
Plasturgie	1 438	56%	1 086	42%	51	2%
Industrie et services nautiques	444	59%	259	34%	54	7%
Total général	54 532	57 %	37 966	40 %	2 671	3 %

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

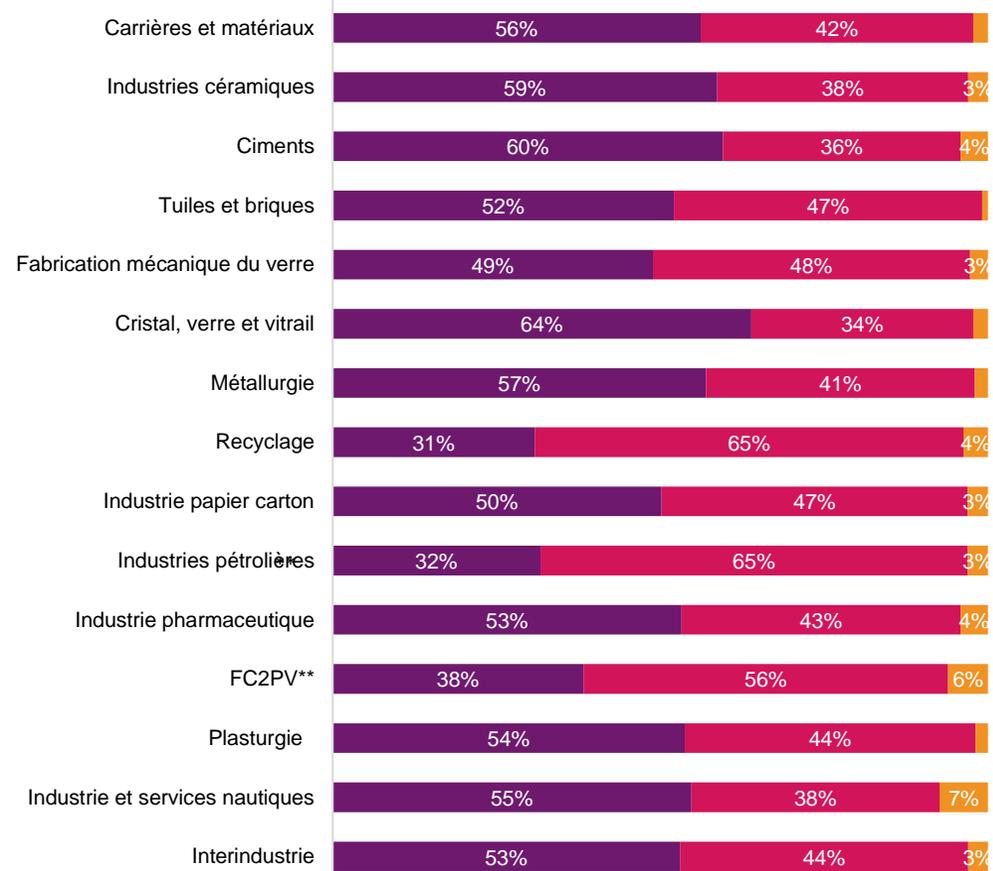
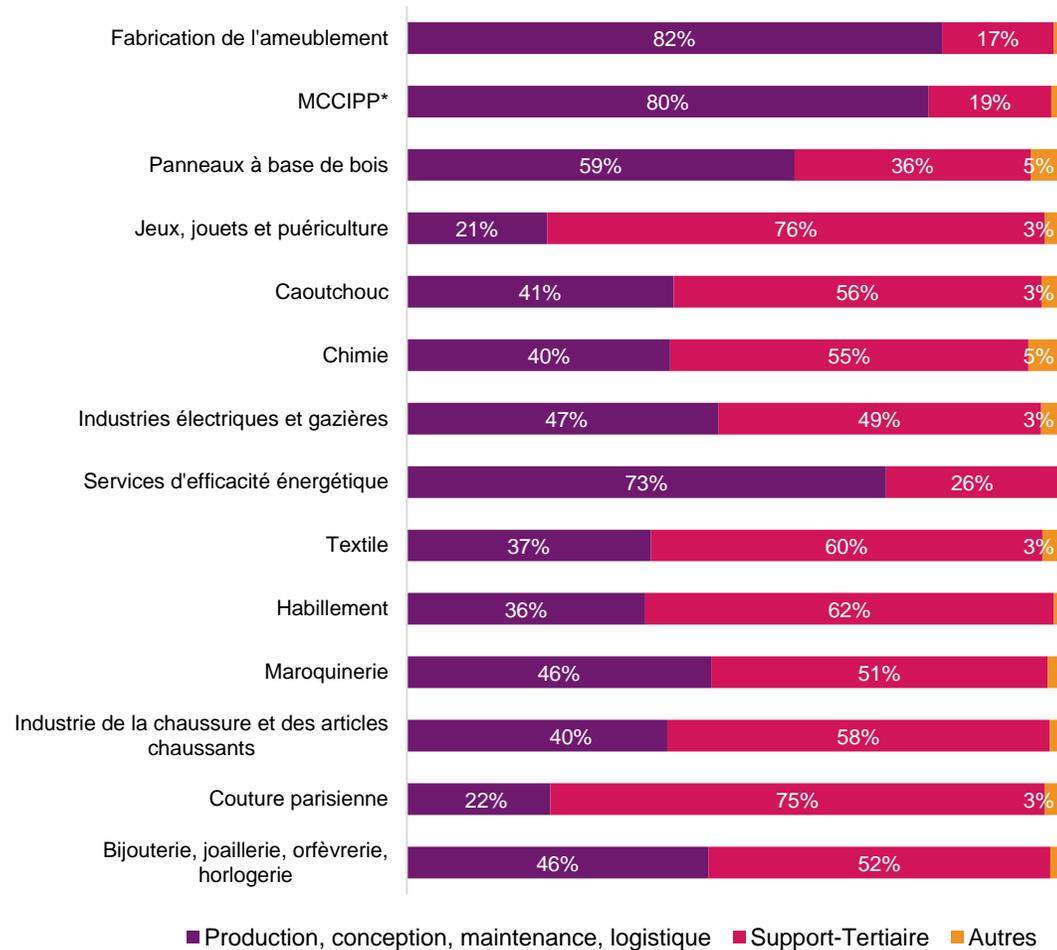
**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Les types d'activités visées par les nouveaux alternants

Types d'activité visées par les nouveaux apprentis dans l'interindustrie, par branche, 2022



*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Les types d'activités visées par les nouveaux alternants

Types d'activité visées par les nouveaux apprentis dans l'interindustrie, par branche, 2023

Branche professionnelle	Production, conception, maintenance, logistique		Support-Tertiaire		Autres	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	1 584	82%	331	17%	24	1%
MCCIPP*	290	80%	68	19%	6	2%
Panneaux à base de bois	74	59%	45	36%	6	5%
Jeux, jouets et puériculture	33	21%	117	76%	4	3%
Caoutchouc	405	41%	559	56%	31	3%
Chimie	2 737	40%	3 723	55%	348	5%
Industries électriques et gazières	2 392	47%	2 479	49%	161	3%
Services d'efficacité énergétique	1 324	73%	476	26%	10	1%
Textile	463	37%	743	60%	37	3%
Habillement	407	36%	697	62%	14	1%
Maroquinerie	581	46%	643	51%	27	2%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	85	40%	125	58%	4	2%
Couture parisienne	131	22%	451	75%	16	3%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	654	46%	742	52%	25	2%
Carrières et matériaux	583	56%	432	42%	23	2%
Industries céramiques	98	59%	64	38%	5	3%
Ciments	115	60%	70	36%	8	4%
Tuiles et briques	62	52%	56	47%	1	1%
Fabrication mécanique du verre	234	49%	232	48%	13	3%
Cristal, verre et vitrail	115	64%	61	34%	4	2%
Métallurgie	24 715	57%	17 787	41%	849	2%
Recyclage	191	31%	405	65%	23	4%
Industrie papier carton	487	50%	453	47%	30	3%
Industries pétrolières	279	32%	574	65%	27	3%
Industrie pharmaceutique	2 113	53%	1 688	43%	166	4%
FC2PV*	437	38%	636	56%	69	6%
Plasturgie	1 254	54%	1 035	44%	44	2%
Industrie et services nautiques	364	55%	252	38%	49	7%
Total général	42 794	53%	35 553	44%	2 097	3%

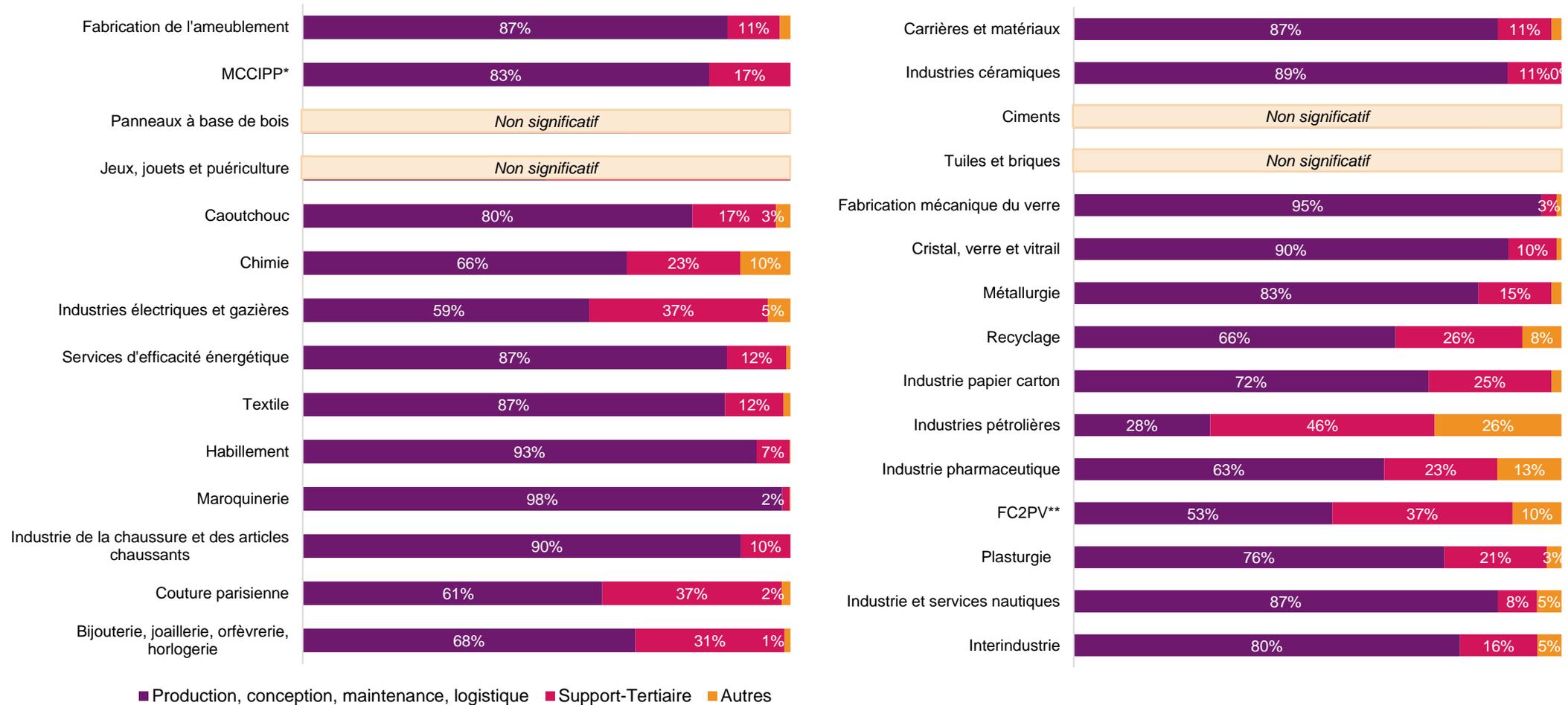
*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Les types d'activités visées par les nouveaux alternants

Types d'activité visées par les nouveaux alternants en contrat d'apprentissage dans l'interindustrie, par branche, 2022



*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lorsque le nombre de contrat de professionnalisation pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significatif ».



Les types d'activités visées par les nouveaux alternants

Types d'activité visées par les nouveaux apprentis dans l'interindustrie, par branche, 2023

Branche professionnelle	Production, conception, maintenance, logistique		Support-Tertiaire		Autres	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	122	87%	15	11%	3	2%
MCCIPP*	30	83%	6	17%	0	0%
Panneaux à base de bois	2	NS	1	NS	0	NS
Jeux, jouets et puériculture	6	NS	6	NS	0	NS
Caoutchouc	271	80%	58	17%	10	3%
Chimie	643	66%	225	23%	99	10%
Industries électriques et gazières	215	59%	134	37%	17	5%
Services d'efficacité énergétique	214	87%	30	12%	2	1%
Textile	317	87%	44	12%	5	1%
Habillement	697	93%	51	7%	1	0%
Maroquinerie	1 858	98%	30	2%	2	0%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	62	90%	7	10%	0	0%
Couture parisienne	35	61%	21	37%	1	2%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	58	68%	26	31%	1	1%
Carrières et matériaux	116	87%	15	11%	3	2%
Industries céramiques	58	89%	7	11%	0	0%
Ciments	20	NS	4	NS	0	NS
Tuiles et briques	1	NS	5	NS	0	NS
Fabrication mécanique du verre	154	90%	17	10%	1	1%
Cristal, verre et vitrail	82	95%	3	3%	1	1%
Métallurgie	5 705	83%	1 060	15%	119	2%
Recyclage	68	66%	27	26%	8	8%
Industrie papier carton	89	72%	31	25%	3	2%
Industries pétrolières	208	28%	342	46%	189	26%
Industrie pharmaceutique	337	63%	124	23%	71	13%
FC2PV*	51	53%	36	37%	10	10%
Plasturgie	184	76%	51	21%	7	3%
Industrie et services nautiques	80	87%	7	8%	5	5%
Total général	11 738	80%	2 413	16%	574	4%

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lorsque le nombre de contrat de professionnalisation pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significatif ».



05

- A. Le niveau des certifications visées par les nouveaux alternants
- B. Les types d'activités visées par les nouveaux alternants
- C. Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants**
- D. Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants
- E. Analyse croisée

Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants

Méthodologie

L'analyse des certifications mobilisées dans le cadre de l'alternance réalisée lors de la précédente étude a été actualisée. Sa nouvelle version s'appuie désormais sur une catégorisation en **trois catégories et non plus en deux** :

- Les **certifications cœur d'activité**
- Les **certifications interindustrielles** (non-cœur d'activité) : elles mènent à des métiers ayant des fonctions dites industrielles mais ces certifications ne sont pas considérées comme étant « cœur d'activité »
- Les **autres certifications** : elles mènent à des métiers liés aux activités secondaires des entreprises d'une branche professionnelle (support...).

Cette catégorisation est propre à chacune des branches professionnelles de l'interindustrie. Elle dépend de deux paramètres : son intitulé et la branche professionnelle dans laquelle elle est mobilisée.

Cette catégorisation des certifications a été réalisée en lien avec l'ensemble des branches professionnelles de l'interindustrie afin de correspondre à l'activité de leurs entreprises et à leur politique de formation.

Remarque : Ce travail porte uniquement sur les certifications enregistrées au RNCP et non sur l'ensemble des contrats : ainsi, les contrats de professionnalisation expérimentaux par exemple n'ont pas été pris en compte, en raison de l'impossibilité de se baser sur un référentiel commun pour en analyser le contenu.

Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants

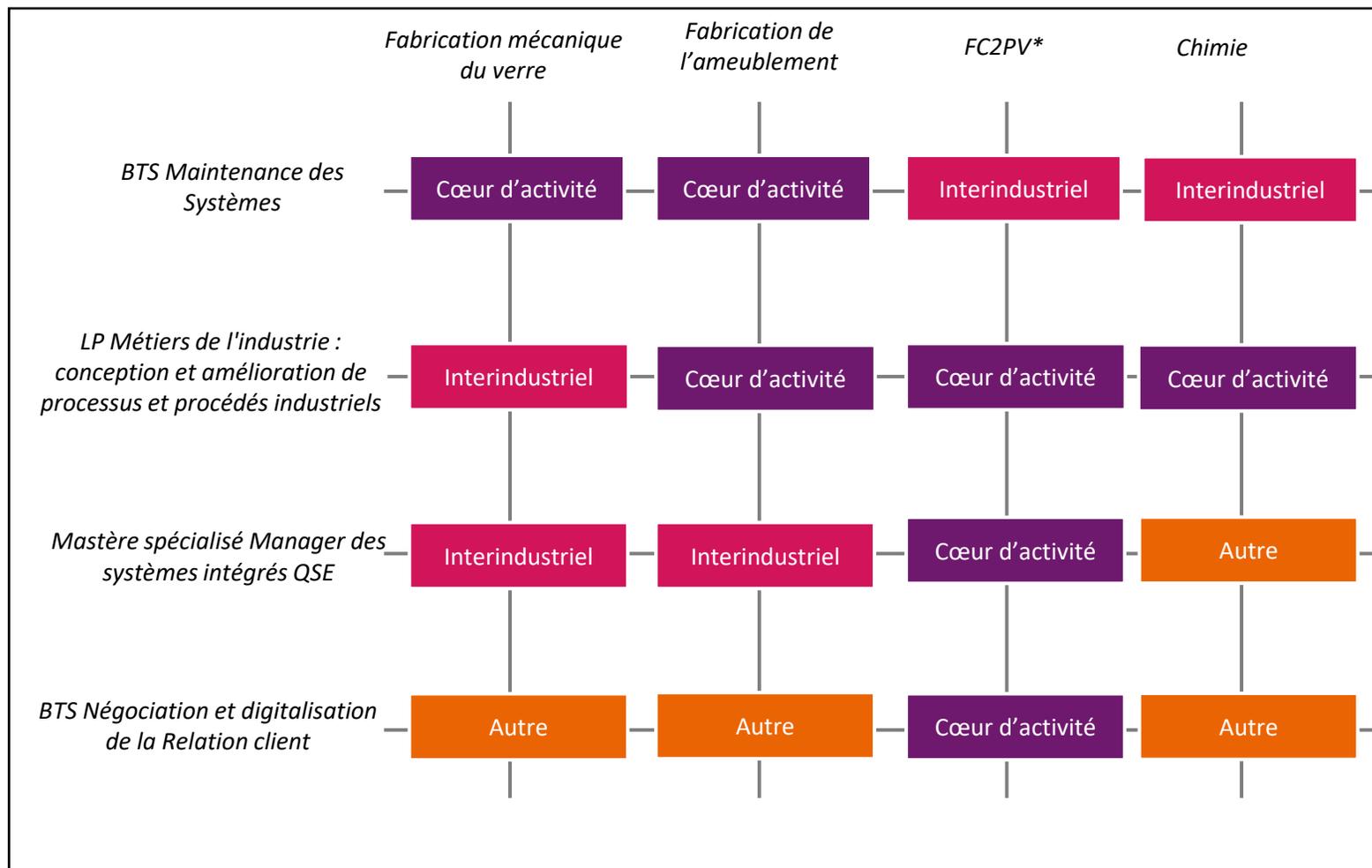
Méthodologie

En fonction de leurs activités et de leurs enjeux, les branches professionnelles de l'interindustrie ne vont pas considérer les mêmes certifications cœur d'activité.

De la même façon, la définition du champ de l'interindustrie peut varier d'une branche à l'autre.

Ainsi, le Mastère spécialisé « Manager des systèmes intégrés QSE » est considéré selon les branches comme cœur d'activité, interindustrielle ou autre.

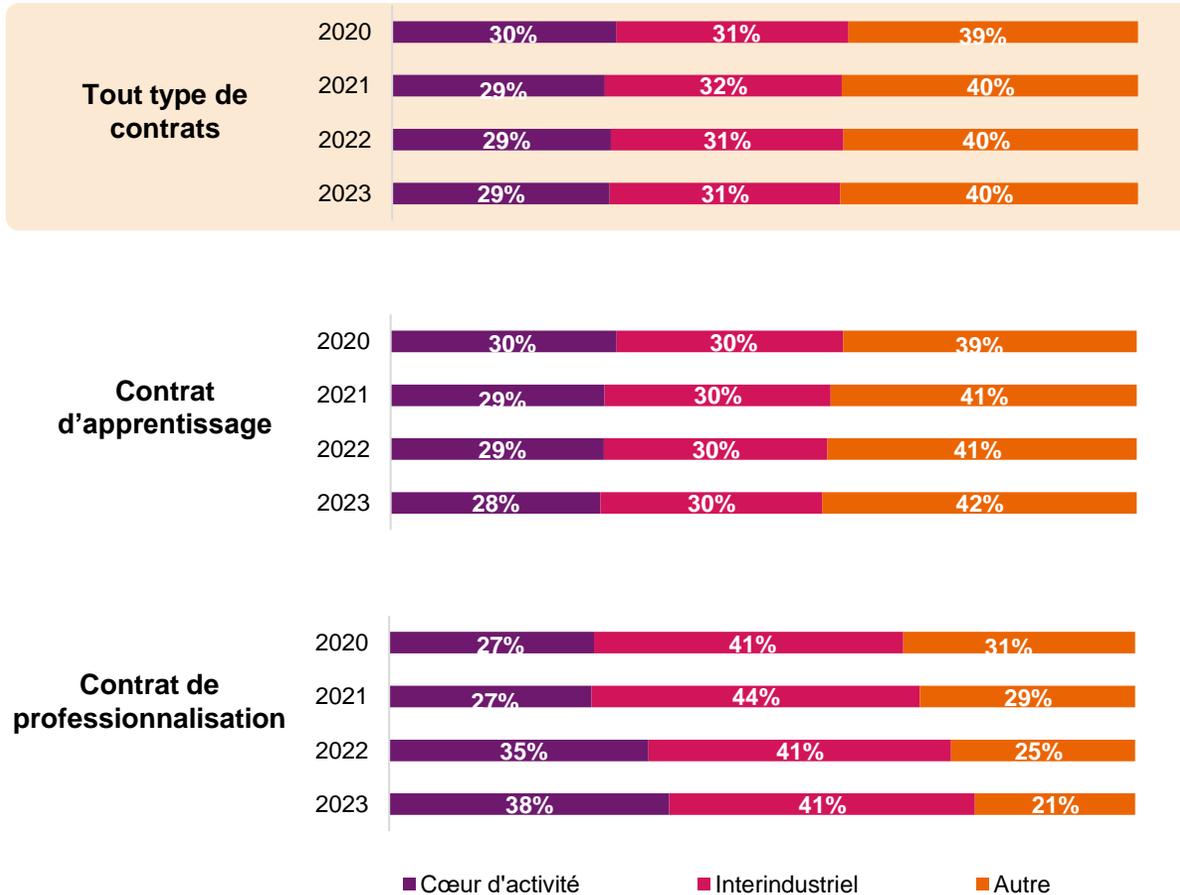
Exemple de catégorisation de certifications



*FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants

Evolution de la répartition des nouveaux alternants par catégorie de certification visée entre 2020 et 2023



6 nouveaux alternants sur 10 visent une certification cœur d'activité ou interindustrielle

- En 2023, 29 % des nouveaux alternants visaient une certification considérée comme cœur d'activité par la branche professionnelle de son entreprise. 31 % visent une certification considérée comme interindustrielle.
- Ces chiffres sont stables entre 2020 et 2023.

Un recentrage marqué des contrats de professionnalisation vers les certifications cœur d'activité

- Les nouveaux apprentis sont en proportion plus nombreux à viser une certification ni cœur d'activité ni interindustrielle en 2023 qu'en 2020 (-2 points).
- A l'inverse, on constate que 79 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation visent une certification considérée comme cœur d'activité (38 %) ou interindustrielle (41 %) par la branche de leur entreprise.
- La proportion de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation visant une certification cœur d'activité augmente fortement, passant de 27 à 38 % du total.
- Cette hausse a lieu au détriment des certifications autres, dont la proportion recule de 10 points (de 31 à 21 %).

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Une forte hétérogénéité de la catégorisation d'une branche à l'autre

12 des 24 branches professionnelles ont une proportion de nouveaux alternants visant des certifications cœur d'activité comprises entre 20 et 40 % (29 % en moyenne).

Deux branches se distinguent cependant par une proportion largement supérieure à la moyenne de certifications cœur d'activité : Fabrication de l'ameublement (71 %) et Services d'efficacité énergétique (62 %). Dans une moindre mesure, les branches Industrie pharmaceutique (45 %) Industries céramiques et Industrie et services nautiques (44 % chacune) ont également une forte proportion de nouveaux alternants visant des certifications considérées comme cœur d'activité dans leurs branches respectives.

A l'inverse, les branches Tuiles et briques (moins de 1 %), Plasturgie (8 %) et Recyclage (11 %) ont une proportion bien inférieure à la moyenne de nouveaux alternants sur des certifications cœur d'activité.

Pour les branches Tuiles et briques et Plasturgie, ce constat est à mettre en regard avec la très forte proportion de nouveaux alternants visant des certifications Interindustrielles dans ces branches : respectivement 51 % et 45 %. Les branches Ciments (44 %) et Métallurgie (41 %) mobilisent également fortement des certifications considérées comme telles.

Dans certaines branches, l'alternance est fortement mobilisée sur des certifications que ces mêmes branches catégorisent comme autres. C'est notamment le cas des branches Recyclage (70 %), Industries pétrolières (61 %), Textile, Habillement et Couture parisienne (60 % chacune)

Des contrats de professionnalisation fortement axés sur les certifications interindustrielles, et pour certaines branches sur les certifications cœur d'activité

En apprentissage, la répartition est plutôt similaire à celle de l'ensemble des nouveaux alternants.

En contrat de professionnalisation, la part de nouvelles alternants visant des certifications interindustrielles est considérablement plus élevée que la moyenne tous dispositifs confondus.

- C'est notamment le cas au sein des branches Industries électriques et gazières (27 % ; +14 points), Métallurgie (54 % ; +13 points) ou encore Couture parisienne (« seulement » 11 %, mais 9 points de plus que tous dispositifs confondus).
- Dans certaines branches, les contrats de professionnalisation sont fortement tournés vers les certifications cœur d'activité. C'est le cas des branches Textile (57 % ; +41 points), Industries céramiques (79 % ; +35 points), Couture parisienne (62 % ; +25 points), Fabrication mécanique du verre (47 % ; +22 points) et Chimie (47 % ; +21 points).

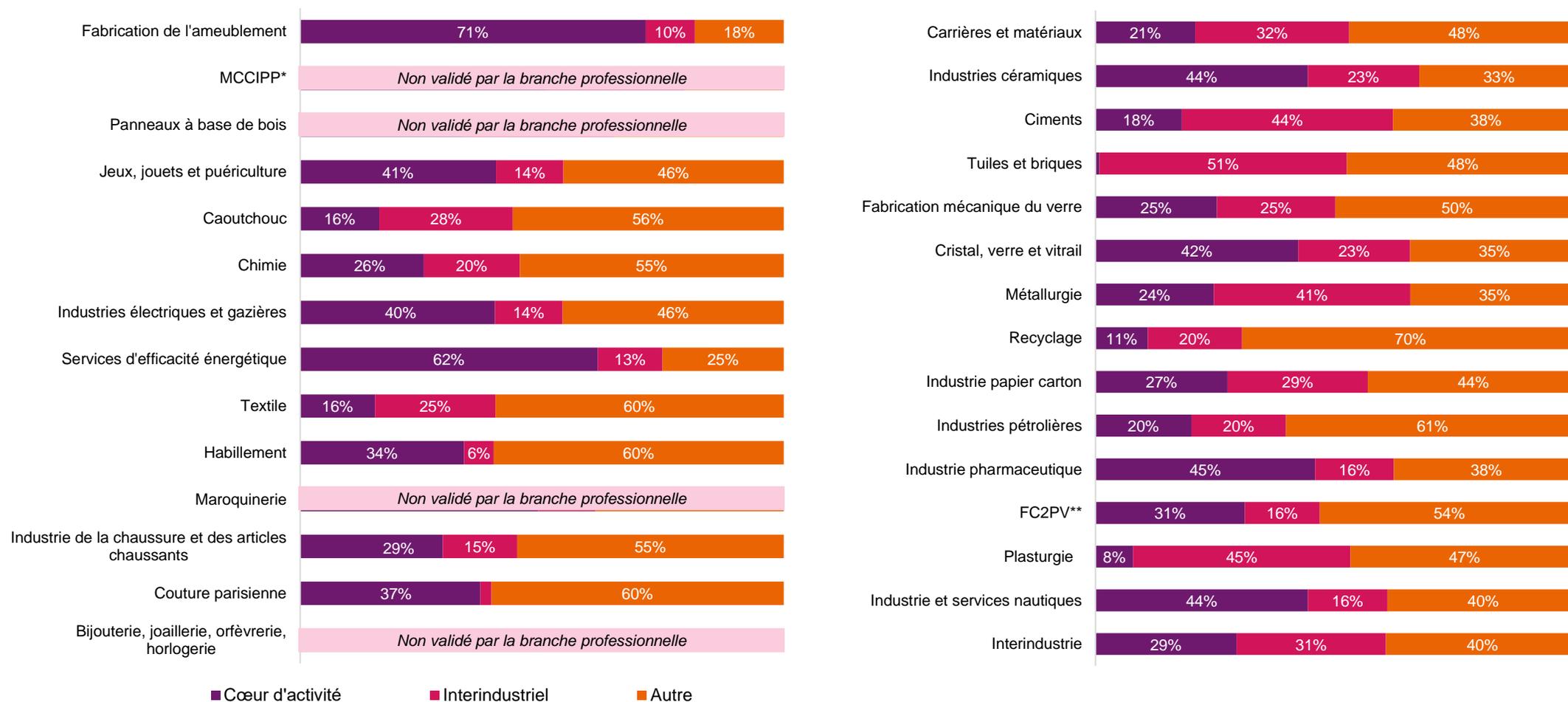
Sur la dernière année, une évolution marquée dans 4 branches

Entre 2022 et 2023, seule la branche Industries céramiques a connu une hausse significative de la part des nouveaux alternants visant des certifications cœur d'activité (44 % ; +7 points par rapport à 2022).

Quelques branches ont connu un recul marqué de cet indicateur sur la dernière année : Jeux, jouets et puériculture (41 % ; -11 points), Industrie de la chaussure et des articles chaussants (29 % ; -6 points), Couture parisienne (37 % ; -5 points). Il s'agit cependant de branches qui avaient une part supérieure à la moyenne de nouveaux alternants visant des certifications cœur d'activité.

Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants par catégorie de certification visée et par branche, 2023



*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants par catégorie de certification visée et par branche, 2023

Branche professionnelle	Cœur d'activité		Interindustriel		Autre	
	Part en 2022	Part en 2023	Part en 2022	Part en 2023	Part en 2022	Part en 2023
Fabrication de l'ameublement	70%	71%	13%	10%	17%	18%
MCCIPP*	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Panneaux à base de bois	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Jeux, jouets et puériculture	52%	41%	12%	14%	37%	46%
Caoutchouc	18%	16%	23%	28%	59%	56%
Chimie	28%	26%	19%	20%	53%	55%
Industries électriques et gazières	39%	40%	13%	14%	47%	46%
Services d'efficacité énergétique	63%	62%	13%	13%	25%	25%
Textile	15%	16%	24%	25%	60%	60%
Habillement	36%	34%	6%	6%	59%	60%
Maroquinerie	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	35%	29%	19%	15%	46%	55%
Couture parisienne	42%	37%	2%	2%	57%	60%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Carrières et matériaux	22%	21%	34%	32%	44%	48%
Industries céramiques	37%	44%	32%	23%	32%	33%
Ciments	20%	18%	35%	44%	45%	38%
Tuiles et briques	4%	1%	52%	51%	44%	48%
Fabrication mécanique du verre	24%	25%	27%	25%	49%	50%
Cristal, verre et vitrail	43%	42%	22%	23%	35%	35%
Métallurgie	23%	24%	42%	41%	35%	35%
Recyclage	14%	11%	19%	20%	67%	70%
Industrie papier carton	28%	27%	29%	29%	43%	44%
Industries pétrolières	24%	20%	18%	20%	58%	61%
Industrie pharmaceutique	47%	45%	16%	16%	37%	38%
FC2PV**	34%	31%	12%	16%	54%	54%
Plasturgie	10%	8%	45%	45%	45%	47%
Industrie et services nautiques	49%	44%	16%	16%	34%	40%
Total général	29%	29%	31%	31%	40%	40%

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants

Répartition des nouveaux apprentis par catégorie de certification visée et par branche, 2023



*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants

Répartition des nouveaux apprentis par catégorie de certification visée et par branche, 2023

Branche professionnelle	Cœur d'activité		Interindustriel		Autre	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	1 389	72%	194	10%	357	18%
MCCIPP*	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Panneaux à base de bois	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Jeux, jouets et puériculture	64	42%	21	14%	69	45%
Caoutchouc	154	15%	264	27%	577	58%
Chimie	1 557	23%	1 319	19%	3 935	58%
Industries électriques et gazières	2 049	41%	657	13%	2 333	46%
Services d'efficacité énergétique	1 088	60%	241	13%	481	27%
Textile	139	11%	324	26%	782	63%
Habillement	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Maroquinerie	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	59	28%	30	14%	125	58%
Couture parisienne	210	35%	9	2%	380	63%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Carrières et matériaux	191	18%	333	32%	514	50%
Industries céramiques	51	31%	47	28%	69	41%
Ciments	35	18%	80	41%	78	40%
Tuiles et briques			64	54%	55	46%
Fabrication mécanique du verre	107	22%	115	24%	257	54%
Cristal, verre et vitrail	77	43%	40	22%	63	35%
Métallurgie	10 424	24%	16 855	39%	16 102	37%
Recyclage	66	11%	118	19%	435	70%
Industrie papier carton	250	26%	287	30%	434	45%
Industries pétrolières	132	15%	159	18%	589	67%
Industrie pharmaceutique	1 776	45%	616	16%	1 575	40%
FC2PV**	352	31%	172	15%	618	54%
Plasturgie	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Industrie et services nautiques	281	42%	107	16%	279	42%
Total général	22 281	28%	23 542	30%	33 415	42%

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

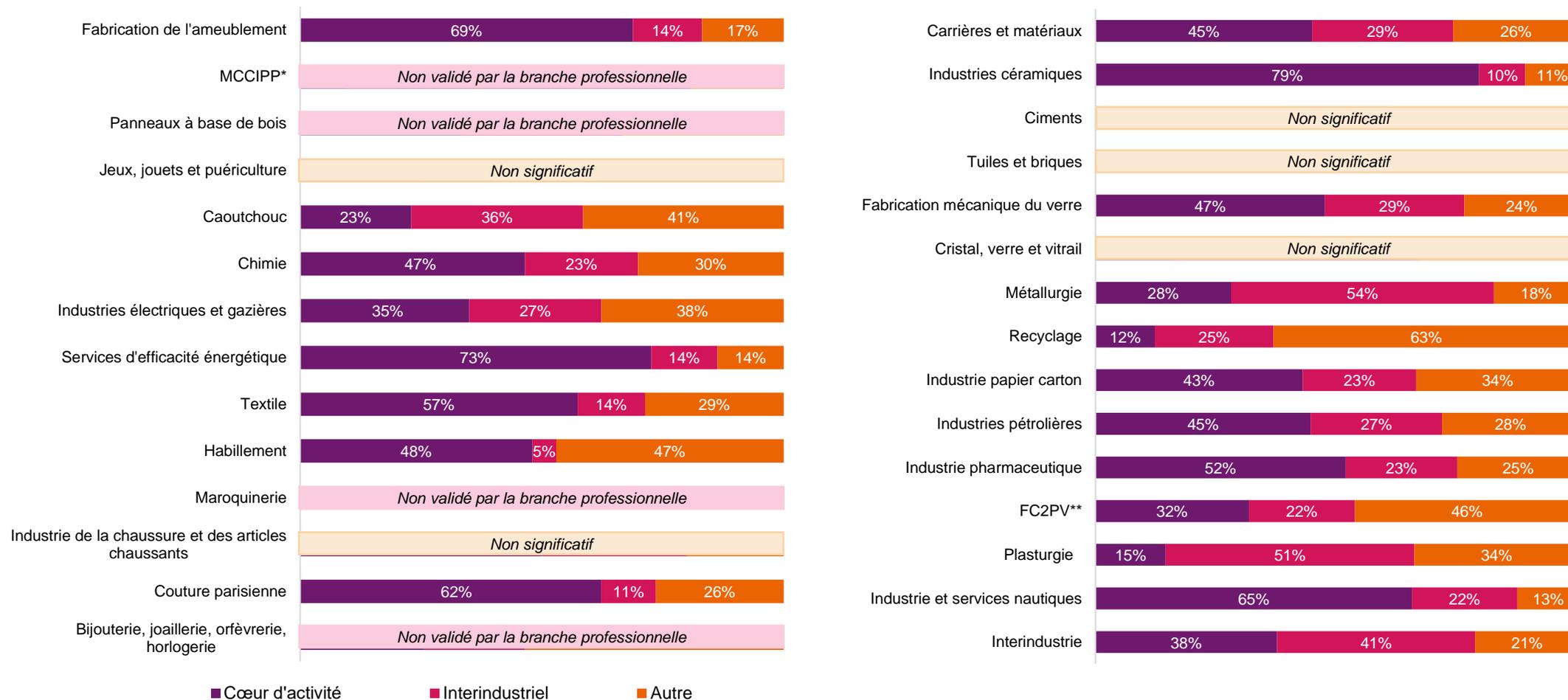
**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par catégorie de certification visée et par branche, 2023



*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants

Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par catégorie de certification visée et par branche, 2023

Branche professionnelle	Cœur d'activité		Interindustriel		Autre	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	53	69%	11	14%	13	17%
MCCIPP*	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Panneaux à base de bois	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Jeux, jouets et puériculture		NS	1	NS	3	NS
Caoutchouc	31	23%	48	36%	56	41%
Chimie	414	47%	208	23%	268	30%
Industries électriques et gazières	128	35%	100	27%	138	38%
Services d'efficacité énergétique	175	73%	33	14%	33	14%
Textile	74	57%	18	14%	37	29%
Habillement	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Maroquinerie	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	10	NS	6	NS	4	NS
Couture parisienne	33	62%	6	11%	14	26%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Carrières et matériaux	43	45%	28	29%	25	26%
Industries céramiques	50	79%	6	10%	7	11%
Ciments	3	NS	13	NS	4	NS
Tuiles et briques	1	NS		NS	5	NS
Fabrication mécanique du verre	28	47%	17	29%	14	24%
Cristal, verre et vitrail	1	NS	3	NS	2	NS
Métallurgie	1 576	28%	3 049	54%	988	18%
Recyclage	7	12%	14	25%	36	63%
Industrie papier carton	42	43%	23	23%	33	34%
Industries pétrolières	77	45%	47	27%	49	28%
Industrie pharmaceutique	220	52%	98	23%	107	25%
FC2PV**	26	32%	18	22%	38	46%
Plasturgie	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Industrie et services nautiques	36	65%	12	22%	7	13%
Total général	3 589	38%	3 918	41%	2 051	21%

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



05

- A. Le niveau des certifications visées par les nouveaux alternants
- B. Les types d'activités visées par les nouveaux alternants
- C. Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants
- D. Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants**
- E. Analyse croisée

Les certifications visées par les alternants

Les 15 certifications les plus répandues concentrent 15 % des alternants

Certifications les plus fréquemment visées par les nouveaux alternants dans l'interindustrie en 2023

Certification	Nouveaux alternants en 2023	% des nouveaux alternants en 2023	Nombre de branches concernées
BTS Maintenance des systèmes (RNCP36968)	2 248	2,5%	27
Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle (RNCP38337)	1 353	1,5%	10
BTS Electrotechnique (RNCP35346)	1 319	1,5%	21
BTS Gestion de la PME (RNCP38363)	1 110	1,2%	28
BTS Négociation et digitalisation de la relation client (RNCP38368)	1 050	1,2%	27
BTS Conception des processus de réalisation de produits (RNCP37464)	1 018	1,1%	13
Bac pro Technicien en réalisation de produits mécaniques (RNCP35697)	756	0,8%	10
BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle (RNCP37405)	737	0,8%	13
BUT Génie Mécanique et productique : Innovation pour l'industrie (RNCP35463)	685	0,8%	17
BTS Support à l'action managériale (RNCP38364)	678	0,8%	24
Licence Gestion (fiche nationale) (RNCP35924)	661	0,7%	27
Bac pro Maintenance des Systèmes de Production Connectés (RNCP35698)	639	0,7%	25
Bac pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (RNCP25353)	583	0,6%	17
BTS Comptabilité et Gestion (RNCP35521)	573	0,6%	25
Master Manager opérationnel d'activités (RNCP35585)	547	0,6%	26

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Une surreprésentation des diplômes de niveau 5

- En 2023, les nouveaux alternants de l'interindustrie ont visé 2 307 certifications différentes dont 1 987 en apprentissage.
- Les 15 certifications les plus répandues concentrent 15 % des nouveaux alternants.
- 8 certifications figurant parmi les 15 plus répandues sont des BTS (niveau 5) et 4 sont des Bac pro de niveau 4, alors que ces niveaux sont sous-représentés dans les diplômes visés dans l'interindustrie (respectivement 16 % et 8 % des alternants visent ces niveaux).
- Le niveau 7, pourtant visé par 38 % des nouveaux alternants en 2023, n'est représenté que par la 15^{ème} certification, ce qui s'explique par une plus grande dispersion des diplômes par rapport à ceux de l'Education nationale (12 sur 15) et licences et BUT.
- 9 de ces certifications portent sur des spécialités de « production, conception, maintenance, logistique ». Les 6 autres visent des fonctions dites support (commerce, administratif, comptabilité)

Des certifications pour la plupart mobilisées par de nombreuses branches

- Aucune certification n'est visée au sein des 29 branches. La certification suivie par le plus grand nombre de branches est le BTS « Gestion de la PME » (28 branches, seule la branche Cristal, verre, vitrail ne compte aucun nouvel alternant visant cette certification en 2023).
- Le BTS « Maintenance des systèmes » (toutes options confondues), le BTS « Négociation et digitalisation de la relation client » et la Licence « Gestion » sont quant à eux visés par des alternants de 27 branches différentes
- Pour 5 de ces 15 principales certifications, au moins 90 % des nouveaux alternants sont dans des entreprises de la branche Métallurgie.



Les certifications visées par les alternants

Focus sur les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)

CQP les plus fréquemment visées en 2023

Certification	Nouveaux alternants en 2023	% des nouveaux alternants visant un CQP en 2023	Nombre de branches concernées
CQP Equipier d'unité autonome de production industrielle (CQPI) (RNCP35985)	429	12%	2
CQP Soudeur industriel (RNCP34172)	341	10%	5
CQP Opérateur-régleur sur machine-outil à commande numérique par enlèvement de matière (RNCP34175)	305	9%	4
CQP Conducteur d'Equipements Industriels (RNCP35603)	179	5%	3
CQP Chargé de projets industriels (RNCP36308)	136	4%	15
CQP Opérateur de fabrication des industries chimiques (RNCP16645)	125	4%	2
CQP Technicien de maintenance d'appareils de chauffage au gaz (RNCP36138)	118	3%	2
CQP Technicien(ne) en maintenance industrielle (CQPI) (RNCP18216)	115	3%	10
CQP Tuyauteur industriel (RNCP34180)	111	3%	3
CQP Agent de contrôle qualité dans l'industrie (RNCP37268)	102	3%	2
CQP Chaudronnier d'atelier (CQPM) (RNCP21801)	95	3%	2
CQP Assembleur monteur de systèmes mécanisés (RNCP36377)	79	2%	4
CQP Assembleur au plan (RNCP34696)	70	2%	1
CQP Monteur-câbleur de circuit imprimé équipé (RNCP36736)	66	2%	1
CQP Pilote de Systèmes de Production Automatisée (CQPI) (RNCP34174)	65	2%	1

Près de 3 500 nouveaux alternants visent un CQP en 2023

- En 2023, 120 CQP différents sont visés par 3 494 nouveaux alternants
- Ce chiffre a doublé depuis 2020 (+101 %) et est en légère croissance sur la dernière année (+4 %)
- Sur l'ensemble des CQP, seuls 2 sont visés au sein de plus de 5 branches : CQP Chargé de projets industriels (15 branches) et le CQPI Technicien(ne) en maintenance industrielle

23 branches mobilisent les CQP, largement concentrés dans la branche Métallurgie

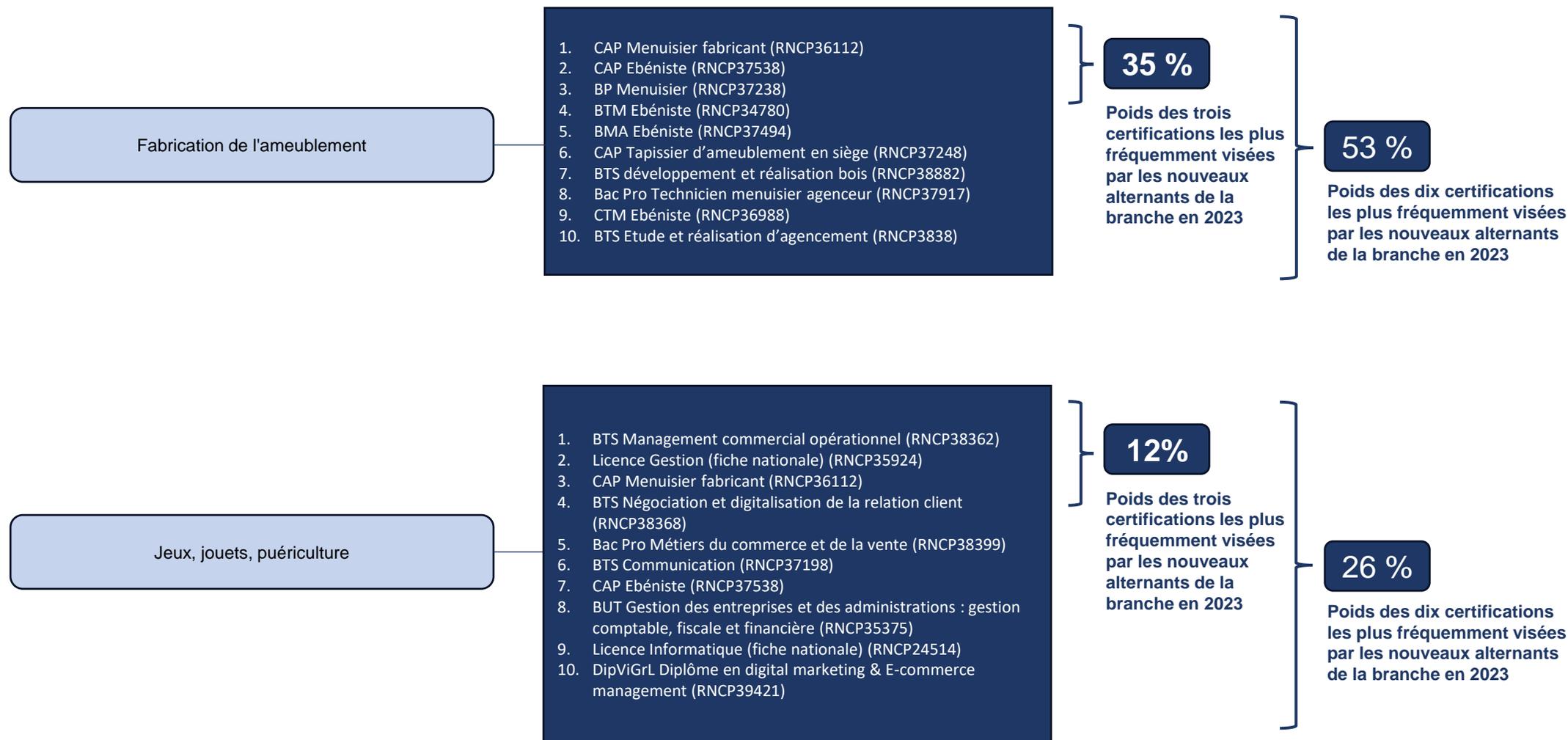
- 82 % des nouveaux alternants visant un CQP effectuent leur alternance au sein de la branche Métallurgie. 5 % sont dans la branche Chimie et 2 % dans la branche Textile.
- Au sein de 5 branches professionnelles, aucun CQP n'est visé : Jeux jouets et puériculture ; Couture parisienne ; Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie ; Ciments ; Tuiles et briques.

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



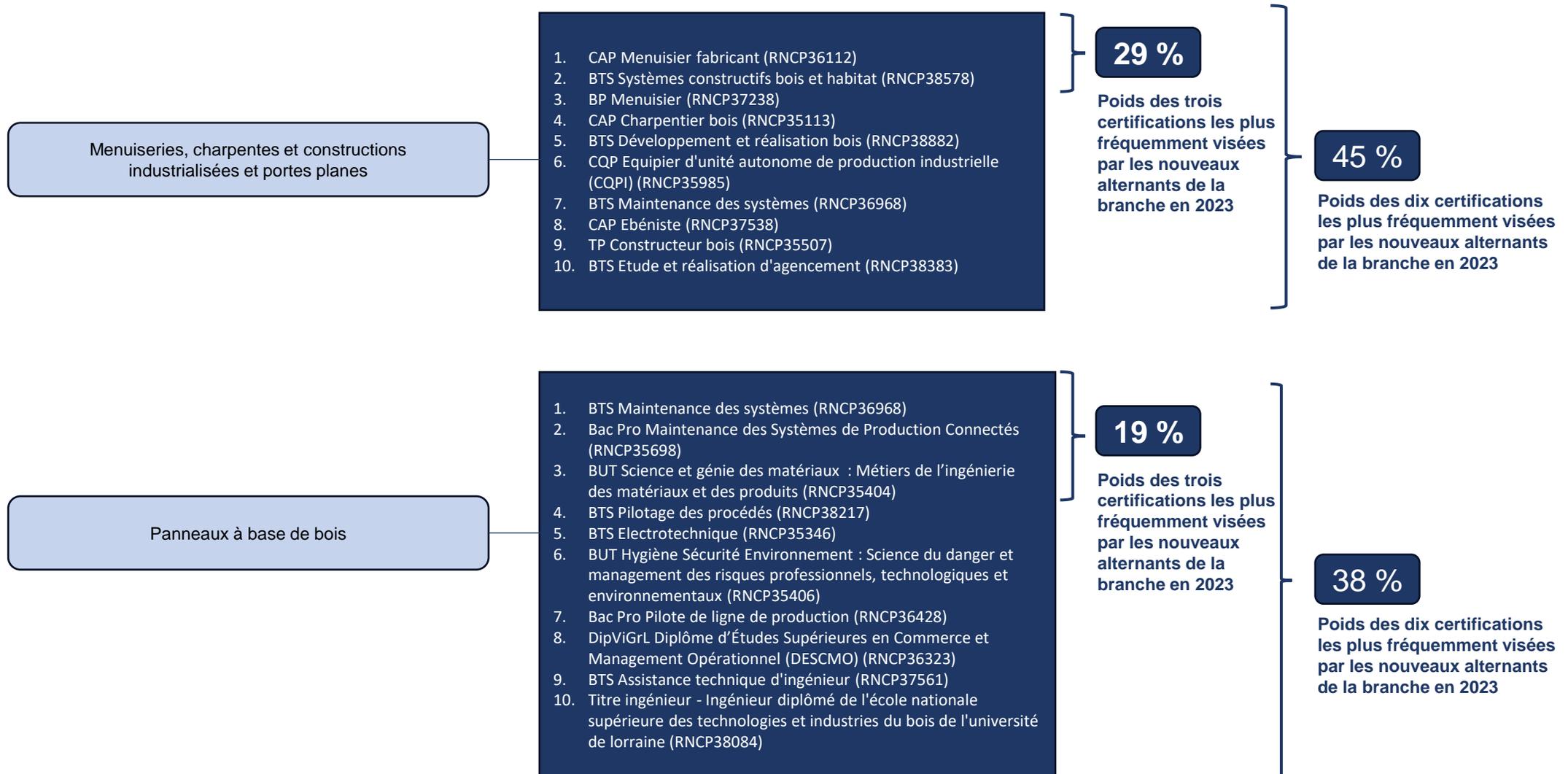
Les certifications visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2023 (1/14)



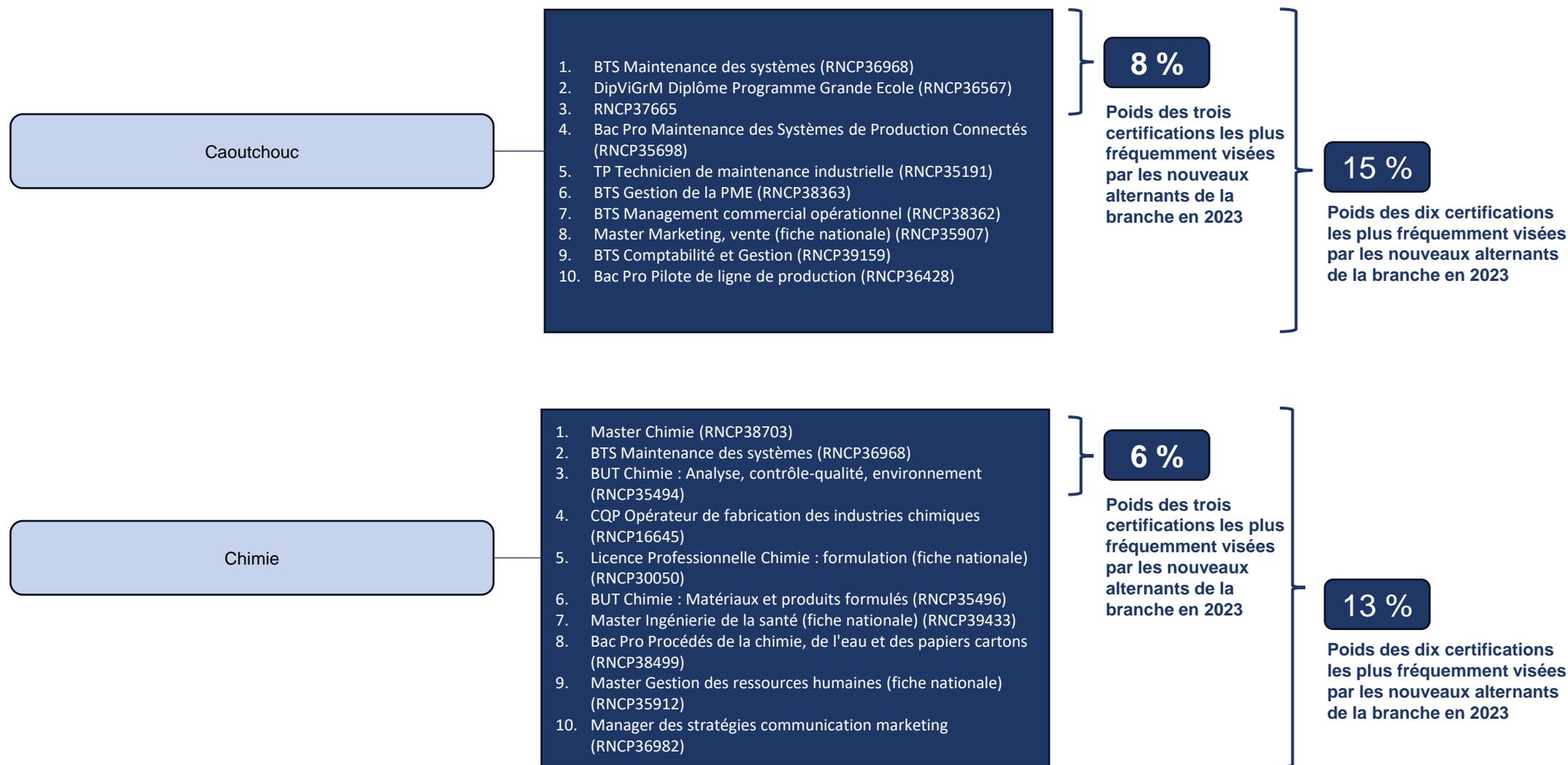
Les certifications visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2023 (2/14)



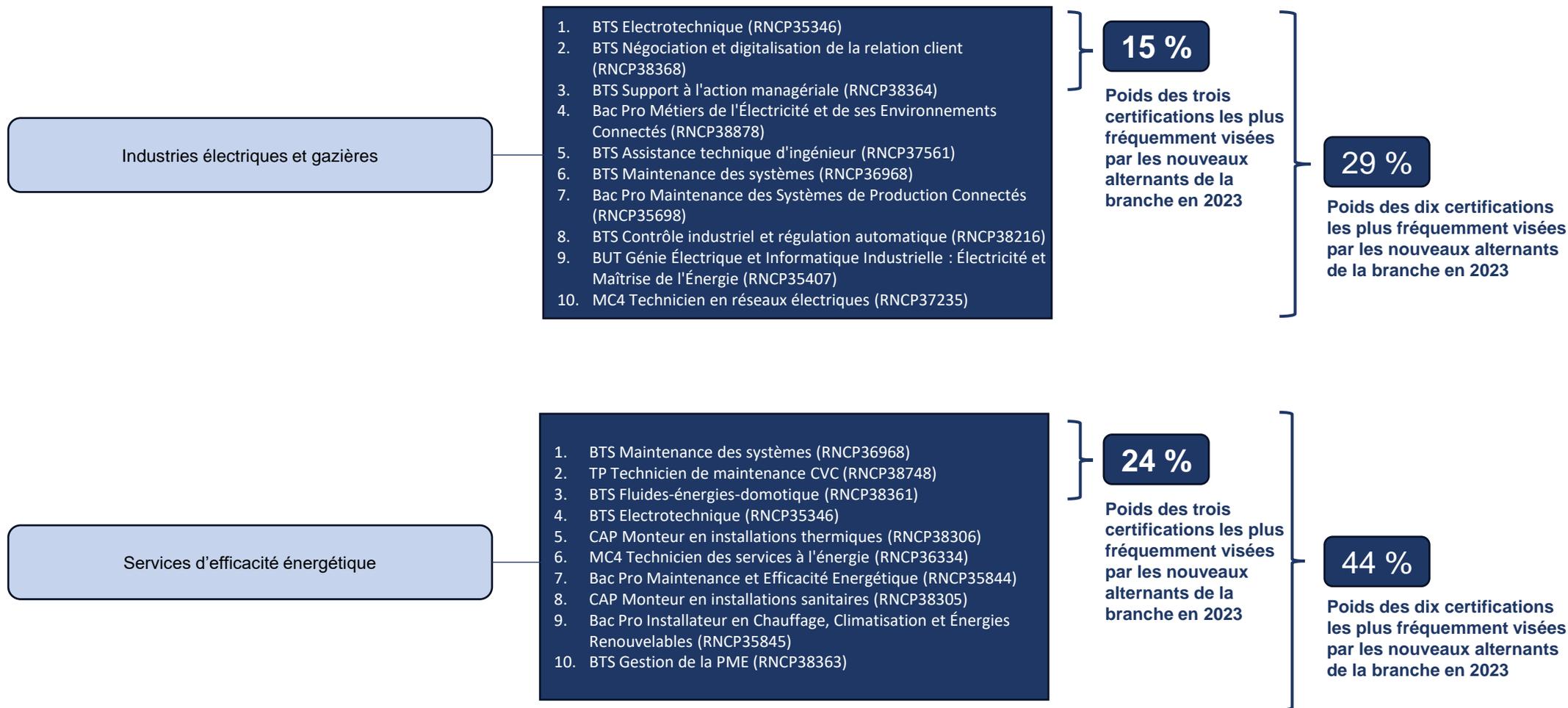
Les certifications visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2023 (3/14)



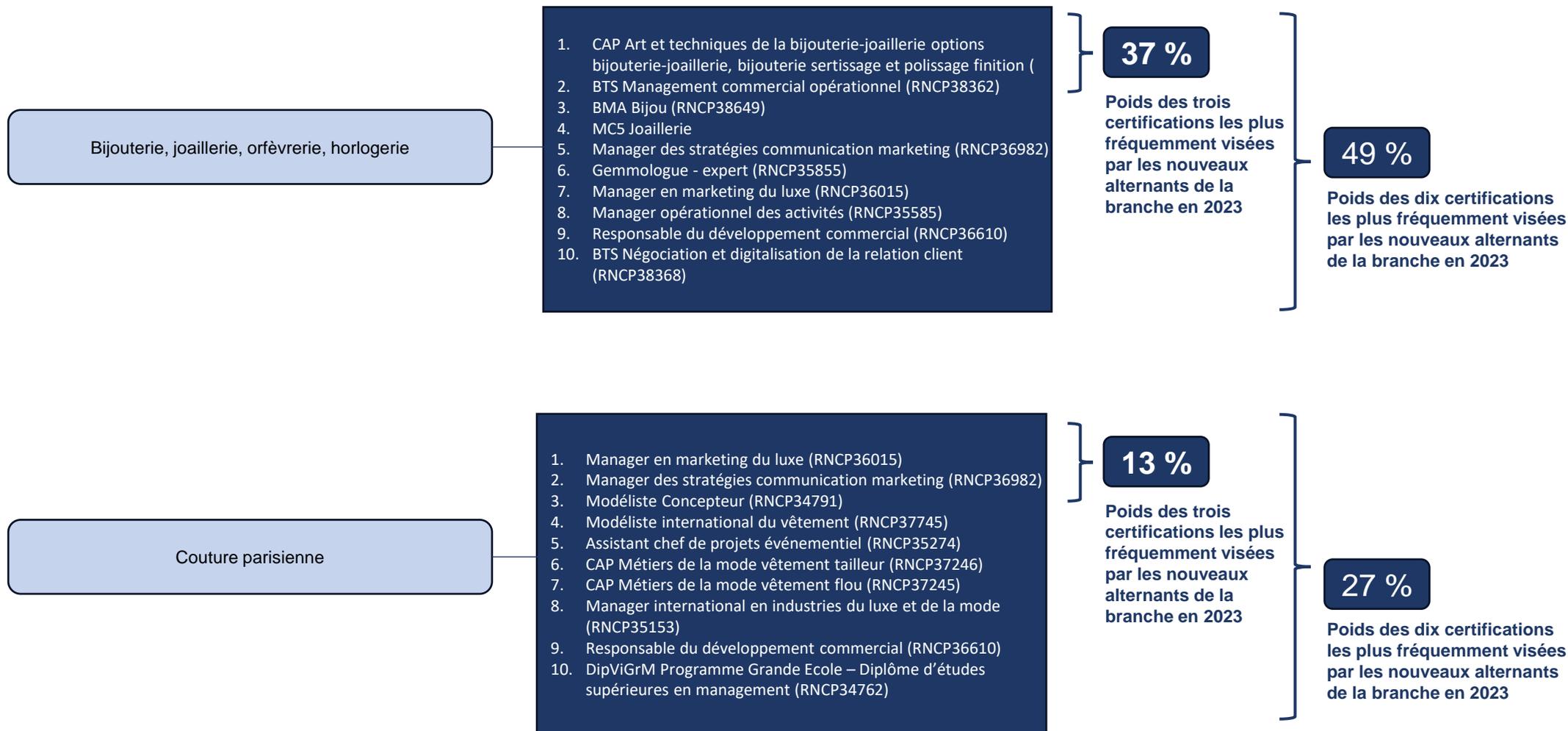
Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2023 (4/14)



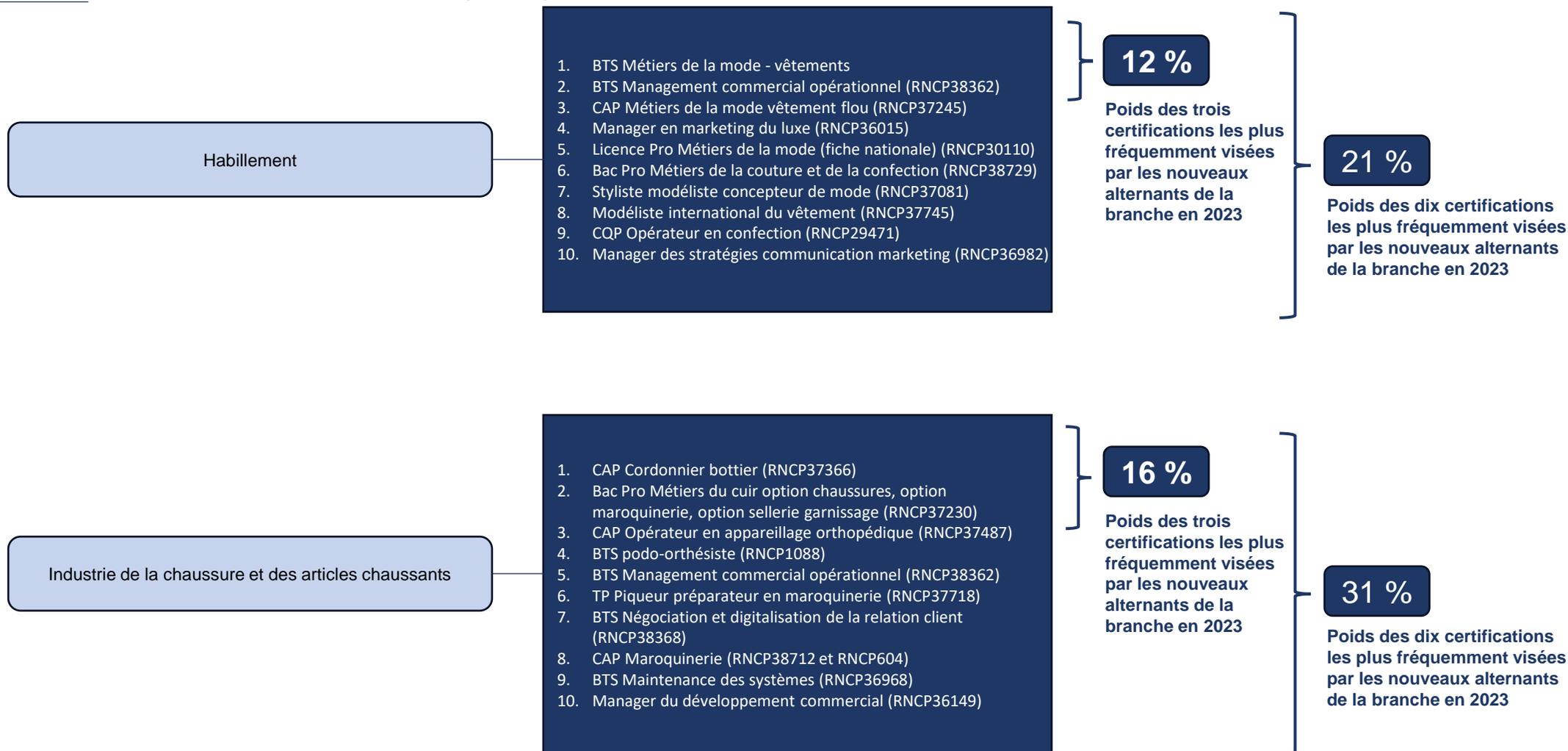
Les certifications visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2023 (5/14)



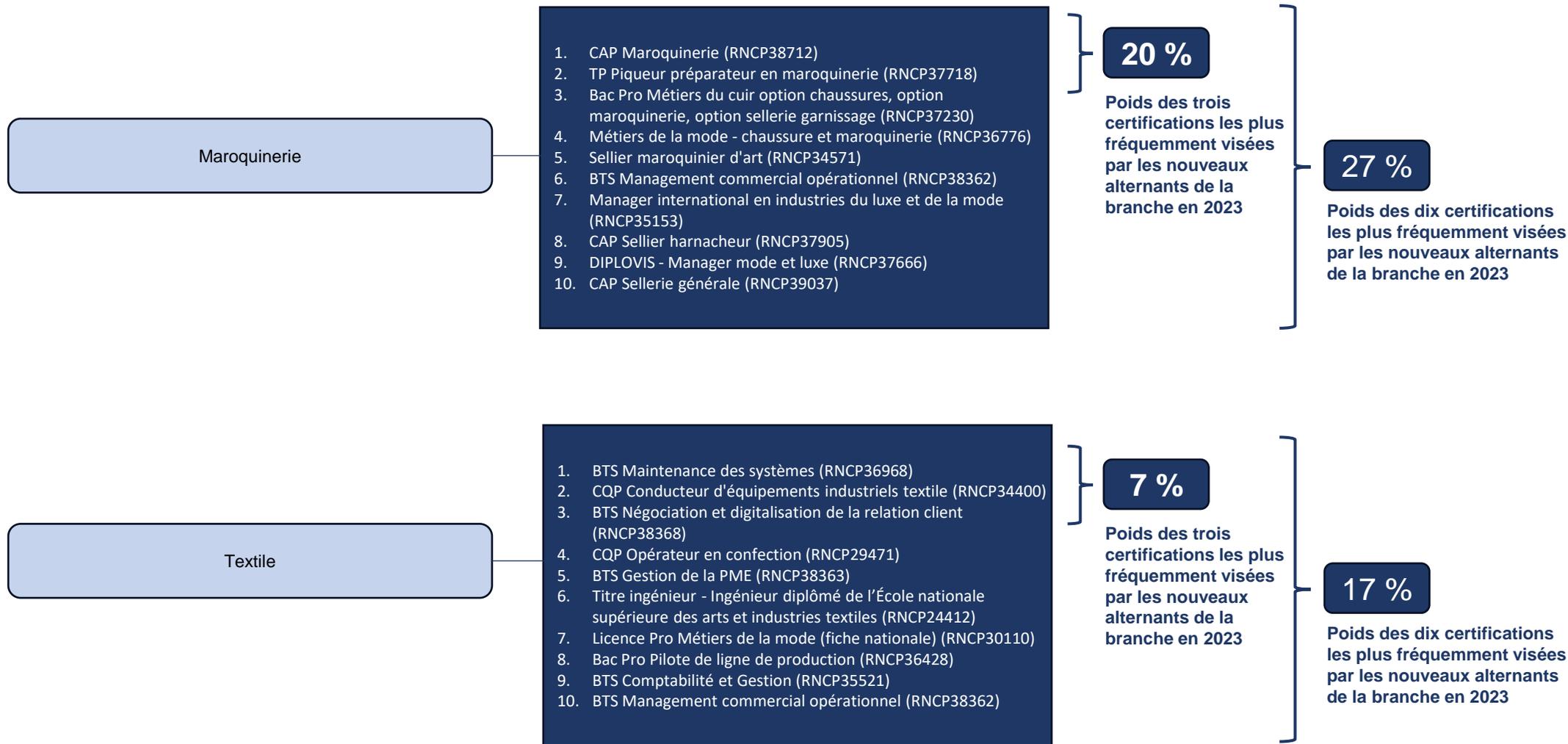
Les certifications visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2023 (6/14)



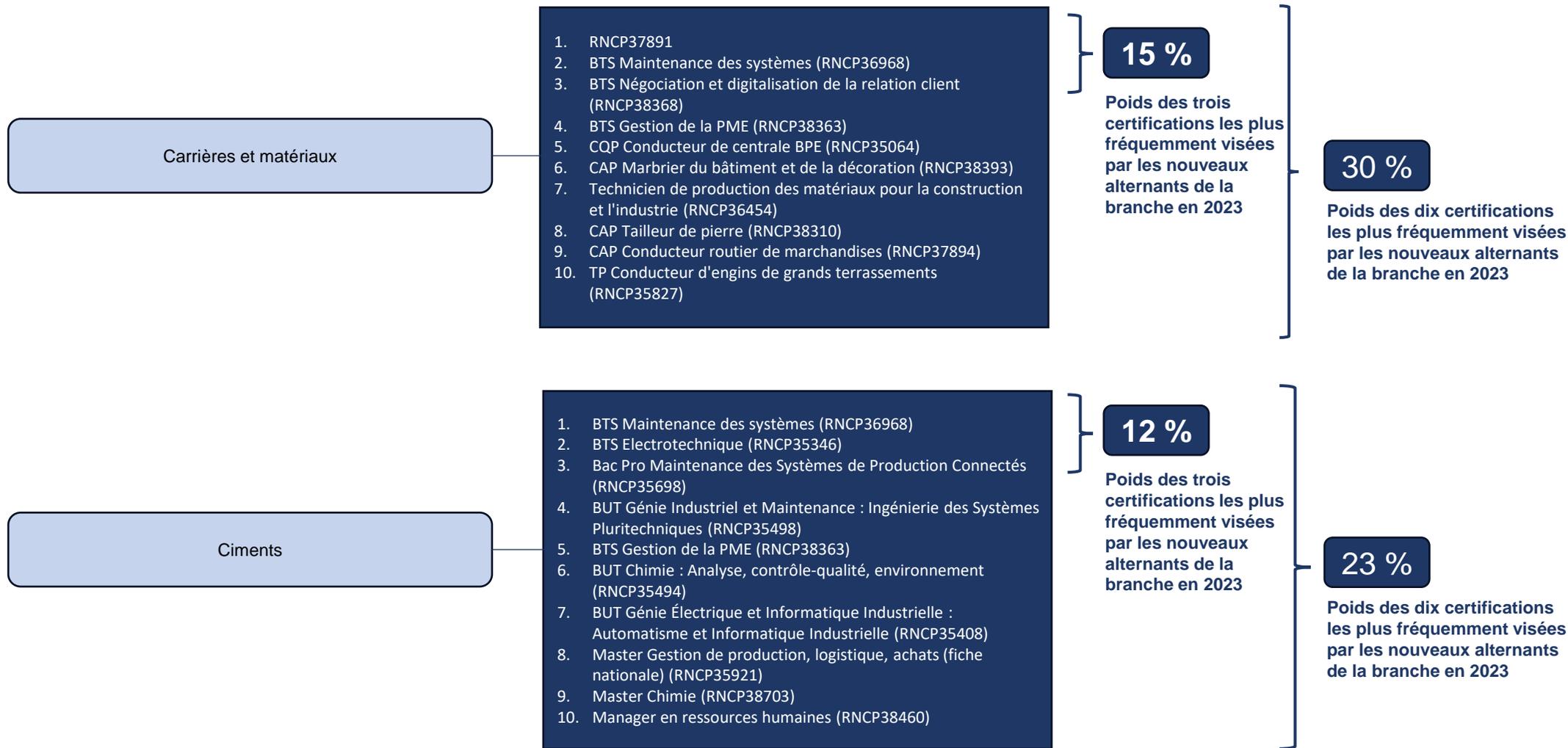
Les certifications visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2023 (7/14)



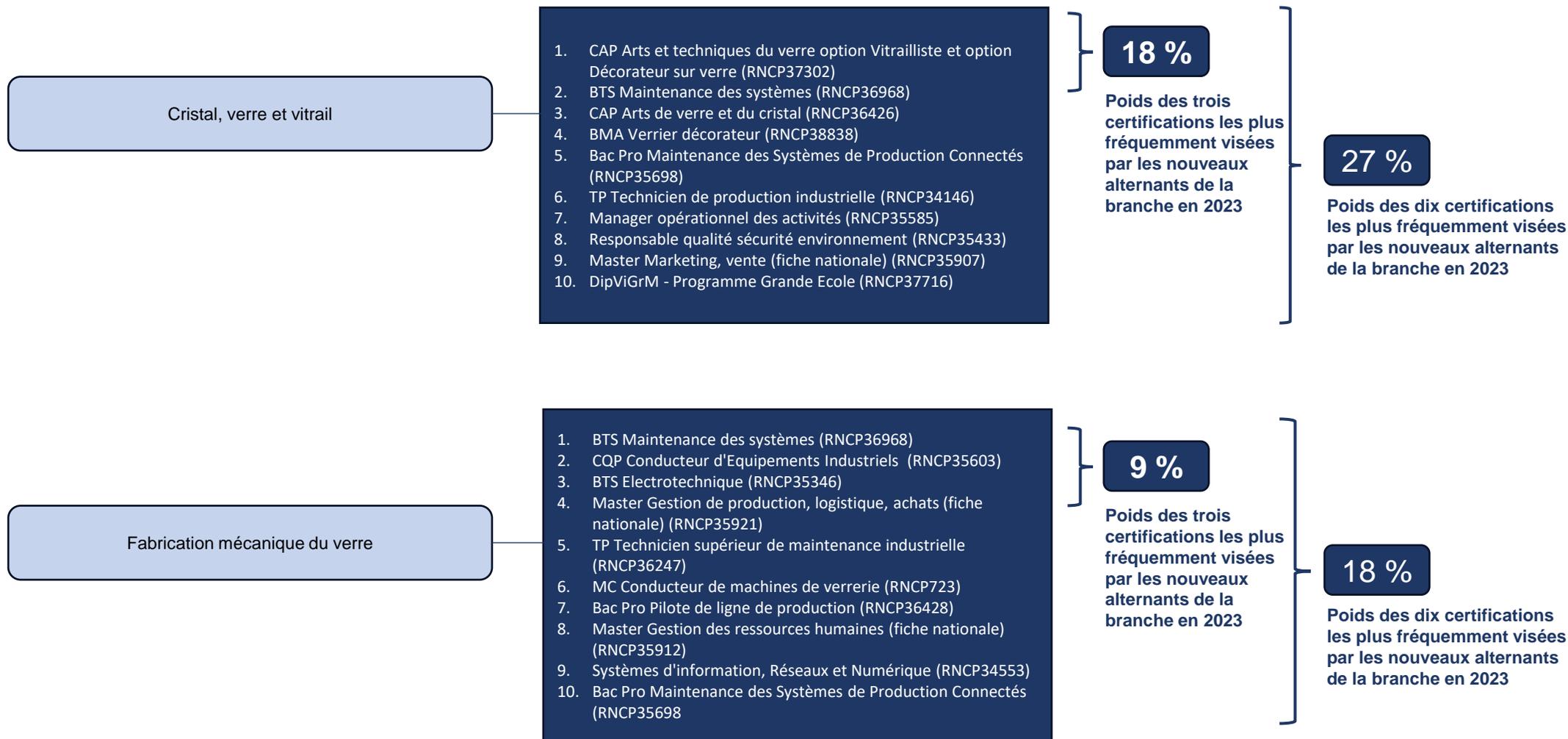
Les certifications visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2023 (8/14)



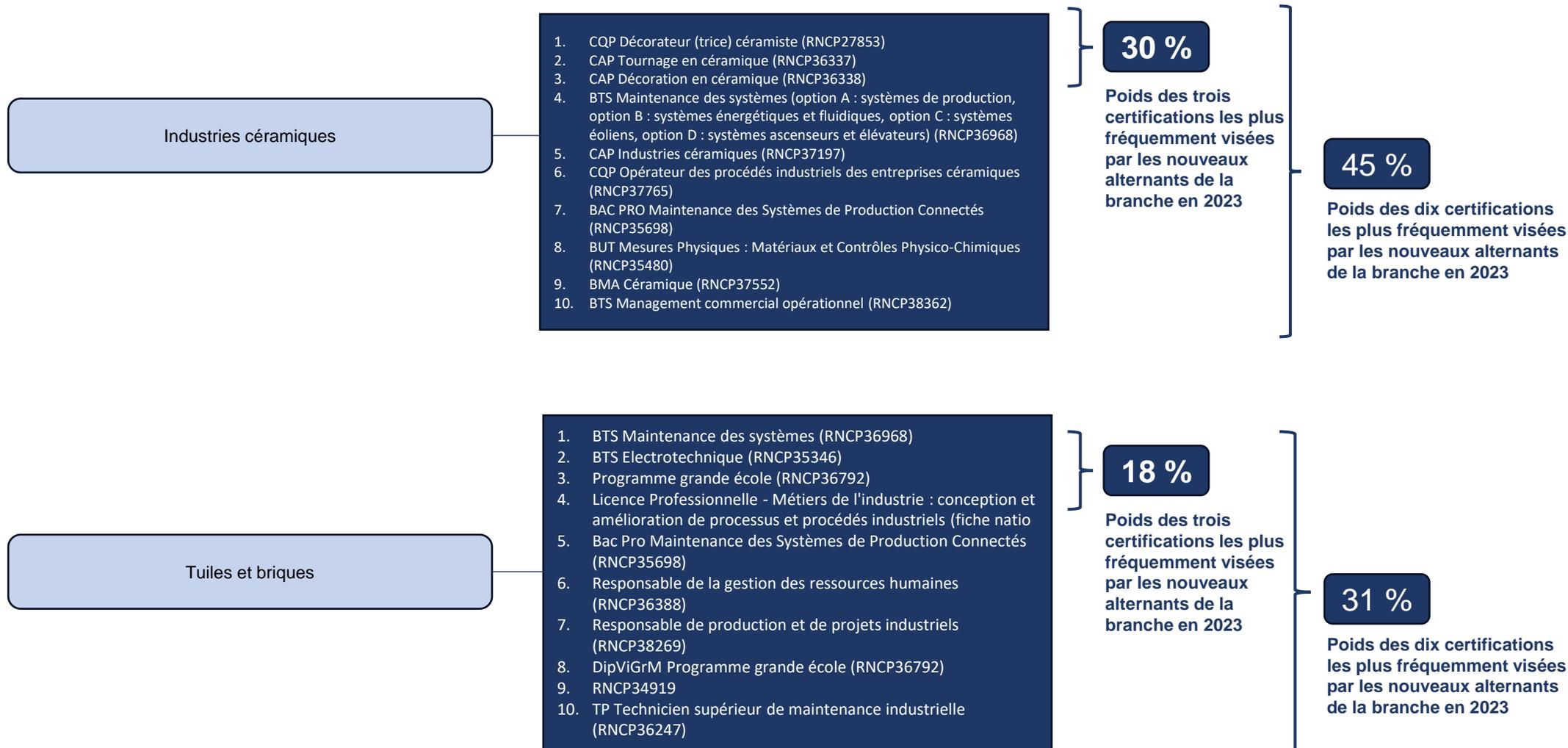
Les certifications visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2023 (9/14)



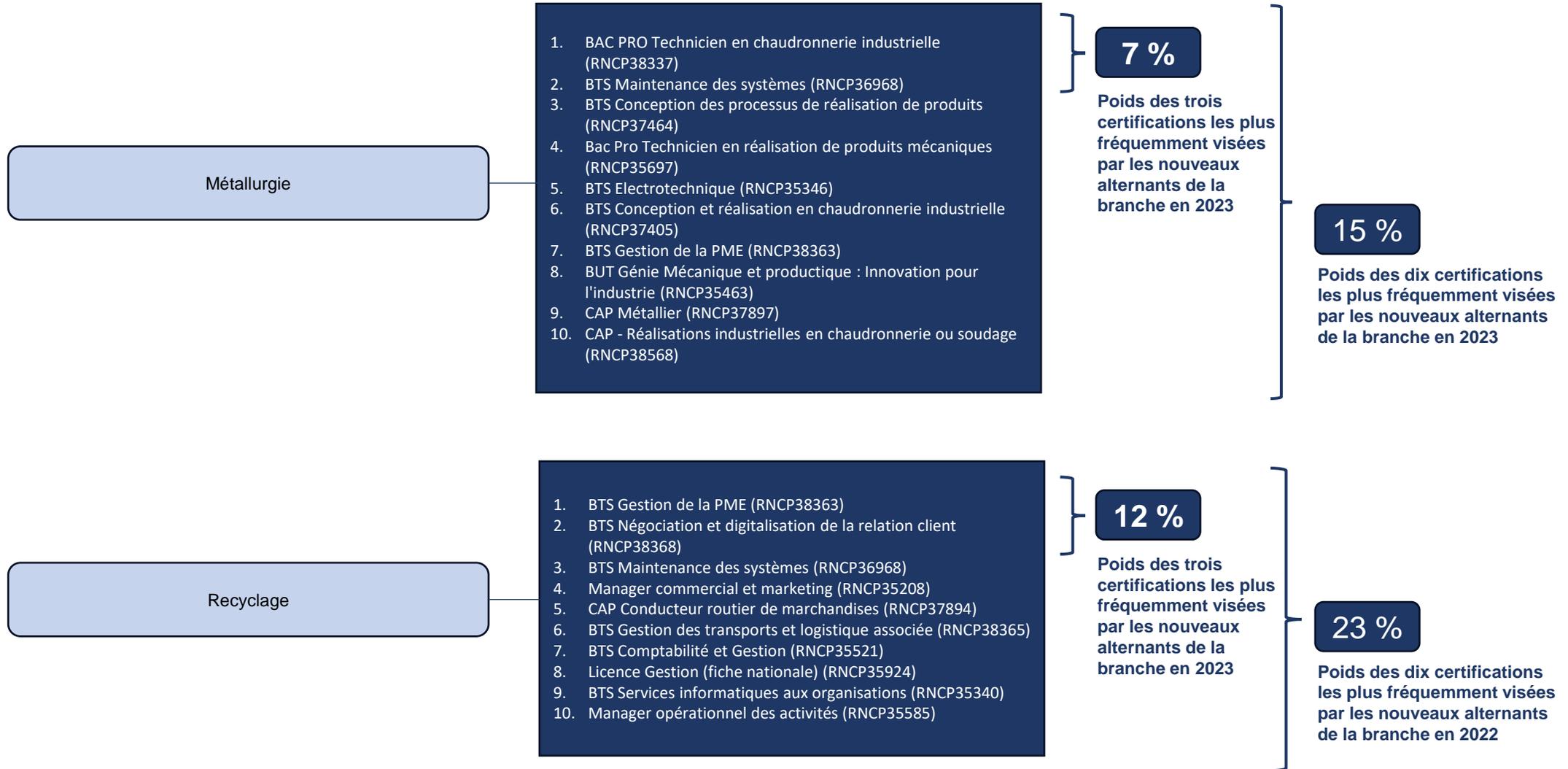
Les certifications visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2023 (10/14)



Les certifications visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2023 (11/14)



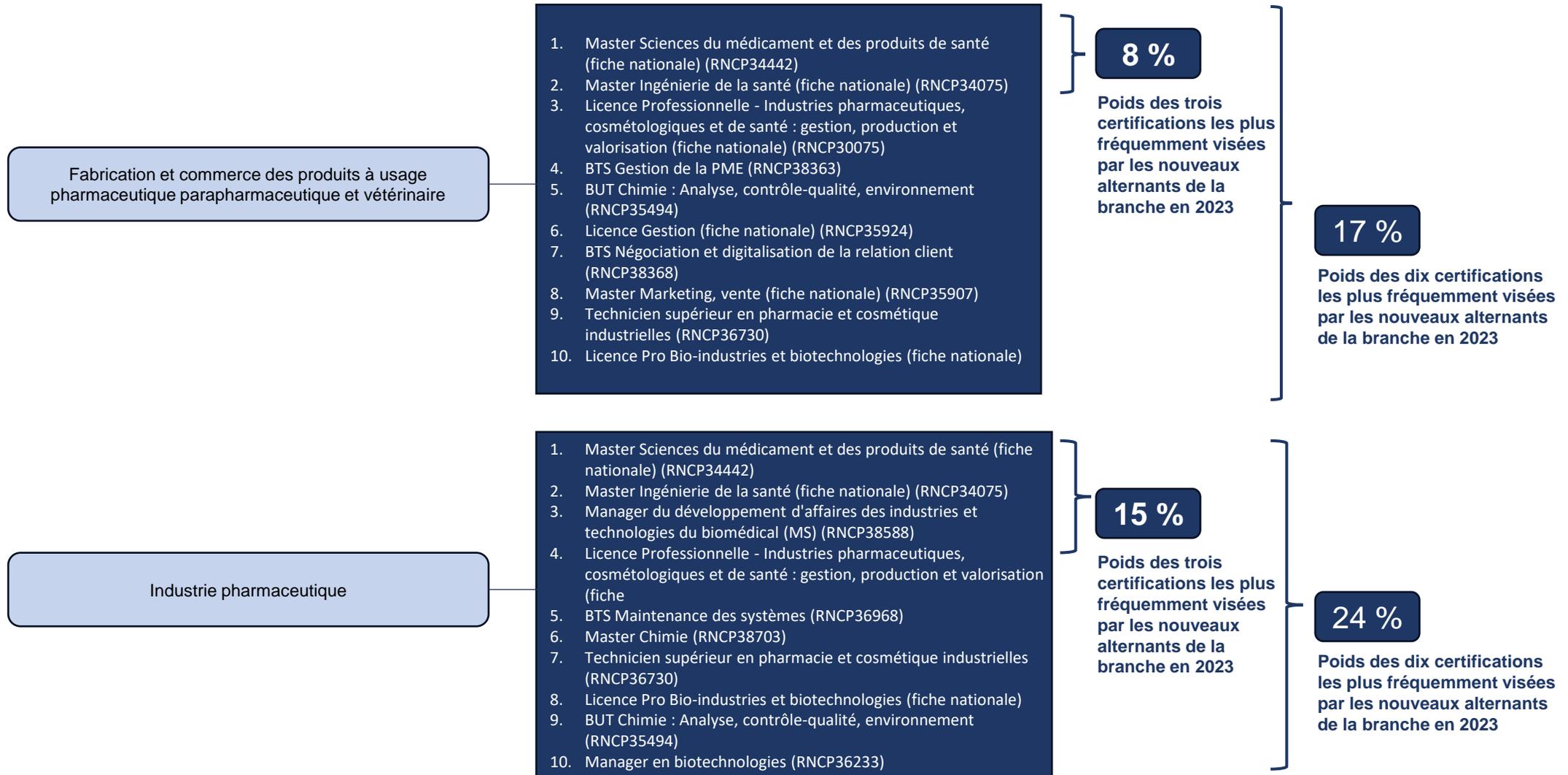
Les certifications visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2023 (12/14)



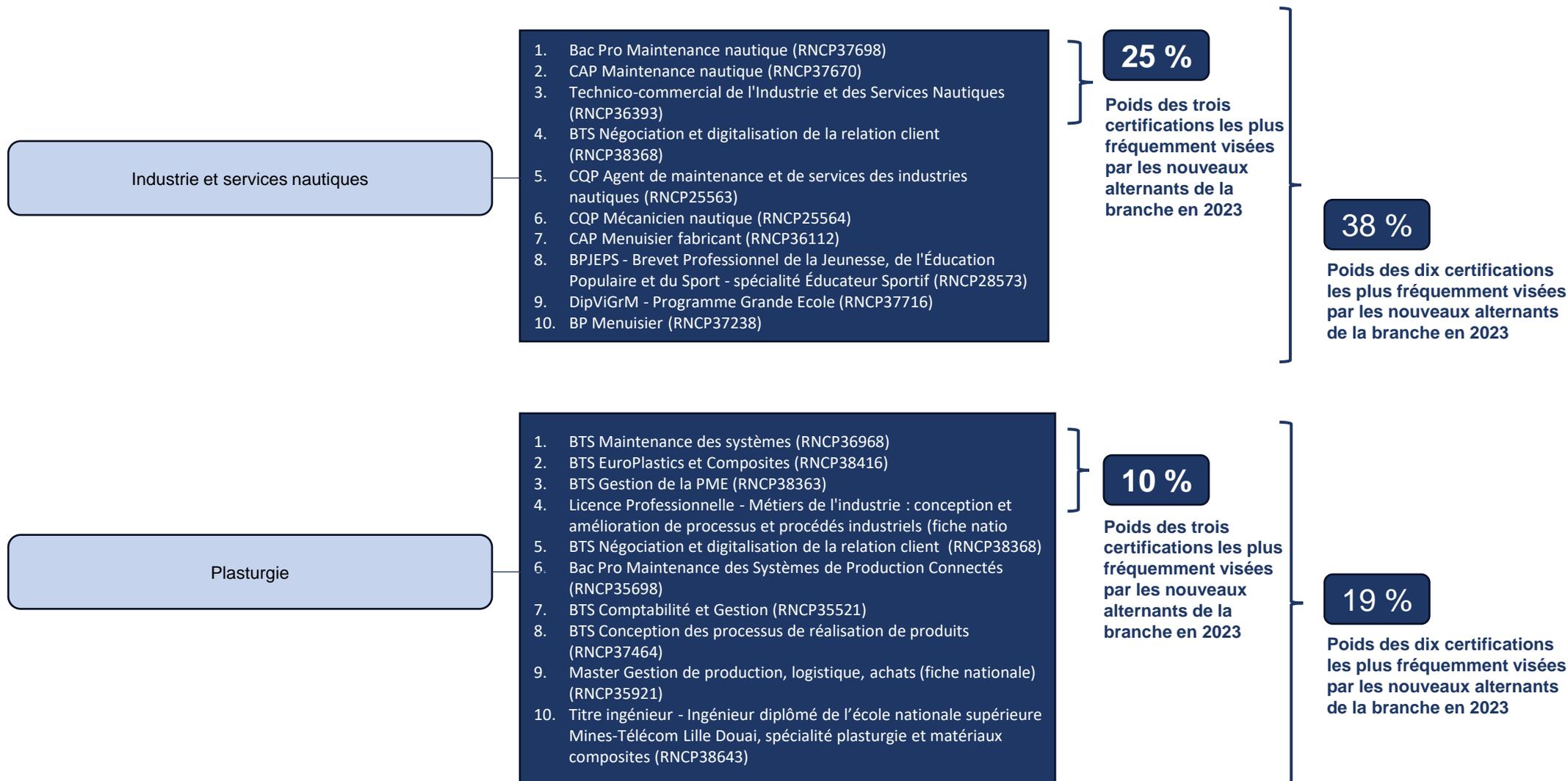
Les certifications visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2023 (13/14)



Les certifications visées par les alternants

Top 10 des certifications les plus mobilisées par les nouveaux alternants par branche professionnelle, année 2023 (14/14)



05

- A. Le niveau des certifications visées par les nouveaux alternants
- B. Les types d'activités visées par les nouveaux alternants
- C. Les catégories des certifications visées par les nouveaux alternants
- D. Les certifications les plus fréquemment visées par les alternants
- E. Analyse croisée**

Les certifications visées par les alternants

Nombre de branches concernées par les certifications et part en cœur d'activité

Analyse des certifications : trois grandes catégories se dégagent

L'analyse des certifications en fonction du nombre de branches les mobilisant et de la proportion des nouveaux alternants visant la certification dans une branche qui la considère comme cœur d'activité permet de distinguer trois grandes catégories de certifications :

Les certifications « piliers », visées dans au moins 20 branches en 2023 mais avec moins de 40 % de nouveaux alternants « cœur d'activité ». On retrouve parmi celles-ci 10 des 15 certifications les plus visées en apprentissage (les BTS Maintenance des Systèmes ; Electrotechnique ; Gestion de la PME ; Négociation et digitalisation de la relation client, etc.). Si ces formations sont populaires au sein d'entreprises de nombreuses branches, elles sont assez peu considérées comme cœur d'activité – ou du moins, ne le sont pas dans les branches qui les mobilisent le plus, comme le BTS Maintenance des Systèmes et le BTS Electrotechnique qui ne sont pas cœur d'activité pour la branche Métallurgie (53 % et 57 % des nouveaux alternants sur ces deux certifications).

Les certifications « niches » visées dans moins de 10 branches professionnelles de l'interindustrie en 2023 avec au moins 80 % de nouveaux alternants « cœur d'activité ». Ces certifications revêtent une dimension très stratégique pour un nombre limité de branches. Quatre spécialités se dégagent, chacune illustrant les activités d'une catégorie de branches de l'interindustrie

- Les certifications en lien avec les industries de process (Master « Sciences du médicament et des industries de santé » ; Licence pro « Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé » ; « Titre d'Ingénieur diplômé de l'Ecole de Biologie Industrielle » ; Licence « Bio-industries et biotechnologies » Licence pro « Chimie : formulation »)
- Les certifications en lien avec les métiers de la mode (les CAP « Maroquinerie », « Art et techniques de la bijouterie joaillerie », « Métiers de la mode vêtement flou »)
- Les certifications axées sur le travail du bois et l'ameublement (BTM Ebéniste, CAP Ebéniste, BP Menuisier, Bac pro Technicien menuisier agenceur)
- Les certifications axées sur le travail du métal, mobilisées dans un nombre moindre de branches cependant, plutôt des industries lourdes (1 à 5 : « Bac pro Aéronautique options Avionique, Structure, Systèmes » ; « CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage »...)

Les 23 certifications « stratégiques interindustrielles » sont visées dans au moins 10 branches professionnelles de l'interindustrie en 2023 avec au moins 65 % de nouveaux alternants « cœur d'activité »

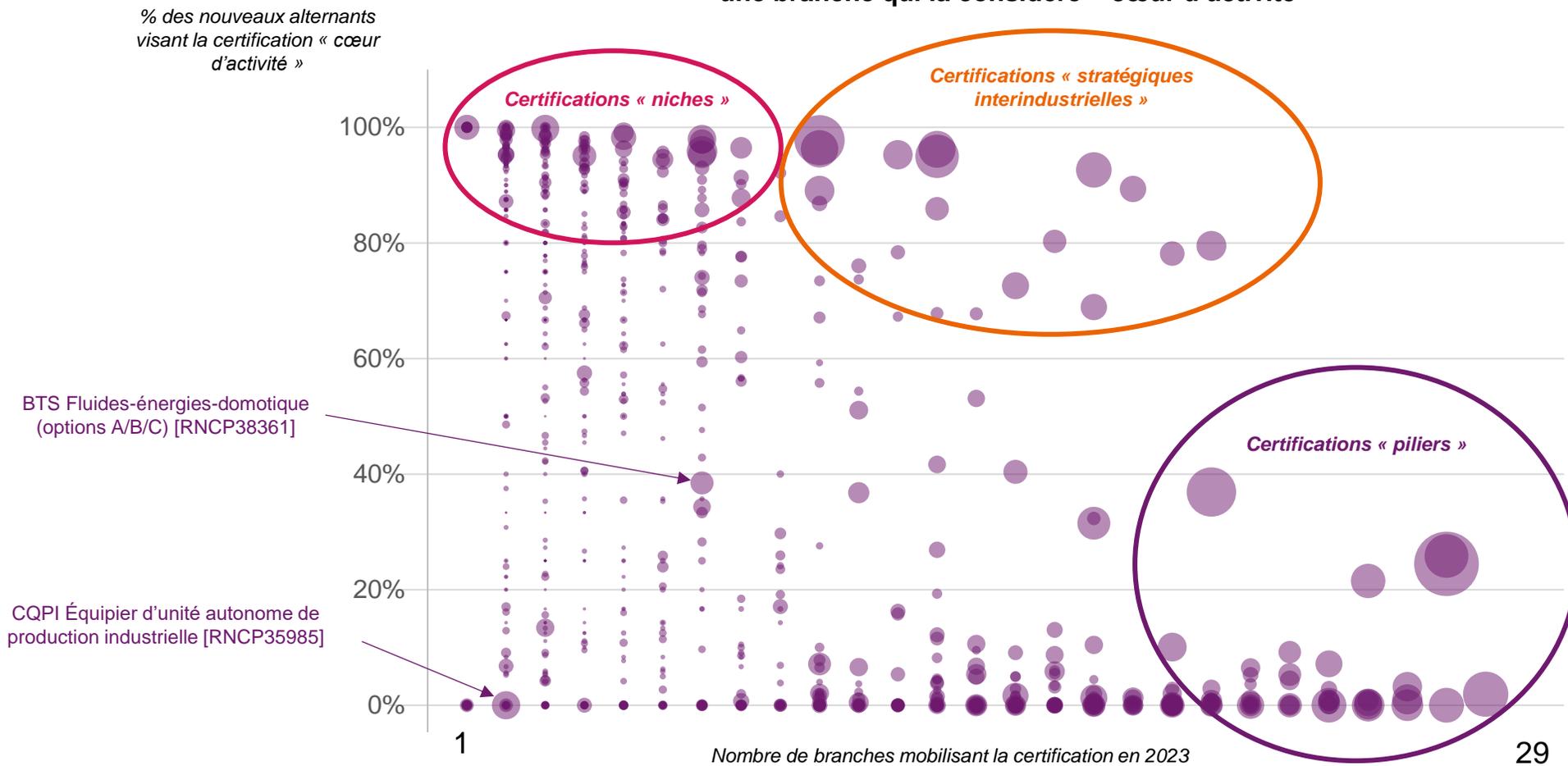
On retrouve des certifications très axées sur un type d'industrie, à l'instar des certifications de niches (Bac pro « Technicien en chaudronnerie industrielle » ; CAP « Menuisier Fabricant »).

Les principaux types de diplômés retrouvés ici sont de niveaux 5 à 7, principalement de niveau 6 (notamment des BUT et des Licences pro). Ils sont axés sur des spécialités industrielles relativement transverses (Master « Chimie », titre d'ingénieur « diplômé de l'Institut Catholique d'Arts et Métiers, spécialité mécanique et automatique ») ou sur des fonctions : conception (BTS « conception des processus de réalisation de produits », Licence pro « Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle »).

Les certifications visées par les alternants

Nombre de branches concernées par les certifications et part en cœur d'activité

Certifications visées par les nouveaux alternants dans l'interindustrie selon le nombre de branches à y avoir recours et le pourcentage d'alternants visant la certification dans une branche qui la considère « cœur d'activité »



CLÉS DE LECTURE

- En 2023, le BTS « Fluides-énergies-domotique » était visé au sein des entreprises de 7 branches (parmi les 29) de l'interindustrie
- 38 % des nouveaux alternants visant le BTS « Fluides-énergies-domotique » le visait au sein de branches qui la considèrent comme cœur d'activité



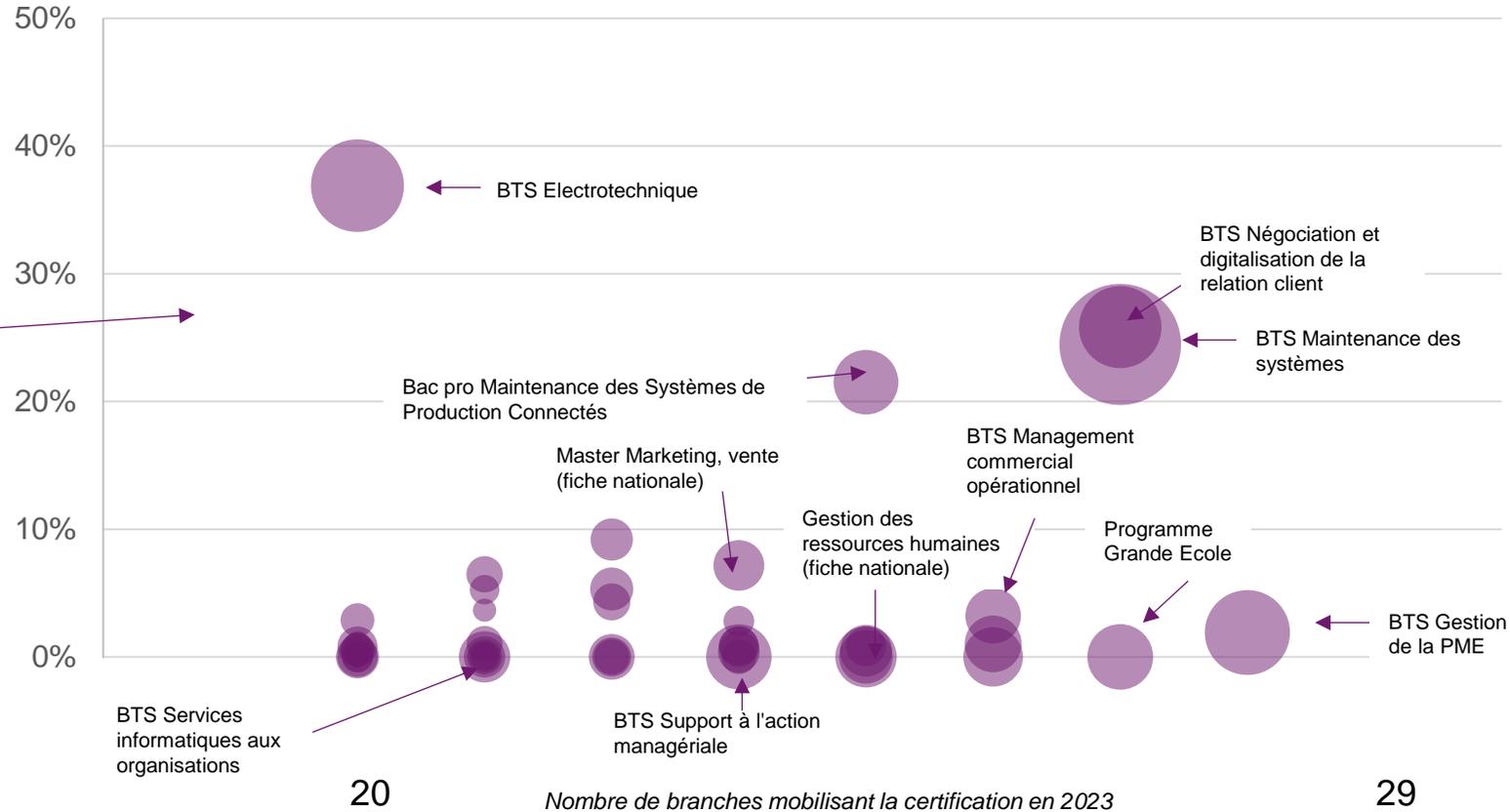
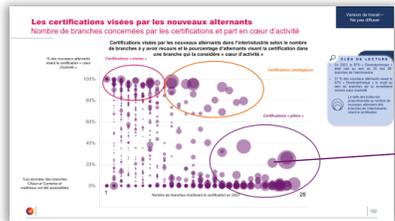
La taille des bulles est proportionnelle au nombre de nouveaux alternants des branches de l'interindustrie visant la certification

Les certifications visées par les alternants

Focus sur les certifications « piliers »

Certifications « piliers » visées dans au moins 20 branches professionnelles de l'interindustrie en 2023 avec moins de 40 % de nouveaux alternants « cœur d'activité »

% des nouveaux alternants visant la certification « cœur d'activité »



CLÉS DE LECTURE

- En 2023, le BTS « Gestion de la PME » a été visé au sein de 27 branches professionnelles différentes
- Pour 2 % des nouveaux alternants visant la certification, elle est « cœur d'activité »

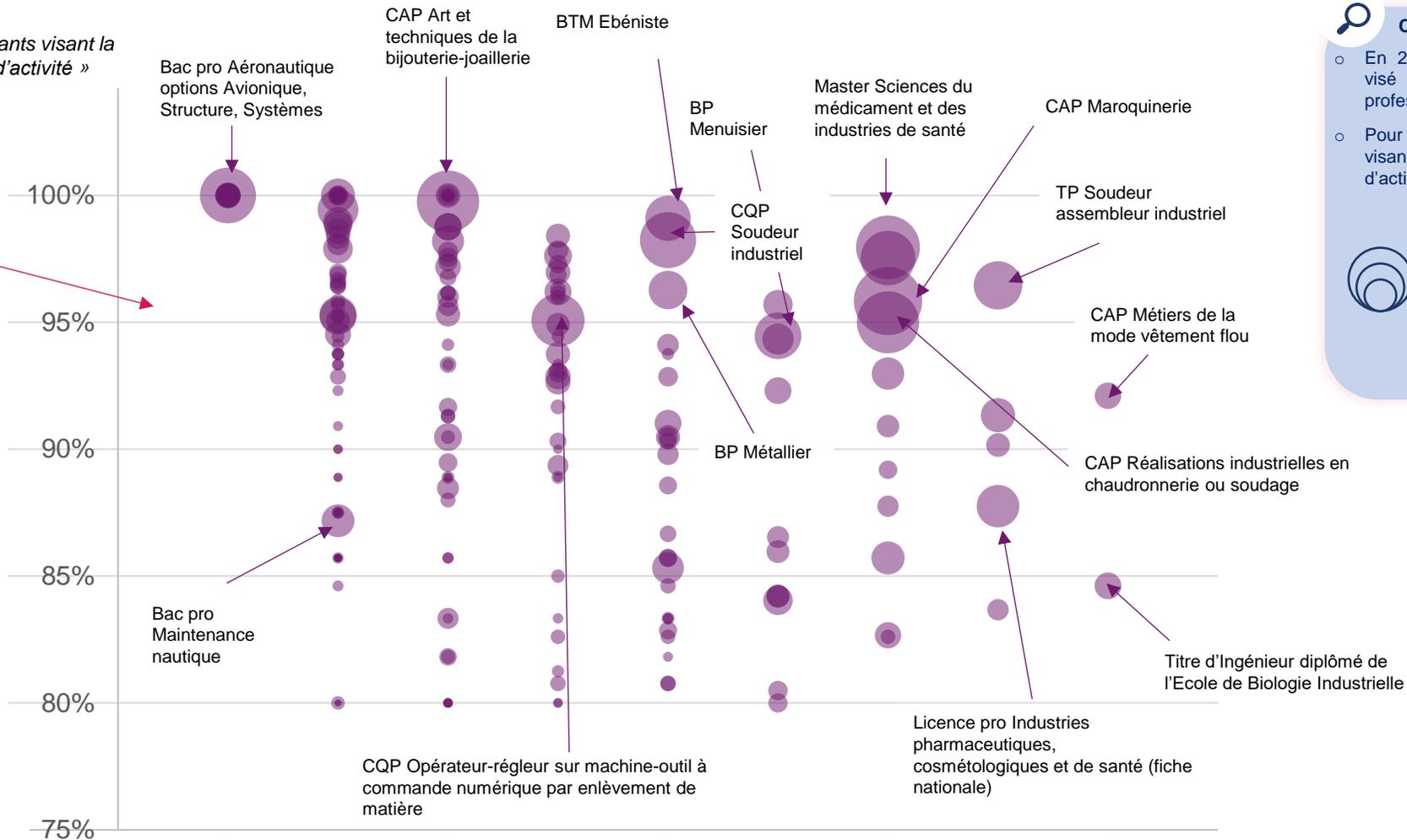
La taille des bulles est proportionnelle au nombre de nouveaux alternants des branches de l'interindustrie visant la certification

Les certifications visées par les alternants

Focus sur les certifications « niches »

Certifications « niches » visées dans moins de 10 branches professionnelles de l'interindustrie en 2023 avec au moins 80 % de nouveaux alternants « cœur d'activité »

% des nouveaux alternants visant la certification « cœur d'activité »



CLÉS DE LECTURE

- En 2023, le CAP Maroquinerie a été visé au sein de 7 branches professionnelles différentes
- Pour 96 % des nouveaux alternants visant la certification, elle est « cœur d'activité »



La taille des bulles est proportionnelle au nombre de nouveaux alternants des branches de l'interindustrie visant la certification



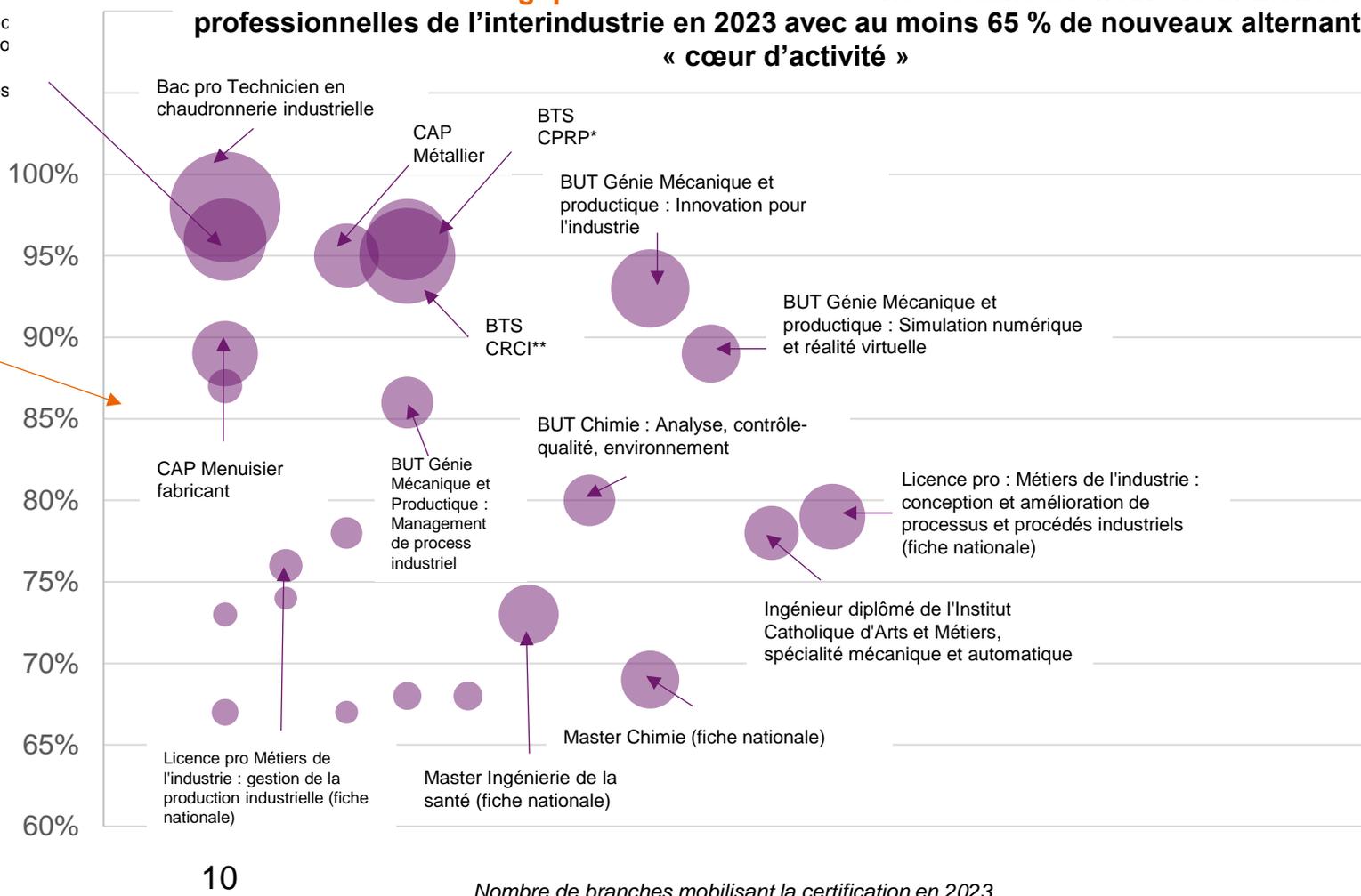
Les certifications visées par les alternants

Focus sur les certifications « stratégiques Interindustrielles »

% des nouveaux alternants visant la certification « cœur d'activité »

Bac pro Tec en réalisation produits mécaniques

Certifications « stratégiques Interindustrielles » visées dans au moins 10 branches professionnelles de l'interindustrie en 2023 avec au moins 65 % de nouveaux alternants « cœur d'activité »



CLÉS DE LECTURE

- En 2023, le Master « Chimie (fiche nationale) » a été visé au sein de 17 branches professionnelles différentes
- Pour 93 % des nouveaux alternants visant la certification, elle est « cœur d'activité »

La taille des bulles est proportionnelle au nombre de nouveaux alternants des branches de l'interindustrie visant la certification

*BTS CPRP : BTS conception des processus de réalisation de produits

**BTS CRCI : BTS conception et réalisation en chaudronnerie industrielle



Les certifications visées par les alternants

Volume de nouveaux alternants en 2023 hors nouveaux alternants dans des établissements sans convention collective

Principales certifications « piliers »

Certification	Nouveaux alternants (2023)	% cœur d'activité	Nombre de branches concernées
BTS Maintenance des systèmes (RNCP36968)	2 240	24%	27
BTS Electrotechnique (RNCP35346)	1 309	37%	20
BTS Gestion de la PME (RNCP38363)	1 100	2%	28
BTS Négociation et digitalisation de la relation client (RNCP38368)	1 030	26%	27
Licence Gestion (fiche nationale) (RNCP35924)	656	0%	27
BTS Support à l'action managériale (RNCP38364)	650	0%	23
Bac pro Maintenance des Systèmes de Production Connectés (RNCP35698)	637	22%	24
BTS Comptabilité et Gestion (RNCP35521)	570	0%	24
Master Manager opérationnel d'activités (RNCP35585)	539	0%	25
Master Gestion de production, logistique, achats (fiche nationale) (RNCP35921)	491	1%	25

Principales certifications « niches »

Certification	Nouveaux alternants (2023)	% cœur d'activité	Nombre de branches concernées
Master Sciences du médicament et des produits de santé (fiche nationale) (RNCP34442)	505	96%	7
CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage (RNCP38568)	440	98%	7
CAP Maroquinerie (RNCP38712 et RNCP604)	418	95%	7
Art et techniques de la bijouterie-joaillerie (RNCP36336)	418	100%	3
CQP Soudeur industriel (RNCP34172)	341	98%	5
Bac pro Aéronautique options Avionique, Structure, Systèmes (RNCP37928)	339	100%	1
CS Technicien en soudage (RNCP38311)	324	98%	7
CQP Opérateur-régleur sur machine-outil à commande numérique par enlèvement de matière (RNCP34175)	305	95%	4
TP Soudeur assembleur industriel (RNCP34502)	254	96%	8
BP Menuisier (RNCP37238)	235	94%	6

Principales certifications « stratégiques »

Certification	Nouveaux alternants (2023)	% cœur d'activité	Nombre de branches concernées
Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle (RNCP38337)	1351	98%	10
BTS Conception des processus de réalisation de produits (RNCP37464)	1016	95%	13
Bac pro Technicien en réalisation de produits mécaniques (RNCP35697)	753	96%	10
BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle (RNCP37405)	736	96%	13
BUT Génie Mécanique et productique : Innovation pour l'industrie (RNCP35463)	678	93%	17
LP Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels (fiche nationale) (RNCP30126)	478	79%	20
CAP Menuisier fabricant (RNCP36112)	475	89%	10
CAP Métallier (RNCP37897)	464	95%	12
Master Ingénierie de la santé (fiche nationale) (RNCP34075)	394	73%	15
BUT Génie Mécanique et productique : Simulation numérique et réalité virtuelle (RNCP35466)	375	89%	18



06

**Les organismes de formation
formant en alternance**

06

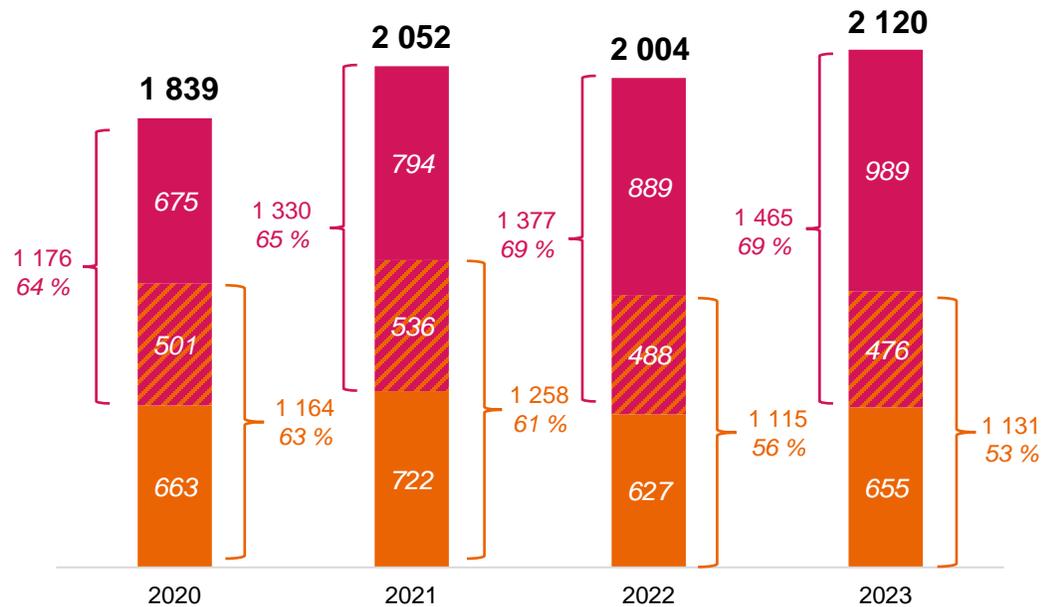
A. Dénombrement des organismes de formation formant en alternance dans l'interindustrie

B. Le statut des organismes de formation

C. Les réseaux et regroupements d'organismes de formation

D. Les organismes de formation d'entreprise

Évolution du nombre d'OF formant des nouveaux alternants dans l'interindustrie entre 2020 et 2023



- OF formant en contrat d'apprentissage uniquement
 - OF formation en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation
 - OF formant en contrat de professionnalisation uniquement
- 69 % Part d'OF formant en contrat d'apprentissage
- 53 % Part d'OF formant en contrat de professionnalisation

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Un nombre d'organisme de formation formant des nouveaux alternants qui reste relativement stable

- Entre 2020 et 2023, le nombre d'organismes de formation (OF) formant des nouveaux alternants a augmenté de + 15 %.
- Le nombre d'OF formant des nouveaux alternants uniquement en contrat d'apprentissage a augmenté de + 39 % durant la même période.
- Le nombre d'OF formant à la fois des alternants en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation est en légère baisse (- 5 %).
- Le nombre d'OF formant des nouveaux alternants uniquement en contrat de professionnalisation a baissé de - 1 %. Cette baisse est étroitement liée à la baisse globale du nombre d'alternants en contrat de professionnalisation.

CLÉS DE LECTURE

- En 2023, 53 % des OF qui formaient des alternants dans l'interindustrie formaient en contrat de professionnalisation, et 69 % en contrat d'apprentissage
- La même année, 476 OF ont formé des alternants à la fois en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage.



Les organismes de formation en alternance dans l'interindustrie

Évolution du nombre d'OF formant en alternance dans l'interindustrie par branche professionnelle

Branche professionnelle	Nombre d'OF formant des nouveaux alternants (2020)	Nombre d'OF formant des nouveaux alternants (2021)	Nombre d'OF formant des nouveaux alternants (2022)	Nombre d'OF formant des nouveaux alternants (2023)	Nombre moyen de nouveaux alternants par OF (2020)	Nombre moyen de nouveaux alternants par OF (2021)	Nombre moyen de nouveaux alternants par OF (2022)	Nombre moyen de nouveaux alternants par OF (2023)
Fabrication de l'ameublement	298	367	369	367	5	6	6	6
MCCIIP*	147	167	180	147	2	2	2	3
Panneaux à base de bois	52	56	67	71	2	2	2	2
Jeux, jouets et puériculture	88	115	133	113	2	2	2	1
Caoutchouc	281	334	312	333	4	5	4	4
Chimie	704	774	763	761	8	9	10	10
Industries électriques et gazières	628	657	688	695	8	8	8	8
Services d'efficacité énergétique	351	392	405	429	4	4	5	5
Textile	341	474	442	414	4	4	4	4
Habillement	265	367	351	361	4	4	5	5
Maroquinerie	251	356	371	388	7	7	9	8
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	89	109	126	119	2	2	2	2
Couture parisienne	80	127	132	150	3	4	4	4
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	222	278	325	307	3	4	5	5
Carrières et matériaux	311	374	360	375	3	3	3	3
Industries céramiques	67	93	101	100	2	2	2	2
Ciments	103	127	123	127	2	2	2	2
Tuiles et Briques	65	72	77	71	1	2	2	2
Fabrication mécanique du verre	191	196	198	199	3	4	4	3
Cristal, verre et vitrail	85	92	93	91	2	3	3	3
Métallurgie	1337	1453	1473	1561	27	32	33	32
Recyclage	256	315	308	350	2	2	2	2
Industrie papier carton	294	349	373	347	3	3	3	3
Industries pétrolières	243	259	246	262	6	6	7	6
Industrie pharmaceutique	453	467	481	499	8	9	9	9
FC2PV**	281	315	326	373	3	3	4	3
Plasturgie	466	529	542	529	5	5	5	5
Industrie et services nautiques	166	204	211	213	3	4	4	4
Total général	1839	2052	2004	2120	38	43	47	45

*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

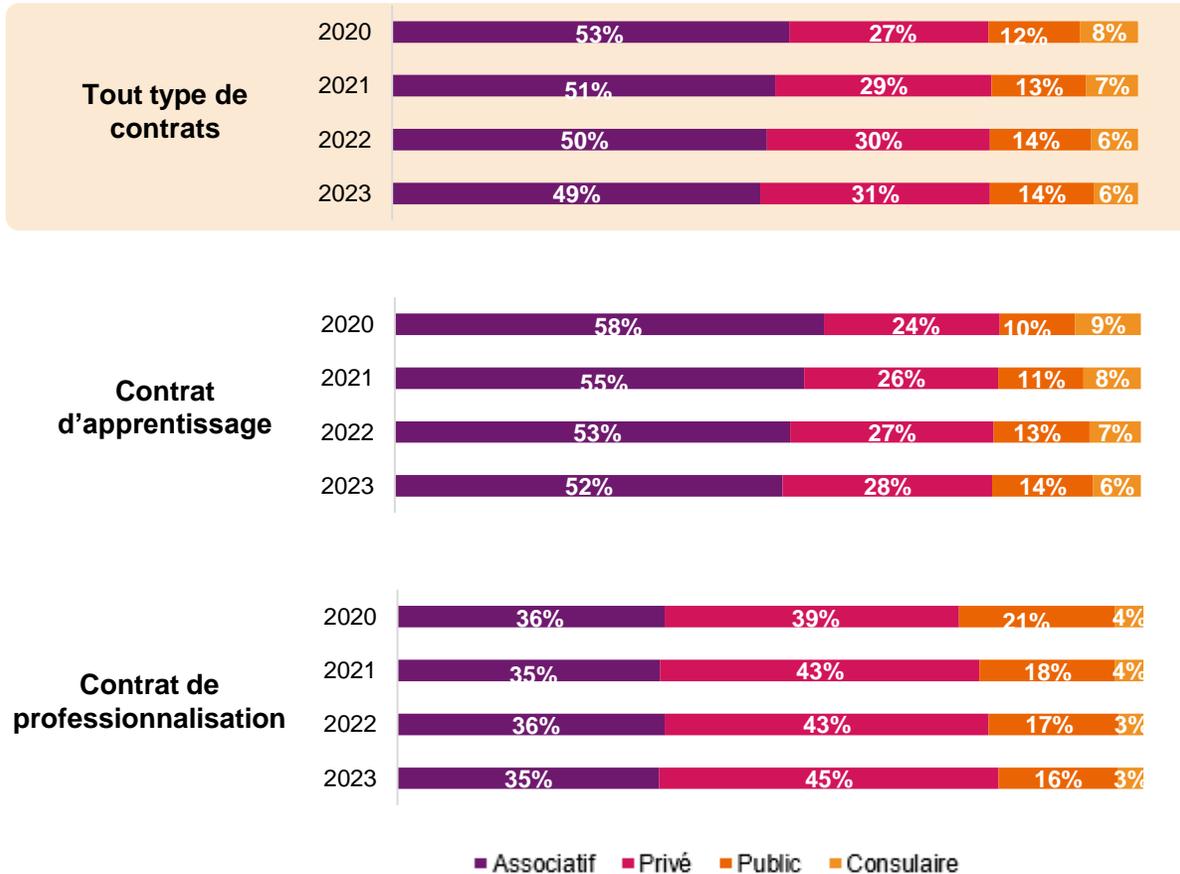
**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



06

- A. Dénombrement des organismes de formation formant en alternance dans l'interindustrie
- B. Le statut des organismes de formation**
- C. Les réseaux et regroupements d'organismes de formation
- D. Les organismes de formation d'entreprise

Evolution des organismes de formation formant en alternance dans l'interindustrie entre 2020 et 2023



Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Une majorité de nouveaux alternants dans des organismes de formation et CFA au statut associatif

- La moitié des nouveaux alternants suit une formation au sein d'un organisme de formation ou CFA au statut associatif. Cette proportion très élevée est notamment portée par les Pôles Formation UIMM (15 % des nouveaux alternants), d'autres réseaux (BTP CFA, FORMASUP, CNAM...) ainsi que d'importants CFA qui optent pour ce statut : CESI, KEDGE, MIS APPRENTISSAGE, AFI 24, IONIS...
- Cette part est cependant en recul (-4 points sur 3 ans), ce qui bénéficie aux CFA / OF privés non associatifs* (31 % ; +4 points) et aux établissements publics (14 % ; +2 points). Le poids des Chambres consulaires recule également (6 % ; -2 points).

Des organismes aux statuts distincts selon le dispositif mobilisé

- Cette dynamique est très marquée parmi les nouveaux apprentis (ou la part des établissements à statut associatif est à 52 %, mais en recul de -6 points).
- Le poids des établissements privés est fortement porté par les contrats de professionnalisation (45 % de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation sont concernés, contre seulement 28 % en apprentissage). La spécialisation des contrats de professionnalisation sur des formations très opérationnelles, parfois on certifiantes et pouvant être suivies au sein de l'entreprise (voir la sous-partie dédiée).

*Ci-après « privés »

Une relative homogénéité des statuts, malgré quelques branches à la répartition plus spécifique

La part des nouveaux alternants dans un organisme de formation au statut associatif est plutôt homogène, comprise pour la plupart des branches entre 40 et 55 % (49 % en moyenne). Cette part est particulièrement élevée au sein de la branche Fabrication de l'ameublement (59 %).

A contrario, la branche Industries pétrolières a peu de nouveaux alternants dans des organismes de formation au statut associatif (26 %), ce qui s'explique par un très fort poids des organismes de formation privés (56 % des nouveaux alternants, contre 31 % en moyenne). 4 autres branches se distinguent par un poids des organismes de formation privés supérieur à la moyenne d'au moins 15 points : Habillement (52 %), Recyclage (50 %), Jeux, jouets et puériculture (49 %) et Couture parisienne (48 %).

La branche Panneaux à base de bois se distingue par une forte proportion de nouveaux alternants dans des organismes de formation publics (24 % contre 17 % en moyenne). Ce poids élevé s'explique notamment par la forte surreprésentation du réseau des Universités et IUT parmi les formateurs de la branche. Il est de même pour la branche Industries électriques et gazières (18 %, surreprésentation des établissements universitaires et du réseau académique).

Alors que les organismes de formation consulaires (pilotés par les Chambres de commerce et d'industrie ou les Chambres de métiers et d'artisanat) ne forment que 6 % des nouveaux alternants de l'interindustrie, ce poids est de 17 % dans la branche Industrie et services nautiques, de 13 % dans la branche Fabrication de l'ameublement et de 10 % dans la branche Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie.

Une homogénéité plus marquée en apprentissage

En apprentissage, la répartition est plutôt similaire à celle de l'ensemble des nouveaux alternants.

La branche Cristal, verre et vitrail se distingue cependant par un poids des organismes de formation au statut associatif bien plus important que tous contrats confondus : il est de 65 % contre 45 % tous dispositifs confondus.

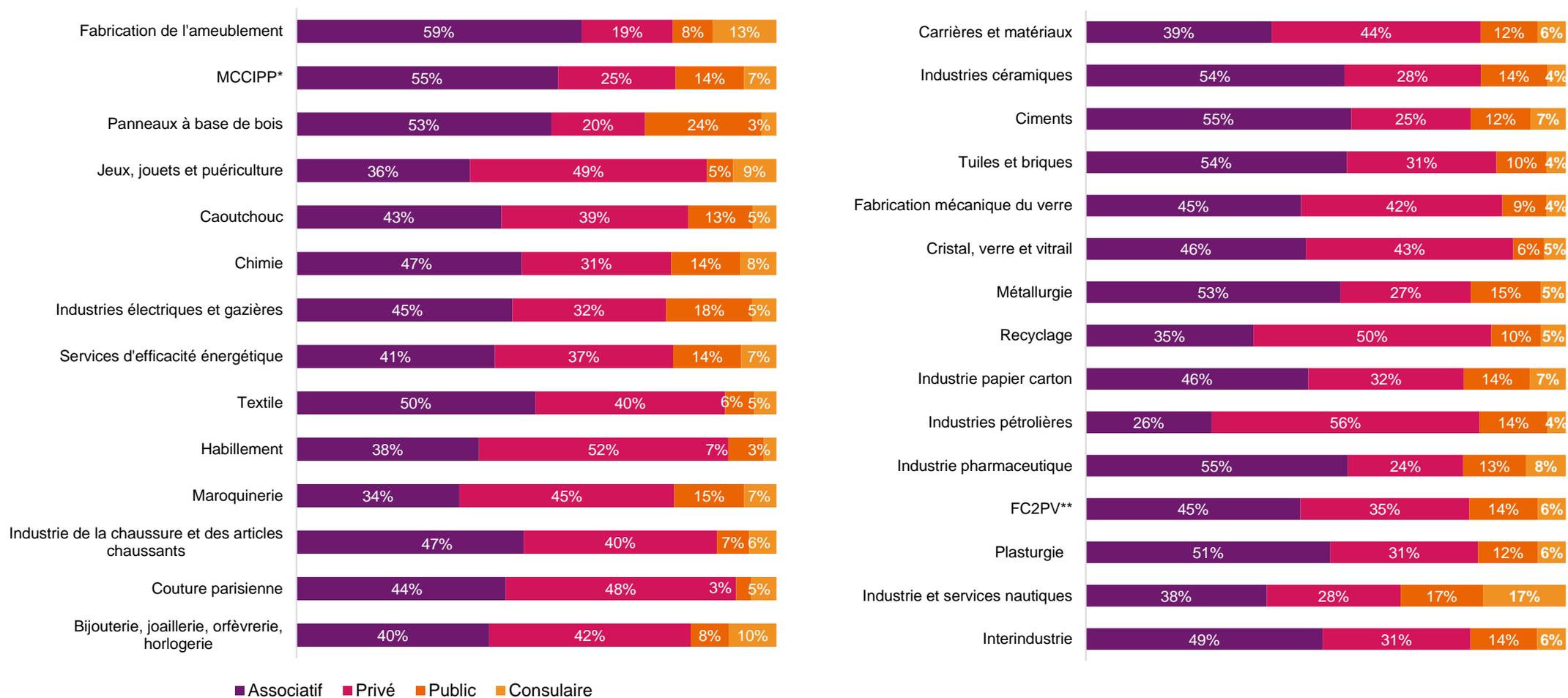
En contrat de professionnalisation, une alternance concentrée dans des organismes de formation privés dans certaines branches

En contrat de professionnalisation, plus de la moitié des nouveaux alternants étudient dans des organismes de formation privés dans 12 branches sur 28. C'est particulièrement le cas au sein des branches Cristal, verres et vitrail (94 %), MCCIPP* (86 %), Industries pétrolières (84 %) et Fabrication mécanique du verre (83 %).

Deux branches se caractérisent par un poids des organismes de formation privé plus faible en contrat de professionnalisation qu'en moyenne, à rebours de l'interindustrie : les branches Couture parisienne (23 % de nouveaux alternants dans des organismes de formation privés, contre 48 % tous dispositifs confondus) et Industries céramiques (9 % ; -19 points).

Le statut des organismes de formation

Répartition des nouveaux alternants par statut de leur organisme de formation et par branche, 2023



*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Le statut des organismes de formation

Répartition des nouveaux alternants par statut de leur organisme de formation et par branche, 2023

Branche professionnelle	Associatif		Privé		Public		Consulaire	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	1 237	59%	394	19%	174	8%	275	13%
MCCIPP*	218	55%	98	25%	57	14%	27	7%
Panneaux à base de bois	68	53%	25	20%	31	24%	4	3%
Jeux, jouets et puériculture	60	36%	82	49%	9	5%	15	9%
Caoutchouc	570	43%	519	39%	179	13%	66	5%
Chimie	3 649	47%	2 427	31%	1 117	14%	585	8%
Industries électriques et gazières	2 432	45%	1 731	32%	972	18%	270	5%
Services d'efficacité énergétique	850	41%	764	37%	292	14%	150	7%
Textile	802	50%	637	40%	98	6%	74	5%
Habillement	711	38%	970	52%	138	7%	49	3%
Maroquinerie	1 068	34%	1 408	45%	457	15%	211	7%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	134	47%	114	40%	19	7%	16	6%
Couture parisienne	286	44%	315	48%	21	3%	34	5%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	609	40%	635	42%	122	8%	149	10%
Carrières et matériaux	454	39%	510	44%	139	12%	69	6%
Industries céramiques	125	54%	66	28%	32	14%	9	4%
Ciments	120	55%	54	25%	27	12%	16	7%
Tuiles et briques	68	54%	39	31%	13	10%	5	4%
Fabrication mécanique du verre	292	45%	273	42%	60	9%	26	4%
Cristal, verre et vitrail	122	46%	115	43%	17	6%	12	5%
Métallurgie	26 695	53%	13 610	27%	7 322	15%	2 638	5%
Recyclage	252	35%	358	50%	75	10%	37	5%
Industrie papier carton	507	46%	355	32%	151	14%	81	7%
Industries pétrolières	419	26%	891	56%	225	14%	62	4%
Industrie pharmaceutique	2 457	55%	1 081	24%	589	13%	373	8%
FC2PV**	554	45%	436	35%	177	14%	72	6%
Plasturgie	1 314	51%	793	31%	322	12%	149	6%
Industrie et services nautiques	286	38%	212	28%	130	17%	131	17%
Total général	46 999	49%	29 293	31%	13 244	14%	5 674	6%

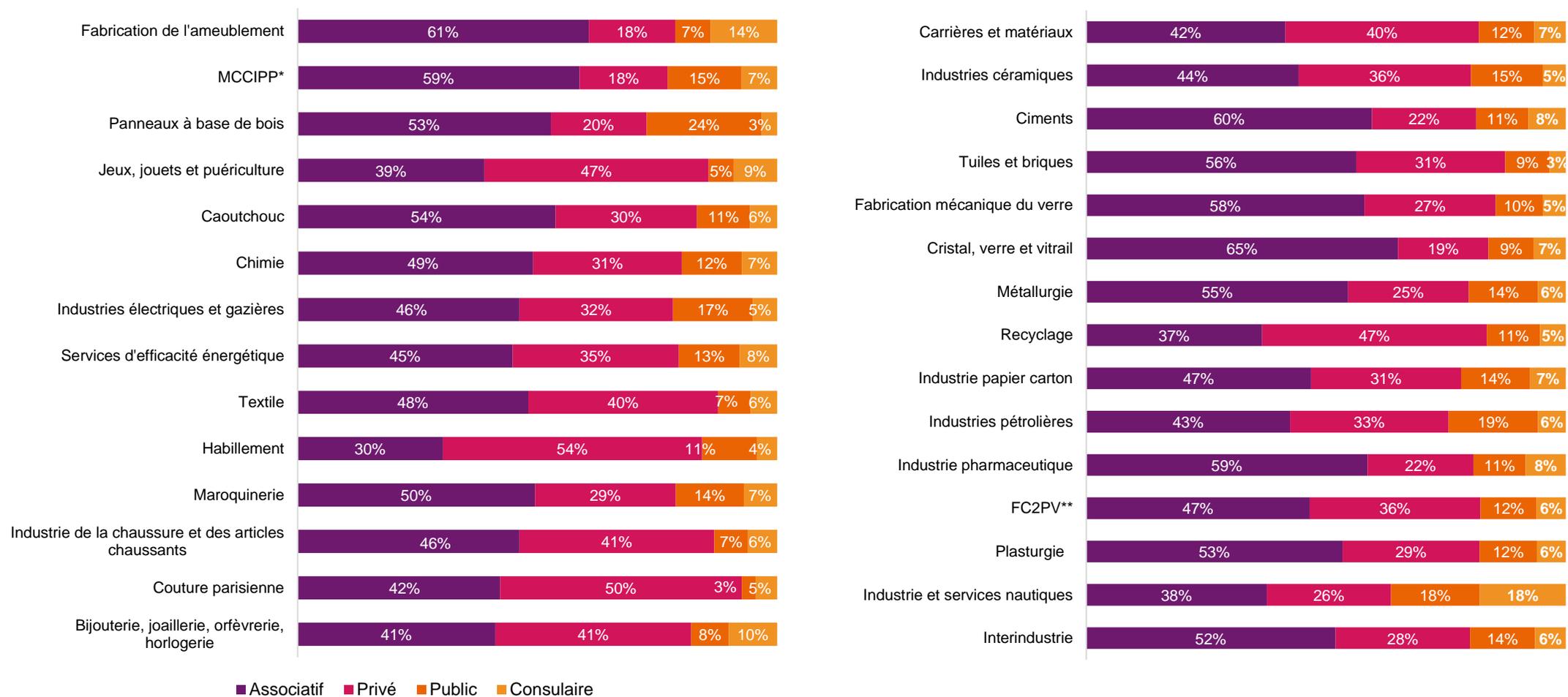
*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Répartition des nouveaux apprentis par statut de leur organisme de formation et par branche, 2023



*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Le statut des organismes de formation

Répartition des nouveaux apprentis par statut de leur organisme de formation et par branche, 2023

Branche professionnelle	Associatif		Privé		Public		Consulaire	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	1 178	61%	350	18%	144	7%	268	14%
MCCIPP*	214	59%	67	18%	56	15%	27	7%
Panneaux à base de bois	66	53%	25	20%	30	24%	4	3%
Jeux, jouets et puériculture	60	39%	72	47%	8	5%	14	9%
Caoutchouc	535	54%	294	30%	110	11%	56	6%
Chimie	3 347	49%	2 112	31%	849	12%	503	7%
Industries électriques et gazières	2 331	46%	1 614	32%	839	17%	255	5%
Services d'efficacité énergétique	812	45%	627	35%	230	13%	141	8%
Textile	599	48%	493	40%	84	7%	69	6%
Habillement	339	30%	605	54%	128	11%	47	4%
Maroquinerie	621	50%	368	29%	178	14%	87	7%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	99	46%	87	41%	15	7%	13	6%
Couture parisienne	253	42%	302	50%	17	3%	27	5%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	590	41%	584	41%	112	8%	144	10%
Carrières et matériaux	431	42%	419	40%	120	12%	68	7%
Industries céramiques	74	44%	60	36%	25	15%	8	5%
Ciments	115	60%	42	22%	21	11%	15	8%
Tuiles et briques	67	56%	37	31%	11	9%	4	3%
Fabrication mécanique du verre	278	58%	131	27%	47	10%	23	5%
Cristal, verre et vitrail	117	65%	34	19%	17	9%	12	7%
Métallurgie	23 691	55%	10 918	25%	6 275	14%	2 497	6%
Recyclage	227	37%	290	47%	69	11%	33	5%
Industrie papier carton	455	47%	304	31%	140	14%	72	7%
Industries pétrolières	374	43%	291	33%	164	19%	51	6%
Industrie pharmaceutique	2 327	59%	877	22%	431	11%	332	8%
FC2PV**	532	47%	407	36%	134	12%	69	6%
Plasturgie	1 248	53%	668	29%	280	12%	140	6%
Industrie et services nautiques	251	38%	173	26%	123	18%	120	18%
Total général	41 845	52%	22 603	28%	10 894	14%	5 164	6%

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

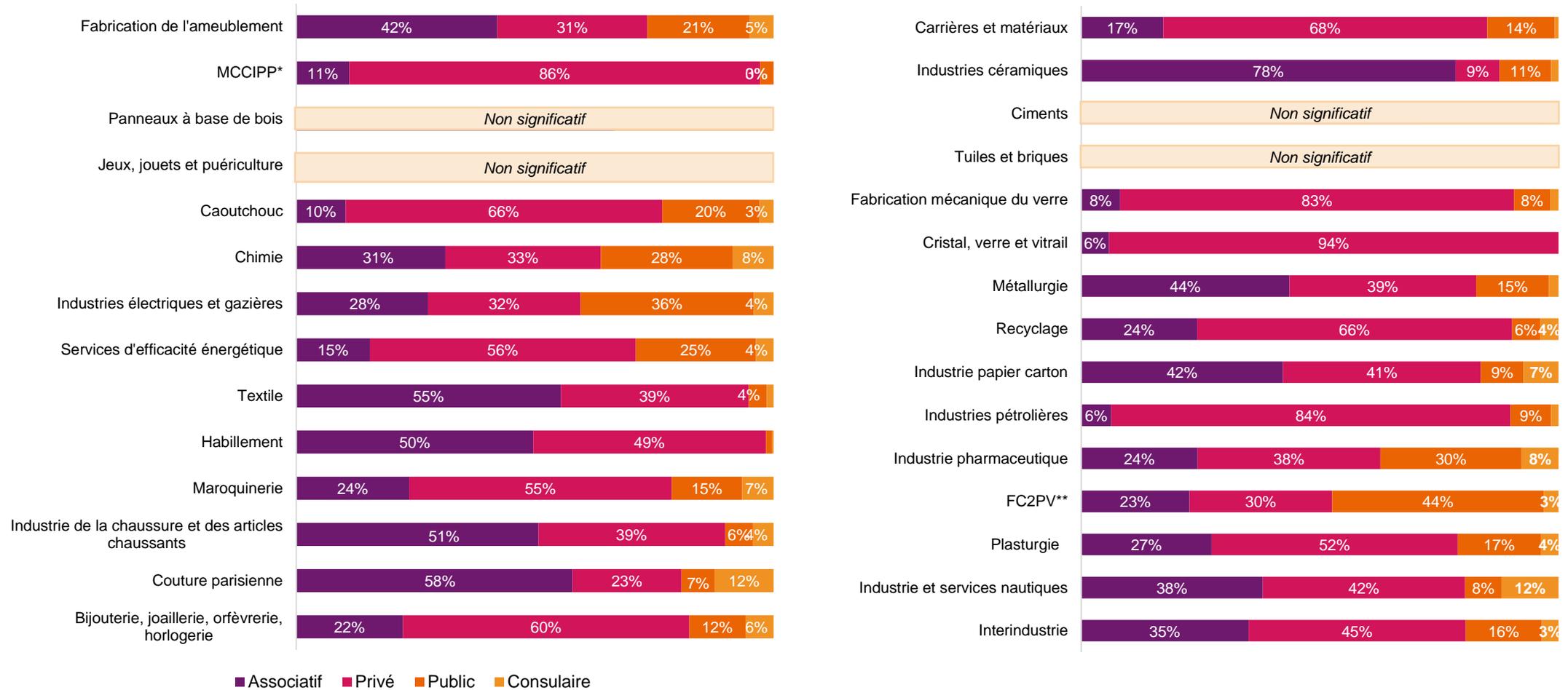
**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Le statut des organismes de formation

Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par statut de leur organisme de formation et par branche, 2023



*MCCIIP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Le statut des organismes de formation

Répartition des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation par statut de leur organisme de formation et par branche, 2023

Branche professionnelle	Associatif		Privé		Public		Consulaire	
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %
Fabrication de l'ameublement	59	42%	44	31%	30	21%	7	5%
MCCIPP*	4	11%	31	86%	1	3%	0	0%
Panneaux à base de bois	2	NS	0	NS	1	NS	0	NS
Jeux, jouets et puériculture	0	NS	10	NS	1	NS	1	NS
Caoutchouc	35	10%	225	66%	69	20%	10	3%
Chimie	302	31%	315	33%	268	28%	82	8%
Industries électriques et gazières	101	28%	117	32%	133	36%	15	4%
Services d'efficacité énergétique	38	15%	137	56%	62	25%	9	4%
Textile	203	55%	144	39%	14	4%	5	1%
Habillement	372	50%	365	49%	10	1%	2	0%
Maroquinerie	447	24%	1 040	55%	279	15%	124	7%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	35	51%	27	39%	4	6%	3	4%
Couture parisienne	33	58%	13	23%	4	7%	7	12%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	19	22%	51	60%	10	12%	5	6%
Carrières et matériaux	23	17%	91	68%	19	14%	1	1%
Industries céramiques	51	78%	6	9%	7	11%	1	2%
Ciments	5	NS	12	NS	6	NS	1	NS
Tuiles et briques	1	NS	2	NS	2	NS	1	NS
Fabrication mécanique du verre	14	8%	142	83%	13	8%	3	2%
Cristal, verre et vitrail	5	6%	81	94%	0	0%	0	0%
Métallurgie	3 004	44%	2 692	39%	1 047	15%	141	2%
Recyclage	25	24%	68	66%	6	6%	4	4%
Industrie papier carton	52	42%	51	41%	11	9%	9	7%
Industries pétrolières	45	6%	600	84%	61	9%	11	2%
Industrie pharmaceutique	130	24%	204	38%	158	30%	41	8%
FC2PV**	22	23%	29	30%	43	44%	3	3%
Plasturgie	66	27%	125	52%	42	17%	9	4%
Industrie et services nautiques	35	38%	39	42%	7	8%	11	12%
Total général	5 154	35%	6 690	45%	2 350	16%	510	3%

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



06

- A. Dénombrement des organismes de formation formant en alternance dans l'interindustrie
- B. Le statut des organismes de formation
- C. Les réseaux et regroupements d'organismes de formation**
- D. Les organismes de formation d'entreprise

Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Méthodologie

Méthodologie de regroupement des organismes de formation

L'actualisation du bilan de l'alternance dans l'interindustrie a permis de produire un nouveau travail d'analyse des organismes de formation mobilisés dans l'interindustrie.

À travers l'analyse de différentes variables (le SIREN, le libellé de l'organisme de formation, le statut de l'organisme de formation) et de la recherche documentaire, il a été possible de procéder à des regroupements des organismes de formation, à plusieurs niveaux :

- Un organisme de formation « consolidé » est un organisme de formation composé de plusieurs centres ou campus, mais qui forment une seule et même entité.
- Un groupe est composé d'organismes de formation distincts détenus par un même propriétaire. Cette strate se retrouve uniquement pour les organismes de formation privés.
- A une échelle supérieure, les organismes de formation peuvent faire partie de réseaux, avec un maillage territorial fort, un même mode de gouvernance au sein de chaque structure voire un pilotage centralisé.

Ces différents niveaux de regroupement permettent de mieux appréhender qui forme en alternance pour l'interindustrie.

Par exemple, CESI est un organisme de formation consolidé de ses différents campus

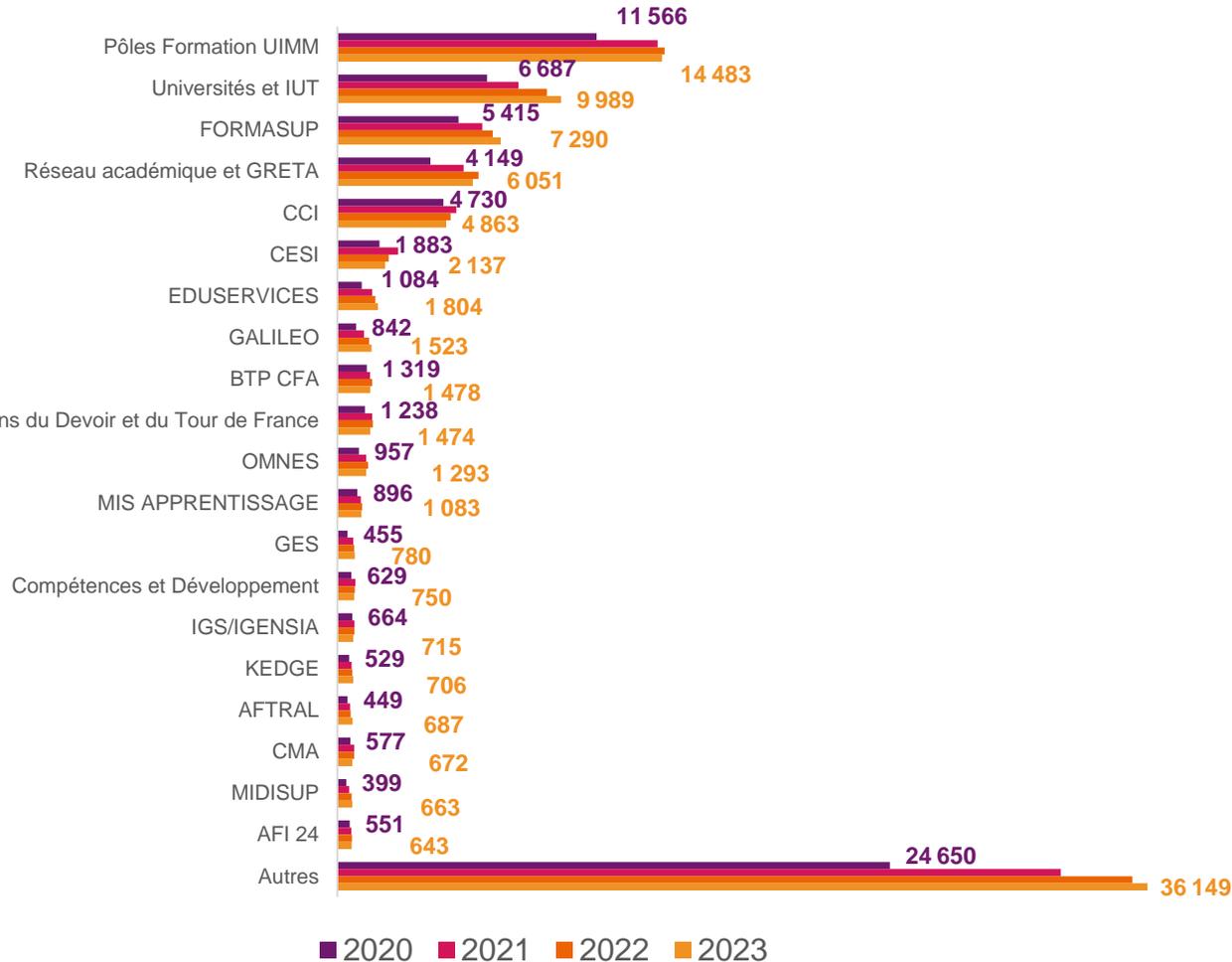
Par exemple, le groupe OMNES est notamment composé de l'INSEEC et de « SUP DE PUB »

Par exemple, le réseau des Universités et des IUT regroupe l'IUT Sénart-Fontainebleau et l'Université de Rennes

Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Dynamique des principaux organismes de formation et CFA dans l'interindustrie

Dynamique 2020-2023 des principaux organismes de formation et CFA dans l'interindustrie



Les principaux réseaux concentrent la moitié des nouveaux alternants

- Les 20 principaux OF et CFA (ou regroupements d'OF et CFA) représentent 63 % des nouveaux alternants de l'interindustrie en 2023.
- A eux seuls, 5 réseaux concentrent 45 % des nouveaux alternants : les Pôles Formation UIMM (15 %), les Universités et IUT (10 %), FORMASUP (8 %), le réseau académique et des GRETA (6 %) et le réseau des Chambres de commerce et d'industrie (CCI, 5 %).
- Le principal organisme de formation « hors réseau » est CESI, avec 2 137 nouveaux alternants répartis entre ses différents campus en 2023.

Une croissance de l'alternance très hétérogène

- Dans l'ensemble des organismes de formation et CFA, le nombre de nouveaux alternants a augmenté de +37 % entre 2020 et 2023. Des groupes tels que GALILEO (+81 %), GES (+71 %) et MIDISUP (+66 %) se distinguent par une très forte croissance.
- Sur des volumes plus importants, le réseau des Universités et IUT et le réseau académique et GRETA ont également connu une croissance supérieure à la moyenne (respectivement +49 % et +46 %).
- Si les Pôles Formation UIMM ont connu une croissance mesurée (+15 %), le réseau des CCI (+3 %) et les écoles du groupe IGS/IGENSIA (+8 %) ont connu les croissances les plus modestes des principaux OF et CFA de l'interindustrie.

Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Dynamique des principaux organismes de formation et CFA dans l'interindustrie

Réseau	Nouveaux alternants en 2020	Nouveaux alternants en 2021	Nouveaux alternants en 2022	Nouveaux alternants en 2023	Evolution 20-23	% du total des nouveaux alternants en 2023	Nombre de branches mobilisant le réseau en 2023
Pôles Formation UIMM	11 566	14 296	14 603	14 483	25%	15%	28
Universités et IUT	6 687	8 077	9 343	9 989	49%	10%	29
FORMASUP	5 415	6 470	6 931	7 290	35%	8%	29
Réseau académique et GRETA	4 149	5 633	6 303	6 051	46%	6%	29
CCI	4 730	5 312	5 053	4 863	3%	5%	29
CESI	1 883	2 713	2 297	2 137	13%	2%	28
EDUSERVICES	1 084	1 563	1 692	1 804	66%	2%	28
GALILEO	842	1 184	1 410	1 523	81%	2%	29
BTP CFA	1 319	1 464	1 556	1 478	12%	2%	21
Les Compagnons du Devoir et du Tour de France	1 238	1 554	1 587	1 474	19%	2%	21
OMNES	957	1 286	1 374	1 293	35%	1%	26
MIS APPRENTISSAGE	896	1 054	1 107	1 083	21%	1%	11
GES	455	714	751	780	71%	1%	26
Compétences et Développement	629	811	782	750	19%	1%	29
IGS/IGENSIA	664	772	766	715	8%	1%	26
KEDGE	529	645	663	706	33%	1%	26
AFTRAL	449	570	598	687	53%	1%	27
CMA	577	751	752	672	16%	1%	23
MIDISUP	399	524	645	663	66%	1%	22
AFI 24	551	624	653	643	17%	1%	20
Autres	24 650	32 275	35 476	36 149	47%	38%	29
Total général	69 669	88 292	94 342	95 233	37%	100%	29

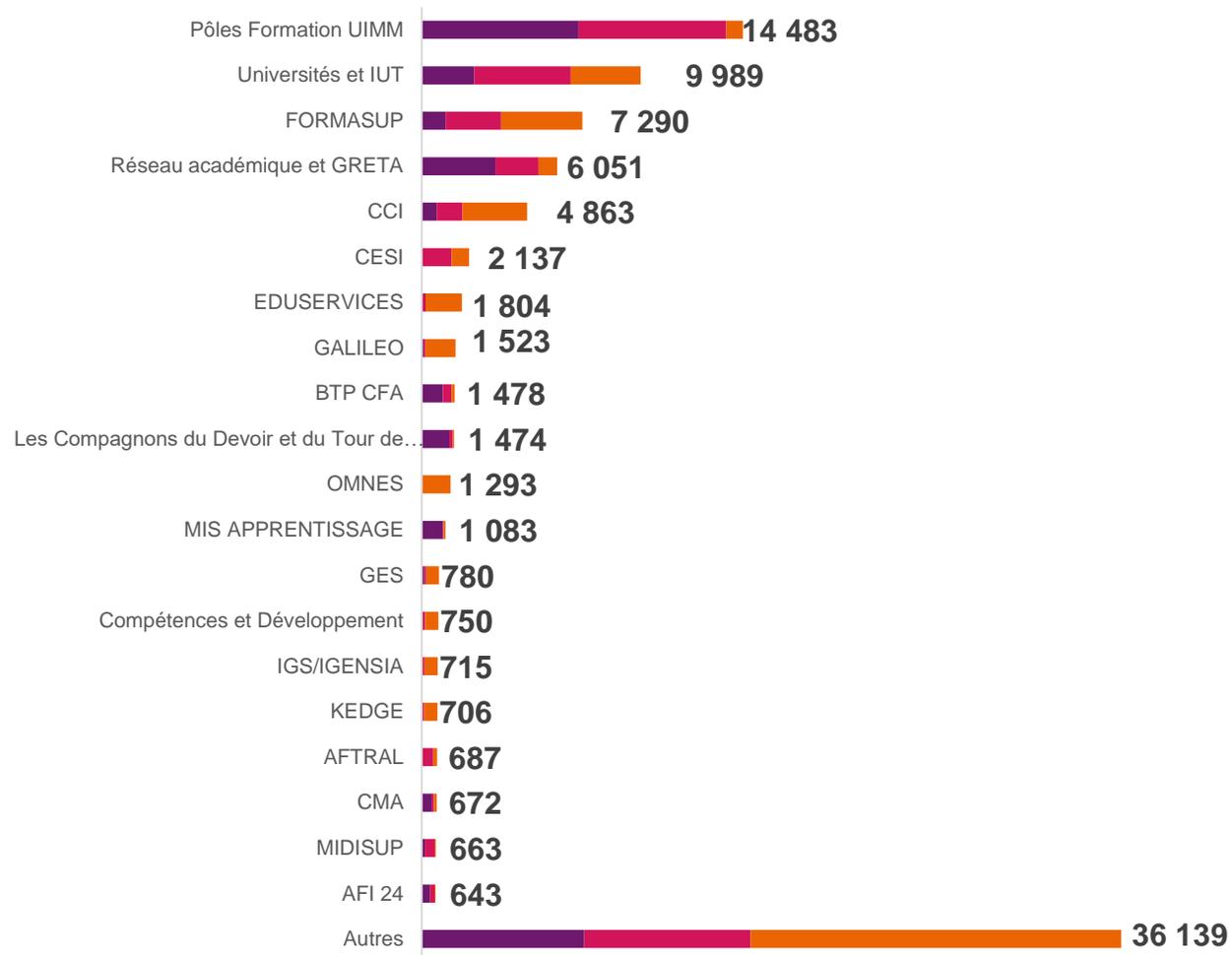
Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Certifications visées dans les principaux OF et CFA

Répartition des nouveaux alternants des principaux organismes de formation et CFA par catégorie de certification visée



■ Coeur d'activité ■ Interindustriel ■ Autre

Des réseaux divers dans les catégories de certifications qui y sont visées

- Alors que 29 % des nouveaux alternants visent des certifications cœur d'activité, cette proportion est bien plus élevée dans certains des principaux OF et CFA : MIS APPRENTISSAGE (1 083 nouveaux alternants ; 88 % visant une certification « cœur d'activité ») Les Compagnons du Devoir et du Tour de France (1 434 ; 86 %), les Chambres de Métiers et d'Artisanat (CMA, 672 ; 67 %), les BTP CFA (1 465 ; 64 %), AFI24 (643 ; 59 %) le Réseau académique et des GRETA (5 996 ; 54 %) et les Pôles Formation UIMM (14 235, 49 %).
- Les certifications interindustrielles (31 % du total) sont particulièrement visées à l'AFTRAL (672 nouveaux alternants dont 72 visant des certifications « Interindustrielles »), de MIDISUP (663 ; 66 %), du CESI (2 137 ; 62 %) au sein du Pôles Formation UIMM (14 235 ; 46 %) et du réseau des Universités et IUT (44 %).
- Les autres principaux OF et CFA forment largement sur certifications autres.



Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Certifications visées dans les principaux OF et CFA

Réseau	Nouveaux alternants en 2023	% cœur d'activité	% Interindustrielle	% Autre	Nombre de branches mobilisant le réseau sur des certifications « cœur d'activité »
Pôles Formation UIMM	14 483	49%	46%	5%	21
Universités et IUT	9 989	24%	44%	32%	24
FORMASUP	7 290	15%	35%	51%	23
Réseau académique et GRETA	6 051	54%	32%	14%	28
CCI	4 863	14%	25%	61%	20
CESI	2 137	1%	62%	37%	5
EDUSERVICES	1 804	1%	9%	90%	5
GALILEO	1 523	6%	5%	89%	9
BTP CFA	1 478	64%	26%	10%	11
Les Compagnons du Devoir et du Tour de France	1 474	86%	11%	4%	15
OMNES	1 293	1%	1%	97%	3
MIS APPRENTISSAGE	1 083	88%	4%	8%	3
GES	780	14%	13%	73%	11
Compétences et Développement	750	4%	16%	80%	7
IGS/IGENSIA	715	3%	16%	82%	3
KEDGE	706	3%	14%	83%	2
AFTRAL	687	5%	72%	23%	5
CMA	672	67%	14%	19%	20
MIDISUP	663	23%	66%	11%	7
AFI 24	643	59%	34%	7%	11
Autres	36 149	23%	24%	53%	29
Total général	95 233	29%	31%	40%	29

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



Sur les nuages de points suivants, les organismes de formation et CFA mobilisés dans l'interindustrie sont répartis en fonction des catégories de certification visées et du nombre de branches les mobilisant sur la même catégorie de certifications.

Les OF et CFA formant sur des certifications cœur d'activité

En 2023, 27 branches professionnelles de l'interindustrie avaient au moins un nouvel alternant sur une certification cœur d'activité au sein du Réseau académique et GRETA. Dans ce réseau, 54 % des nouveaux alternants visaient une certification cœur d'activité.

Parmi les organismes de formation et CFA avec la plus forte part de nouveaux alternants visant des certifications cœur d'activité, on retrouve principalement des organismes de formation et CFA très tournés vers un petit nombre de branches. C'est notamment le cas de MIS'APPRENTISSAGE (CFA LEEM, dont 88 % des 1 058 nouveaux alternants visent une certification cœur d'activité, mais au sein de 3 branches)

Au centre de la matrice, un certain nombre d'OF, CFA et de réseaux forment au moins 40 % de leurs nouveaux alternants sur des certifications cœur d'activité pour au moins 10 branches : Outre les Pôles Formation UIMM (49 % ; 20 branches), on retrouve le BTP CFA (64 % ; 10 branches), Les Compagnons du Devoir et du Tour de France (86 % ; 14), Réseau des Chambres de Métiers et d'Artisanat (67 % ; 19), le Réseau La Salle (59 % ; 11) mais aussi l'AFPA (45 % ; 12) ou AKTEAP (41 % ; 14).

Trois réseaux se distinguent par une part proportionnellement moindre de nouveaux alternants sur des certifications cœur d'activité, mais répartis au sein de nombreuses branches : les Universités et IUT, FORMASUP et le réseau des CCI.

Les OF et CFA formant sur des certifications interindustrielles

AFTRAL (72 % de nouveaux alternants visant des certifications interindustrielles au sein de 25 branches), CESI (62 % ; 26) et MIDISUP (66 % ; 21) ont une forte proportion de nouveaux alternants visant des certifications interindustrielles au sein de nombreuses branches.

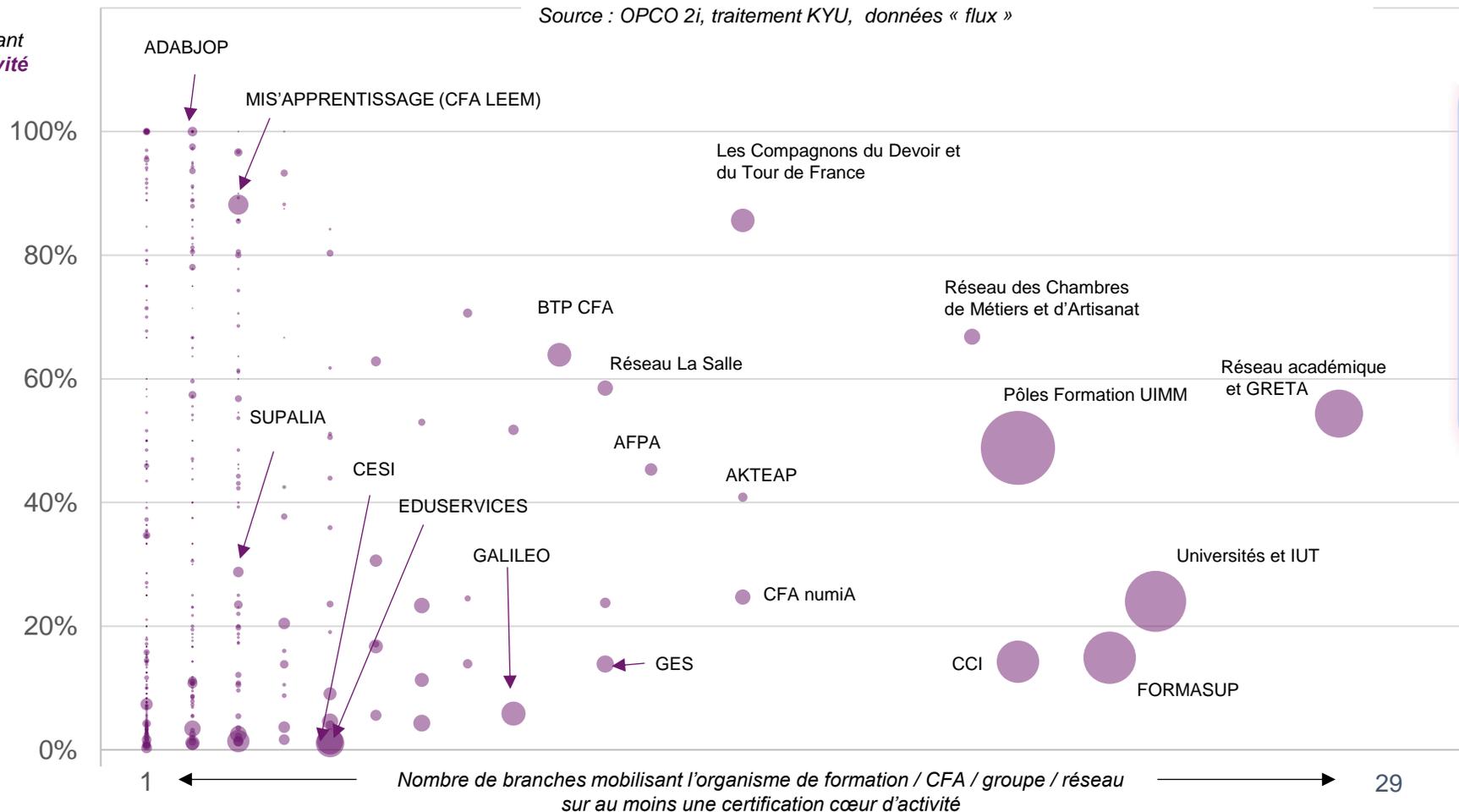
De nombreux CFA sont tournés vers des certifications interindustrielles au sein d'un nombre plus restreint de branches – en raison d'un effet de volume notamment : l'ISTP Saint-Etienne (74 % ; 11), l'IRUP (79 % ; 10), ALMEA Formations Interpro (70 % ; 14) ou encore le CFA numiA (62 % ; 10).

Alors que le centre et la partie droite du graphique étaient peu occupées sur le graphique relatif aux certifications cœur d'activité (moins de 20 organismes de formation, CFA ou réseaux formaient sur des certifications cœur d'activité pour plus de 10 branches), on constate un grand nombre d'organismes de formation de 200 nouveaux alternants ou plus dans lesquels des nouveaux alternants sont formés sur des certifications interindustrielles (SUPALIA, AKTEAP, POLYVIA FORMATION...).

Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Positionnement des organismes de formation, CFA, groupes et réseaux d'organismes de formation selon la part des nouveaux alternants visant des certifications cœur d'activité et le nombre de branches concernées en 2023

% des nouveaux alternants visant des certifications cœur d'activité de leur branche



CLÉS DE LECTURE

- En 2023, sur les 9 690 nouveaux alternants exerçant dans des branches de l'interindustrie que les Universités et IUT ont formés, 24 % visaient certifications cœur d'activité dans leur branche.
- Le réseau des Universités a formé de nouveaux alternants sur des certifications cœur d'activité pour 23 branches professionnelles

La taille des bulles est proportionnelle au nombre de nouveaux alternants des branches de l'interindustrie dans le réseau, regroupement ou organisme

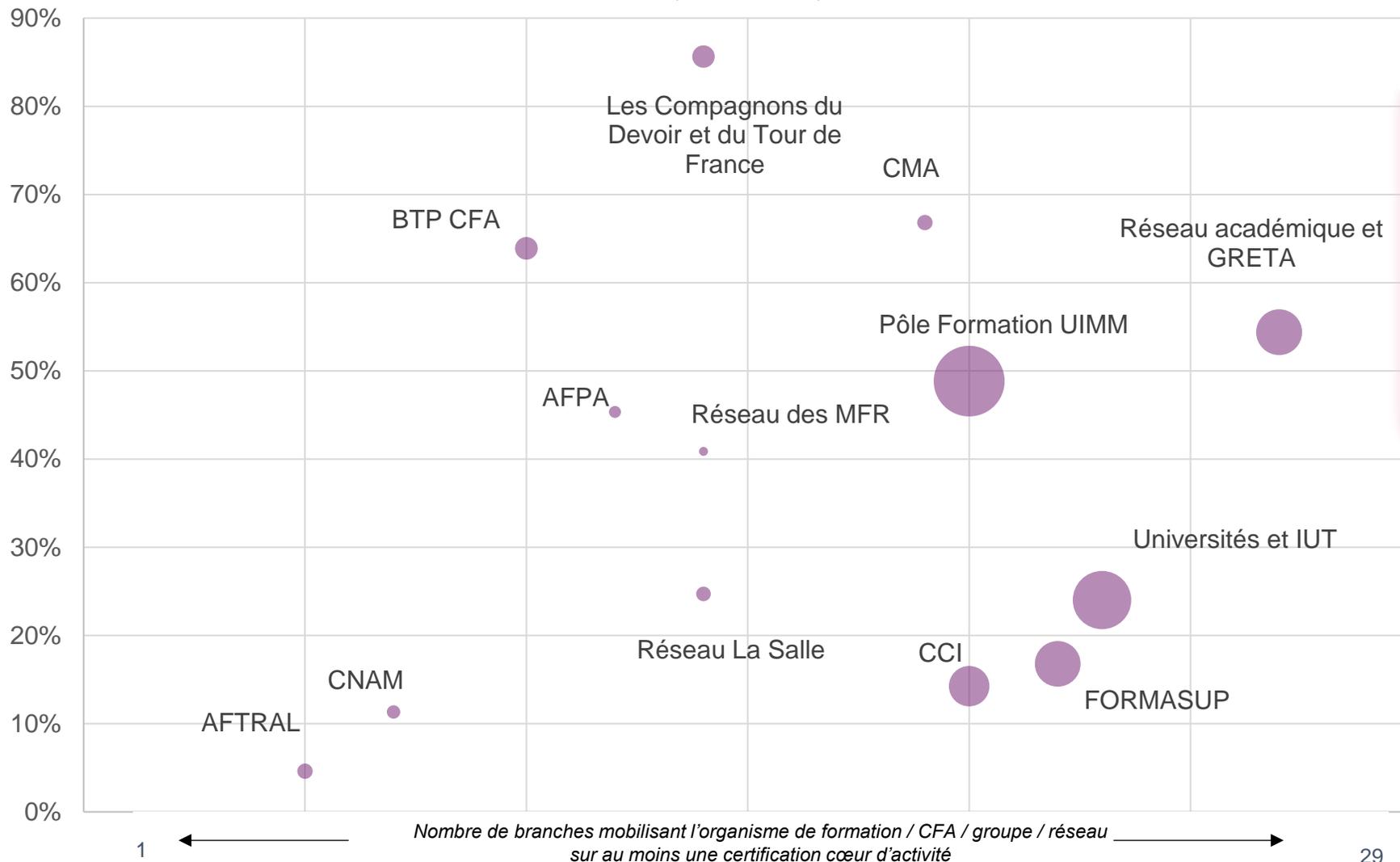


Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Focus : positionnement des principaux réseaux selon la part des nouveaux alternants visant des certifications cœur d'activité et le nombre de branches concernées en 2023

% des nouveaux alternants visant des certifications cœur d'activité de la branche

Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »



CLÉS DE LECTURE

- En 2023, sur les 9 690 nouveaux alternants exerçant dans des branches de l'interindustrie que les Universités ont formés, 24 % visaient des certifications cœur d'activité dans leur branche.
- Le réseau des Universités a formé de nouveaux alternants sur des certifications cœur d'activité pour 23 branches professionnelles

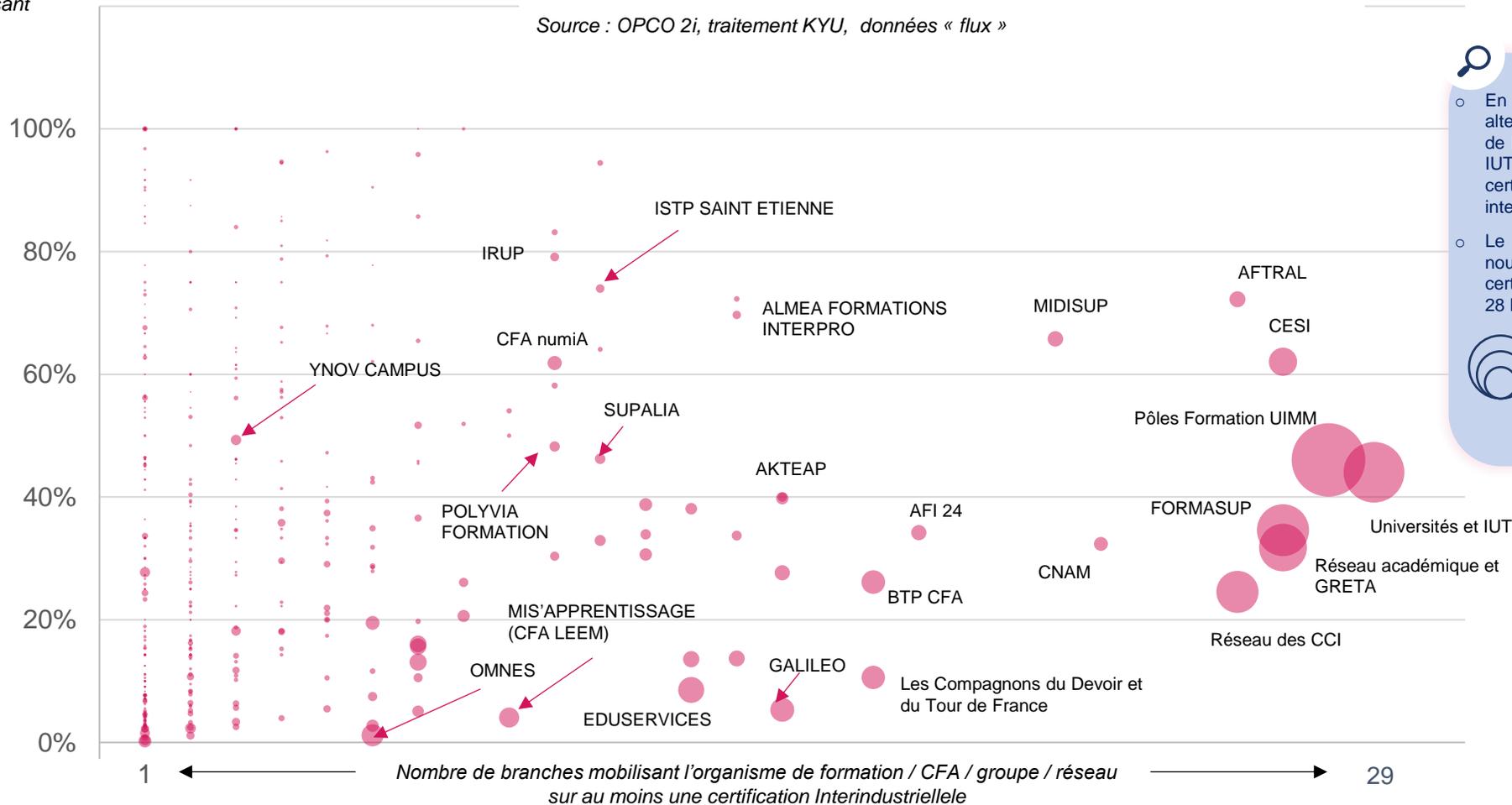
La taille des bulles est proportionnelle au nombre de nouveaux alternants des branches de l'interindustrie dans le réseau



Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Positionnement des organismes de formation, CFA, groupes et réseaux d'organismes de formation selon la part des nouveaux alternants visant des **certifications interindustrielles** et le nombre de branches concernées en 2023

% des nouveaux alternants visant des **certifications Interindustrielles** de leur branche



CLÉS DE LECTURE

- En 2023, sur les 9 690 nouveaux alternants exerçant dans des branches de l'interindustrie que les Universités et IUT ont formés, 44 % visaient une certification identifiée comme interindustrielle dans leur branche.
- Le réseau des Universités a formé de nouveaux alternants sur des certifications Interindustrielles pour les 28 branches professionnelles



La taille des bulles est proportionnelle au nombre de nouveaux alternants des branches de l'interindustrie dans le réseau, regroupement ou organisme

Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Top 10 des regroupements d'organismes de formation et CFA les plus mobilisées par branche professionnelle en 2023 (1/14)



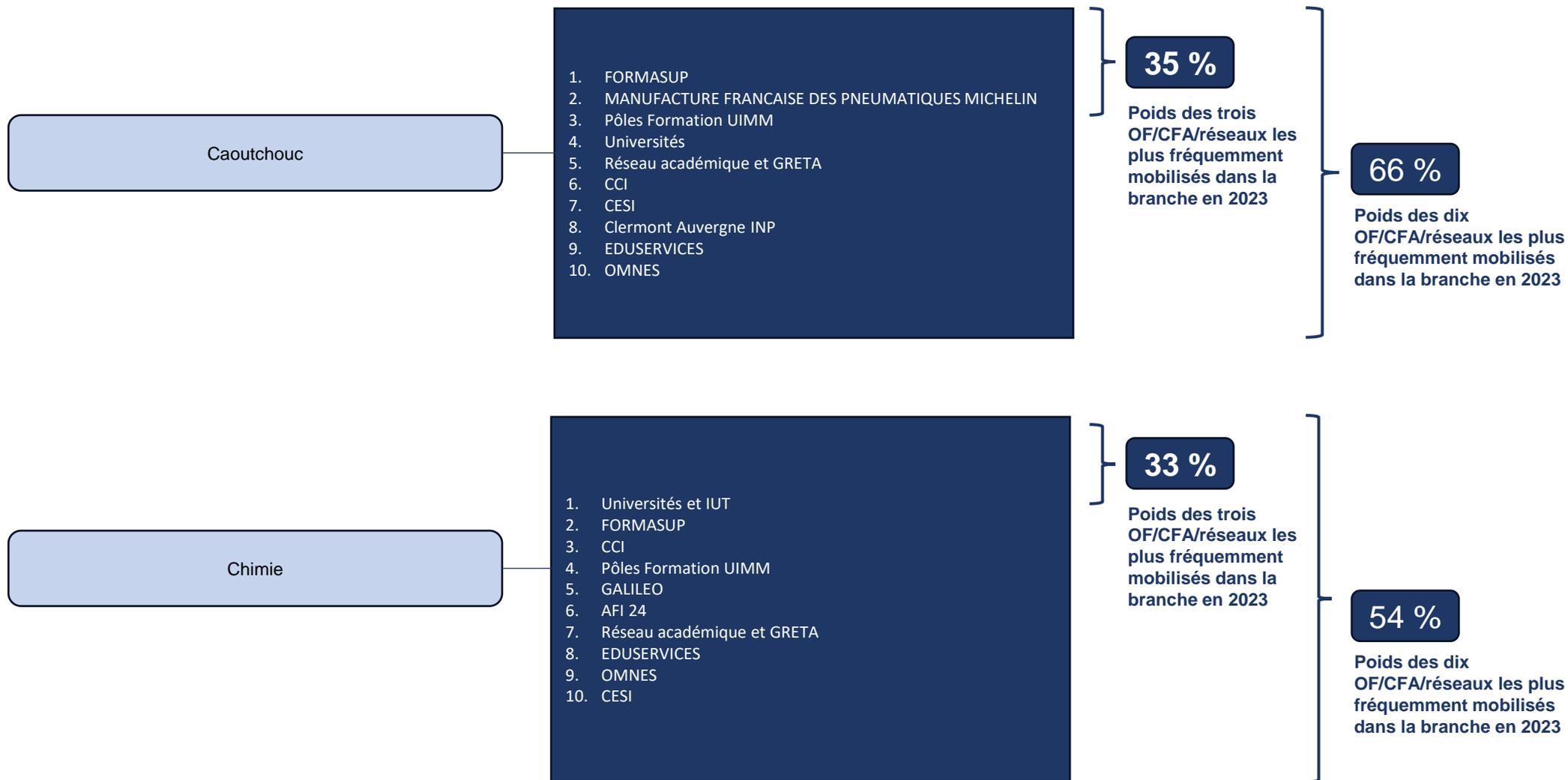
Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Top 10 des regroupements d'organismes de formation et CFA les plus mobilisées par branche professionnelle en 2023 (2/14)



Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Top 10 des regroupements d'organismes de formation et CFA les plus mobilisées par branche professionnelle en 2023 (3/14)



Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Top 10 des regroupements d'organismes de formation et CFA les plus mobilisées par branche professionnelle en 2023 (4/14)



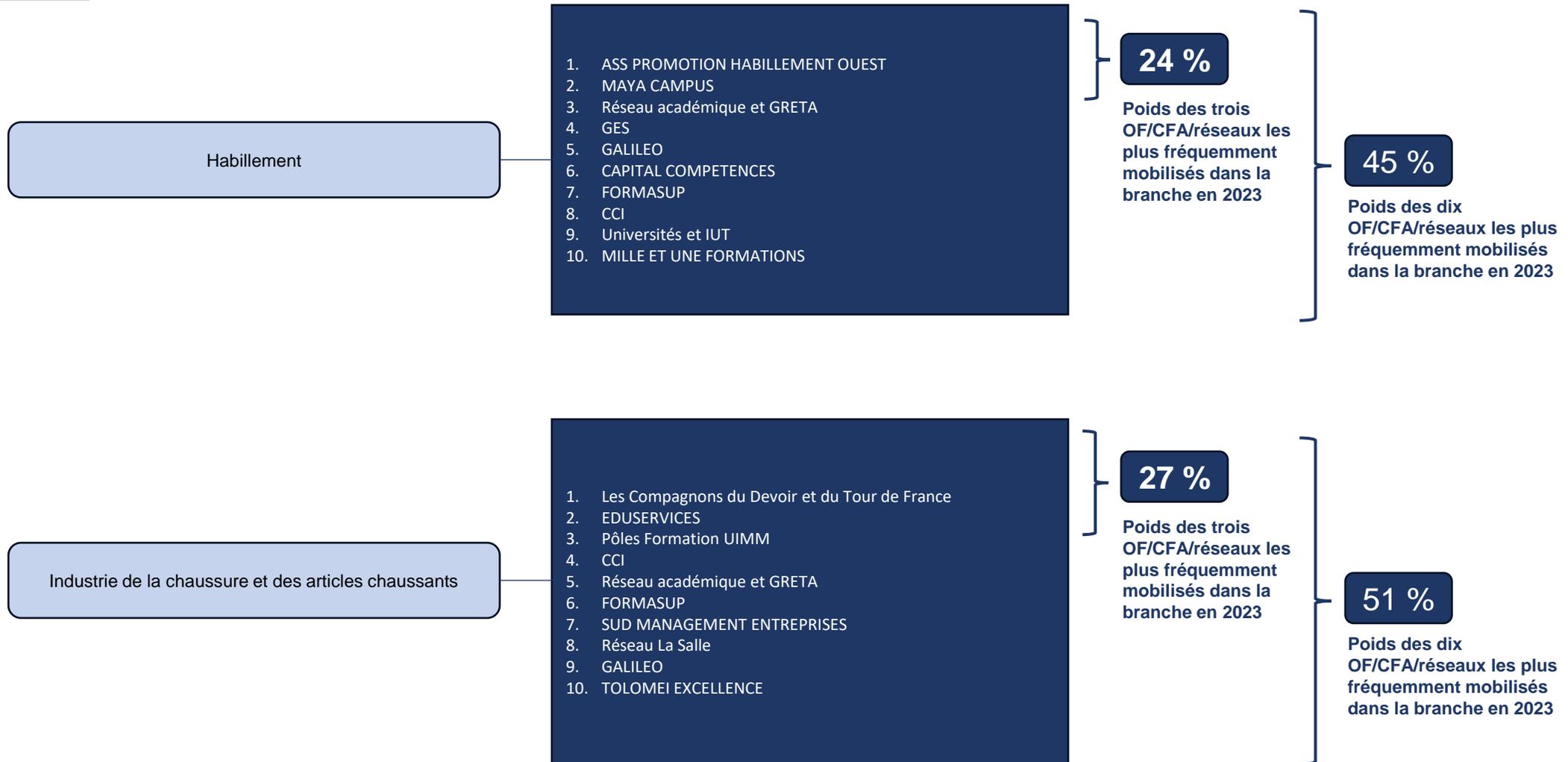
Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Top 10 des regroupements d'organismes de formation et CFA les plus mobilisées par branche professionnelle en 2023 (5/14)



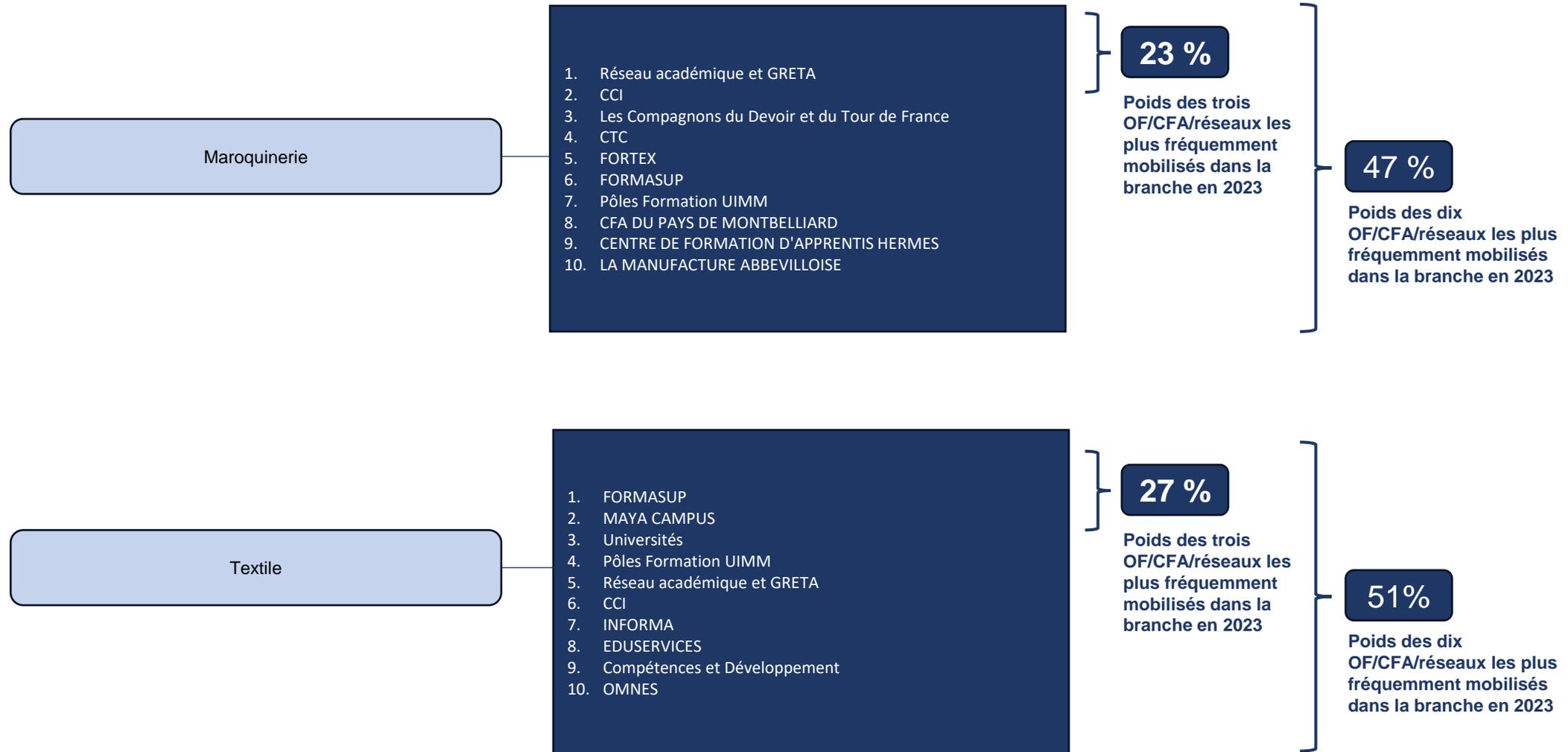
Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Top 10 des regroupements d'organismes de formation et CFA les plus mobilisées par branche professionnelle en 2023 (6/14)



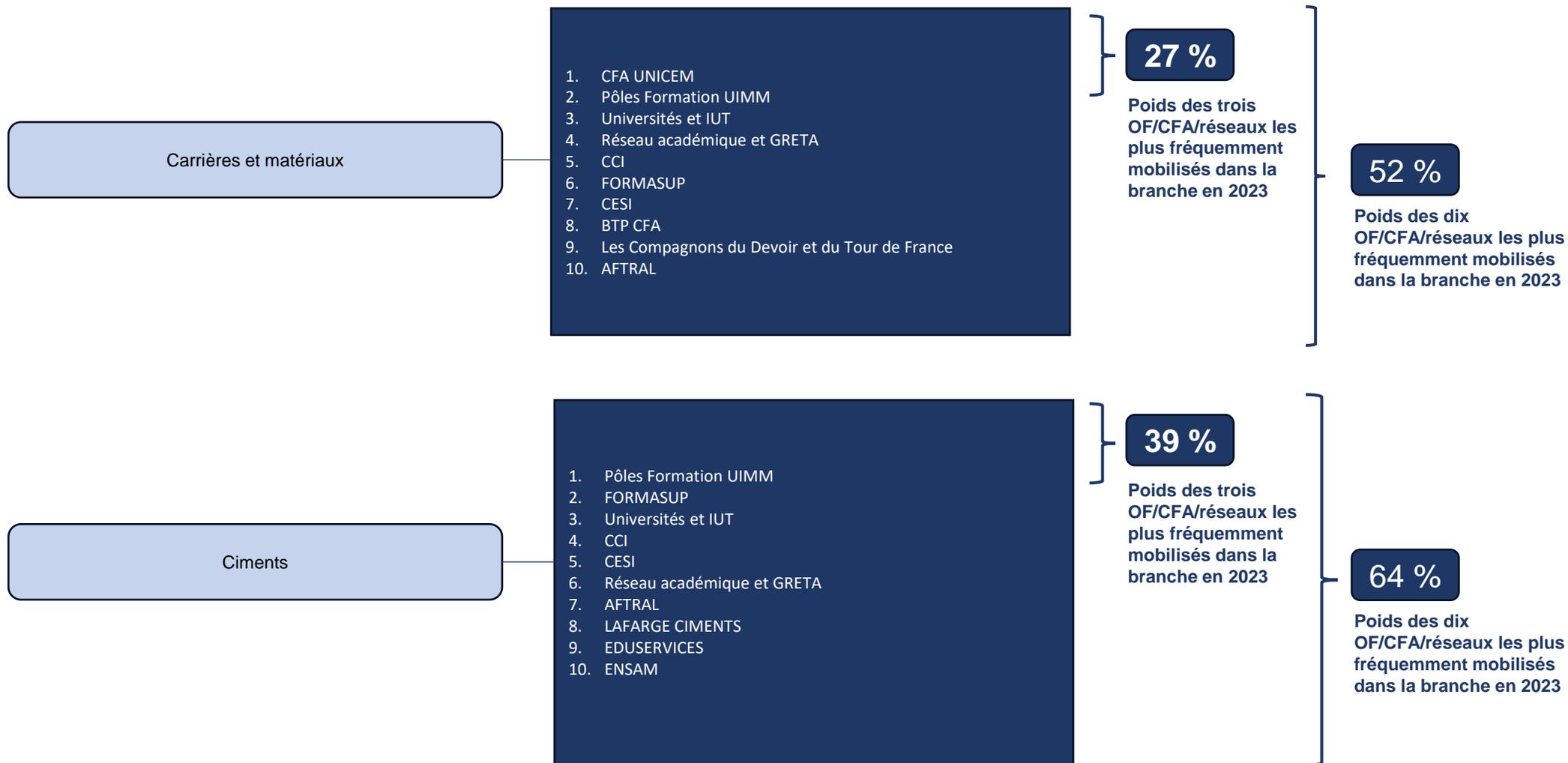
Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Top 10 des regroupements d'organismes de formation et CFA les plus mobilisées par branche professionnelle en 2023 (7/14)



Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Top 10 des regroupements d'organismes de formation et CFA les plus mobilisées par branche professionnelle en 2023 (8/14)



Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Top 10 des regroupements d'organismes de formation et CFA les plus mobilisées par branche professionnelle en 2023 (9/14)



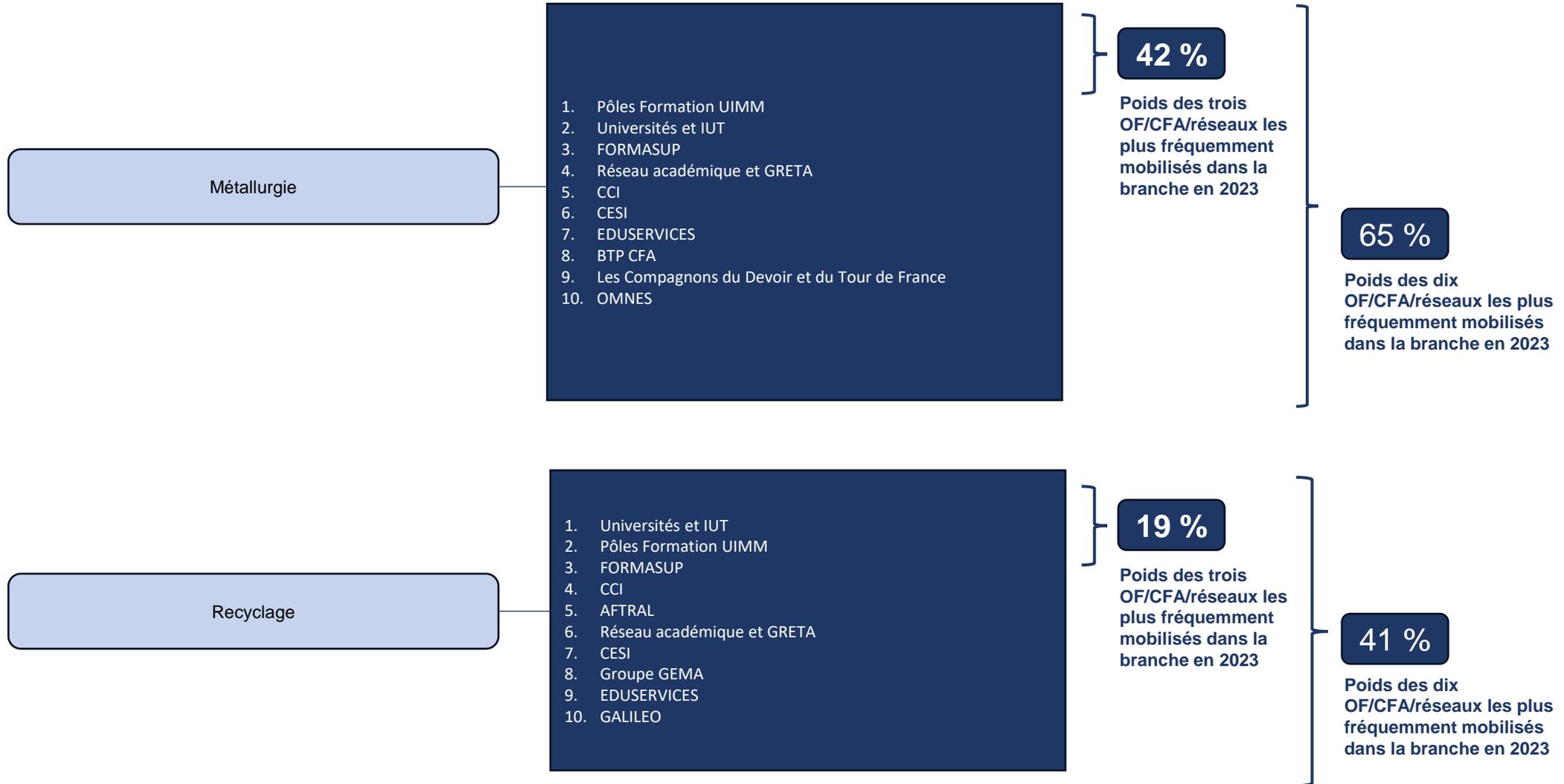
Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Top 10 des regroupements d'organismes de formation et CFA les plus mobilisées par branche professionnelle en 2023 (10/14)



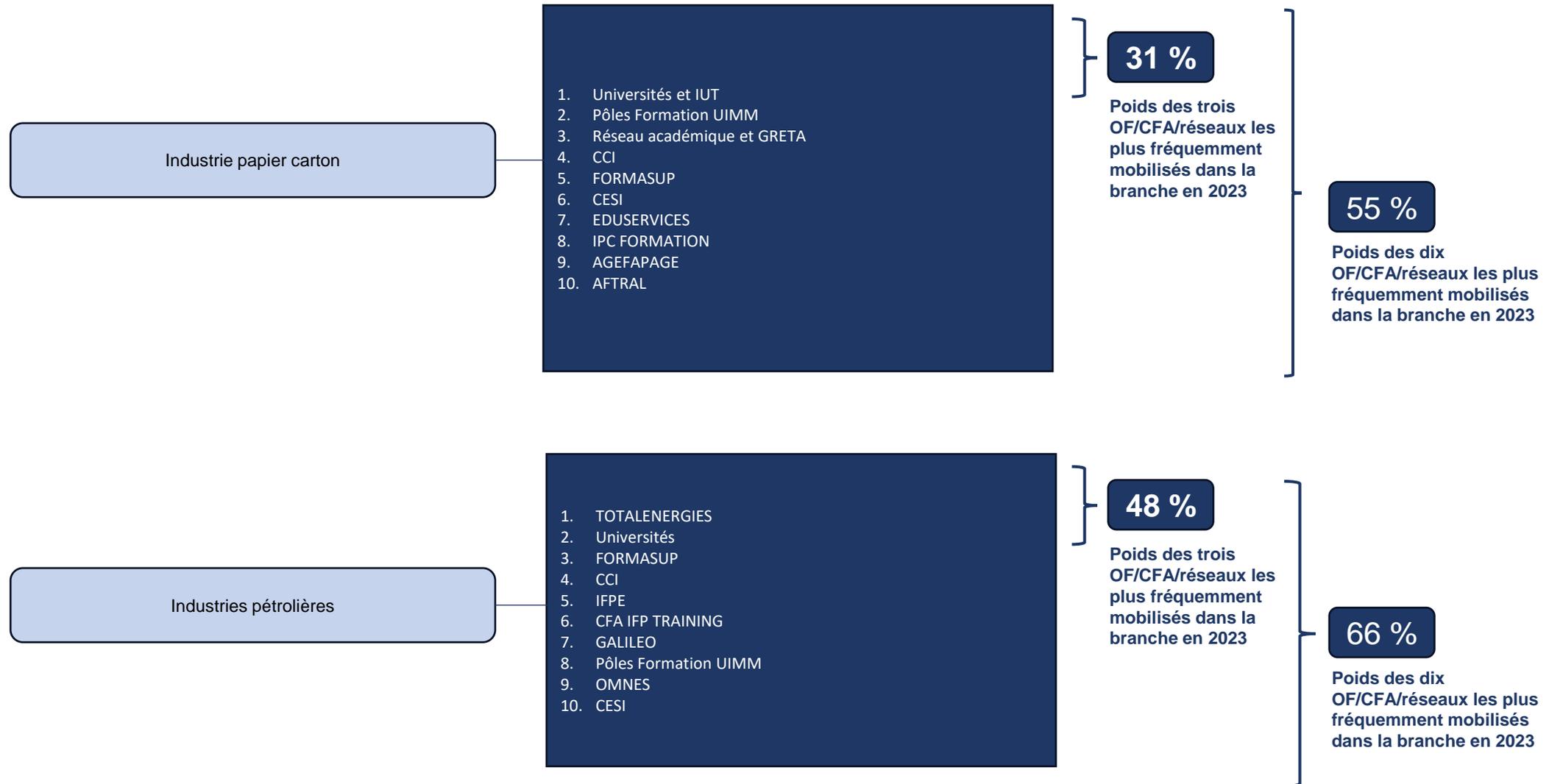
Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Top 10 des regroupements d'organismes de formation et CFA les plus mobilisées par branche professionnelle en 2023 (11/14)



Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Top 10 des regroupements d'organismes de formation et CFA les plus mobilisées par branche professionnelle en 2023 (12/14)



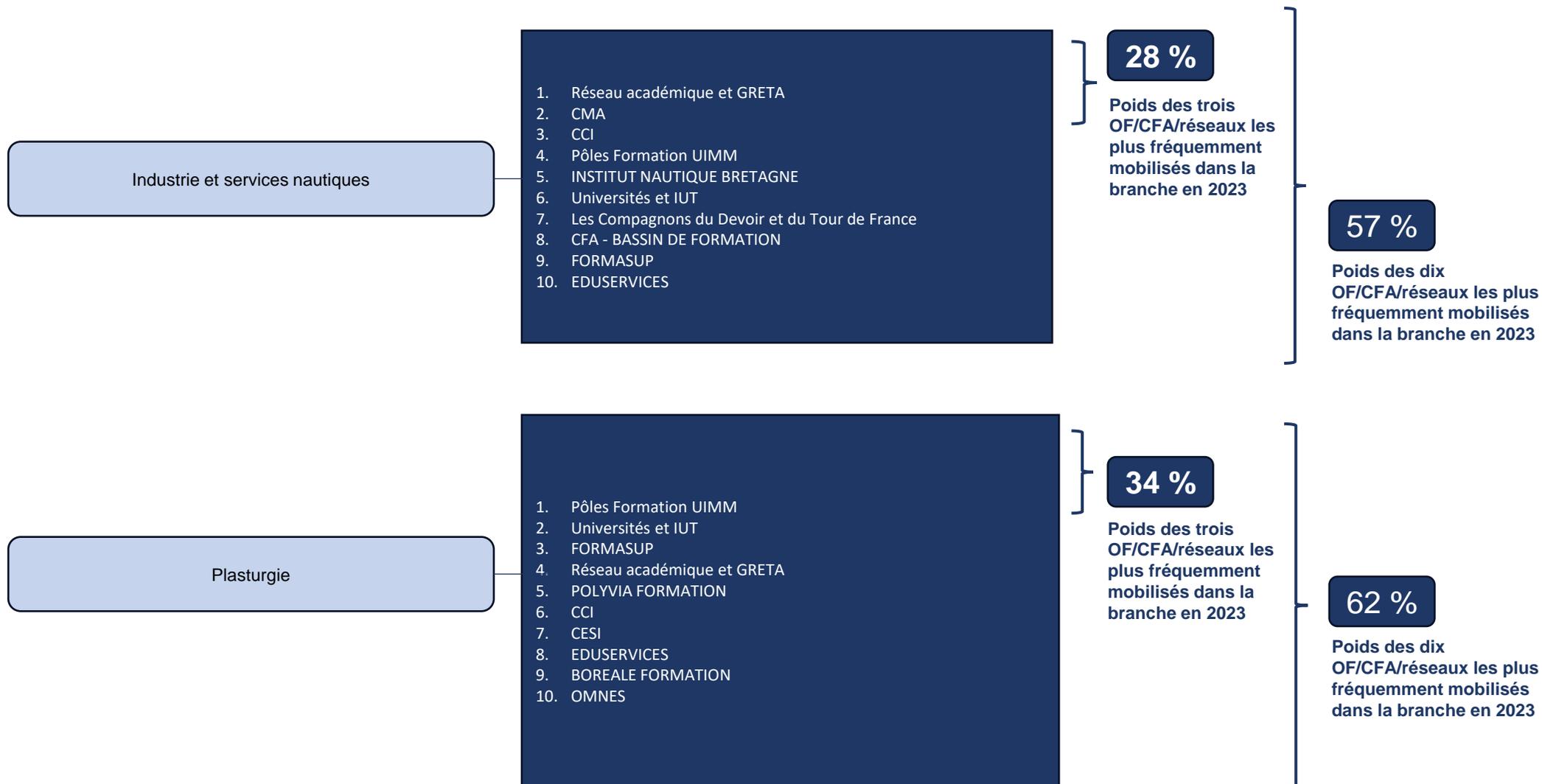
Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Top 10 des regroupements d'organismes de formation et CFA les plus mobilisées par branche professionnelle en 2023 (13/14)



Les regroupements d'organismes de formation et CFA

Top 10 des regroupements d'organismes de formation et CFA les plus mobilisées par branche professionnelle en 2023 (14/14)



06

- A. Dénombrement des organismes de formation formant en alternance dans l'interindustrie
- B. Le statut des organismes de formation
- C. Les réseaux et regroupements d'organismes de formation
- D. Les organismes de formation d'entreprise**

Les organismes de formation d'entreprise

Avertissement et méthodologie

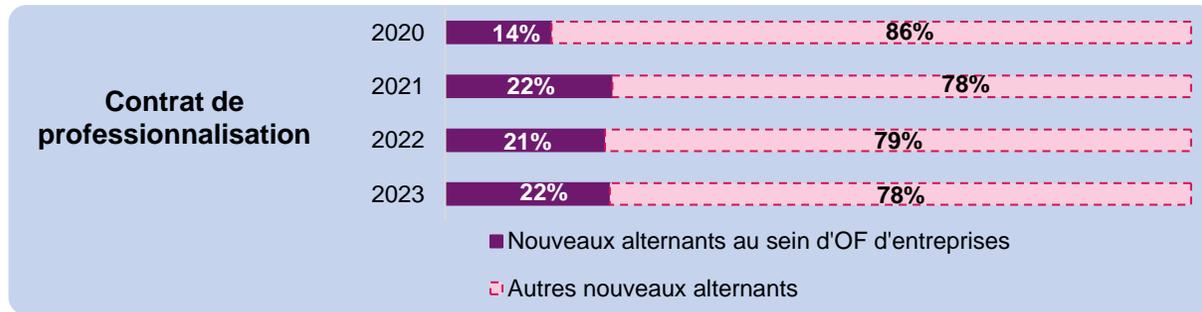
Afin d'identifier les organismes d'entreprise, nous avons retenu les nouveaux alternants pour lesquels l'organisme de formation et l'entreprise accueillante ont le même identifiant SIREN. Un travail de nettoyage a ensuite été réalisé pour corriger les limites de l'exercice :

- Les grandes entreprises, à l'instar de TotalEnergies, peuvent être composées de plusieurs entités avec des SIREN distincts, qui ont été regroupés
- À l'inverse, certains organismes de formation sont susceptibles de recruter en alternance des alternants qui suivent une formation qu'ils dispensent eux-mêmes (sur des fonctions commerciales, administratives ou RH par exemple). Ces cas de figure ont été écartés.

93 % des contrats d'alternance dans des organismes de formation d'entreprise sont des contrats de professionnalisation. À l'exception du graphique présentant les principaux organismes de formation d'entreprise, l'ensemble des données présentées portent uniquement sur les contrats de professionnalisation.

Les organismes de formation d'entreprise

Évolution de la part des nouveaux contrats nouveaux alternants suivant une formation au sein d'un organisme de formation (OF) d'entreprise



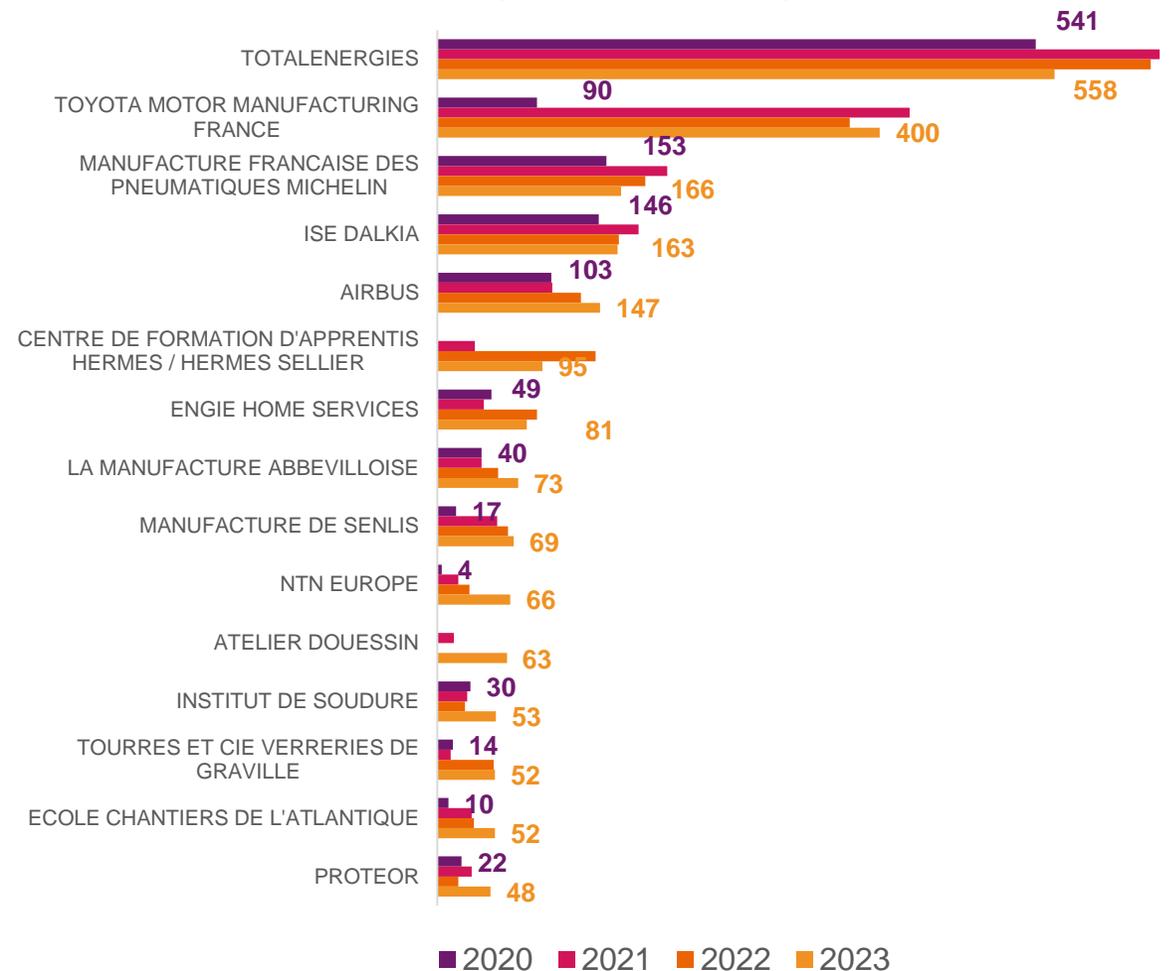
Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Alors que 15 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation étudiaient au sein d'organismes de formation d'entreprise, cette proportion est montée à 22 % en 2022, proportion stable depuis.

La part des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation qui suivent une formation dans un organisme de formation d'entreprise est très hétérogène d'une branche à l'autre. Dans 4 branches professionnelles, elle est de plus de 50 % : Industries pétrolières (76 %) ; Cristal, verre et vitrail (74 %) ; Fabrication mécanique du verre (70 %) et Caoutchouc (54 %).

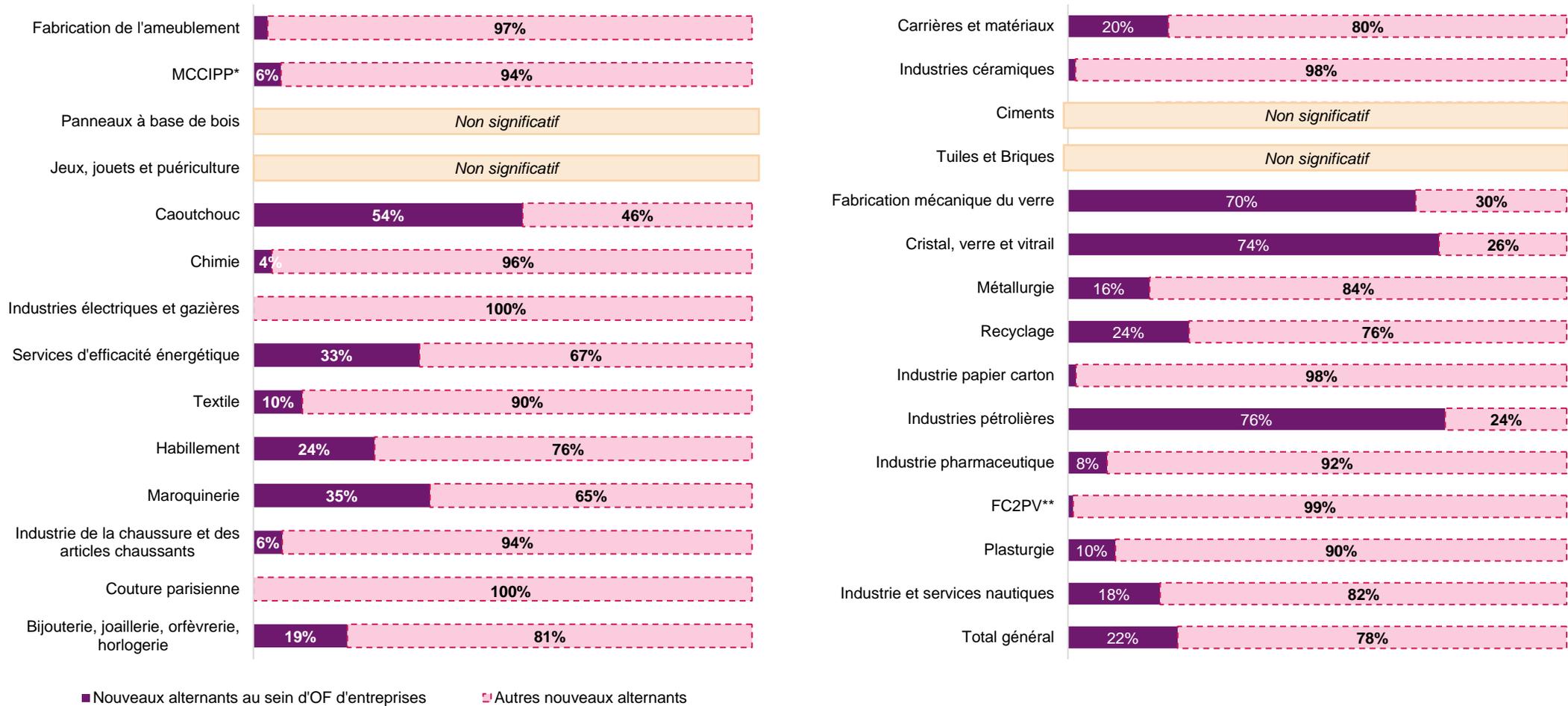
À l'inverse, ce cas de figure ne concerne aucun nouvel alternant en contrat de professionnalisation dans 4 branches professionnelles : Panneaux à base de bois ; Industries électriques et gazières ; Couture parisienne ; Tuiles et Briques.

Les principaux organismes de formation d'entreprise formant en alternance dans l'interindustrie en 2023, évolution 2020-2023 (tous dispositifs confondus)



Les organismes de formation d'entreprise

La part des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation au sein d'organismes de formation d'entreprise par branche, 2023



Source : OPCO 2I, traitement KYU, données « flux »

Lecture : dans la branche Industries pétrolières, 3 % de l'ensemble des contrats d'apprentissage initiés en 2023 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois.

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



Les organismes de formation d'entreprise

La part des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation au sein d'organismes de formation d'entreprise par branche, 2020-2023

Branche professionnelle	2020		2021		2022		2023	
	Nouveaux alternants au sein d'OF d'entreprises	% des nouveaux alternants	Nouveaux alternants au sein d'OF d'entreprises	% des nouveaux alternants	Nouveaux alternants au sein d'OF d'entreprises	% des nouveaux alternants	Nouveaux alternants au sein d'OF d'entreprises	% des nouveaux alternants
Fabrication de l'ameublement	2	1%	6	3%	3	2%	4	3%
MCCIPP*	0	0%	0	0%	0	0%	2	6%
Panneaux à base de bois	0	NS	0	NS	0	NS	0	NS
Jeux, jouets et puériculture	0	NS	4	NS	2	NS	1	NS
Caoutchouc	177	43%	274	56%	220	60%	183	54%
Chimie	70	5%	84	6%	43	4%	36	4%
Industries électriques et gazières	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Services d'efficacité énergétique	48	23%	72	28%	68	29%	82	33%
Textile	16	4%	179	36%	49	10%	36	10%
Habillement	98	26%	136	30%	114	20%	182	24%
Maroquinerie	154	13%	425	26%	512	26%	669	35%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	3	3%	6	8%	15	18%	4	6%
Couture parisienne	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	7	11%	6	9%	14	16%	16	19%
Carrières et matériaux	1	1%		0%	19	16%	27	20%
Industries céramiques		0%	3	8%	8	22%	1	2%
Ciments	0	NS	0	NS	4	NS	4	NS
Tuiles et Briques	0	NS	0	NS	0	NS	0	NS
Fabrication mécanique du verre	65	37%	107	43%	202	70%	120	70%
Cristal, verre et vitrail	37	42%	76	78%	68	76%	64	74%
Métallurgie	665	12%	1 335	19%	1 052	16%	1 104	16%
Recyclage	17	14%	60	43%	32	31%	25	24%
Industrie papier carton	0	0%	1	1%	4	3%	2	2%
Industries pétrolières	557	66%	645	73%	637	75%	559	76%
Industrie pharmaceutique	35	4%	92	13%	52	9%	42	8%
FC2PV**	0	0%		0%	1	1%	1	1%
Plasturgie	13	3%	21	6%	26	9%	23	10%
Industrie et services nautiques	0	0%	2	2%	4	4%	17	18%
Total général	1 965	15%	3 539	23%	3 224	22%	3 219	23%

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lecture : Dans la branche Industries pétrolières, 637 nouveaux alternants en contrat de professionnalisation suivaient une formation au sein d'un organisme de formation d'entreprise en 2022. Ils représentent 75 % des nouveaux alternants en contrat de professionnalisation de la branche.

Source : OPCO 2I, traitement KYU, données « flux »



07

Les résultats de l'alternance

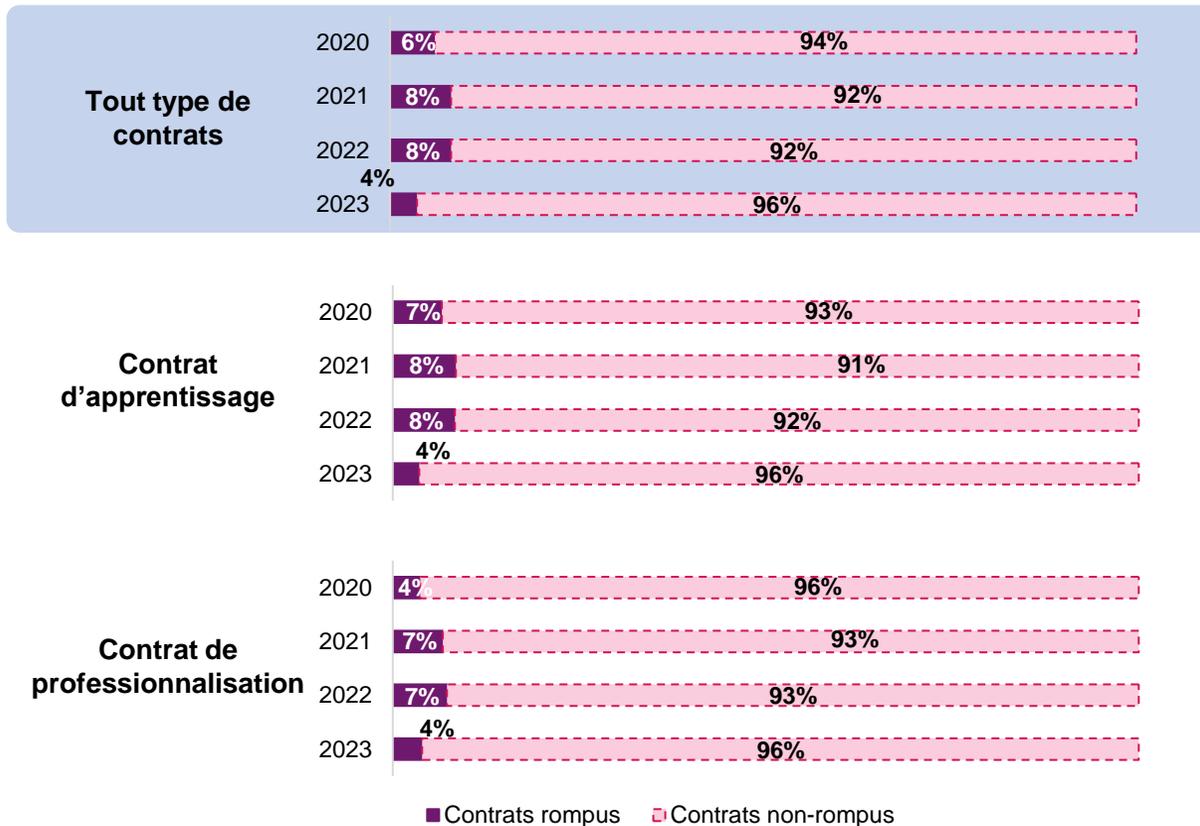
07

A. La part des contrats rompus

B. L'insertion des alternants

La part des contrats rompus

Évolution de la part des nouveaux contrats d'alternance rompus à 9 mois dans l'interindustrie entre 2020 et 2023



Source : OPCO 2i, traitement KYU, données « flux »

Un taux de rupture à 9 mois des contrats d'alternance

La méthodologie retenue ici s'appuie sur celle déployée par la Dares qui consiste à calculer un taux de rupture des contrats à 9 mois. Cette méthodologie :

- Calcule la **part des contrats qui ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois** (date de début de contrat + 9 mois). Cela permet de couvrir la majorité des contrats et de produire un même indicateur pour des durées de contrats très variables.
- Ne **comptabilise pas les ruptures qui interviennent dans les 2 derniers mois de ces contrats**. Cela permet de ne pas prendre en compte les situations où un alternant a probablement déjà terminé sa formation.
- Le taux de rupture enregistré sur la dernière année est logiquement inférieur à celui des années précédentes. En effet, à la date d'extraction des données, certains contrats étaient engagés depuis moins de 9 mois et donc susceptibles d'être rompus et comptabilisés comme tels ultérieurement.

Un taux de rupture plus élevé pour les contrats d'apprentissage

- Si la part des contrats rompus entre 2020 et 2022 est plutôt stable en apprentissage (+1 point), elle augmente assez fortement en contrat de professionnalisation (+3 points).
- Pour autant, elle reste inférieure à celle de l'apprentissage (7 % contre 8 %).



CLÉS DE LECTURE

- 4 % des contrats initiés en 2023 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois.
- 4 % des contrats de professionnalisation initiés en 2023 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois.

Des niveaux de taux de rupture des nouveaux contrats très disparates d'une branche à l'autre

Alors que 4 % des contrats d'apprentissage signés en 2023 dans l'interindustrie ont été rompus durant leurs 9 premiers mois, ce niveau oscille entre 2 % et 8 % en fonction des branches concernées.

- Les branches Recyclage (8 %), Jeux, jouets et puériculture (8 %), Cristal, verre et vitrail (8 %) et Recyclage (7 %) ont des taux de rupture légèrement supérieurs à la moyenne.
- À l'inverse, les branches Chimie, Industrie pharmaceutique, Ciments et Fabrication mécanique du verre ont un taux de rupture légèrement inférieur.

Des fortes disparités d'un niveau à l'autre pour une même branche

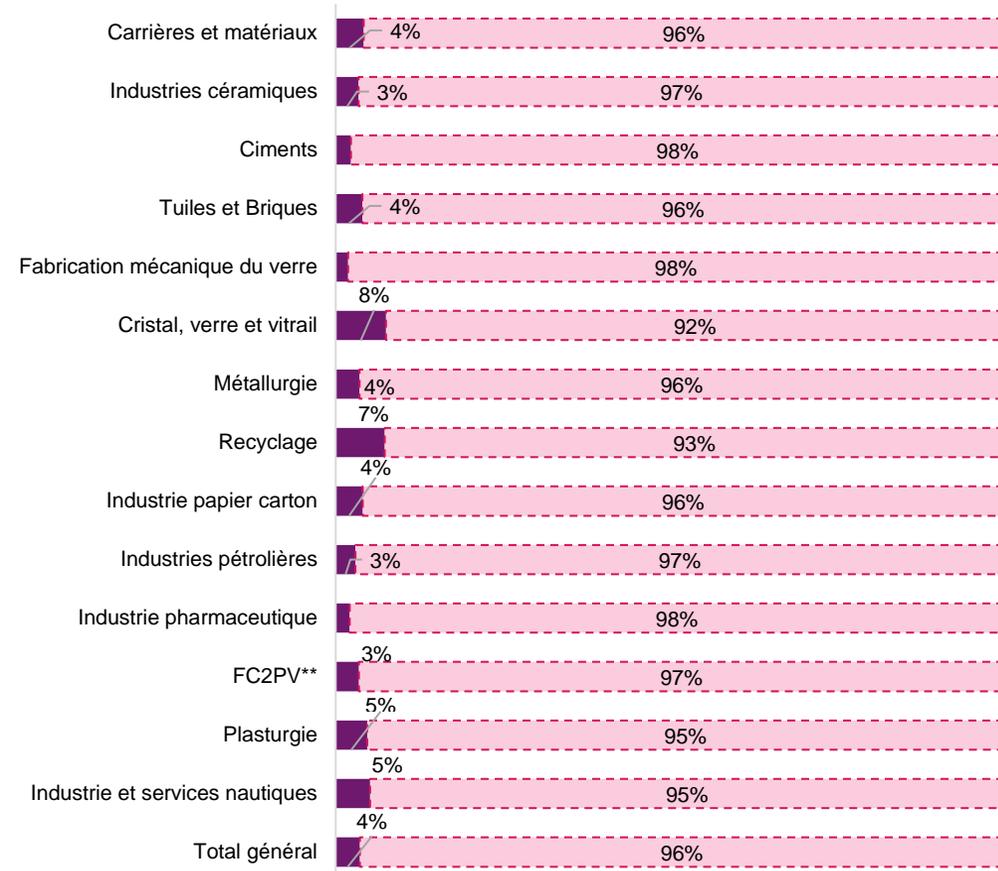
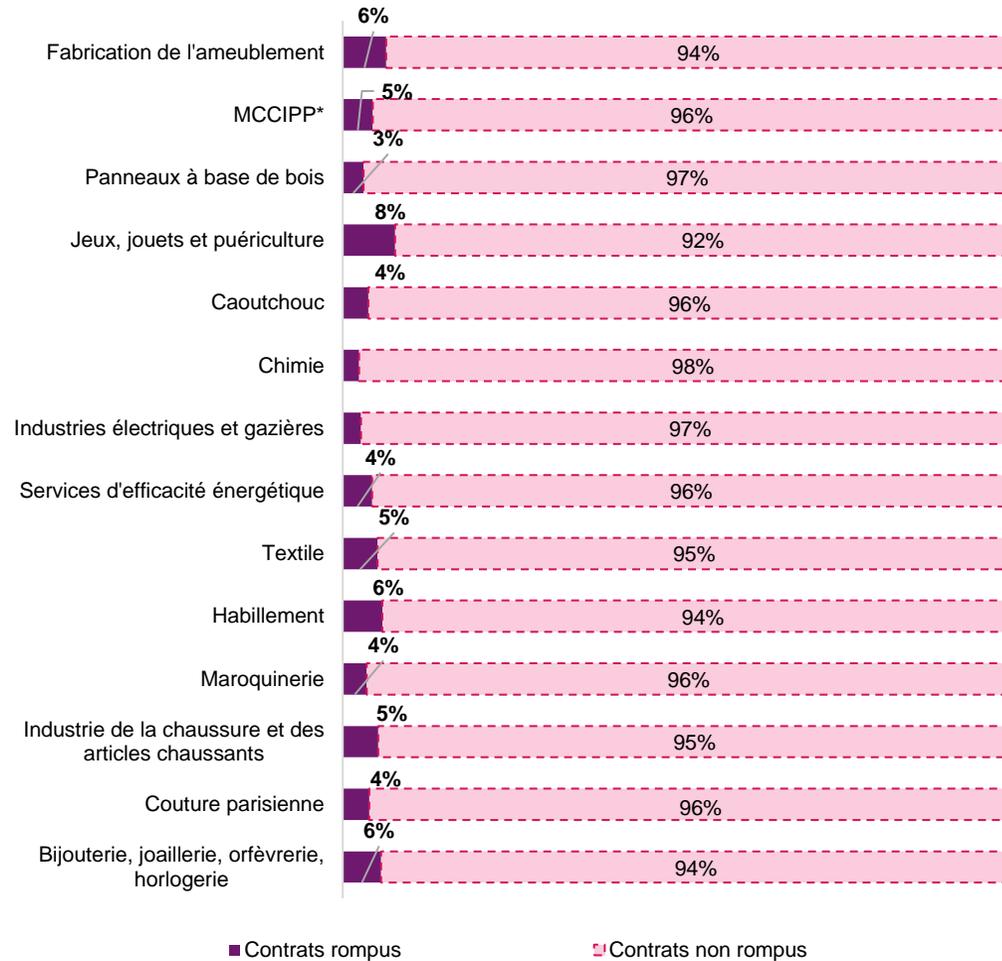
- La part des nouveaux contrats rompus lors de leurs 9 premiers mois a reculé de 1 point est plus élevée parmi les nouveaux alternants visant des certifications de niveau 3 (7 % de rupture à 9 mois), et dans une moindre mesure ceux visant des certifications de niveaux 4 ou 5, ou suivant des formations sans niveau (5 % chacun).
- A l'inverse, les ruptures sont plus rares sur les niveaux 6 (3 %) et 7 (2 %).
- Dans la branche Industrie métallurgique, la part des ruptures est deux fois plus élevée parmi les alternants visant un niveau 3 que tous niveaux confondus.
- 16 % des nouveaux alternants suivant une formation sans niveau dans la Maroquinerie ont vu leur contrat rompu avant son terme (56 nouveaux alternants). Cette proportion est également élevée dans les branches Recyclage (13 %) et Fabrication de l'ameublement (10 %).

Une part de contrats rompus plus importante pour les contrats d'apprentissage

En plus des branches citées ci-contre, les branches Fabrication de l'ameublement et Habillement ont un taux de rupture plutôt élevé en apprentissage (7 %).

En contrat de professionnalisation, cette part est plutôt hétérogène puisqu'elle est nulle dans les branches FC2PV et Ciments, et est de 12 % dans la branche Industrie de la chaussure et des articles chaussants.

La part des nouveaux contrats d'alternance rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche en 2023



Source : OPCO 2I, traitement KYU, données « flux »

Lecture : dans la branche Industries pétrolières, 3 % de l'ensemble des contrats d'alternance initiés en 2023 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois.

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



La part des nouveaux contrats d'alternance rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche, période 2020-2023

Branche professionnelle	2020		2021		2022		2023	
	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours
Fabrication de l'ameublement	242	15%	330	15%	367	16%	135	6%
MCCIPP*	25	8%	58	15%	56	13%	18	5%
Panneaux à base de bois	10	13%	9	10%	9	8%	4	3%
Jeux, jouets et puériculture	17	13%	27	15%	32	16%	13	8%
Caoutchouc	46	4%	89	6%	90	6%	51	4%
Chimie	263	5%	461	6%	443	6%	191	2%
Industries électriques et gazières	204	4%	296	6%	298	6%	148	3%
Services d'efficacité énergétique	108	7%	171	10%	212	10%	90	4%
Textile	84	7%	199	12%	220	12%	84	5%
Habillement	90	10%	213	14%	258	14%	111	6%
Maroquinerie	79	4%	208	8%	254	8%	113	4%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	20	10%	30	12%	32	10%	15	5%
Couture parisienne	13	5%	28	6%	40	7%	26	4%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	72	10%	156	14%	189	13%	87	6%
Carrières et matériaux	81	9%	114	10%	133	11%	49	4%
Industries céramiques	11	9%	13	8%	26	13%	8	3%
Ciments	5	3%	18	8%	11	5%	5	2%
Tuiles et Briques	6	7%	6	5%	8	7%	5	4%
Fabrication mécanique du verre	27	5%	42	6%	46	6%	12	2%
Cristal, verre et vitrail	8	4%	25	10%	20	8%	20	8%
Métallurgie	2 229	6%	3 735	8%	3 883	8%	1 782	4%
Recyclage	46	9%	89	13%	102	15%	53	7%
Industrie papier carton	48	6%	92	9%	111	10%	44	4%
Industries pétrolières	30	2%	66	4%	89	5%	48	3%
Industrie pharmaceutique	91	2%	179	4%	192	4%	95	2%
FC2PV**	47	5%	92	8%	95	8%	43	3%
Plasturgie	166	7%	247	9%	249	9%	121	5%
Industrie et services nautiques	64	12%	121	17%	139	17%	39	5%
Total général	4 173	6%	7 203	8%	7 704	8%	3 452	4%

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lecture : dans la branche Industries pétrolières, 89 contrats d'alternance initiés en 2022 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois, soit 5 % de l'ensemble des contrats d'alternance initiés en 2022.

Source : OPCO 2I, traitement KYU, données « flux »



La part des contrats rompus

CAPP & CPPO

La part des nouveaux contrats d'alternance rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche et par niveau de certification visée en 2023

Branche professionnelle	Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5		Niveau 6		Niveau 7-8		Sans niveau		Moyenne tous niveaux confondus
	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	
Fabrication de l'ameublement	70	8%	20	4%	14	6%	15	7%	10	5%	6	10%	6%
MCCIPP*	11	7%	2	5%	4	5%	1	2%		0%		NS	5%
Panneaux à base de bois	2	NS		NS	2	6%		0%		0%		NS	3%
Jeux, jouets et puériculture	1	NS	2	NS	4	13%	2	5%	3	5%	1	5%	8%
Caoutchouc	1	NS	1	2%	7	4%	8	3%	24	4%	10	4%	4%
Chimie	8	8%	8	4%	40	5%	56	3%	71	2%	8	0%	2%
Industries électriques et gazières	6	7%	19	4%	77	5%	15	1%	31	1%		NS	3%
Services d'efficacité énergétique	15	7%	25	6%	30	5%	10	3%	10	2%		NS	4%
Textile	8	8%	9	12%	17	7%	16	4%	21	4%	13	5%	5%
Habillement	4	4%	5	10%	13	5%	23	6%	32	8%	34	4%	6%
Maroquinerie	18	3%	5	4%	12	7%	6	3%	16	3%	56	16%	4%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	4	9%		NS	2	5%		0%	1	1%	8	0%	5%
Couture parisienne				NS	7	8%	8	6%	11	3%			4%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	27	5%	2	2%	16	10%	16	6%	25	6%	1	2%	6%
Carrières et matériaux	7	3%	10	7%	14	5%	10	4%	6	2%	2	5%	4%
Industries céramiques	1	3%		NS	3	10%	2	4%	1	2%	1	2%	3%
Ciments		NS		NS	1	2%	1	2%	3	3%			2%
Tuiles et Briques		3%					2	4%	3	7%			4%
Fabrication mécanique du verre	1	11%	3	10%			3	3%	3	1%	2	2%	2%
Cristal, verre et vitrail	5	7%	1	NS	3	NS	4	10%	2	4%	5	6%	8%
Métallurgie	308	8%	299	5%	422	5%	274	2%	407	2%	72	5%	4%
Recyclage	4	13%	2	NS	22	13%	5	3%	14	6%	6	13%	7%
Industrie papier carton	5	0%	3	5%	13	5%	7	2%	13	4%	3	8%	4%
Industries pétrolières		NS	3	5%	7	7%	5	3%	10	1%	23	4%	3%
Industrie pharmaceutique	2	NS	5	6%	13	4%	14	2%	53	2%	8	6%	2%
FC2PV**	2	NS	1	3%	20	11%	11	3%	9	1%			3%
Plasturgie	10	7%	11	7%	30	5%	30	4%	35	4%	5	7%	5%
Industrie et services nautiques	10	8%	7	4%	8	6%	6	5%	3	2%	5	7%	5%
Total général	534	7%	446	5%	811	5%	560	3%	832	2%	269	5%	4%

Part des contrats rompus parmi l'ensemble des contrats en cours inférieure d'au moins 2 points par rapport à la moyenne tout niveau confondu dans la branche

Part des contrats rompus parmi l'ensemble des contrats en cours comprise entre -1 point et +1 point par rapport à la moyenne tout niveau confondu dans la branche

Part des contrats rompus parmi l'ensemble des contrats en cours supérieure d'au moins 2 points par rapport à la moyenne tout niveau confondu dans la branche

Source : OPCO 2I, traitement KYU, données « flux »

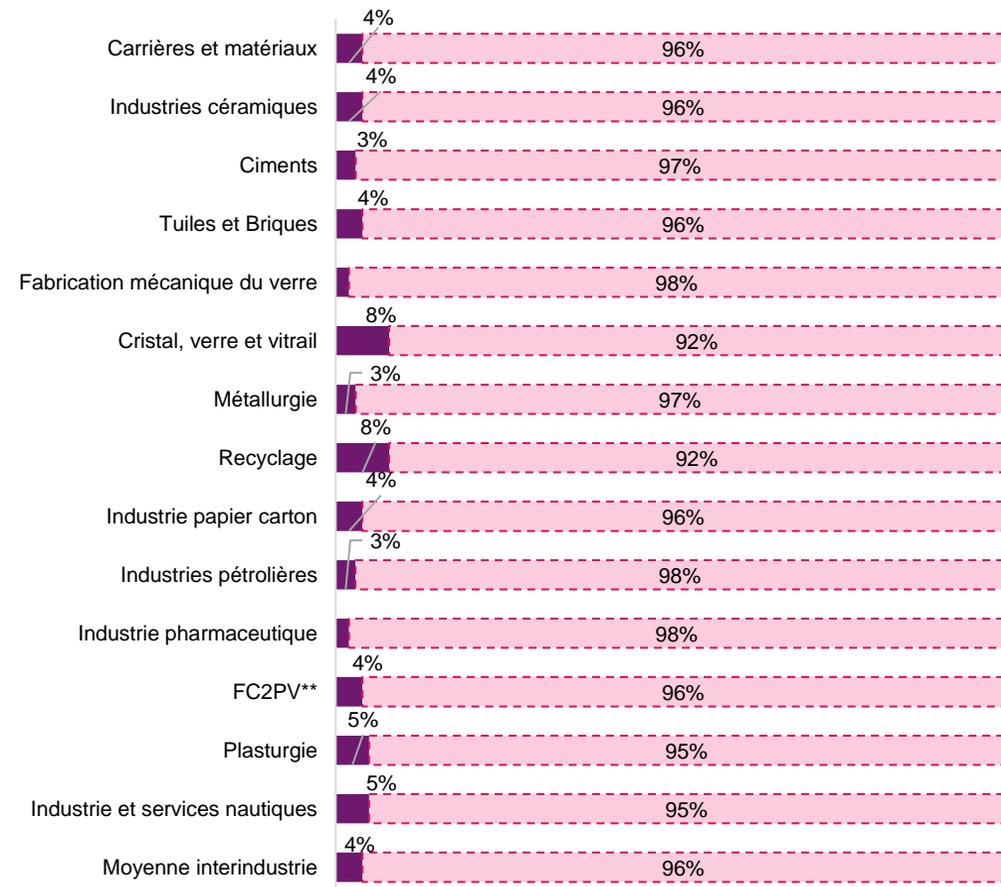
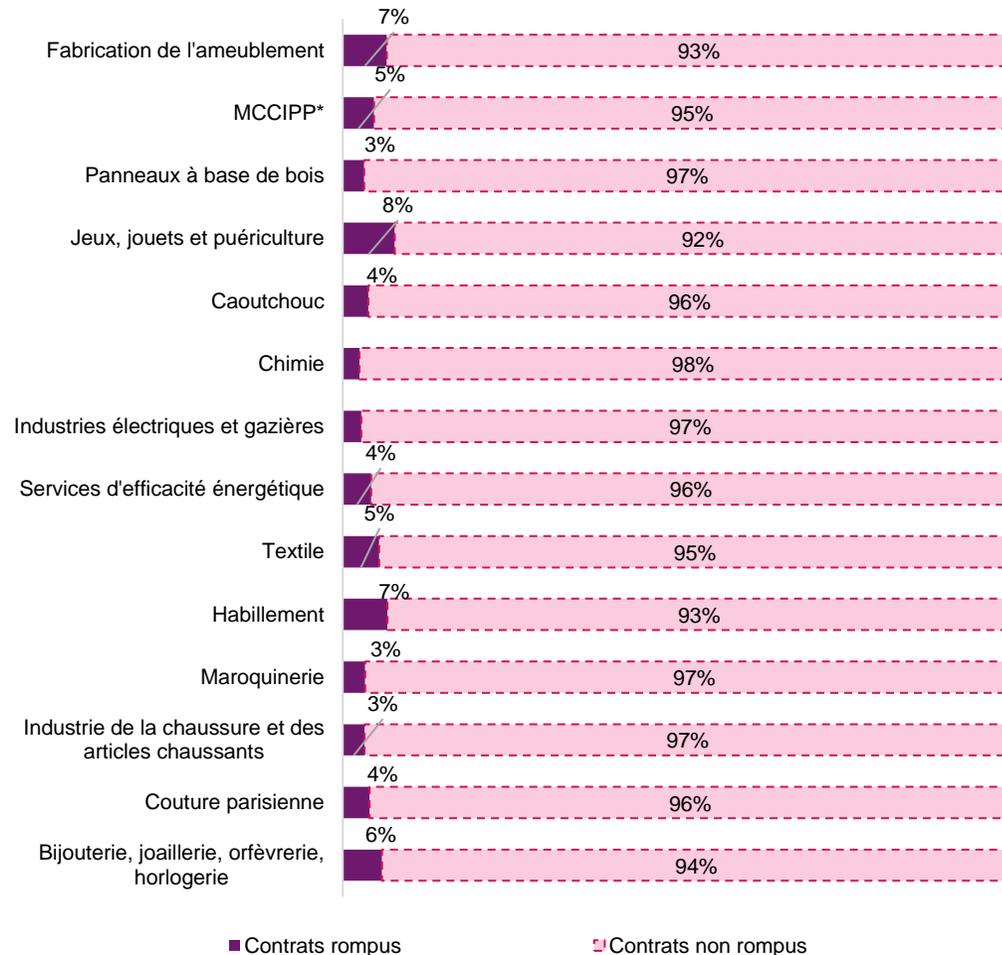
*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lecture : dans la branche Industries pétrolières, 7 contrats d'alternance initiés en 2023 et visant une certification de niveau 5 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois, soit 7 % de l'ensemble des contrats de d'alternance visant une certification de niveau 6 initiés en 2023 dans la branche. Cette part est supérieure à la moyenne observée dans la branche. Lorsque le nombre de nouveaux contrats sur un niveau de certification pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significative ».



La part des nouveaux contrats d'apprentissage rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche en 2023



Source : OPCO 2I, traitement KYU, données « flux »
 Lecture : dans la branche Industries pétrolières, 3 % de l'ensemble des contrats d'apprentissage initiés en 2023 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois.

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes
 **FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



La part des nouveaux contrats d'apprentissage rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche, période 2020-2023

Branche professionnelle	2020		2021		2022		2023	
	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours
Fabrication de l'ameublement	231	16%	301	15%	346	17%	128	7%
MCCIPP*	22	8%	52	15%	53	14%	17	5%
Panneaux à base de bois	10	14%	9	11%	9	9%	4	3%
Jeux, jouets et puériculture	16	15%	26	15%	31	16%	12	8%
Caoutchouc	32	4%	60	6%	62	6%	38	4%
Chimie	233	5%	410	7%	407	6%	169	2%
Industries électriques et gazières	182	4%	267	6%	279	6%	139	3%
Services d'efficacité énergétique	95	8%	151	10%	187	10%	77	4%
Textile	65	8%	154	13%	175	13%	68	5%
Habillement	67	12%	162	15%	195	16%	75	7%
Maroquinerie	33	5%	100	10%	101	8%	42	3%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	12	10%	25	14%	31	14%	7	3%
Couture parisienne	12	6%	26	7%	37	7%	24	4%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	70	11%	155	15%	184	13%	84	6%
Carrières et matériaux	74	10%	104	11%	123	12%	42	4%
Industries céramiques	11	12%	13	10%	24	15%	7	4%
Ciments	5	4%	18	9%	10	5%	5	3%
Tuiles et Briques	6	8%	5	5%	8	7%	5	4%
Fabrication mécanique du verre	20	6%	32	7%	33	6%	9	2%
Cristal, verre et vitrail	6	5%	21	14%	17	10%	14	8%
Métallurgie	1 969	7%	3 213	8%	3 360	8%	1 492	3%
Recyclage	37	9%	66	12%	78	13%	47	8%
Industrie papier carton	47	6%	76	8%	104	10%	38	4%
Industries pétrolières	21	3%	27	3%	40	5%	22	3%
Industrie pharmaceutique	83	3%	156	5%	175	5%	78	2%
FC2PV**	46	6%	87	9%	92	9%	43	4%
Plasturgie	158	8%	224	10%	220	9%	111	5%
Industrie et services nautiques	59	12%	114	18%	126	17%	34	5%
Total général	3 661	7%	6 135	8%	6 602	8%	2 872	4%

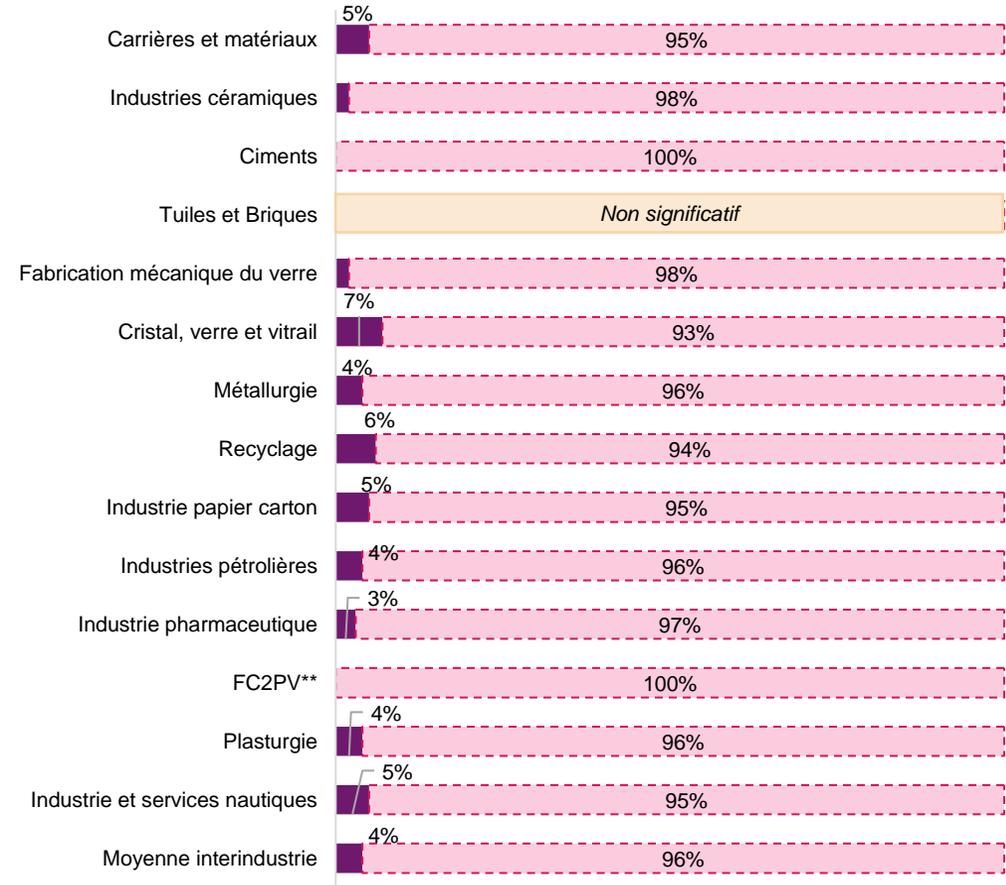
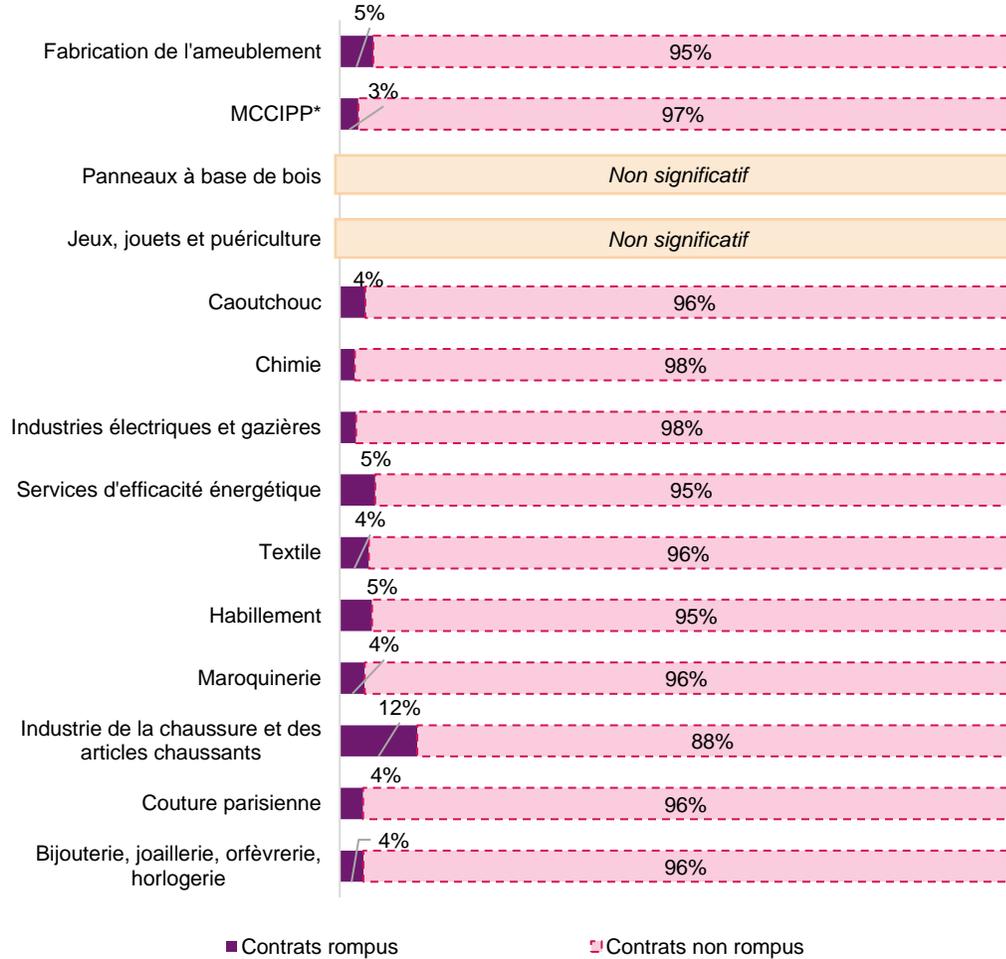
*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lecture : dans la branche Industries pétrolières, 40 contrats d'apprentissage initiés en 2022 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois, soit 5 % de l'ensemble des contrats d'apprentissage initiés en 2022.

La part des contrats rompus

La part des nouveaux contrats de professionnalisation rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche en 2023



Source : OPCO 2I, traitement KYU, données « flux »

Lecture : dans la branche Industries pétrolières, 4 % de l'ensemble des contrats de professionnalisation initiés en 2023 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois.

Lorsque le nombre de nouveaux alternants en contrat de professionnalisation pour une branche est inférieur à 30, la répartition est indiquée NS - « non significative ».

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire



La part des nouveaux contrats de professionnalisation rompus au cours de leurs 9 premiers mois par branche, période 2020-2023

Branche professionnelle	2020		2021		2022		2023	
	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours	Nombre de contrats rompus	Part parmi l'ensemble des contrats en cours
Fabrication de l'ameublement	11	7%	29	15%	21	11%	7	5%
MCCIPP*	3	6%	6	11%	3	5%	1	3%
Panneaux à base de bois								
Jeux, jouets et puériculture	1	NS	1	NS	1	NS	1	NS
Caoutchouc	14	3%	29	6%	28	8%	13	4%
Chimie	30	2%	51	4%	36	3%	22	2%
Industries électriques et gazières	22	4%	29	7%	19	5%	9	2%
Services d'efficacité énergétique	13	6%	20	8%	25	11%	13	5%
Textile	19	5%	45	9%	45	9%	16	4%
Habillement	23	6%	51	11%	63	11%	36	5%
Maroquinerie	46	4%	108	7%	153	8%	71	4%
Industrie de la chaussure et des articles chaussants	8	9%	5	6%	1	1%	8	12%
Couture parisienne	1	1%	2	3%	3	5%	2	4%
Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie	2	3%	1	2%	5	6%	3	4%
Carrières et matériaux	7	4%	10	8%	10	8%	7	5%
Industries céramiques					2	6%	1	2%
Ciments					1	4%		
Tuiles et Briques			1	NS		0%		
Fabrication mécanique du verre	7	4%	10	4%	13	5%	3	2%
Cristal, verre et vitrail	2	2%	4	4%	3	3%	6	7%
Métallurgie	260	5%	522	7%	523	8%	290	4%
Recyclage	9	8%	23	16%	24	24%	6	6%
Industrie papier carton	1	1%	16	11%	7	5%	6	5%
Industries pétrolières	9	1%	39	4%	49	6%	26	4%
Industrie pharmaceutique	8	1%	23	3%	17	3%	17	3%
FC2PV**	1	1%	5	4%	3	3%		
Plasturgie	8	2%	23	7%	29	10%	10	4%
Industrie et services nautiques	5	7%	7	8%	13	14%	5	5%
Total général	512	4%	1 068	7%	1 102	7%	580	4%

*MCCIPP : Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes

**FC2PV : Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique parapharmaceutique et vétérinaire

Lecture : dans la branche Industries pétrolières, 49 contrats de professionnalisation initiés en 2022 ont été rompus au cours de leurs 9 premiers mois, soit 6 % de l'ensemble des contrats de professionnalisation initiés en 2022.

07

A. La part des contrats rompus

B. La réussite et l'insertion des apprentis

Les données présentées ci-dessous portent sur le taux de réussite des apprentis aux examens et sur leur taux d'emploi 6 et 12 après la fin de leur formation (i.e. le nombre d'apprentis ayant trouvé un emploi parmi l'ensemble des apprentis n'ayant pas continué leurs études à l'issue de leur formation).

Ces données proviennent :

- De la Base centrale de pilotage, DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'Éducation nationale) pour le taux de réussite
- Du dispositif InserJeunes (cf. encadré ci-contre) pour le taux d'insertion

Ces données :

- Portent sur l'ensemble des certifications de niveaux 3, 4 et 5 visées par les nouveaux apprentis de l'interindustrie en 2023 et qui relèvent du périmètre d'InserJeunes (cf. point ci-dessous) ;
- Les taux de réussite et d'insertion sont ceux de l'ensemble des apprentis de France sur la certification donnée, quel que soit le secteur d'activité de leur entreprise en dernière année de formation en 2020-2021 ;
- Sont réparties par niveau de certification ;
- Sont classées par ordre décroissant du nombre de nouveaux apprentis dans l'interindustrie en 2023.

Le dispositif InserJeunes

InserJeunes est un système d'information obtenu par rapprochement :

- de bases de données administratives « scolarité » (remontées administratives des inscriptions des élèves et des apprentis) ;
- de bases de données « emploi » issues des Déclarations sociales nominatives (DSN), traitées par la Dares.

A ce stade, InserJeunes couvre deux champs sur l'ensemble de la France hors Mayotte :

- les apprentis préparant une certification de niveau 3 (ex : CAP), 4 (ex : Bac Pro, BP) ou 5 (ex : BTS) ;
- les élèves de voie professionnelle scolaire relevant du ministère chargé de l'Éducation nationale des secteurs public et privé sous contrat.

InserJeunes permet de se rapprocher de l'exhaustivité et de construire des indicateurs à des niveaux très fins. InserJeunes permet de calculer pour chaque centre de formation d'apprentis et pour chaque lycée professionnel, à condition que les effectifs concernés soient suffisants, des taux de poursuite d'études et d'emploi pour les différentes formations couvertes, ainsi que la valeur ajoutée de l'établissement. Les indicateurs d'insertion professionnelle sont disponibles à différents moments après la sortie du système éducatif (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois).

Le dispositif InserJeunes succède aux enquêtes d'insertion menées par la Depp et les établissements de formation (enquêtes IVA-IPA). Les résultats obtenus à partir du dispositif InserJeunes ne sont pas comparables aux résultats de ces enquêtes.

Les premiers résultats ont été diffusés début 2021. Les données sur les nouvelles cohortes de sortants sont mises à jour au fur et à mesure de la disponibilité des données.

Source : Dares

Une insertion théoriquement plus élevée au niveau 4, mais un taux de réussite moindre

- En 2023, plus de 24 000 nouveaux apprentis de l'interindustrie visaient des certifications pour lesquelles nous disposons de données sur l'insertion et le taux de réussite.
- Les certifications de niveau 4 présentent une meilleure insertion à 6 mois : 74 % contre 72 % sur le niveau 5 et 66% sur le niveau 3.
- A 12 mois, le taux d'insertion augmente de façon similaire sur le niveau 3 (70 % ; +4 points) et le niveau 4 (78 % ; +4 points) et légèrement plus sur le niveau 5 (77 % ; +5 points).
- A l'inverse, le taux de réussite est moins bon sur le niveau 4 : 83 % contre 90 % sur le niveau 3 et 89 % sur le niveau 5.

Sur le niveau 3, un niveau d'insertion hétérogène, qui augmente et s'homogénéise à 12 mois

- Sur les principales certifications de niveau 3, le taux d'insertion à 6 mois va de 56 % (pour le CAP « Monteur en installations sanitaires » ; 82 nouveaux apprentis en 2023) à 83 % pour le Certification de spécialisation « Maintenance des équipements thermiques individuels » (18 nouveaux apprentis en 2023).
- D'autres certifications présentent un bon taux d'insertion à 6 mois : le CAP « Conducteur routier de marchandises » (79 % ; 44 nouveaux apprentis), le CAP « Peintre automobile » (77 % ; 40) ou encore le CAP « CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie » (76 % ; 432).
- A 12 mois, l'insertion devient plus homogène d'une certification à l'autre, mais le titre professionnel « Tuyauteur industriel » se distingue par une insertion plus basse et en recul (53 %, soit -14 points par rapport à l'insertion à 6 mois, 66 nouveaux apprentis)
- Quelques certifications connaissent une évolution conséquente du taux d'insertion à 12 mois par rapport à ce taux à 6 mois (+4 points en moyenne). C'est le cas du CAP « Métiers de la mode vêtement flou » (+13 points ; 70 % ; 75 nouveaux apprentis), du CAP « Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage » (+11 points ; 77 % ; 438 nouveaux apprentis), du CAP « Carrossier automobile » (+10 points ; 67 ; 26 nouveaux apprentis), du CAP Ebéniste (69 %; +9 points, 215 nouveaux apprentis) et du CAP « Tailleur de pierre » (+9 points ; 73 %, 21 nouveaux apprentis).

Un taux de réussite qui oscille entre 50 et 100 %

- Seules trois des principales certifications de niveau 3 ont un taux de réussite inférieur à 80 % : le TP « Menuisier installateur » (23 nouveaux apprentis ; 50 %), le TP « Tuyauteur industriel » (66 nouveaux apprentis, 67 %) et le CAP « Menuisier de fabrication bois et dérivés » (46 nouveaux apprentis, 76 %).
- Le CAP « Art et techniques de la bijouterie-joaillerie » (413 nouveaux apprentis) et le TP « Soudeur assembleur industriel » (233 nouveaux apprentis en 2023) sont les principaux diplômés à avoir un taux de réussite à 100 %.

Sur le niveau 4, des taux d'insertion assez hétérogènes

- 3 certifications se distinguent par une insertion à 6 mois supérieure à la moyenne (74 %) de plus de 10 points : le Certificat de spécialisation (CS) « Technicien en chaudronnerie aéronautique et spatiale » (100 % ; 25 nouveaux apprentis), le CS « Technicien en réseaux électriques » (88 % ; 66) et le Bac pro « Technicien gaz » (87 % ; 32).
- À l'inverse, 3 certifications présentent des taux largement inférieurs à la moyenne, à 6 mois comme à 12 : le Bac pro « Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités » (61 % ; 67 % ; 38 nouveaux apprentis), le Bac pro « Plastiques et composites » (52 % ; 61 ; 36) et le TP « Technicien en logistique d'entreposage » (57 % ; 65 % ; 34).

Quelques certifications ont un taux de réussite de 100 % ou l'avoisinant

- 3 certificats de spécialisation se distinguent par un taux de réussite de 100 % : « Technicien en réseaux électriques » (66 nouveaux apprentis en 2023) ; « Technicien en tuyauterie » (28) ; et « Technicien en chaudronnerie aéronautique et spatiale » (25). Il est en de même pour le BMA Ebéniste (62 nouveaux alternants).
- Aucune des principales certifications ne présente un taux de réussite inférieur à 75 % à l'exception du TP « Technicien en chaudronnerie » (104 nouveaux alternants ; 67 % de réussite).

Sur le niveau 5, un niveau d'insertion hétérogène, qui augmente et s'homogénéise à 12 mois

- Sur les certifications de niveau 5, le taux d'insertion varie fortement selon si la certification relève des spécialités « Production, conception, maintenance, logistique » ou « Support-Tertiaire ». Les premières (8 700 nouveaux apprentis visant une certification de niveau 5 en 2023) ont un taux d'insertion de 78 % à 6 mois et 83 % à 12 mois, contre respectivement 62 % et 66 % pour les « Support-Tertiaire » (5 300 nouveaux apprentis).
- Les certifications avec les meilleurs taux d'insertion sont les BTS « Maintenance des matériels de construction et de manutention » (88 % à 6 mois ; 90 % à 12 mois ; 53 nouveaux apprentis), Contrôle industriel et régulation automatique (87 % ; 89 ; 189) et « Aéronautique » (85 % ; 88 % ; 181).
- A l'inverse le BTS « Commerce international » présente un taux d'insertion largement inférieur à la moyenne (53 ; 58 % ; 186 nouveaux apprentis).

Un taux de réussite à 89 %

- Le taux de réussite va de 76 % pour le BTS « Fluides-énergies-domotique » (282 nouveaux apprentis) à 100 % pour les BTS « environnement nucléaire » (53 nouveaux apprentis) ; « Pilotage de procédés » (140) et « Métiers de la mode – vêtements » (77).

La réussite et l'insertion des apprentis sur les diplômes de niveau 3

Certifications	Nombre de nouveaux apprentis de l'interindustrie se préparant à la certification en 2023	Taux d'emploi 6 mois après la sortie en formation en 2021 (en %)	Taux d'emploi 12 mois après la sortie en formation en 2021 (en %)	Taux de réussite (2021)
CAP Métallier (RNCP37897)	465	67%	72%	88%
CAP Menuisier fabricant (RNCP36112)	463	60%	68%	95%
CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage (RNCP38568)	438	66%	77%	94%
CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie (RNCP36336)	413	76%	70%	100%
TP Soudeur assembleur industriel (RNCP34502)	233	73%	75%	100%
CAP Ebéniste (RNCP37538)	215	60%	69%	86%
CAP Electricien (RNCP38401)	183	57%	63%	91%
CAP Maroquinerie (RNCP38712 et RNCP604)	142	70%	76%	100%
CAP Monteur en installations thermiques (RNCP38306)	123	66%	72%	74%
CAP Monteur en installations sanitaires (RNCP38305)	82	56%	62%	81%
CAP Métiers de la mode vêtement flou (RNCP37245)	75	57%	70%	100%
CAP Menuisier installateur (RNCP35974)	67	67%	73%	80%
TP Tuyauteur industriel (RNCP34612)	66	67%	53%	67%
CAP Maintenance nautique (RNCP37670)	61	76%	75%	85%
CAP Menuisier aluminium-verre (RNCP37893)	52	65%	72%	100%
CAP Joaillerie (RNCP36684)	50	75%	72%	93%
CAP Menuisier de fabrication bois et dérivés (RNCP35823)	46	60%	68%	76%
CAP Opérateur logistique (RNCP37672)	44	58%	64%	88%
CAP Conducteur routier de marchandises (RNCP37894)	44	79%	86%	97%
CAP Peintre automobile (RNCP37540)	40	77%	80%	95%
CAP Ferronnier d'art (RNCP38392)	33	62%	66%	100%
CAP Installateur en froid et conditionnement d'air (RNCP38560)	31	69%	74%	93%
CAP Maintenance de véhicules (RNCP19118)	30	64%	72%	89%
CAP Marbrier du bâtiment et de la décoration (RNCP38393)	27	66%	75%	88%
CAP Carrossier automobile (RNCP37601)	26	57%	67%	89%
TP Menuisier installateur (RNCP37120)	23	62%	64%	50%
CAP Tailleur de pierre (RNCP38310)	21	64%	73%	100%
Ensemble des certifications du niveau 3 du périmètre	3 970	66%	70%	90%

*CS : Certificat de spécialisation

La réussite et l'insertion des apprentis sur les diplômes de niveau 4

Certifications	Nombre de nouveaux apprentis de l'interindustrie se préparant à la certification en 2023	Taux d'emploi 6 mois après la sortie en formation en 2021 (en %)	Taux d'emploi 12 mois après la sortie en formation en 2021 (en %)	Taux de réussite (2021)
Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle (RNCP38337)	1 348	75%	79%	88%
Bac pro Technicien en réalisation de produits mécaniques (RNCP35697)	747	75%	79%	90%
Bac pro Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (RNCP25353)	567	69%	75%	88%
Bac pro Aéronautique options Avionique, Structure, Systèmes (RNCP37928)	336	80%	85%	80%
CS* Technicien en soudage (RNCP38311)	315	75%	83%	88%
BP*** Menuisier (RNCP37238)	231	81%	81%	81%
Bac pro Logistique (RNCP38302)	166	63%	69%	76%
BP*** Métallier (RNCP38727)	158	73%	77%	88%
Bac pro Maintenance nautique (RNCP37698)	117	76%	75%	85%
Bac pro Métiers du cuir option chaussures, option maroquinerie, option sellerie garnissage (RNCP37230)	117	79%	85%	87%
TP Technicien de maintenance industrielle (RNCP35191)	117	65%	86%	87%
TP Technicien en chaudronnerie (RNCP34858)	104	77%	77%	67%
CS* Aéronautique (RNCP37924)	96	85%	89%	93%
Bac pro Pilote de ligne de production (RNCP36428)	80	78%	76%	92%
BMA** Bijou (RNCP38649)	73	79%	83%	87%
Bac pro Métiers du commerce et de la vente (RNCP38399)	73	61%	70%	88%
Bac pro Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables (RNCP35845)	70	72%	78%	82%
CS* Technicien en réseaux électriques (RNCP37235)	66	88%	92%	100%
Bac pro Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers cartons (RNCP38499)	64	84%	91%	98%
BMA** Ebéniste (RNCP37494)	62	66%	69%	100%
CS* Technicien des services à l'énergie (RNCP36334)	60	80%	81%	82%
Bac pro Technicien menuisier agenceur (RNCP37917)	56	69%	76%	84%
BP*** Monteur en installations de génie climatique et sanitaire (RNCP38726)	47	82%	84%	76%
Bac pro Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (RNCP34606)	38	61%	67%	93%
Bac pro Plastiques et composites (RNCP38566)	36	52%	61%	86%
TP Technicien en logistique d'entreposage (RNCP36237)	34	57%	65%	85%
Bac pro Technicien gaz (RNCP38569)	32	87%	87%	88%
Ensemble des certifications du niveau 4 du périmètre	5 832	74%	78%	83%

*CS : Certificat de spécialisation
 **BMA : Brevet des Métiers d'Art
 ***BP : Brevet professionnel

Dares, Depp, InserJeunes, Voie Apprentissage, données sur les apprentis sortis en 2022



La réussite et l'insertion des apprentis sur les diplômes de niveau 5

Certifications	Nombre de nouveaux apprentis de l'interindustrie se préparant à la certification en 2023	Taux d'emploi 6 mois après la sortie en formation en 2021 (en %)	Taux d'emploi 12 mois après la sortie en formation en 2021 (en %)	Taux de réussite (2021)
BTS Maintenance des systèmes (RNCP36968)	2 226	81%	85%	89%
BTS Electrotechnique (RNCP35346)	1 294	80%	85%	85%
BTS Gestion de la PME (RNCP38363)	1 075	68%	72%	87%
BTS Négociation et digitalisation de la relation client (RNCP38368)	1 043	65%	69%	93%
BTS Conception des processus de réalisation de produits(RNCP37464)	1 015	80%	81%	90%
BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle (RNCP37405)	728	79%	86%	87%
BTS Support à l'action managériale (RNCP38364)	656	60%	66%	93%
BTS Comptabilité et Gestion (RNCP35521)	547	57%	62%	93%
BTS Management commercial opérationnel (RNCP38362)	435	67%	72%	88%
BTS Conception des produits industriels (RNCP37374)	362	72%	77%	98%
BTS Assistance technique d'ingénieur (RNCP37561)	303	68%	78%	98%
BTS Fluides-énergies-domotique (RNCP38361)	282	79%	83%	76%
BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques (RNCP37115)	219	72%	75%	89%
BTS Communication (RNCP37198)	206	57%	60%	97%
BTS Contrôle industriel et régulation automatique (RNCP38216)	189	87%	89%	87%
BTS Commerce international (RNCP35800)	186	53%	58%	83%
BTS Aéronautique (RNCP38576)	181	85%	88%	80%
BTS Pilotage de procédés (RNCP38217)	140	81%	87%	100%
BTS Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique (RNCP37391)	140	59%	74%	86%
BTS EuroPlastics et Composites (RNCP38416)	127	70%	79%	96%
BTS Métiers de la mode – vêtements » (RNCP36777)	126	80%	76%	100%
BTS Gestion des transports et logistique associée (RNCP38365)	119	71%	80%	80%
BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques (RNCP35801)	107	69%	73%	90%
BTS Métiers de la chimie (RNCP38382)	106	73%	84%	89%
BTS Métiers de la mode – chaussure et maroquinerie » (RNCP36776)	77	79%	87%	100%
BTS Maintenance des matériels de construction et de manutention (RNCP38577)	53	88%	90%	89%
BTS environnement nucléaire (RNCP12766)	53	71%	82%	100%
BTS Etudes de réalisation d'un projet de communication (RNCP38421)	35	71%	75%	94%
BTS Architectures en métal : conception et réalisation (RNCP38218)	33	84%	85%	96%
BTS Management opérationnel de la sécurité (RNCP35393)	30	75%	80%	86%
Ensemble des certifications du niveau 5 du périmètre	14 159	72%	77%	89%

Dares, Depp, InserJeunes, Voie Apprentissage, données sur les apprentis sortis en 2022





  observatoire-competences-industries.fr
